## TABLEAU DU COMMERCE,

ET DES POSSESSIONS DES EUROPÉANS EN ASIE ET EN AFRIQUB.
Diftribué felon les conditions des préliminaires de paix fignés éntre la France \&l'Angleterre, le 20 Janvier 1783 , \&e qui comprend l'état actuel des Gouvernements de ces deux parties du monde, les: Mours de leurs Habitans, leurs Forces, leurs Loix, leurs Ufages, leur Commerce, leur Religion \& le Tableau des divers intérêts des Puiffances Européannes avec ces Nations éloignées.
Ouvrage deftiné à fervir de fuite à l'État Phyfique, Politique, Eccléfaffique \&x Militaire de I'Amérique.

## Par IAuteur de 1Etat des Cours de 1Europe:

Prix 4 liv. 4 f. les 2 vol. brochés.
TOME SECOND.

$$
A \mathcal{A R I S}
$$

Chez $\{$ L'Auteur, tue Garancieres:
Lamy, Libraire, quai des Auguftinsi.
M. DCC. IXXXIII.

Avec Approbation, \& Privitége du Roi.

On trouve ohez Lamy, Libraire, Quai des Augufins, divers autres Ouvrages fortis de la plume de l'Auteur de celui-ci.

1. $^{\circ}$ La Defcription Inifforique de Paris en trois formats, in- $4^{\circ}$ ) grand sib petit int-8\%. dorit ctiaque wolume efo enrichi d"environ 50 planches gravés en Taille-douct par M. Mirritize. Prix
 tr 2 oi ibe vibleak de lanníe 178 r . A la fin du fecond volume decec Ouvrage, iff in Effai fur Ia vie d'Hider-Ali, Conquerrant de IInde.Prix:
2. ${ }^{\circ}$ Révolutions de Taïti, Roman moral \& politique, où ''Auteur prend un peuple dans fon enfance, te fait infenfiblement paffer par les diverfes gradations auxquelles Zes Nations font communément fujettes, le préfente dans cet étan de corriuption of d’abâtardiffement qui anstonce fa defrudion prochaine, \& peint au naturel la Révolution funefte qui fuccéde à cette dégradation déplorable. Prixi 3 tivisles 2 vol. - $4^{\circ}$. Hifoire des Etendards G des divelfes Enfeignes Militaires dont les Français ont fait ufage dans les armées, depuis le commencement de la Monarchie jufqu'à nos jours. Prix x iliv. 10 fols.
$5^{\circ}$. Tableaw de Porigine des Franfais, de leurs Maurs, de leurs Loix, de Lears UJJages. Prixis liv. Iz fols.
aris en trois dont ctiaso planches rcinet. Prix dytigs asi A la fin du in Efai fur Inde: Prix:
in moral \& euple dans paffer par es Nations ntedans cet ent qui anznt au naédè à cette es 2 vol. C es đ̈iver fes is ont fait mencement rixe sliv. Anctis. ingais, de ts ejages.

## Дỉ DS DEFWTEUR,

L.Accuerle favorable que le Public a paru faire à deux Quxrages périodiques que jai publiés, au commencement de cette année. th'a porté à faire de nouveaux efforts, pour les rendre de plus en plus dignes de parậure ici fous fes yeux ; \& c'eff pour y parvenir, que je me fuis déterminé à expofer le plan qui en fera déformais, la bafe.

L'un de ces déux Ouvrages a pour titre:

$$
\begin{gathered}
E T A T \text { DES COURS } \\
D E E \text { L\& } U R O P,
\end{gathered}
$$


Tableau: des Gouvernements, Républiques ī́ principales Souverainetés de sette partiei du monde.
Otivrage qui conuprend l'étao ad̃uel de chague Goivernement, les noms des Rois, des Princes \& Princeffes, celui dos Chefs de chaque République, des Minifresid'Erat, des Grands Officiers des Couronties, des AmbafJadeurs, des Confuls \& des Députés pour le Commeroe; le tableau des Ordres de Chevalerie, celui des Archevéques \& Eveques de PEurope, des Chapitres nobles de l'un \& de l'autre fexe, 6 des Cours Souveraines de France, la valeur des Mönoies comparées

## i. Celles de Frapiden \&overataiu Changet Aahs tes principales Willes de reiturope! !oupotanin

 Cet Ouver for ibexg obrisis, zuiq al Cet Quvrage fera diffribué en fept articles s?difpofés de cette maniere: 2 ?
Art. I. État des Royaumes de l'Europe, qui comprend la France, lerpagne, Ie Portugat, 1Etat dedEglife, , les deux Siciles, la Sardaigne, l'Angleterres, 14rlande, $\mathrm{HEm-}$ pire d'Allemagne, la Ruffie, la Turquie, le Danemarck, la Suede, la Pruffe, la Pologhe, 1a Hongrie, la Bohême \& la Crimée. Jy ajou terai mêne quelques États d'Afrique, tels que Maroc, Alger, Tunis, \&c.
A*T. II. Tableail des Repubtiques de l'EuT rope, qui a pour objet les Républiques de $V$ Vife, de Génes, de Lucques, de Ragule, de Saint-Marin, de Malte, des Suiffes, des Provinces-Unies \& des Villes Anféatiques. Arte III. Tableaw des principales Principautés de l'Europe, qui comprend l'Archiduché dAdutriche, Jes Pays-BasiAutrichiens, le Milatiais, la Toforine, Parme \& Plaifance, Modene, le Comtat dAvignon, la principauté de Piombino, celle de Monaco, \&c. . Art. IV Tableau des Electeurs dsfilemağre. Art. V. Tablean des principaux Souverains non Etecteurs d'Allemagne. Cet article comprend une quarantaine de Souverains, dont des. Géne Les ${ }^{\circ}$ mée les. Domaines ne font pas affez connus en France.

Shanget ahas isig, apiq al pt aiticles? àsupilorige e L'Europe , le Por ux Siciles, nde, 1 Em urquie, le a Pologne, e. Jy ajou e; tels que
cs de l'Eubliques de le Ragufe, diffes, des nféatiques. les Princttrchiduché is, le Miance, Morincipauté c.
s $d^{\text {shlles }}$ $s$ dalles parinis ás ouyerains icle comns, dont onnus en

ART VI. Europe Fuclefiaftique. Getaitiole, dans lequel je ne nég ligerairien pous y mettre la plus grande exactirude, comprendra tous les Archevêques \&rivếques de 1 Europe, tant Catholiques que Schímatiques \& Hétérodoxes.

Art. VII Táableau des Chapitres robles del PEurape. Aux noms des perfonnes qui comporin fent ces illufires Compagnies, j'ajouterai une notice qui comprendra le precis hiftoriqueg de la fondation de chaque Chapitre, les priviléges dont il jouit, \& les marques catacté riftiques qui en diftinguent les membres. istos

Pour donner une idée de la marche quejje fiivrai, à légard de chaque Royaume, je vais mettre fous les yeux la maniere avec laquelle je me propofe de traiter celui de Erance.ai ab
ap Fe donne une notice hiftorique de cet Etat, de fes Forces, de fa Population, de fes Loix, de fon Gommerce, des Sciences \& des Arts quon y cultive, $2^{\circ}$. L'état de laMai-h fon Royale. 3 . L'état de celle des Ducs \&el Pairs. $4^{\circ}$ Les Miniftres. $15^{\circ}$ Les OOnfeils d E . 5 tat. $6^{\circ}$ Les Maîres des Requêtes. $7^{\circ}$. Les grands Officiers de la Couronne. 89. Les Marechaux de France. $9^{\circ}$. L'état Major Général des Armées de France. IO. Les Lieutenans Généraux. 110. Les Maréchaux de Camp. 12. Les Brigadiers. $13^{\circ}$. Les Intendans des Ar mées. I4. L'état de la Marine. Is ${ }^{\circ}$. Les

## Qpcari

vi
Ordres de Chevalerient $6^{\circ}$ roses Ambaffadeuts de France près les Cours ifitrangeres. $1 Z^{0}$ tites Intendans du Commerce, 180 Les Dóputés du Commerce. $1^{\circ}$. Les Confuls de France en Pays Etrangers. $20^{\circ}$. Les Officiers \& Députés des Pays d'Etat.
Je diftribue enfuite ce grand Royaume par Généralités, dans chacune defquelles je place les principaux Officiers quï tiènnentà quelque partie de l'adminiftration publique en cet ordre:
$1^{\circ}$. Notice fur cette Province. $2^{\circ}$. Etat eccléfinftique. $3^{\circ}$. Etat militaire. $4^{\circ}$. Etat civil \& municipal. $5^{\circ}$. Etat littéraire. $6^{\circ}$. Commerce. $7^{\circ}$. Marine.
On fent parfaitement, que je ne ferai pas auft diffus, que fi je r'avais qu'une Ville ou qu'une Province pour objet; mais j'ofe afluser que mon Tablean fera affez parfait, pour mettre mes Lecteurs à même de connaître les principales Compagnies du Royaume, \& de s'adreffer à clles lorfque leurs affaires I'exigeront. J'obferverai d'ailleurs que je ferai beaucoup plus concis fur les autres Etats dEurope, \& que je me bornerai à mettre les noms de ceux des Perfonnes quilimporte aux gens en place on curieux de connâ̂tres Je m'attacherai fur-tout à y mettre la plus grandel exactitude, \& on verra difparaitre les négligences qui fe font gliffées dans $\mathrm{H}^{1} \mathrm{Or}$ tographe des noms propres de la premiere Edition. L'Ouvrage fera terminé par le Tableau


Etat
des ${ }^{I}$ oipal
E'a ail c fitres

## fuive?

 yerai dans détail $\& u r$mbaffadeurs S. $]_{B}^{0}$ Les Députésdu France en $\&: D e ́ p u t e ́ s$ yyaume par jeplace les lque partie cordre:
$2^{\circ}$ Etat ecEtat civil 60. Com-
e ferai pas 'une Ville mais j'ofe parfait, de connaî<oyaume, urs affaiurs que je Itres États à mettre ilimporte connaître re la plus lifparaitue dars 10 Or premiere eTableau

эสาม 26
đles Poftes qui condatifent de Paris zux prinoipales Vales de गututopé.
LTautre Ouvrage qui a paru avec celui-ci, ail commencemient de cette annće, a pour fitres:

## $A \perp M A N A C H A M E R I C A I N$, 0.0

Etat Phyfque, Politique, Eccléfaftique \& Milituire de l'A $^{\prime}$ Amérique, Ouvrage qui comprend les Forces, la Population, les Loix, le Commerce \& ' Adminiftration de chaque Province de cette partie dü Monde ; Le Tableaiu de ceux gui y figureht par leurs charges \& par leurs digntités; calui de la Marine dies Peuples Europẻans qui y ont des poffeffons, E le nom des Officiers qui Cont employe's dans cette parcte de 1 Adiminijftration pu2 blique , oiuvrage entichic d'une Carte géo graphiquue de l'Amérique, dreffé d'apr's les Prélimitiaires de Paix fognés áux mois de

Ia rapidité avec laquelle ledition de cet Almanach seft épuifée, juftifie affez le planque j'ai adopté, Auffí me propofai-je de le fuivfe avec la plus grande exaatitude. J'obferverai feulement de mettre plus de précifion dans mes defcriptions hiftoriques, \& plus de détails fur l'hiftoire naturelle de l'Amérique, \& une Carte géographique de cette vafte

## viij

contrée, travaillée avec foin fous mes yeux. Les lumieres que des perfonnes en place \& très-éclairées m'ont promifes fur les Etats Unis, donneront, je leefpére, un nouveau de. gré d'utilité à ce petit Ouvrage. J'y ajouterai d'ailleurs les noms des Officiers qui font employés dans toutes les poffeflions des Puiffances Européannes en Afie \& en Afrique; \& ceux 'qui defireront avoir quelques inftructions plus détaillées fur ces Colonies, pourront les puifer dans 1 Ouvrage que je publie ici.

- I'État des Cours \& I'Almanach Américain paraîtront réguliérement le Ier. Décémbre de chaque année. On pourra s'en procurer
> a Paris $\{$ chen l'Auteur, rue Garancieres. $a$ Paris $\left\{\begin{array}{c}\text { LAMy, Libraire, Qui des Au- } \\ \text { guftins. }\end{array}\right.$ guftins.

Londres, chez Elmsiy, Libraire. Bruxelles, chez Ermens, Libraire. Lifoonne, chez Bores, Libraire. Gand, chez Goeslin, Libratre. Manheim, chez Fontaine, Libraire. Viente, chez Trattner, Libraire. Et chez les principaux Libraires de IEurope.
mes yeux. n place \& les Etats. ouveau de. y ajouterai i font emPuiffances \& ceux qui Zions plus t les puifer

Américain cembre de er
ncieres. ui des Au-
re.

## aire.

## re.

PEurope:

## DU COMMERCE,

ET DES POSSESSIONS DES EUROPÉANS en Asie et en AFriQue.
undinthel

## AFRIQUE.

TROISTEMB PARTIE. Etat des Gouvernements d' Afrique.

## I.

TABLEAU DE L'AFRIQUE EN
L'Aprique eft une région immenfe, qui re tient à l'Afie que par une langue de terre de 20 Fieues, qu'on nomme IIfthme de Suez; lien
Tome II.

2 ÉTAT DE I'AFRIQUE. phyfique $\&$ barriere pelitique que la mer doit toinpre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes \& des détroits à l'Orient. Cette prefqu'île, coupée par l'équateur en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont l'un des côtés regarde l'Orient; l'autre, le Nord; \& le troifieme, 1'Occident. Cette partie du monde, plus petite que l'Afie, \& plus grande que l'Europe, eft moins peuplée \& moins tempérée que l'une \& l'autre. Elle a I 300 lieues d'étendue du Midi au Nord, à commencer depuis le cap de Bonne-Efpérance jufqu'au détroit de Gibraltar, \& de I 360 de l'Orient à l'Occident, à compter depuis le cap Guardafu, avant d'entrer dans la mer Rouge, jufqu'au cap Verd.

Les Africains, en général, font d'une taille avantageufe, \& très-robuftes. On les accufe d'être farouches, cruels, groffiers \& fort mauvais foldats. Tous croupiffent dans la plus craffe ignorance. Les Arabes feuls qui, depuis quelques fiecles, fe font fixés parmi eux, paffent pour être fort adroits \& affez courageux. Quel-ques-uns d'entr'eux ne font pas même dépourvus des connaiffances propres au commerce, à la navigation \& à la géographie. Tousles Africains ne font pas de la même couleur. Les uns, connus fous le nom de Maures, font bafanés; \& les autres, qu'on appelle $N$ egres, \&r qui fontoriginaires du pays, font d'une couleur noire, d'autant plus foncée, que le climat qu'ils habitenteft plus chaud.

La Religion naturelle \& le Mahométifme
font le L'Egyp gions ecablis tiens.
\& cett établie une pa différer barie.

L'Af arides encore courir gieufe pas enc noble répandi aux Né rels du un anci \& qu'a de con affez ex Proven Lecl mal-fai les Ne reufes 8 en lang n'offre, brollans long de:

## État de t'Aprique.

 Cont les principaux cultes reçus en Afrique. L'Egypte, l'Abyffinie, \& quelques autres régions oì-les Européans fe font fuccelfivement ecablis, font les feuls où l'on trouve des Chrétiens. Les Juifs y font en très-grand nombre; \& cette Nation fugitive, qui prétend s'y être établie dès la plus haute antiquité, fait fur-tout une portion importante de la population des différents États qui occupent la côte de Barbarie.L'Afrique, qu'un climat brolant, des fables arides, \& la barbarie de fes habitans n'ont pas encore permis aux Savans de l'Europe de parcourir en entier, offre une multitude prodigieufe de Langues, dont la plupart ne nous font pas encore connues. L'Arabe, cet idiôme aufli noble qu'il eft fécond \& énergique, y eft fort répandu; \& il eft plufieurs régions où il fert aux Négocians pour fe faire entendre des Naturels du pays. On trouve fur la côte de Barbarie un ancienjargon, qu'on appelle Langue franque, \& qu'on emploie dans la plupart des opérations de commerce. Ce jargon, que l'on dit être affez expreffif, eft un compofe de Français, de Provençal, d'Efpagnol \& d'Italien.
Le climat de l'Afrique eft, en général, affez mal-fain; \& , dans plufieurs de fes Provinces, les Negres font fujets à des maladies dangereufes \& fréqueites, qui les traînent au tombeau en languiffant. Quoique lintérieur des terres n'offre, en bien des endroits, que des fables brolans \& ftériles, le terroir eft très-fertile le long des côtes, \& dans les régions arrofées par A ij

## OpCAR

A État DE L'AFRIQUE. quelques rivieres. L'Afrique eft des quatre? parties du monde celle où la nature foit plus riche \& plus varíée, Elle préfente des phéno menes dans les trois regnes, qui ne fe retrouvent en aucune autre contrée de la terre; \& ce riche tableau, furlequel nous allons fixer nosregards, nous dédommagera avantageufement de la ftérilité rebutante qu'offrent les annales des peuples nombreux qui couvrent cette péninfule immenfe.

De tous les métaux, le fer \&ole cuivre font les feuls que l'on ne découvrira peut-être jamais en abondance dans les entrailles de l'Afrique. Ces deux objets importans du commerce des Nations policées, femblent avoir choifi pour foyer les climats rigoureux du Nord. Le premier fe trouve cependant affez communément dans le pays de Bambouk, \& le fecond, dans les terres des Royaumes de Loango \& de Congo. Si ce que lon dit du fameux pays de Tombuto eft vrai, ce Royaume feul eft plus riche que le Mexique \& le Pérou réunis. L’or qui fe préfente à la furface de la terre, fait affez préfumer de quelle opulence font les mines qu'elles recellent dans fes entrailles. Quelques montagnes fourniffent auff, dit-on, une quantité prodigieufe d'argent tres-fin. Les mines de fel, quoiqu'affez rares dans l'intérieur de l'Afrique, pourraient fuffire à la confommation des habitans, fi les eaux de la mer n'offraient à ceux qui occupent 1es côtes des moyens propres à s'en procurer à peu de frais. Cette vafte région, fi l'on en excepte l'Egypte, la Barbarie, \& quelques
autres pas pro miel q d'une à porte difette harico qui vie mes d femain les $V o$ une qu la cha: qui pe: quicro la mêr fert de viande net, $t$ tora, Laos. 1 be, la reux fi pourra intére du mo grand même Le 1 lAfriq fruit grand:
ÉTAT DE L'AFRIQUE.
autres contrées de moindre importance, n'eft pas propre à produire du bled; mais le riz \&\& le miel qui y croiffent en abondance, \&z qui y font d'une qualité excellente, mettent les habitans à portée de ne craindre que très a rarement la difette. On cultive fur la côte du Sénégal des haricots, qui font beaucoup meilleurs que ceux qui viennent en Europe. Les patates áles pommes de terre $y$ croiffent \& mûriffent en fix femaines. Les Africains ont des pois verds dont les Voyageurs font très-grand cas. Ils ont auffi une quantité prodigieufe de melons d'eau, dont la chair eft d'un rouge éclatant \& fücrée, \& qui pefent jufqu'à so \& 60 livres. L'igname, qui croît en abondance furla côte de Guinée, a la même confiftance que notre béterave, $\&$ fert de pain aux Negres qui la mangent avec la viande. L'aloës d'Afrique eft, felon M. Demanet, tout aufi parfait que celui delîle de Socotora, de la Cochinchine \&e du Royaume de Laos. La myrrhe, la manne, la caffe, l'euphorbe, la térébenthine fe cultivent aved un heureux fuccès le long du Sénégal; \&\& les Françaís pourraient en faire un objet de commerce fort intéreffant. On ne trouve en aucune autre partie du monde des tamarins auffi bons, \&en auffi grand nombre que fur la côte méridionale du même fleuve, \& fur la riviere de Gambra.

Le palmier eft lun des principaux arbres de 1:Afrique. Le palmier franc porte des dates, fruit excellent, qui fert de nourriture à un grand nombre de peuples de cette contrée. Cet A iij
EIAT DB L'AFRIQUE.
arbre fournit auff une boiffon, appellée vin de
produ palmier, \&que les Negres aiment auffi paffionnément que l'eau-de-vie, à laquelle les EuroLevan péans les ont accoutumés. On y trouve encore des bananes, des figues bananes, des oranges douces d'une fort bonne qualité, \& une quantité prodigieufe de giraumons, dont les Français font leurs délices lorfqu'ils habitent la côte du Sénégal. On connaît l'ufage que les Negres font des callebaffes. Ces fortes de fruits, affez femblables ànos citrouilles, fervent aux Negres duftenfiles de ménage, en les partageant en deux parties. Sillindigo d'Afrique n'eft pas auffi eftimé que celui qui provient de nos Colonies d'Amérique, c'eft qu'on ne fe met pas en peine de l'y cultiver. Cette plante y vient en abondance le long des rivieres \& dans tous les entdroits humides.

Près le lac du Panier-Foulis, entre Gorée \&: le Sénégal, il y a une forêt de bois d'ébene du plus beau noir du monde. La riviere de Gambra eft couverte de courbaris, arbres très-gros, très-grands, \& fort propres à la conftruction des vaiffeaux, Le figuier d'Afrique eft d'une groffeur prodigieufe. On en voit qui ont jufqu'à 25 ou 30 pieds de circonférence. Le bois en eft d'ailleurs très-beau, \& les Negres s'en fervent pour faire des gamelles, des plats, des affiettes, des cuilliers \& différents autres uftenfiles de ménage. Les cotonniers y viennent en abondance dans tous les endroits qui font affez élevés pour ne pas craindre les inondations. Le coton qu'ils

> ÉFAT DE I'AFRIQUE.
lée vin de fi paffionles Eurove encore 5 oranges ne quanles Franit la côte s Negres ts, affez $\times \mathrm{Negres}$ geant en pas auffi Colonies en peine n abonis les en-

Gorée \& bene du Gambra s-gros, truction © d'une jufqu'à is en eft fervent fiettes, files de ondance és pour nquils
produifent ferait peut-être préférable à celui du Levant, files Negres prenaient la peine de le cultiver.

Le régne animal eft tout auff abondant \& aufli varié, en Afrique, que celui des végétaux. On y trouve des animaux de toutes les efpeces. Il n'eft pas de pays au monde oir les éléphans foient plus nombreux. Ces animaux y furpaffent auffi en volume tous ceux qu'on trouve en Arabie, en Perfe $\&$ dans la prefqu'ile de Inde. Ils ont ordinairement huit à dix pieds de long fur dix à douze de haut; \& leur grofleur eft proportiomée ì ces dimenfions prodigieufes. L'Afrique produit auff les plus forts chameaux qui foient fit la terre. On en trouve qui portent jufqu'à I2co livres pefant, fans paraître gênés, ni ralentir leurs pas. Les chevaux y font communément d'une beauté accomplie. Les Maures formés dès le bas-âge à ce genre de commerce, en élevent de nombreux troupeaux. Ils leur donnent pour nourriture de lherbe féchée aufoleil, mêlée avec du mil concaffé. Ces animaux s'accoutument à boire peu \& rarement. Cette fobriété eft néceffaire dans un pays ou l'eau eft fouvent fort rare. Lorfqu'on veut engraiffer ces chevaux, on pile du mil fort menu, qu'on fait tremper dans du lait, \& qu'on leur fait boire lorfqu'ils ont mangé leur herbe feche.

Le buffle eft fort commun en Afrique. Cet animaly eft fauvage \& méchant. Il court fort vîte; \& , quand il atteint l'homme on l'animal qu'il pourfuit, il le jette à terre d'un coup de mufle, s'agenouille fur lui $\&$ le pile avec A iv Lorfqu'on eft parvenu à l'apprivoifer, il fert aux mêmes ufages que le bœuf, qu'il furpaffe communément en groffeur.

Les cerfs \& les biches d'Afrique ne different en rien de ceux que l'on voit en Europe. Ce que I'on ne trouve pas chez nous, c'eft une efpece de cerf appellée Gazelle, \& qui tient du chameau, de la chevre, du lievre \& de la biche. La tête, la queue $\&$ le poil approchent du chameau ; le corps eft femblable à celui de la biche. Ses cris imitent ceux des chevres;; fes jambes \& fes pieds, plus courts par devant que par derriere, reffemblent à ceux du lievre. Elle monte avec rapidité, \& defcend avec défavantage. La rafe campagne eft fon champ de bataille pour la courfe. Il en paffe tous les ans une quantité prodigieufe de la Barbarie dans la Nigritie. Les Negres leur font la guerre; pour la rendre plus complette, ils attendent que les grandes herbes foient feches, pour les braler,
dition chairs \& venc de ces mange font de remarq herbes
Le li Afrique natal. tagnes les boi mer, 8 His fon qu'en a dant, fultent \& qui un fign Arabes route, tent po affez fa animau leur ch couleur

Le t commu Après carnaci lhyene ayec le

## ETAT DE L'AFRIQUE.

dition, partagent leur chaffe; ils falent les chairs de ces gazelles; ils les font boucaner, $\&$ vendent les peaux aux Étrangers. La chair de ces animaux eft très-délicate, quand on la mange fraîche \& dans le tems que les herbes font dans leur force; elle eft trè ezgraffe : on remarque qu'elle a plus de fumet, quand les herbes ont moins de fuc.

Le lion n'a pas de repaire plus atfuré qu'en Afrique. C'eft, à proprement parleé, fon pays natal. On l'y trouve par-tout, fur les montagnes, dans les plaines, dans les déferts, dans les bois, le long des rivieres, au bord de la mer, \& fouvent même au milieu des villages. Ils font beancoup plus forts \& plus féroces qu'en aucune autre partie de l'Univers. Cependant, ces animaux, s'ils ne font affamés, infultent rarement ceux qui ne les provoquent pas, \& qui ne leur donnent point, par leur fuite, un figne de faibleffe. Auffi les Negres \& les Arabes, continuent-ils tranquillement leur route, en préfence de ces animaux, qui s'arrêtent pour les regarder. Jeunes, on les apprivoife affez facilement, jufqu'àles faire paître avec les animaux domeftiques. Les Africains eftiment leur chair, qui approche, dit-on, pour la couleur \& le gont, de celle du veau.

Le tigre \& la panthere ne font pas moins communs en Afrique que ce roi des animaux. Après ceux-ci, l'animal le plus cruel \& le plus carnacier, c'eft le Dubbah, qui paraît être l'hyene des anciens. Il exhume les corps morts avec les griffes, dont fes grands pieds font A K

## Qpcar

(ลi!!!! ! ! ! !
armés. Son poil eft d'un brun fombre, coupé de raies d'un brun encore plus foncé. Il a le corps auffi grand \& plus alongé que le loup. Les Arabes de la Barbarie, lorfqu'ils prennent un de ces animaux, enterrent foigneufement fa tête dans un lieu caché, de peur qu'on n'employât la cervelle à quelque maléfice. Le loup d'Afrique eft beaucoup plus grand \& plus gros que celui d'Europe. Cet animal vorace eft d'un poil argenté \& prefque blanc. La quantité de's loups eft d'autant plus grande que perfonne ne leur fait la guerre, \& que les Negres font affez fuperfitieux pour les ménager, dans la crainte que, s'ils en tuaient un, les autres ne fe chargeaffent de venger fa mort. M. Adanfon a obfervé que le loup du Sénégal s'affociait fouvent au lion; pour dérober fa proie, malgré la vigilance des habitans. Cette efpece dintelligence régne auffi, au rapport de M. Shaw, entre le lion \& le jakal.

Les finges font fi communs en Afrique, que les arbes en font fouvent chargés. On y en voit de toutes les couleurs, les uns plus laids \& plus dégontans que les autres. Ces animaux font l'ennemi le plus à craindre pour les Negres. Ils détruifent leur riz \& leur milet, dévaltent toute la campagne, \& s'approprient les plus beaux fruits. Ils découyrent les cafes difperfées dans la plaine, quand ils s'apperçoivent qu'il n'y a perfonne, brifent tout ce qui fe préfente, \& emportent ce qui peut convenir à leur rapacité. Les femelles portentleurs petits cramponnés.
fur leur enfans.

Les I mouton Les uns rope, $\& \mathrm{fi}^{\mathrm{P}}$ forts, autres, poilaig fumet
$\mathrm{On}_{5}$ groffeur $25 \& 3$ proporti continue tuent fo tres de qui nei furesfer Negres aufli-tôt le venin La natu befoins produit pres à fe dangere gres con

L'Egy de mon qu'à 18 apoir k
ÉTAT DE I'AFRIQUE: II
coupé ecorps , Les lent un ient fa n'eme loup is gros ft d'un ité de's nne ne $t$ affez rainte charfon a $t$ fougré la tellihaw, que $y$ en laids maux gres. ftent plus rfées qu'il nte, apannés.
fur leur dos, comme les $N$ Négreffes portentleurs enfans.
Les Maures ont de nombreux troupeaux de moutons. Ces animaux font de deux efpeces. Les uns, couverts de laine comme ceux d'Europe, ont des queues d'une grandeur énorme, \& fi pefantes, que, quoique grands \& trèsforts, ils ont de la peine à les traîner. Les autres, d'une efpece encore plus forte, ont le poil aigu comme celui des chevres, \& font d'in fumet exquis.
On trouve en Afrique des ferpents d'une grofleur prodigieufe. Il y en a qui oñt jufqu'à $25 \& 30$ pieds de longueur avec une groffeur proportionnée. Ces reptiles font une guerre continuelle à toutes les bêtes féroces, qu'ils tuent fouvent avec leur venin. On en voit d'autres de diverfes couleurs \& plus petits, mais. qui ne font pas moins à craindre. Leurs morfures feraient prefque toujours mortelles, fil les: Negres n'avaient la précaution d'appliquer aufli-tôt fur la plaie un ferardent, qui empéche: le venin de fe communiquerà la maffe du fang La nature d'ailleurs, toujours attentive aux. befoins des êtres, dont elle a couvert la terre , produit dans ces régions diverfes plantes propres à fervir de remedes contre la morfure de ces: dangereux reptiles, \& dont la plipart des Negres connaiffent parfaitement lufage.
L'Egypte \& la côte du Sénégallfont pleins: de monftreux crocodiles. Ils ont depuis I 5 jufqu'à 18 pieds de long. M. Adanfon dit ens ayoir kuplus de deux cents à la fois. Ges anie-

## OpCAR

## 12 ÉTAT DEIL'AFRIQUE.

 maux fe tiennent ordinairement dans la fange des marais $\&$ des rivieres; mais ils ne peuvent demeurer que quelques minutes fous lleau fans refpirer. Lorfqu'ils furnagent, il n'y a que la partie fupérieure de lenr tête, \& une petite partie du dos qui s'élevent au-deffus de l'eau. Ils ne reffemblent alors à rien moins qu'a des animaux vivans; on les prendrait pour des troncs d'arbres flottans. Dans cette attitude, qui leur laiffe l'ufage des yeux, ils voient tout ce qui fe paffe autour d'eux; \& dès qu'ils apperçoivent quelqu'animál qui les approche, ils plongent auflitôt, vont précipitamment à lui en nageant entre deux eaux, lattrapent par les jambes \& l'entrainent en pleine eau pour le dévorer après l'avoir noyé. On en trouve d'affez hardis \& d'affez voraces, pout s'élancer dans les canots, d'où ils enlevent le's hommes. Les cufs de cet animal ne font pas plus gros que ceux d'une oie. Il les pond dans le.fable, \& laiffe au Soleil le foin de les faire éclorre par fa chaleur.Lhippopotamme, ou cheval marin, le plus grand des amphibies, ne fe trouve que dans J'eau douce des rivieres de l'Afrique; $\&$ il femble être particuliérement attaché à cette partie du monde. Get animal a la figure du bœuf mais il a les.jambes plus courtes, \&fa tette eft d'une groffeur démefuréeilinne le cede en grandeur qu’à d'éléphant \& ainshinoceros. Ses machoires font armées de quatre défenfes avec lefquelles il détache les racines des arbres
long-tem qui l'obl tems en Son hens maisil e: ment d'u

Les m de l'Afri, en abonc tres, des parait co de feine, la fubfift Negres, leurs pirc de l'Afrio guim fol plupart (Le re qu'eft le très-carn dangereu 25 pieds poifton e quoique gueule f rieures \& rangs de celles-ci font exrbe ne pourra monftre de près d
EtAT DB I'AFRiQUE. euvent au fans quela petite l'eau. 'a des ir des tude, voient qu'ils oche tent à apent e eau n en pour nt les $t$ pas dans faire

## plus

 dans $\&$ il cette e.du \& fa cede aros. infes bres fterlong-tems fous l'eau fans refpirer; \& c'eft ce qui loblige, comme le crocodile, à porter de tems en tems la tête au-deffus de fá furface. Son henniffement reftemble à celui du cheval; mais il eft fi violent, qu'on Yentend diftincement d'un quart de lieuc.

Les mers qui baignent les côtes occidentales de l'Afrique font très-poifionneufes. On y pêche en abondance des raies, des morues, des hû̂tres, des tortues $\& \in$ des harengs. Souvent la mer paraitit couverte de bancs de poiffons. Un coup de feine, dit M. Demanet, fuffit pour fournir la fubfiftance à plus de 200 hommes; \& les Negres, en deux heures de tems, rempliffent leurs pirogues de fort bons poiffons. L'Auteur de l'Afrique Françaife affure que le Golfe d'Arguim fournit de monftrueufes morues, dont la plupart pefent jufqu'à 200 livres.

Le requin eft dans la mer d'Afrique, ce qu'eft le crocodile dans les rivieres. Ce poiffon très-carnaffier \& très-vorace; eft l'un des plus dangereux de locéan. On en trouve qui ont 25 pieds de long fur 4 à 5 de diametre. Ce poiffon eft couvert d'une peau forte \& rude, quoique peu épaiffe. Sa tête eft longue, fa gueule fort grande; \& fès mâchoires fuperieures \& inférieures font garnies de plufeurs rangs de dents dont les unes font triangulaires, celles-ci plates \& les autres pointues. Toutes font exrtémement dures \& tranchantes; \& rien ne pourrait échapper au goufre meurtrier que ce monftre préfente, fi fa gueule n'était éloignée de près d'un pied de l'extrêmité de fon mufeau?

$$
34 \text { ETAT DE L'AFRIQUE, }
$$ cette difpofition incommode loblige à pouffer fa proie devant lui, long-tems ayant de pouvoir la mordre.

On trouve auffi en Afrique une efpece de poiffon, qu'on appelle lamentin, qui a 16 \& 18 pieds de longueur $\& 4$ à 5 de diametre ; ce poiffon eft rond depuis la tête jufqu'au milieu du corps. Il s'applatit enfuite peu-à-peu. II a la tête groffe, la gueule large, les yeux petits \& louches. Il vit de lherbe quil trouve, tant au fond de la mer que dans le lit des tivieres. II aime beaucoup leau douce. Sout vent on le voit dormir le mufle fur fá furface. Les Negres faiffifent cette occafion pour le harponner. La chair du lamentin eft délicieufe; elle eft blanche comme celle du veau \& du cochon, \& fa fayeur tient de toutes les deux mais rarement elle eft auffit tendre.
La mer d'Afrique offre, vers le mois d'Octobre, un poiffon affer fingulier, qu'on appelle le poiffon volant, Ces pecits animaux font de la groffeur du merlan. Leurs deux nageoires, prefque auffi longues que tout le corps, leur lervent d'aîles pour voler au-deffus de leau. tes dorades \& les bonites, qui font aufli fort communes fur ces plages, en font trés-friands. Elles leur font la guerreà toute outrance; \& , dans les tems calmes, on yoit, à tout inftant, des nuées de poiffons. volans 'qui s'élevent audeffus de l'eau pour éviter ces cruels ennemis. Comme ils ne fé foutiennent en l'air qu'autant que leurs ailes font humides, leur vol eft fort court ; \& ils font bientôt forcés de retomber
dans l'eat deftructe leurs fort Dans 1 négal, o viffes \& different font plus fait, to pêche oc petits br qui font Quand 1 fume qu' les Negr rivieres 8 foutenue fe retire gieure de cles, $\mathrm{n}^{\prime}$ leau.
Les c: remplies plupartn du mond lion l'eft plus fort font les gent une pour cela rement d font fi di реаи, $q$
ÉAT DE I'AFRIQUE.
pouffer de pou. pece de 1. 16 tre ; ce 1 milieu eu. Il a eux petrouve, lit des e. Soufurface. pour le cieufe; $\& \mathrm{du}$ deux d'Ocappelle ont de oires, , leur l'eau. fi fort iands. e; \&c, ftant, no aunemis. utant It fort mber:
dans l'eau, où ils font auffi-tôt dévorés par leurs deftructeurs. La chair de ces poiffons eft d'ailleurs fort délicate.

Dans toutes les rivieres des environs du Sé négal, on trouve une quantité étonnante d'écreviffes $\&$ de carpes. Les unes $\&$ les autres ne different de celles d'Europe, qu'en ce qu'elles font plus groffes \& d'un goût plus friand. On fait, tous les ans, dans ces contrées, une pêche confidérable aux anguilles, dans les petits bras de rivieres $\&$ dans les marigots, qui font remplis de ces deux efpeces de poiffon. Quand les eaux ont bien crn, \& que lon pré fume qu'elles ne deviendront pas plus groffes, les Negres barrent les embouchures des petites rivieres \& des marigots, avec des claies d'ofier, foutenues par des poteaux; $\& \dot{ }$, lorfque les eaux fe retirent, ils prennent une quantité prodigieufe de poiffons, qui, retenus par ces obftacles, n'ont pu s'échapper avec le courant de leau.

Les campagnes \& les forêts d'Afrique font remplies d'un nombre infini d'oifeaux, dont la plupart ne feretrouvent dans aucune autre partie du monde. L'aigle, roi des oifeaux, comme le lion l'eft des quadrupedes, y eft plus grand, plus fort, plus robufte qu'ailleurs. Ces oifeaux font les ennemis cruels des ferpents qui affligent une grande partie de l'Afrique; $\&$ c'eft pour cela que les Negres les ménagent ordinai-rement dans leurs chaffes. Les plumes des aigles font fi dures \&r fi fortement collées fur leur peau, que le dard du ferpent ne peut les péné:

16 ÉTAT DE L'AFRIQUE.
trer. Auff voit-on ces oifeaux les emporter, fans craindre ni leurs fifflements ni leirr poifon, \&qu'ils les coupent en pieces, pour les diftribuer à leurs petits.
On trouve des autruches dańs tons les lieux déferts de l'Afrique, \& fpécialement à l'Eft du Cap-Blanc, des golfes d'Arguim \& de Portendic, \& le long de la riviere de St. Jean. Cet oifeau eft l'un des plus grands \& des plus gros que l'on connaiffe. It a communément fix pieds fept pouces de vol; fept pieds \& demi de longueur, depuis le bout du bec jufqu'à celui de la queue; $\&$ huit pieds quatre pouces jufqu'à l'extrêmité de l'ongle. Cette derniere mefure va quelquefois à plus de dix pieds; \& les autres à proportion.
L'autruche court avec une vîteffe extraordinaire. Ses ceufs font fort gros, \& leur coquille eft dure \& épaiffe, de maniere que l'on peut en faire des taffes \& divers autres ouvrages affez curieux. Cet oifeau les dépofe dans le fable; \& laiffant au folèll le foin de les échauffer pendant le jour, il neles couve que la nuit.
Les environs du Sénégal font couverts de pélicans ou grand-gofiers, qui, comme autant de cignes, fe promenent gravement fur fes eaux. Ce font, fans contredit, après l'autruche, les plins grands oifeaux du pays. M. Adanfon dit en avvoir tué un dont les âlles, mefurées d'une extrêmité à l'autre, avaient plus de dix pieds d'ouverture. La longueur de fon bec était de plus d'un pied $\&$ demi, \& le fac qui y eft attaché en deffous, contenait près de vingt-deux

## É

pintes d'ea
que pour
d'épervier
pour lui fa
grands bet
un animal
peut dire $q$
Ces oifeau gnie furles
cle, qu'ils
pour ramer
leurs pieds
ils le voien l'eau leur b víteffe com \& retire au dont leur fa leur bec de elle s'échap fons, qu'il: - Ie paon que l'autruc d'uncoq d'I font d'un vic les différent paraître, t: violet clair aîles font $p$ reffemble af jambes font: fes pattes 1 vifs. Il a fur de plumes fi
ÉtATAEE I'AFRTQUE. pintes d'eau. L'ufage dece fac n'eft uniquement que pour la pêche. C'eft comme une efpece d'épervier que la nature a donné à cet oifeau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à fes grands befoins. Elle ne pouvait le placer dans un animal qui sut mieux s'en fervir, \& Pon peut dire qu'il entend la pêche dans fa perfection. Ces oifeaux nagent ordinairement par compagnie furles hauts fonds, \& forment un grand cercle, qu'ils refferrent en fé rapprochant peu-à-peu pour ramener le poiffon, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit ef pace. Quand iils le voient affez raffemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, \& le renferment avec une vîteffe comparable à celle d'un pécheur qui jette \& retireaulfi-tôt fonépervier. Pour verfer l'eau, dont leur fac eft rempli, ils ne font que pencher leur bec de côté, en l'entr'ourrant légérement; elle s'échappe auffi-tôt, \& laiffe à fec les poif fons, qu'ils vont manger paifiblement à terre. - Ie paon eft tout auffi commun, en Afrique, que l'autruche $\&$ le pélican. It eft de la groffeur d'un coq d'Inde. Ses plumes du dos \&e du ventre font d'un violet foncé, tabifé \& changeant; \& les différentes réfractions de la lumiere le font paraître, tantôt d'un noir luftré, tantôt d'un violet clair, comme légérement furdoré. Ses âlles font plus variées que le corps. Sa queue reffemble affez à celle des paons d'Europe; fes jambes fonthautes comme celles d'une cigogne, fes pattes larges, fon bec long, \& fes yeux yifs. Il a fur la tête deux houppes, compofées de plumes fi fines, qu'on les prendrait pour du
18. ÉTAT DE L'AFRIQUE. poil long, délié, fin \& doux comme de la föie Celle qui eft fur le devant, eft d'une couleur noire, luftrée \& changeante; l'autre eft auro. rée. On trouve à la côte de Guinée une efpece de ces oifeaux, un peu différente de celle-ci. Ils font plus méchans, \& leur marche eft plus grave. Ilsmaltraitent toutes les autres volailles qu'on nourrit dans les habitations où ils fe trouvent. Leur chair eft excellente \& fort fubftancielle.

Les forêts \& les bois d'Afrique recelent-une foule de pintades, dont la chair eft délicieufe. \& trés-faine. Ces volailles s'apprivoifent aifément, \& vivent avec les poules dans l'enceinte des maifons. Les coqs de bruyeres, que lon trouve fort communément fur la Gambra, font d'une groffeur prodigieufe. On y en voit qui pefent jufqu'a $35 \& 40$ livres. Leur chair eft très-délicate, fort tendre, \& d'un fumet beaucoup plus agréable que celui du coq de bruyeres d'Europe.

Les oies fauvages, les canards, les perdrix, les bécaffes, les cailles, les pigeons ramiers, les farcelles, les grives, les tourterelles, fe préfentent en abondance dans toutes les contrées de l'Afrique. Les perroquets \& les perruches y fourmillent. L'efpece des perroquets y eft fort petite. Ils n'excedent pas communément la grofleur d'une caille. La perruche y eft d'une extrême beauté, \&\& d'un verd charmant. Sa queue a dix à douze pouces de longueur; \& lorfqu'elle a deuxans, il lui croît une raie noire
autour duc fon beau ph

On trouk âles, qui : d'un plumas crochu, \& Leurs â̂les nies de plus barbes; me mes beauca de cinq à fix barbes long loriqu'elles deux aîles $c$ cette difpofi qui leur a fa gal, le nom
$\qquad$

## ETAT DB l'AFRIQUE.

la foíe couleur A auro. efpece elle-ci. eft plus olailles fe tron-ibftan-
ent-une cieufe. it aifeiceinte ue Pon t, font it qui air eft bealluyeres rdrix, niers, es, fe ntrées ches y It fort nt la
d'une t. Sa r; \& noire zutour du col, qui joint un nouvel agrément à fon beau plumage.

On trouve en Afrique des oifeaux à quatre ailes, qui font de la groffeur d'un coq d'Inde, d'un plumage noir, dont le bec eft grand \& crochu, \& les ferres armées de fortes griffes. Leurs aîles font grandes, fortes \& bien fournies de plumes. Celles du fouet n'ont point de barbes; mais elles font couvertes d'autres plumes beaucoup plus longues. Elles les furpaffent de cinq à fix pouces. Leurs tuyaux font garnis de barbes longues \&\& épaiffes; de maniere que, lorlqu'elles font étendues, elles font paraitre deux aîles diftinctes de chaque côté; \& c'eft cette difpofition dans le plumage de ces volatiles quileur a fait donner par les Français du Sénégal, le nom d'oifeaux à quatre ailles.

## I I.

## COTESORIENTALES DE

## L'AFRIQUE.

ON donne à l'Afrique environ trois mille huit cents lieues de côtes, en comprenant cette mul titude d'anfes \& de baies qui la défigurent. Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez jufqu'au près du cap de Bonne-Efpérance, eft baigné par a mer Rouge \& par l'Océan. L'intérieur du pays eft peu connu; \& ce qu'on en fait, ne peut

20 ÉTAT DB L'AFRIQUE: intéreffer, ni lavidité du Négociant, ni la curiofité du Voyageur, ni l'humanité du Phi. lofophe. Les Miffionnaires mêmes qui avaient fait quelques progrès dans ces contrées, furtout dans l'Abyffinie, rebutés par les traitements qu'ils éprouvaient, oht abandonné ces peuples à leur légéreté \& à leur perfidie. Les côtes ne font, le plusfouvent, que des rochers affreux, un amas de fable brûlant \& aride. Celles qui font fufceptibles de quelques cultures, font partagées entre les Naturels du pays, les Arabes, les Portugais \& les Hollandais. Leur commerce, qui ne conffifte qu'en un peu d'ivoire ou d'or, \& quelques efclaves, eft lié avec celui des Indes orientales.

Le côté feptentrional, qui va depuis IIfthme de Suez jufqu'au Détroit de Gibraltar, eft borné par la Méditerranée. Il a 900 lieues de côtes occupées par une région connue depuis plufieurs fiecles fous le nom de Barbarie, \& par l'Egypte, qui gémit fous le joug de l'Empire Ottoman.

## TABLEAU DE L'EGYPTE.

cETTE grande province eft bornée à l'Eft, par la Mer Rouge; au Sud par la Nubie; à Oueft, par les déferts de Barca, ou par la Lybie; au Nord, par la Mediterranée. Sa longueur du Nord au Sud eft d'environ 212 lieues. Un banc de rochers \& une chaîne de montagnes, qui fuivent à peu-près da même direction, ne lui laiffent que 6 ou 7 lieues de large jufqu'au Caire. Depuis cette Capitale jufqu'a la mer, le pays décrit un triangle dont ta bafe eft de 100 lieues. Ce triangle en embraffe un autre, célebre dans les écrits des anciens, fous le nom de Delta, \& formé par deux bras du Nil qui vont fe jeter dans la Méditerranée, l'un à un lieue de Rozette, \& l'autre à deux de Damiette.

Quoique cette région foit embrâfée, le climaten eft généralement falubre. La feule infirmité qui foit particuliere à l'Egypte, c'eft la perte trop ordinaire de la vue. C'eft un fable fubtile élevé par les vents du midi, en Mai $\&$ en Juin, qui fait, dit-on, tant d'aveugles. Ne ferait-il pas plus raifonnable d'attribuer: cette calamité à l'ufage où font les peuples de coucher al l'air, pendant 9 mois de l'année? II eft difficile de ne pas embrafter cette opinion,

22 État DB I'AFRIQUE. quand on voit que ceux qui paffent la nuit dans leurs maifons, ou fous des tentes, éprouvent rarement un fi grand malheur.

Il eft peu de contrées fur le Globe auffi fertiles que l'Egypte. Le fol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coute qu'un labour ; à celle des grains fuccede celle deslégumes, qui eft fuivie de celle des plantes potageres. C'eft au Nil qu'eft dile une fi heureufe fécondité.

Ce fleuve, qui prend fa fource dans 1 E thiopie, doit fon accroiffement à des nuages, qui, retombant en pluie, occafionnent fa críle périodique. Elle commence avec le mois de Juin, \& augmente jufqu'à la fin de Septembre pour baiffer enfuite graduellement. Après avoir parcouru de vaftes efpaces fans fe divifer, ces eaux fe féparent s lieues au-deffous du Caire, en deux branches qui ne fe rejoignent plus.

Cependant un pays où rien n'eft fi rare qu'une fource, où rien n'eft plus extraordinaire que la pluie, ne pouvait être fécondé que par le Nil. Auffi creufa-t-on dans les tems les plus reculés, à l'entrée du Royaume, 80 canaux confidérables, \& un plus grand nombre de petits, qui diftribuerent fes eaux dans toute l'Egypte. Tous, à l'exception de 5 ou 6 des plus profonds, fe trouvent à fec au commencement ou au milieu de lhiver; mais alors le fol n'a plus befoin d'arrofement. S'il arrive que le fleuve ne s'éleve pas à 400 pouces, il n'y a d'arrofé que les terres baffes. Les autres auxquelles leurspuits à bafcule \& leurs puits à roues
deviennent int Jannée, \& d Les terres d claffes. On re qui forment mofquées \& gieux. C'eft la dans les impo nagée par le

Les Princif de lEtat poffe laiffent peu de leurs fueur redevances at La troifien nombre de c poffeffions, $F$ Fermiers adil la richeffe de fource du tré
Quoique 1 e pays n'eft 6 millions d' les Coptes q Egyptiens, a Les uns ont autres font re cupent prefq, très-répandus tivateurs; be plus intellig affaires des f cretaires aux
ETAT DE I'AFRTQUE. deviennent inutiles, font réputées ftériles pour Jannée, \& déchargées de toute impofition.
Les terres de l'Egypte font divifées en trois claffes. On regarde comme la premiere celles qui forment les vacoupes, ou le domaine des mofquées \& des autres établiffements religieux. C'eft la plus mal cultivée, \& celle qui, dans les impofitions publiques, eft la plus menagée par le Gouvernement.
Les Principaux Officiers civils \& militaires de l'Etat poffedent en ufufruit la feconde. Ils laiffent peu de chofes aux ferfs qui l'arrofent de leurs fieurs, \& rendent rarement an fifc les redevances auxquelles ils font affujettis.
La troifieme eft partagée entre un grand nombre de citoyens, qui font exploiter leurs poffeffions, plus ou moins étendues, par des Fermiers aatifs \& intelligents. Ces champs font la richeffe de l'Egypte, \& deviennent la reffource du tréfor public.
Quoique le tiers des terres foit en friche, le pays n'eft pas dépeuplé. On y compte 5 ou 6 millions d'habitans. Les plus nombreux font les Coptes qui tirent leur origine des anciens Egyptiens, auxquels ils reffemblent affez bien. Les uns ont fubi le joug de l'Alcoran ; les autres font reftés foumis à 1'Evangile. Ils occupent prefque feuls la haute-Egypte, $\&$ font trés-répandus dans la baffe. Plufieurs font cultivateurs; beaucoup plus exercent les arts. Les plus intelligents d'entre eux conduifent les hffaires des familles riches, ou fervent de Secretaires aux gens en place. Dans ces poftes re-

## Opcar

24 ÉTAT DE L'AFRIQUE.
gardés comme honorables, ils ne tardent pas à prendre l'empire le plus abfolu fur des maitres énervés par le climat ou les voluptés. Cette efpece d'abandon les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils confomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaifirs, ils font, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs tréfors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien de fi rare que de voir des enfans hérititiers de la fortune de leur pere.

Après les Coptes, la race la plus multipliée eft celle des Arabes. Ces defcendans d'un peuple autrefois conquérant vivent tous dans le plus grand opprobre. Dans cet état d'abjection, ils font tous fans courage; \& jamais on ne leur a vu prendre la moindre partà aucune des révolutions qui agitent fi fouvent cette contrée. Aux yeux de leurs maîtres, ce ne font que des animaux néceffaires à la culture. On difpofe arbitrairement de leurs biens $\&$ de leur vie, fans que ces actes d'injuftice ou de cruauté aient jamais provoqué la vengeance d $\mu$ Gouvernement. Ces malheureux ont un habillement particulier, habitent les champs, s'allient entre eux \& ne fe nourriffent guere que de légumes ou de laitage. Ceux qui pourraient le permettre quelques commodités, ne l'ofent pas dans la crainte d'attirer fur eux une attention qui, tôt ou tard, leur ferait funefte.

Ce font des Turcs, des Juifs, des Arméniens, de Sectes diverfes, venus fucceffivement en Egypte, qui forment le refte de fa population.
pulation. fon, laif \& leurs reux. C douloure melucs.
Inutile ont été hommes ces. Inu pagnes le Inutilem autres d foin, \& fort pre bien aff rent dar milles if qu'à la Le G aucun a région : nés écla torité. S mettre potifme mais le de port content laiffer dont ils balance paffer d Tom

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE. } 25
$$

It pas aîtres Cette nir à nairetenus la fin éfors i rare for-

ipliée euple plus n , ils eur a révoitrée. que 1 difleur u de ance n ha-s'alle de aient ofent ten-

tion.
pulation. Ces étrangers, quelle qu'en foitla raifon, laiffent rarement une poftérité nombreufe, \& leurs defcendans ne font gueres plus heureux. Cependant, cette ftérilité humiliante \& douloureufe regarde fpécialement les Mammelucs.
Inutilement, ces Circaffiens, ces Georgiens ont été choifis dans leur jeuneffe, parmi les hommes les mieux conftitués de leurs provinces. Inutilement, on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays. Inutilement, on les fait vivre les uns \& les autres dans une abondance qui éloigne le befoin, \&z qui prévient toute inquiétude. Il ne fort prefque point d'enfans de ces liaifons fí bien afforties, \& le peu qui naiffent y meurent dans l'année. On ne connaît que deux familles iffues de ce fang; \& elles ne font encore qu'à la feconde génération.
Le Gouvernement d'Egypte ne reffemble ì aucun autre. Avant l'invafion des Turcs, cette région ayait un chef choifi par des foldats tous nés éclaves, \& qui partageaient avec lui l'autorité. Sans doute Selim aurait défiré de fou, mettre cette nouvelle conquête au même defpotifme qui retenait fes autres provinces, mais les circonftances ne permettaient pas de porter fi haut fon ambition. Il fallut fe contenter des droits du Soudan détrôné, \& laiffer à fes fiers Lieutenans les prérogatives dont ils jouiffaient depuis fi long-tems. Pour balancer cette milice redoutable, le Sultan fit paffer dans le pays 14000 hommes de fes meilTome II.

26 État DE I'AFRIQUE. leures troupes. Loin de s'occuper des intérêts de la Porte, ce corps ne travailla que pour lui-même. Il parvint à faire tout décider felon fes caprices; \& il conferva cet afcendant, jufqu'à ce que, amolli par le climat, il vit fortir de fes débiles \& impuiffantes mains une autorité qui n'avait plus aucune bafe. Elle repaffa, plus étendue même que jamais, aux Mammelucs.

Cette Dynaftie finguliere eft compofée de dix à douze mille efclaves, amenés dans leur jeuneffe de Georgie ou de Circaffie. Ils entrent au fervice des Grands de leur Nation, qui tous ont porté des fers avant eux, \& qui les affranchiffent un peu plutôt, un peu plus tard. De grade en grade on voit monter ces affranchis à celui de Bey, au-deffus duquel il n'y en a point.

Ces Beys commandent aux vingt-quatre provinces du Royaume. Ils font rarement plus de fize on dix-fept, parce que les plus hardis d'entr'eux ont plus d'un Gouvernement, \& que quelques faibles diftricts de la HauteEgypte font confiés de tems immémorial à des Cheiks Arabes. Quoiquills duffent être tous égaux, celui de la Capitale prend communément de l'empire fur les autres, à moins qu'il ne foit fupplanté par quelqu'un de fes collegues plus riche, plus puiffant ou plus adroit que lui. Mais, foit que l'équilibre fe maintienne, foit qu'il foit rompu, les Turcs libres n'obtiennent jamais que les Emplois
civils taires, grands des ho compa réellen fente ordres d'infol à ce $q$ mene ignom crit fa Les Mamr ciel 12 éduca vigue ment entre bition
homr
ment elle a n'eft quife taché foient entier
ils ne De
gypte

## ETAT DE I'AFRIQUE. 27

s intérếs que pout ider felon lant, jufvit fortir une autorepaffa, Mamme-
pofée de lans leur Is entrent on , qui ¿qui les lus tard. s affranel il n'y
atre proplus de hardis nt , \& Hautenorial à ent être d comà moins 1 de fes plus libre fe
s Turcs
Emplois
civils ou eccléfiaftiques. Les Dignités militaires, les charges du Gouvernement, tous les grands honneurs, font entiérement deftinés à des hommes fortis de la fervitude. Le Divan, compofé des Beys \& de leurs créatures, eft réellement le Souverain. Le Pacha, qui repréfente le Sultan, reçoit les hommages. Les ordres font même donnés en fon nom; mais d'infolents efclaves les lui dictent. S'il fe refufe à ce qu'on exige, il eft auffi-tôt dépofé; \& il mene une vie privée, fouvent expofé̀ à une mort ignominieufe, jufqu'à ce que le ferrail ait profcrit fa tête ou prononcé fon rappel.
Les vraies forces de l'Egypte réfident dans les Mammelucs. Comme ils font tous nés fous un ciel rude ou tempéré, \& qu'ils ont reçu une éducation auftere, leurs bras ont toute leur vigueur \& leur ame n'eft pas affaiblie. Ils forment différentes troupes de cavalerie, partagées entre les Beys, felon le degré de force ou d'ambition de ces chefs plus ou moins accrédités. Ces hommes puiffans difpofent prefqu'auffi abfolument de l'infanterie Turque. Elle eft efféminée; elle a perdu entiérement l'efprit militaire; elle n'eft gueres compofée que de pacifiques artifans qui fefont infcrire pourjouir des prérogatives attachées au nom de foldat; mais, quelles qu'elles foient, fes Officiers font dans une dépendance entiere des Beys, fans la protection defquels, ils ne fauraient obtenir aucun avancement.

De toutes les révoltes qui ont agité l'Egypte, celle qui s'eft fait fentir pendant la B ij

28 Etat de l'Afrieue. derniere guerre entre la Porte \& la Ruffie, a été la plus remarquable.

L'Europe étonnée a vu partir du fond du golfe de Finlande une flotte Ruffe, qui a paffó le détroit de Gibraltar, \& eft venu chercher des triomphes $\&$ des victoires dans le Levant. Cette entreprife hardie, feule propre à immortalifer le régne de Cathérine II, qu'on regardait comme une brillante chimere à la premiere nouvelle qui s'en répandit, qu'on eut de la peine à croire, à l'inftant même qu'elle fut exécutée, \& qui fut prouvée par des triomphes, opéra une révolution dans l'Egypte. Aly-Bey, fur lequel on a débité bien des contes, mais qui, de la condition de fimple efclave, était monté par degrés à l'opulence \& au crédit, favorifé par les Ruffes, chaffa le Pacha qui commandait dans le Royaume baigné par le Nil, \& forma le projet hardi de fe faire reconnaître Souverain. Ce rebelle heureux avait de grandes qualités. Il commença par fe concilier l'affection des peuples, én leur accordant des priviléges. Les anciens Perfes, habitans des montagnes, victimes des perfécutions éternelles des Mufulmans, eurent part à fesbienfaits : c'étaient des peuples belliqueux \& féroces, qu'il lui était important de ménager. Les Arméniens, les Coptes, les Jacobites, toutes les Sectes enfin, fortirent, par fes foins, de l'aviliffement dans lequel les avaient retenus jufques-là les Turcs. II fignala fa nouvelle Souveraineté par rendre tous fes fujets égaux, en aboliffant les diftincsions humiliantes qui féparaient les Chrétiens
des $\mathrm{M}_{1}$ lettre loppés yoir ic》 évang nife, defirer nous. culte 8 tout 5 me; lui n's point cœurs tion
que in
Yopp
juftic dépor les ho bent a fou inftr doit Relig corde tions les a l'éte pefte
fond du qui a paffé chercher e Levant. à immorregardait iere noula peine à xécutée, opéra une ur lequel qui, de it monté favorifé omman$\mathrm{Nil}, \&$ onnaître grandes l'affeces priviles monelles des c'étaient lui était ns, les enfin, ent dans s Turcs. rendre diftinchrétiens
EtAT DE L'AFRIQUE.
des Mufulmans. Il écrivit aux Vénitiens unè lettre finguliere, où fes fentimens font développés, \& qu'on ne fera peut-être pas fâché de yoir ici.
》 Adgi-Aly-Bey, aux Sectateurs des Livres Évangéliques, qui gouvernent l'État de Venife, qui font foumis au Siége Romain, \& qui defirent de voir les lieux faints : falut.
»Vous êtes nos freres fur la terre, puifque nous fommes tous fils d'Adam. Vous avez votre culte $\mathcal{E}$ nous le nôtre; comme dit 1 Alcoran. De tout tems, vous avez été les amis de ce Royaume; votre correfpondance \& votre liaifon avec lui n'ont jamais ceffé. Vos Négocians ne font point inquiétés dans leurs voyages, \& leurs coeurs rendent témoignage à notre protection 《.
\# Nous vous apprerions, par cette Iettre , que nous avons banni de nos Etats l'injuftice \& Yoppreffion; nous leur avons fait fuccéder la juftice. Nous ne fouffrons pas que perfonne foic dépouillé de fes biens; nous ne vendons point les honneurs; c'eft une raifon pour qu'ils tombent toujours aux plus dignes. Si votre Nation a fouffert quelquita anie, nous n'en avons été inftruits que quand le mal a été fait. Elle ne doit l'imputer qu'aux Juifs ennemis de votre Religion. Nos prédéceffeurs leur avaient accordé la direction des Douanes; leurs malverfations nous ont été cachées long-tems; nous ne les avons connues que pour les punir. Toute l'ćtendue de norre domaine eft purifiée de cette pefte de Juifs; le peuple y vit dans une heureufe
B iij

30 État de L'AFRIQUE. abondance; c'eft ce que peuvent attefter les Voyageurs qui viennent en Egypte, les Étrangers qui y font quelque féjour, on qui y font établis. Quelques Hébreux prétendent y refter encore à l'ombre de votre protedion; mais cette protection nous parait mal employée ; nous craignons de leur part quelques nouvelles tromperies, qui pourraient altérer la bonne intelligence \& l'amitié qui doivent régner entre nous. Les avis qu'ils donnent à leurs correfpondans, font toujours contraires à la vérité; ainfi ni vous ni moi ne devons prêter foi à leurs rapports. Votre Conful fait connaitre ici la nobleffe de fa Nation par fes procédés. Roffetti, Marchand de votre Ville, eft un Commerçant trèsfage, très-verfé dans fa profeffion, \& nous lui avons accordé notre protection, Nous l'avons auffi promife à tous vos fujets; nous les défendrons, nous les aiderons, nous les maintiendrons dans une tranquillité auff parfaite, que sils étaienı à Venife même «c.
» Que Dieu nous garde des troubles qui font louvrage du Démon; qu'il nous préferve des malins efprits. Ce Royaume eft fertile; on y vit aifément, à l'abri de toute injuftice: les riches \& les pauvres y font contents; la raifon y eft préférée à l'intérêt: l'abondance \& la félicité régnent fur les bords du Nil, \& croiffent comme les flots de ce fleuve $<$.

》 Nous prions l'Éternel qui reffufcite les morts, le Créateur du Ciel \& de la Terre, qu'il protége nos domaines refpectifs, \& qu'il conferve vous \& vos Etats «

Aly-E de la M tête d'u de route une lett dans ces paravan rins qui eft affe mériter \#Si où ni to droit d de Nife défert fur tes ligne d camp $n$ faut le fituées tes efp t'élever planan avec le caverne terre? plus fo Arrête avance Nation homme fon pay de fes $y$

## ÉtAT DE i'AFRiQue. 31

 pouces à l'Ambaffadeur. Il continua fa route; dans l'efpérance \& le deffein de forcer les Arabes qui l'attendaient, \& qui l'attaquerent avec une fureur à laquelle fes troupes ne purent réfifter. II perdit tous fes équipages, plus de la moitié de fon monde, \& retourna en Egypte, en renonçant au deflein de repaffer de nouveau 1 l défert.Les événements de l'ggypte fous Aly-Bey, fes courfes, fes conquêtes, fes vietoires, furent pendant long-tems un objet de terreur \& d'admiration pour tous les peuples de l'Orient ; mais bientôt ce célebre aventurier eut le fort de tous les rebelles. On les excite parce qu'ils peuvent être utiles; on les foutient tant qu'ils le font; on les abandonne, lorfqu'on n'en a plus befoin. Sa mort a précédé de près de deux ans la conclufion de la paix faite, en 1774 , entre la Porte \& la Ruffie.

Indépendamment des contributions en natura que le Grand-Seigneur envoie en offrande à la Mecque \& à Médine, ou qu'il fait diftribuer aux troupes, on leve, en Egypte, plufieurs impôts en argent. Les terres doivent un tribut, \&. les Chrétiens une capitation. Le monopole de la caffe, du féné, des cuirs, du fel ammoniac, forme un objet fort confidérable. On tire. beaucoup des Douanes. Toutes ces contributions réunies, s'élevent au moins à dix millions de livres; \& il en paffe rarement plus du quart à Conftantinople. Le Bey principal retient le
refte ou lii eft $p$ : du Pach: Sultan.
olde ent font hat Il n'y intérieu: porter ont ous fi céleb dit-on, féparés port or: que l’a fable $q$ bâtime Il n'y au Qu: cents eft fif on eft Cette Affez tombe nent c rable Le comn feaux mais a fait phéti
nenaces ouper le Ca route orcer les aquerent purent lus de la Egypte, nouveau
ly-Bey, , furent $\&$ d'adit ; mais de tous peuvent e font befoin, la cona Porte
nature le à la tribuer ufieurs ribut, topole immoIn tire tribuilions quart ent le

ETAT DE L'AFRIQUE.
33
refte ou le partage avec fes collegues, s'il ne lui eft pas poffible de tout retenir. Ies intérêts du Pacha nie font pas plus refpectés que ceux du Sultan. La milice même ne touche jamais fa folde entiere, \& les citoyens de tous les ordres font habituellement dépouillés.

Il n'y a que les reffources d'un commerce intérieur très-avantageux qui puiffent faire fupporter tant de vexations. Plufieurs ports lui ont ouverts. Alexandrie, Ville anciennement fi célebre, en a deux qui fe communiquaient, dit-on, autrefois, \& qui font actuellement Céparés par une langue de terre très-étroite. Le port oriental ou neuf eft d'un accès plusfacile que l'autre; mais il eft prefque comblépar le fable que la mer y degorge, \& par le left des bâtiments qu'on eft. dans l'habitude d'y jeter. Il n'y a pas un frecle qu'on amarait les vaiffeaux au Quai; ils en font maintenant à plus de deux cents toifes. L'efpace qu'ils peuvent occuper, eft fi lerré, que, pour qu'ils ne fe heurtent pas, on eft réduit à les arrêter fur plufieurs ancres. Cette précaution ne fuffit pas même toujours. Affez fouvent, dans le gros tems, cés navires tombent fur les navires voifins, \& les entrainent dans des bas-fonds, où ils périffent miférablement enfemble.

Le port occidental ou vieux, eft vafte \& commode. Les vaiffeaux de guerre $\&<$ les vaiffeaux marchands y font également en fûreté; mais les Européans en font exclus. La jaloufie a fait imaginer aux Navigateurs Turcs une prophétie qui annonce que la Ville tombera aux

## 34. Etat de liAprique.

 pouvoirs des Chrétiens, lorfque leurs bâtiments feront admis dans cette belle rade.A 4 lieues de cette place eft le Bequies, qui ne fait point de commerce, \& où l'on n'aborde que lorfque les vents ne permettent pas de gagner Alexandrie, ou d'entrer dans le Nil. Le port eft très-petit, mais excellent; \& les vaifleaux de guerre y feraient hors de danger, niême en hiver.
Rozette recoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui defcendent le fleuve fur des bateaux appellés Machs, \& qui le remontent jufqu'à la derniere cataracte, ou à l'extrémité méridionale de l'Egypte. Cette Ville envoie elle-méme fes productions aux navires peu éloignés, fur des barques plus grandes, connues dans le pays, fous le nom de Germes.

Un entrepốt femblable, mais infiniment plus confidérable, s'eft formé prèsl'embouchure oriental à Damiette. Ce fut peut-être autrefois un port. Aujourd'hui les bâtiments font obligés de mouiller en pleine mer, à 2 lieues de la côte, mais fur un bon fond. Si de gros tems, affez ordinaires en hiver dans ces parages, les forcent de s'éloigner, ils fe réfugient dans les rades de Chypre, d'où ils reviennent à leur pofte, après le périi.
Septà huit cents bâtiments Turcs \& Barbarefques, ou bâtiments Chrétiens, naviguent pour cespeaples, \& arrivent annuellementen Egypte. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie; foixante-dix ou quatre-vingt, de Conf:
rantinop trente o ou trent quelque moins ri ment for livres. en Egyp confomr mille li Navigat double lin, en tres arti vingt-de doivent

Les li font pas formées étoffes d du papie de la ve riz, du mes, d file \& d

En 1 , réduifire trente-c cent vin! tations fes opér: deux mi foixante

$$
\text { EtAT DE I'AFRIQUE. } 35
$$

rantinople; cinquante ou foixante, de Smyrne; trente ou quarante, de Salonique, vingt-cinq ou trente, de Candie; \& tous les autres de quelques îles, de quelques parties du Continent moins riches ou moins fécondes. Leur chargement font évalués, l'un dans l'autre, 30 mille. livres. En fuppofant qu'il aborde annuellement en Egypte fept cent cinquante navires, le pays. confomme pour vingt-deux millions cinq cent mille livres des productions apportées par ces, Navigateurs. Mais cette Province livre pour le double de cette fomme, en riz, en café, en lin, en toile, en bled, en légumes \& en d'autres articles moins importans. Ce font donc vingt-deux millions cinq, cent mille livres, qui doivent lui rentrer en métaux.
Les liaifons des Européans avec lEgypte ne font pas fi vives. Ceux d'entr'eux qui les ont formées vendent des draps, des dorures, des étoffes de foie, du fer, du plomb, de l'étain, du papier, de la cochenille, des clincailleries \& de la verroterie. Ils reçoivent en échange, du riz, du café, du fafran, delivoire, des gommes, du coton, du féné, de la caffe, du fil filé \& dufel ammoniac.

En 1776 , les importations des Vénitiens fe réduifirent à fept cent cinquante-cinq mille trente-cinq livres, \& leurs exportations à huit cent vingt mille foixante-deuxlivres. Les importations des Tofcans \& de l'Anglais, qui fair fes opérations par Livourne, ne pafferent pas deux millions cent quarante-trois mille fix cent foixante livres, ni leurs exportations deux mil-
lions $q u a t r e-v i n g t-$ dix-neuf mille fix cent trentecinq livres. Les importations des Français ne s'éleverent pas au-deffus de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-fept mille fix cent quinze livres, ni leurs exportations au-deffus de trois. millions foixante-quinze mille quatre cent cinquante livres. Limportation totale ne fut donc que de fix millions huit cent quatre-vingt-feize mille trois cent dix livres, \& l'exportation de cinq millions neuf cent quatre - vingt - quinze mille cent quarante-fept livres.
Toutes les marchandifes que vendent les Européans, toutes celles quils achettent, paient trois pour cent. Ce droit monte à fix pour cent pour le café, \& jufqu'à dix pour le riz, dont lextraction leur eft défendue. Ce brigandage eft au profit de deux vaiffeaux envoyés tous les ans des Dardanelles, pour garantir les côtes de ${ }^{1}$ Egypte des déprédations des Corfaires, \& qui ne font qu'opprimer les Négocians ou favorifer1a fraude.

L'Europe emploie à ce commerce une cen-. taine de bâtiments; mais il n'y en a que cinquante ou foixante qui reviennent directement dans les ports d'oil ils font partis. Les autres fe mettent au fervice de tous les peuples qui veulent leur donner de l'occupation dans le Levant.

L'Eté eft la faifon la plus favorable pour aller d'Europe en Egypte. Les vents de Nord \& d'Oueft, qui font alors prefque continuels, rendent les voyages courts. C'eft au primptems, c'eft en automne que doit fe fairo le retour. Pendant l'hyver la navigation eft très-:
dangerev découvre peu que de nuag Les 1 i'Afie, celles q marchar Sent par Sucz. C les ruin l'extrém jounées partie fi peu table, quelque ailleurs départ l'autre variabl pour fembla mais II mandé grande différe Grand Médin autres très-av terie les in

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 37 \text {. }
$$

renter ais ne neuf uinze trois cindong feize on de inze

38 Etat DE L'AFRIQUB. En échange de leurs denrées, de leurs marchandifes, de leur or fur-tout, ces bâtiments reçoivent 6 à 7 millions pefans de café; \& en toiles, en étoffes, en épiceries, pour 7 à 8 millions de livres. Lignorance \& l'inertie des Navigateurs font telles, que jamais la totanation. Une affez grande partie devient habituellement la proie des vagues, malgré l'attention qu'on a touljours de jeter l'ancre à l'entrée de la nuit.

Par un traité conclu le 7 Mars 1775 , entre le premier des Beys \& M. Hafteings, Gourverneur pour la Grande-Bretagne dans le Bengale, les Anglais établis aux Indes font autorifés à introduire dans le port de Suez, \& à faire circuler dans lintérieur de l'Egypte, toutes les marchandifes qu'il leur plaira, en payant fix \& demi pour 100, pour celles qui. pour 100 , pour celles qui auront été chargées à Bombay \& à Surate. Cette convention a été déjà exécutée, \& le fuccès a furpaffé les efpérances. Si la Cour Ottomane \& les Arabes: ne traverfaient pas la nonvelle communication; fi le port de Suez, que les fables achevent de combler, était réparé; fi les féditions qui bouleverfent fans ceffe les rives du Nil, pouvaient enfin s'arrêter, on verrait peut-être les liaifons de l'Europe avec l'Afie reprendre, en tout ou en partie, leur ancien canal.

# État de i'Afrique. 

 iments $\& \mathrm{en}$ 7 à 8 ie des tota-defti-habi-l'at-'en-entre Goul-Ben-Ito\& à te, en. qui luit

,A Barbarie connue autrefois fous le nom, de Lybie, a 900 lienes de côtes. Située à 1Occident de l'Egypte, elle s'étend le long de la Méditerranée, jufqu'au-delà du détroit de Gibraltar. On la divife en deux parties principales, féparées lune de lautre par le Mont-Atlas; la Barbarie propre au Septentrion, \& le Biledulgerid au Midi.

La Barbarie propre, la feule qui mérite de fixer ici notre attention, eft lun des plus beaux pays, des meilleurs \& des plus peuplés de l'Afrique. Elle produit en abondance du bled, du vin \& d'excellents fruits. On en tire auffi des chevaux barbes, très-eftimés, quoique petits, des peaux de maroquin $\&$ du Co rail. L'air de cette région eft généralement fort tempéré $\&$ le plus fain de toute l'Afrique. Le Thermometre n'y eft prefque jamais à la gelée, rarement il eft au grand chaud. Le Baromerre, quelque tems qu'il faffe, ne varie gueres que d'un pouce.

Trois fortes de peuples habitent la Barbarie; les naturels du pays, qu'on appelle Maures. Les Turcs quis'y font établis en fort grand nombre, \& les Arabes indépendans qui occupent les montagnes fituées vers le Midi; on accufe les uns \& les autres d'être générale-

40 E.TAT DE I'AFRIQUE.
ment barbares, cruels \& intéreffés. La plupart, Pirates dès le berceau, paffent leurs vies dans les brigandages $\&$ dans les courfes maritimes. La Religion dominante de ce pays-là eft la Mahométane. On y trouve cependant des Juifs \& quelques Chrétiens Européans, que le Commerce y a fixés. Leur Langue principale eft un dialecte de l'Arabe; mais la plupart des Marchands entendent la Langue Italienne, Efpagnole \& Françaife; \& tout le peuple fe fert affez familiérement de la Langue Franque.
Les principaux Etats de la Barbarie, font Jes Royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger \& de Maroc. Cette contrée appartint long-tems aux Carthaginois. Elle fit enfuite partie de l'Empire Romain. Les Vendales, peuples du Nord, l'en détacherent au fixieme fiecle ; \& de leurs mains elle paffa, dans le feptieme fiecle, fous la domination des Sarazins. Dans la fuite, les Lieutenans du Calife d'Egypte arracherent cette riche dépouille à leurs maitres. Ils érigerent en Etats indépendans les provinces commifes à leur vigilance. Cette divifion dans les forces \& dans la puiffance infpira aux Turcs l'ambition de s'emparer de ce vafte territoire. Leurs fuccès furent peut-être plus rapides qu'ils ne l'avaient efpéré; mais une nouvelle révolution réduifit bientôt à rien ou à peu de chofes des conquêtes fi confidérables.

Les Pachas ou Vice-Rois, chargés de cont. duire les pays affujettis, y porterent cet efprit
de ravage des trace ment les rapines $p$ les troup foldats, qu'à les que les actes rép fe revolt pofait à mée inca pouvoir, événeme cace, p c'était d qui, fo payant $t$ fervation adopté ; Tunis, C'eft une fous le eft choif \& qui eft rare fion de élu dan fuite, $p$ parer de L'Empir fujet au Le V

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 4 \text { I }
$$ des traces ineffaçables. Ce n'était pas feulement les peuples qui étaient expofés à des rapines perpétuelles; l'oppreffion s'étendait fur les troupes, quoique toutes Ottomanes. Ces foldats, plus difpofés à faire des injuftices qu'à les fupporter, repréfenterent à la Porte que les Maures \& les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étaient a la veille de fe revolter; que l'Efpagne, de fon côté, fe dif pofait à une invafion prochaine; \& que l'armée incomplette \& nial payée, n'avait, ni le pouvoir, nil la volonté de prévenir ces fàcheux événements. On ne voyait qu'un moyen efficace, pour fe garantir de tant de calamités; c'était d'établir un Gouvernement particulier, qui, fous la protection du ferrail, \&z en lui payant tribut, pourvoirait lui-même à fa confervation \& à fa défenfe. Le plan propoféfut adopté; après quelques difficultés, Alger, Tunis, Tripoli reçurent la même légiflation. C'eft une efpece d'Ariftocratie. Le Chef, qui, fous le nom de Dey, conduit la République, eft choifi par la milice, qui eft toujours Turque, \& qui compofé feule la nobleffe du pays. II eft rare que ces Elections fe faffent fans effufion de fang; \& il eft ordinaire qu'un homme élu dans le carnage, foit maffacré dans la fuite, par des gens inquiets, qui veulent s'emparer de fa place, ou la vendre pour s'avancer. L'Empire de Maroc, quoique héréditaire, eft fujet aux mêmes révolutions.

Le vafte champ des fciences eft en friche

42 Etat DE I'AFRIQUE.
fous ce climat oil il fut autrefois fi floriffant. Si dans l'efprit brut de ces Africains, on découvre du jugement, même du génie, c'êt un caillou brut dont ont tire quelques étincelles à force de frottement, La race de ces hommes qui éclairerent l'Europe abrutie par la fuperftition, eft tellement dégradée, qu'elle ignore aujourd hui les premiers éléments de l'Aftronomie, de la Chymie, de la Médecine, de l'Algebre; en un mot, de toutes les Sciences qu'elle enfeignait, il y a 800 ans, aux Nations étonnées. En chaffant les Arabes des Villes, ditfenfément un écrivain, on leur a fait perdre de vue les Sciences. Un peuple, tout occupé des premiers befoins, ne peut fortir des opérations animales. Les Maures, habitans actuels des Cités, paraiffent moins favorifés de la nature que les Arabes. Abrutis par la fervitude, qui réduit, en quelque forte, toutes leurs paffions à l'avarice, ils femblent n'obéir qu'à l'inftiné d'une corruption fordide; l'avare n'apprend qu'à compter. Les Turcs, oppreffeurs d'une partie de cette contrée, cont fervent précieufement lignorance de leur condition, de la baffeffe licentieufe, \& de lorgueilleufe tyrannie. Le Convernement croit avoir intérêt à maintenir cette barbarie; \& il porte l'oppreffion jufqu'à défendre, fous les peines les plus rigoureufes, d'apprendre à écrire 1'Arabe. Telles font, en particulier, les maximes de la Couronne de Maroc.

$$
\text { ETAT DE } \quad \text { D'AFRIQUE. }
$$ on dé. , c'eft $s$ étinde ces par la qu'elle nts de ecine, Scien, aux

es des a fait tout fortir habi-favos par orte, blent lide; ircs, $\mathrm{COH}_{4}$ conlor roit \& il les tire xi-

## V.

## RÉPUBLIQUE DE TRIPOLI.

D.Etat de Trifoli, borné d'un côté par l'Egypte, \& de l'autre par Tunis, a 230 lieues de côtes du Nord au Sud; fa largeur s'étend depuis 40 jufqu'à 50 lieues. Quoique les terres fi'y foient pas extrêmement fécondes, on y décuplerait aifément la population, parce que l'abondance des poiffons pourrait fuppléer à la médiocrité des récoltes, \&\& les récoltes ellesmêmes devenir meilleures par plus de travail. L'intérieur du pays n'eft qu'un defert. On n'y voit que de loin en loin quelques familles Maures, quelques familles Arabes, fixées dans le peu d'endroits où elles ont trouvé affez de terre pour en obtenir une modique fubfiftance. A 30 journées de la Capitale, eft le miférable \& tributaire Royaume de Fezer, dont les habitans font noirs. Le peu de communication que les deux contrées ont entre elles ne peut s'entretenir qu'à travers des fables mouvans \& arides, où l'on ne trouve que trèsrarement de l'eau. La République peut avoir un revena de deux millions de livres fondé fur les palmiers, fur les puits de la campagne, fur les douanes \& fur la monnoie. Ses meilleures productions font le fafran, les dattes, le fené, la cire \& le miel.
Les caravanes de Gadême \& de Tombuto

44 ÉTAT DE I'AFRIQUE: portaient autrefois beaucoup d'or à Tripoli depuis quelque tems elles font moins richet \& moins régulières. Celle de Maroc continue à s'y rendre, en allant à la Mecque \& en revenant de ce lieu révéré par les Mufulmans: mais comme le nombre des Pélerins a fenfible. ment diminué, ce paffage n'eft plus fi. utile. Par toutes ces raifons le commerce qu'on faifait par terre eft réduit à rien ou à peu de chofe.

Celui de mer eft un peu plus confidérable. Les Navigateurs Levantins vont prendre quelquefois leur chargement dans quelques-unes des mauvaifes rades répandues fur cette côte immenfe; mais la plupart font leurs ventes \& leurs achats dans le port de la Capitale, beaucoup meilleur que tous les autres, \& où fe trouvent réunies les marchandifes du pays, \& les marchandifes étrangeres. Quoique ces opérations ne foient pas très-importantes, les liaifons de la République avec l'Europe font encore moindres.
Il n'y a que les Tofeans \& les Vénitiens qui aient des relations fuivies avec Tripoli. Cependant les marchandifes des uns ne font pas annuellement vendues au-delà de 140000 liv. \& celles des autres n'arrivent pas à 200000 liv. Les premiers font reftés affujettis à toutes les formalités des douanes; les feconds s'en font affranchis, en donnant tous les ans 55500 liv. au fifc. Ce marchéa été dédaigné par les Français, quoiqu'ils n'aient pas difcontinué d'y entretenir un Agent. Les principaux objets qui

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 45
$$

ripoli riches ntinue n reve mans nfibleutile. on faijeu de
irable. quel-s-unes e côte ventes itale, $\&$ oul pays, e ces s, les font itiens ipoli. at pas 0 liv. 0 liv. es les 1 font o liv. Fran6 d'y ts qui
atirent les Européans à Tripoli, font le fafran, le féné, \& fur-tout les cendres quils achetent pour faire du verre \& du favon.
De tous les Etats Barbarefques, Tripoli fut long-tems celui dont les bâtiments corfaires êtaient les plus nombreux \& les mieux armés. Sa Marine ne confifte aujourd hui qu'en un vaiffeau \& quelques galiotes. La Capitale de cet Etat porte le même nom que le Royaume. Cette Ville, que de magnifiques ruines \&z un bel aqueduc très-bien confervé, font foupconner être l'antique Orca, \& qui doit être au moins une Colonie Grecque ou Romaine, eft fituée fur le bord de la mer, dans une plaine fablonneufe qui ne produit que des dattes, \& où l'on ne trouve ni fources, ni rivieres. On la divile en vieille \& en nouvelle Ville. La premiere eft aujourd'hui prefqu'entiérement détruite; mais la feconde eft très-peuplée, quoique dune grandeurfort médiocre. Elle eft entourée de remparts, \& de murs flanqués de tour's pyramidales; mais elle eft fans foffés. Elle n'a que deux portes, dont l'une s'ouvre du côté de la mer, en forme de croiffant, \& lautre, au Midi, du côté de la terre. La pointe qui regarde l'Eft, n'eft qu'un affemblage de rochers, avec d'anciens forts prefqu'entièrement démolis.
Tripoli, avec affez d'apparence au-dehors, eft pitoyable au-dedans. Les maifons font mauffaudes, baffes, obfcures; les rues fales, étroites, irréguliérement percées. Cette Ville fut in des premiers poftes qu'occuperent les Aras.

## Opc

46 ETAT DE I'AFRIQUB.
bes, entrés par l'Egypte dans la Lybie. Les Elpagnols la prirent en 1510 ; \& dix-huit ans après, Charles-Quint la donna aux Chevaliers de Malthe qui ne la conferverent que jufqu'en I55I. Elle a depuis été bombardée deux fois par les François, fans que ces châtiments aient rien fait perdre aux pirates de leur audace. Les troubles civils qui bouleverfent fans ceffe cette malheureufe contrée, ont fait feuls décliner d'abord \& tomber enfuite fes forces de mer.

## V I.

## R官PUBLIQUE DE TUNIS.

I.'Etat de Tunis a pour bornes au nord, la mer Méditerranée, à l'eft la même mer \& le Royaume de Tripoli, au fud des déferts, \& à Poueft le Royaume d'Alger. Il a 95 lieues de long fur 70 de large. Sa Capitale eft Tunis, fituée a 120 lieues de Tripoli, 130 d'Alger, 66 de l'ile de Sardaigne, 40 de celle de Sicile \& 380 de Paris. Cette Ville, comme le refte de la Barbarie, eft habitée par des Maures, des Turcs, des Juifs, des Renégats \& par des Efclaves de diverfes Nations.

L'air du Royaume de Tunis eft en général, très-pur \& fort fain. Il y a plus de 50 ans quil n'a êté affligé de la pefte, maladie fi fréquente dans le Levant, \& dans les autres parties de la Barbarie. Les violentes chaleurs y com-
mencent vers le mois de Juin, \& durent jufqu'à la fin d'Octobre. Les Européans y trouvent l'hiver fort doux; cependant le froid y eft aigu pour un pays où il ne gele jamais. Il y pleut par intervalles, depuis le mois d'Octobre jufqu'au milieu d'Avril; mais il re tombe pas une goutte de pluie peridant le refte de l'année. L'hiver \& l'été fe fuccedent immédiatement, fans qu'on éprouve la fraîcheur intermédiaire du printems \& de l'autonne.
Les terres de cette République font très-fertiles, fur-tout aux environs de la mer. Elles produifent, malgré la négligence des colons, des grains de toute efpece en abondance. La tyrannie des Turcs eft telle, dans cette région, que la moitié du terroir refte en friche. Le refte eft fi mollement cultivé, qu'on y recomnaît a peine la main du Laboureur. On commence à femer après les pluies de Septembre ou d'Octobre. S'il en tombe en Avril, on eft affuré de la récolte qui fe fait ala fin de Mai ou au commencement de Juin. Les Maures, chargés de l'agriculture, font d'ailleurs d'une indolence extrême. Ils n'ont aucun foin des animaux qui fervent à leur labour. Il ne les mettent jamais à couvert, dans les tems même les plus rigoureux. Ils emploient indifféremment les bœufs, les mules ou les chameaux, pour les travaux de la campagne.
La République de Tunis avoit autrefois une Marine militaire formidable, mais elle l'a beaucoup négligée depuis que la Régence a
conclu des traités avec les puiffances du Nord, \& que la Corfe eft tombée fous la domination de la France. On a compris que la valeur des prifes couvrirait à peine les frais des armements; \& il n'a été gueres confervé que les bâtiments néceffaires pour garantir les côtes des defcentes des Malthois. La Régence n'a aujourd'hui, pour toutes forces maritimes, que 4 à 5 vaifleaux, depuis 20 jufqu'à 40 canons, \& 25 ou 30 galiotes, depuis 20 jufqu'à 120 hommes d'équipages. La plupart de ces bâtiments font commandés par des Renégats; \& des Efclaves Chrétiens en font la manoeuvre.

Les forces de terre n'ont éprouvé aucune diminution. Cinq ou fix mille Turcs ou Chrétiens Apoftats font toujours les plus folides appuis de la République.

Leurs enfans, fous le nom de Coloris, forment une feconde troupe. Au moment de leur naiffance ils font foudoyés. La premiere paye qu'ils reçoivent eft de deux âpres ou d'un fol. Elle augmente avec l'âge, avec les grades, jufqu'à 29 ápres ou 14 fols 6 deniers. On la réduit à la moitié, lorfque les infirmités ou les bleffures obligent ces foldats à fe retirer.

Sept mille Maures compofent la Cavalerie de l'Etat. Leur folde eft très-faible; ils 12 reçoivent le plus fouvent en denrées. Leur ocoupation la plus ordinaire eft de lever le tribut impofé aux Arabes.

Ces troupes ont toutes un fufil, fans bayonnette, \& deux piftolets à leur ceinture. Les Turcs font encore armés d'un poignard, \& les Maures

Maures fité doive tactique Aucun n'aunrev Il eft de à-fait mc heureufe gouverna la plus gi placé par de Bcy aflifte d's vexation: mal cul ont pris gueres p de l'Afri toujours jets, cor des fabl relations a reçu avec l'E L'Ang la Sued Tofcane Les ven réduifen Les Ang ont un tranquil terranée Tome minavaleur armeue les côtes ce n'a $s$, que nons, à 120 bâtits; \& euvre. ucune ChréColides
Etat de l'Africub.

Maures d'un ftylet. Le courage \& l'impétuofité doivent tenir lieu aux uns \& aux autres de tactique \& de difcipline.

Aucune contrée de l'Afrique feptentrionale n'a un revenu public auffi confídérable queTunis. Il eft de 18 millions. Cette profpérité, tout-à-fait moderne, a été la fuite d'une révolution heureufe dans le Gouvernement. Le Dey qui gouvernait avec fes Turcs, a été dépouillé de la plus grande partie de fon antorité, \&r remplacé par un Prince Maure, qui, fous le nom de Bey, conduit actuellement les affaires, affifté d'un Confeil plus fage \& plus modéré. Les vexatipns fe font un peu affaiblies; on a moins mal cultivé les terres, \& les manufactures ont pris quelque accroifiement. Il nétait gueres poffible que les liaifons avec l'intérieur de l'Afrique augmentaffent. Elles fe réduiront toujours a l'échange d'un petit nombre d'objets, contre la poudre d'or apportée à travers des fables \& des déferts immenfes. Mais les relations maritimes fe font étendues. I.e Levant a reçu plus de productions, \& le Commerce avec l'Europe a fait auffi quelque progrès. L'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suede, Venife, Raguze \& quelquefois la Tofcane, entretiennent des Confuls à Tunis. Les ventes \& les achats de ces Nations s $^{\prime} y$ réduifent cependant à fort peu de chofes. Les Anglais même n'y en font point; ils n'y ont un Agent que pour affurer davantage la tranquillité de leur pavillon dans la Méditerranée. Les Français feuls l'emportent fur Tome IL

> SO ETAT DE I'AFRIQUE:
tous leurs rivaux; \& cependant ils n'introduí fent annuellement dans les poffeflions de la République que pour deux millions de marchandifes. Les objets que Tunis fournit à la France, confiftent en huile, blé, féves, lentilles, cire, laine, cuirs, maroquin. Les draps \& les toiles de Turis font généralement fort eftimés. Ses toiles paffent pour les meilleures de l'Afrique. Le fil en eft fin \& trés-beau. La méthode de filer en laiffant tomber le fufeau du haut d'une galerie ì terre, le rend, par la pefanteur du fufeau, plus ferme \&x plus uni. En échange de toutes ces marchandifes, la ville de Tunis reçoit des Français, de la laine d'Efpagne, des draps de Languedoc, du vermillon, du fucre, du poivre, du girofle, du vin, de reau-de-vie, du papier, de la clincaillerie, du fer \& de l'acier. Au profit que les Tunifiens tirent de leurs retours, toujours plus impor, tans, il faut ajouter le bénéfice que font leur Navigateurs, en voiturant dans toutes les échelles du Levant, des étoffes de laine, de la poudre d'or, du plomb, des fequins, des balles de bonnets, \&t les diverfes denrées de la république, en lui portant des toiles, du café, du riz, du coton, \& les autres marchandifes que ces contrées fourniffent pour fon approvifionnement. Chacun des nombreux bâtiments occupés à ce cabotage, paie $3 I$ livres 10 fols, pour fon ancrage, \& une fomme égale lorfqu'il met fa cargaifon à terre.

Ce qui entre dans l Etat ne doit que 3 pour Ioo, sil vient directement du pays qui le four-
nit. Mais qui ont 6 100 , cor célebre, Juifs. Le le comme 1Europe \& l'Egy ufages. 1 fait ache fidérable Les ca ans, dar en poudt deme, à 30 jou même po Quoiq une grat rades de de 80 liel bâtiment fous le ni a fi pen. obligés c équipage Le territ portatior principal fabrique

La rac teaux, d tuine, $q$
ETAT DE I'AFRIQRE. SI
roduí la Ré. rchanrance, cire, toiles s. Ses rique. de de d'une ur du nge de Tunis gne, 1, du 7, de lerie, tifiens npor it leur is les , de , des Ses de , du chan:n ap bâties 10 égale four-
nit. Mais les productions du Nord ou d'ailleurs, qui ont été dépofées à Livourne, paient 8 pour 100, comme celles qui font propres à ce port célebre, onze même $i$ elles font adreffees aux Juifs. Le Gouvernement s'étaitautrefois réfervé le commerce exclufif des huiles qu'une partie de 1'Europe demande pour fes fabriques de favon, \& l'Egypte, Alger, Tripoli, pour d'autres ufages. Il a renoncé à ce monopole; mais il en fait acheter le facrifice par des droits très-confidérables.
Les caravanes de Salé répandent, tous les ans, dans Tunis, la valeur d'un million, foit en poudre d'or, foit en féquins. Celles de $\mathrm{Ga}-$ deme, Canton méridional de la Mauritanie, à 30 journée de Tunis, y tranfportent de la même poudre \& des Negres.
Quoique Tunis ait concentré dans fes murs une grande partie du commerce, les autres rades de la République répandues fur une côte de 8olieues, ne laiffent pas de recevoir quelques bâtiments. La plus voifine de Tripoli eft connue fous le nom de Sfax. Son fond eft d'argile. Elle a fi peu d'eau, que les moindres navires font obligés de mouiller au loin \& d'excéder leurs équipages ou de fe ruiner en frais de bateaux. Le territoire n'offre point de denrées pour l'exportation; mais il s'eft établi dans la Ville principalement habitée par les Arabes, des fabriques aflez importantes.

La rade de Suza, défendue par trois Châteaux, dont le plus moderne même tombe en tuine, quoiqu'il ne foit pas encore achevé, eft B ij

52 ETAT DE I'AFRIQUE.
très-dangereufe. Les vents dEft \& de Nordoueft, qui la traverfent, inquiettent fans ceffe les vaiffeaux, \& font quelquefois périt ceux -qui n'ont pas eu le tems de le réfugier dans la baie de Monofer. Malgré cet inconvénient, elle eft la feconde place de la République. C'eft à l'abondance de fes huiles \&r de fés laines qu'elle doit l'activité de fon conimerce.

TUNIS eft fitué dans des marais infects \& bourbeux, au pied ou fur le penchant d'une colline. L'air n'y eft pas falubre; \& les maladies y feraient très-fréquentes, filles exhalaifons contagieufes des marais n'étaient corrigées par lodeur des plantes \& des gommes aromatiques que l'on brole dans les poëles \& dans les bains, \& fil la mer n'envoyait, tous les jours à midi, un vent frais qui les diffipe, en tempérant la chaleur naturelle du climat, d'antant plus vive qu'aucun ombrage ne la modere. Les eaux y font fi mauvaifes qu'il faut enaller chercher de potables à 2 ou 3 milles, lorfque les citernes que les pluies rempliffent réguliérement au mois deSeptembre, font entiérement taries. Ses murs comprennent cependant I 50 mille habitans, les moins barbares de l'Afrique. Les maifons y font en partie de briques \& en partie de pierres. La plupart n'ont qu'un étage, \& font carrelées de pierres, parce que le bois y eft rare \& fort cher. On y compte plus de 3 mille boutiques de draperie ou de lingerie. Chaque corps de mérier a fon marché. Les Cordonniers forment la principale de ces Compagnies, Il n'y a pas dans cette

Ville de plupart 6 par Cha Divan, tient un armes \& les Mof fépultur Tunis qui ne $p$ nommes canal ét doit reg Elle eft mune d feuleme deux ch le cap $Z$ A qu quantite charbo dérable venden

Brz. entrena de ce P port qu cefle ré de la ra il n'eft dals. I

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 53^{\circ}
$$

Nordis ceffe $t$ ceux lans la nient, C'eft [u'elle

Cts \& d'une malaaifons es par tiques yains, midi, int la svive y font potaue les eSep-comles font s. La es de cher. dracier a princette

Ville de reftes d'antiquités remarquables. La plupart des bâtiments du Château, commences par Charles-Quint, tombent en ruines. Le Divan, édifice plus fingulier que beau, contient un Tribunal pour la Juftice, l'arfenal des. armes \& le tréfor de l'État. On diftingue entre les Móquées celle de Laffis, confacrée à lafépulture des Beys.

Tunis communique avec la mer, par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats, nommes Sandals. A la fuite de ce lac eft un canal étroit qui conduit à la Goulette, quiondoit regarder comme la rade de la Capitale. Elle eft immenfe, fôre, d'une égalité peu commune dans fon fond \& dans fes eaux, ouverte feulement au vent du Nord-Eft, \& fermée par deux chaînes de montagnes, que le cap Bor \&z: le cap Zebib terminent au Nord.

A quelque diftance de la Ville, eft une quantité immenfe doliviers. On en fait ducharbon; \& , malgré ia confommation confidérable d'huile que font les habitans, ils en: vendent beaucoup à l'étranger.

BIZERTE était fort célebre, lorfqu'elle entrenait un grand nombre de galeres. C'était de ce port qu’on les expédiait; c'était dans ce port qu'elles rapportaient leurs pirateries fans ceffe répétées. Peu à peu le canal qui conduifait de la ráde à la Ville, s'eft rempli de vafe, \&\& il n'eft maintenant acceffible que pour des fandals. Les bâtiments, même marchands, n'y

$$
\mathrm{C} \mathrm{ij}
$$

54 ÉTAT DE I'AFRIQUE. peuvent plus entrer, \&\& ils font réduits à jetter l'ancre dans un mouillage affez dangereux.

Fort-Farine, fitué fur les ruines ou dans le voifinage de lancienne Utique, était autrefois, \& ferait encore, fous un autre Gouvernement que celui des Maures, un des ports les plus vaftes, les plus fârs, les plus commodes de la Méditerranée. Il eft défendu par quatre forts, \& fermépar une paffe étroite, *à peine ouverte dans ce moment an plus petit navire, \& qui, fi lon continue à la négliger, fera dans peu tout-à-fait comblée par les fables que la mer y jette perpétuellement. C'eft pourtant l'Arfenal eft le feul afyle de la Marine militaire, an;ourd hui réduite à trois demi-galeres $\&$ à cinq chebecks. A quelques milles de cette Ville eft la place qu'occupa Carthage. Les débris d'un grand aqueduc \& quelques citernes affez bien confervées; c'eft tout ce qui refte d'une Cité fi renommée. Son port même eft fi bien anéanti, que la mer en eft éloignée d'une lieue.

Prefqu'à l'embouchure de la Zaine, qui fépare l'Etat de Tunis de celui d'Alger, eft lìle Galite, couverte de troupeaux, \& fur-tout de mules recherchées dans tout le Levant. Ses nombreux habitans font tous Tifferands ou Pêcheurs d'eponges. Non loin de cette ile eft celle de Tabarq, que la famille de Lomellini poffédait depuis deux fiecles, lorfqu'elle en fut dépouillée en 174 r. Les Génois tiraient de ce rocaride quantité de très-beau corail.
ETAT DE IAFRICUE. FS

## VII.

$$
R O Y A \cup M E D^{\prime} A L G E R \text {. }
$$

A
l'Oueft de Tunis eft létat d'Alger. Ce Royaume qui, felon la plupart des £́crivains, comprend l'ancienne Mauritanie Céfarienne, a 200 lieues de long, d'Orient en Occident, $8 x$ environ 100 , dans fa plus grande largeur, du Nord au Sud. Le climat y eft tempéré. On y trouve des plaines très-fertiles, \& beaucoup de lieux incultes. Les arbres ne perdent jamais leur verdure. Quoique le terrein foit affez généralement fablonneux \& aride, les régions montagneufes de Tena, d'Alger \& de Bugie, produifent beaucoup de grains $\& \in$ de fruits. Les parties Septentrionales offrent des paturages excellents; \& le Midi eft un repaire danimaux fauvages.

Le Royaume d'Alger eft diftribué en trois Gouvernements ; celui du Levant, celui de l'Oueft \& celui du IVidi. Chacun d'eux eft foumis à un Bey, qui releve du Dey d'Alger, Souverain de tout le Royaume, fous la protection de la Porte Ottomane. L'autorité de ce Prince eft abfolue. Il diftribue les récompenfes \& les châtiments; il ordonne les armements \& les expéditions militaires, il diftribue les garnifons, il nomme à toutes les charges; en un mot, il commande en maitre dans tout cequi concerne

56 ETAT DE E'AFRIQUE.
I'adminiftration publique. Les Turcs donnent
à ce Monarque, la qualité d'Effendi, qu'ils portent elix-mêmes. Les Confuls Européans font dans le même ufage. Les Arabes, les Maures \& tous les Étrangers, qui n'ont point de caractere public, le nomment Sultan.
Les peuples qui habitent le Royaume d'Alger, peuvent être diftribués en fix claffes; les habitans indigenes, les Maures, les Arabes, les Juifs \& les Chrétiens. Les premiers font communément blancs; on trouve cependant, parmi eux, des mulâtres. Les Maures font de deux efpeces ; ceux de la Ville \& ceux de la Campagne. Parmi les premiers, les uns font tout le commerce de mer \& de terre; les autres occupent les poftes dans les départements de leurs tribus, fous l'autorité de lAga de la contrée. D'autres font Artifans, ceux-ci Fermiers. Tous peuventêtre qualifiés de Citoyens du Royaume.
Les Maures de la campagne ne poffedent point d'immeubles. Ils errent en familles; mais ils font fort nombreux, \&\& fe fubdivifent en tribus, qui, toutes réunies, pourraient former une Nationpuiffante. On les diflingue quelquefois par le nom du pays qu'ils habitent, \& quelquefois par celui des chefs de leur tribu.

Chacune de ces familles forme un Village ambulant, qu'on appelle Adouar. Là, le pere \& la mere vivent avec leurs enfans, dans leur tente particuliere, \& fous l'autorité du Cheik. La réunion de ce chefavec les principaux de chaque famille, forme une efpece d'arifo-
cratie, toute la ment tir res fupp Souvera terres d qu'il pa fruits, rées au: lhabitati une tax tans \& Cheik folidair

Les $A$ cendue: rent de par les dans le trouper liberté affidus fi fiers des aut les plu: uns pl meure. au vai avec 1 alliés on les Les ques-1

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 57
$$

lonnent , quils ropéans s, les oint de

Alger, s habies, les t comparmi e deux Camit tout zutres ints de de la i Fertoyens point ais ils ribus, une uefois sque-
cratie, qui maintient l'ordre \& l'économie dans toute la communauté. Ce Cheik eft ordinairement tiré del'une de ces familles, que les Maures fuppofent être defcendues de leurs anciens Souverains. Ce peuple errant prend à ferme les terres des habitans des Villes. Les redevances qu'il paie, à ce fujet, confiftent en bled, fruits, cire, \&cc. II débite le refte de fes denrées aux Citoyens des Villes voifines de fon liabitation. Chaque Adouar paie au Dey d'Alger une taxe proportionnée au nombre de fes habitans \&a à la fertilité des terres qu'il cultive. Le Cheik répond pout tous; \& tout le corps eft folidaire pour chaque individu.

Les Arabes compofent plufieurs tribus, defcendues des Arabes Mahomérans qui s'emparerent de l'Afrique. Ces peuples, chaffés enfuite par les Turcs de leurs pofteffions, fe fauverent dans les montagnes \& les déferts avec leurs troupeaux. Ils jouirent paifiblement de leur liberté dans ces retraites, que leurs travaux affidus rendirent agréables \& fertiles. Ils font fi fiers de n'avoir pas mêlé leur fang avec celui des autres peuples, qu'ils fe confiderent comme les plus illuftres de toute l'Afrique. Quelquesuns plus attachés à leuts terres \& à leurs demeures, refterent dans les Villes \& fefoumirent au vainqueur. Les premiers regardent ceux-ci avec le dernier mépris; \& , comme ils fe font alliés fucceflivement avec des races étrangeres, on les place dans la claffe des Maures.

Les Juifs font très-nombreux à Alger. Quel-ques-uns paffent pour être les defcendans de?

58 État DE L'AFRIQUE. ceux qui fe fauverent en Afrique, à la deftruc. tion de Jérufalem par Titus, ou qui furent depuis fucceffivement chaffés par les armes des Perfes, des Sarrafins \& des Chrétiens. Chaque tribu a fes Synagogues. On les confidere comme Maures. Ils ont dans chaque Villeleurs propres Juges, qui décident les conteftations de peu d'importance, fauf l'appel au Magiftrat Turc, dont l'arrêt eft irrévocable.

Ce font les Turcs qui gouvernent le pays. Ils doivent compofer un corps de I2 mille hommes de cavalerie ou d'infanterie, qui forment entre eux une efpece d'ariftocratie. Chaque membre de ce corps a droit de prétendre au Trône, fi fes fervices, fes talents ou fes manceuvres peuvent l'y conduire.

Les Chrétiens font en fort petit nombre dans ce Royaume. On n'y voit que ceux qui y font conduits ou par le hafard ou par le commerce. Les Efclaves Chrétiens, qui y faifaient autrefois une partie confidérable de la population, ne montent peut-être pas aujourd hui à 2 ou 3 mille.

La Ville d'ALGER, Capitale de l'État, eft l'afyle de la Cour, le pofte du principal corps de la Milice Turque, \& la ftation des galeres. Située entre les Provinces de Tenez \& de Bugie, elle eft baignée, au Nord, par la Méditerranée. Elle a environ une lieue de circuit. Elle s'éleve en amphithéátre fur le penchant d'une colline, couronnée par la citadelle. La vue libre qu'on a des terraffes de fes maifons fur da mer, offre un afpeat fort agréable. La blanchẹur oiv l'on
entretie la Ville parence Les 1 perfonn modém quelen qui gên rend en d'Algen arniee le Chât des Bag le Môlı Soldats Ville, couver fruits, parles de Gre Le f nombr tions. les ma trois E \& du I, 250 aux ts exigen le Dor en tto prifes Tous
deftruc. furent nes des Chaque nfidere leleurs tations giftrat
lys. Ils ommes $t$ entre embre ne, fi ${ }^{s}$ peu-
e dans y font nerce. trefois n , ne mille. t, eft corps leres. ugie, anée. 'éleve line, qu'on offre 1'1'on

## EtAT DE l'AFRIQUE. 59

entretient conftamment ces terraffes, donne à la Ville, vue à un certain éloignement, lapparence d'un vafte terrein, convert de neige. Les rues d'Alger font fí étroites, que deux perfonnes de front n'y fauraient marcher commodément. Les côtés, beaucoup plus élevés que le milieu, forment deux efpeces de parapets qui gênent le paffage. Leur extrême faleté les rend encore plus délagréables. Les fortifications d'Alger n'auraient rien de redoutable pour une armee Européanne. Les principaux édifices font le Château, quelques Forts, le Palais du Dey, des Bagnes, des Mofquées, des Bains publics, le Môle qui forme le port, \& les Cafernes des Soldats Turcsnon mariés. Le territoire de cette Ville, très-bien cultivé par des Efclaves, eft couvert de bled, de riz, de chanvre, de fruits, delégumes, de vignes même, plantées parles Maures, peü de tems après leur expulfion de Grenade.

Le revenu public n'eft pas proportionné au nombre des hommes \& à la maffe des productions. Les tributs fe perdent généralement dans les mains infideles chargées deles percevoir. Les trois Beys ou Gouverneurs du Levant, du Midi \& du Couchant, ne remettent au firc que 1,250,000 livres, \& n'en donnent que i17,000 aux troupes. Ce que les dépenfes de lÉtat exigent de plus eft fourni par les Douanes, par le Domaine, par les redevances en denifles ou en.troupeaux, par la reffource plus cafnelle des prifes faites à la mer \& de la vente des Efclaves. Tous lesans, trois détachements partent dMAger
© $\mathbf{~} j$
pour aller joindre les troupes de chaque Bey, \& exiger avec elles les contributions l'épée à la main.

Les Turcs forment, comme on l'a dit, la premiere milice du pays. Ils devraient être I2 mille; mais leur nombre n'eft jamais complet. C'eft dans ce corps puiffant qu'eft choifi le Dey, que font pris fes Lieutenans \& \& les Membres du Divan. Ils repréfentent, à proprement parler, les Nobles de Venife, quoiqu'ils n'en aient plus l'autorité.

On nomme Couloris les defcendans de ces hommes fi privilégiés. Ils font au nombre de 60000 , tous au fervice de la Régence \& payés de la même maniere qu'à Tunis.

La Cavalerie, qui eft d'environ 20000 hommes, rieft gueres compofée que de Maures. Ils ont une faible folde, foit qu'ils faffent la guerre aux Arabes, foit qu'ils foient employés à la défenfe des Provinces, foit qu'ils foient chargés durecouvrement des impofitions.
Indépendamment d'une auffi grande armée, toujours entretenue, le Gouvernement peut difpofer, s'il en eft befoin, des Maures de la plaine \& de ceux des montagnes. Les uns \& les autres fe rendent fans répugnance fous les drapeaux \& fondent fur I'ennemi ayec beaucoup daudace.
Les forces de mer n'approchent pas des forces de terre. Elles feréduifent, au moment oì nous écrivgns, à 2I bâtiments, un vaiffeau de so canons, 3 frégates de 42 , de 38 \& de 34,6 groffes barques, 3 chebecs, 4 demi-galeres \& autant de galiotes. Plufieurs de ces bâtiments,
tous del l'Érat; d'
ques-uns propriéte en parta Le Dey quiconfi tions de valeur; proporti Les N ef ouve endroits frontier peut col $y$ entre culiers du Prin ton, la la pêch les Tu pour êt nouvea une pet fous le goAtés transfe avait tardere mit de bombs çais er
EnIO
ÉTA'S DE I'AFRIQUE. 6I
tous deftinés à la piraterie, appartiennent à l'Érat; d'autres aux Officiers de la Régence; quel-ques-uns même à de fimples Citoyens. Chaque propriétaire fait les frais de fon armement, \& en partage lebénéfice avec le filc $\&$ l'équipage. Le Dey fe fait ordinairement livrer les prifes, qui confiftent en bois de conftruction \& en munitions de guerre. La Loi veut qu'il en paie la valeur; nais jamais le dédommagement n'eft proportionné au facrifice.
Les Navigateurs, auxquels le pays d'Alger eft ouvert, peuvent aborder en fept ou huit endroits. Le port de la Calle, peu éloigné des frontieres de Tunis, eft affez bon; mais il ne peut contenir que cinq ou fix navires. Ceux qui y entrent font tous Français. Quelques particuliers de cette Nation obtinrent, dès I 560 , du Prince Maure qui gouvernait alors ce Canton, la liberté d'y former un établiffement pour la pêche du corail. Chaffés, 8 ans après, par les Turcs, ils furent rétablis en I 597, mais pour être expulfés encore. On les rappela de nouveau en 1637 , \& illeur fut permis derelever une petite fortification, anciennement formée fous le nom de Baftion de France. Bientôt, dégoAtés d'un lieu fipeu commode, les intéreffés transfererent leur lóge à Calle, que l'Anglais avait été forcé d'abandonner. Eux-mémes ne tarderent pas à être bannis; \& on ne leur permit de rentrer dans leur pofte, qu'après les bombardements d'Alger, exécutés parles Français en I682 \& I684.
En 1694 , uneaffociation plus puiffante que cel-
62. État De I'AfriQue.
les qui l'avaient précédée, obtint le commerce exclufif fur une affez vafte étendue de côtes, par un traité qui a été renouvelé plufieurs fois, \& qui vraifemblablement fera maintenu, parce que les conditions en font favorables à la milice qui perçoit le tribut qui en fait la bafe. Plufieurs Compagnies ont fucceffivement exercé ce privilége avec plus ou moins d'avantages. Depuis 1741 , il eft dans les mains d'un corps, qui a formé, à Marfeille, un fonds de I,200000 Jivres, partagés en 1200 aetions, dont 300 appartiennent à la Chambre de Commerce de cette Cité célebre.

Les premieres opérations de la Société furent malheureufes. Les déprédations des Corfaires \& des Naturels du pays, la concurrence des interlopes, \& diverfes autres caufes, avaient, en 1766 , réduit fon capital à 570,000 livres. Ses affaires ont fi bien profpéré, après cette époque, qu'au dernier Décembre 1773 , elle avait $4,512,445$ livres 3 fols 4 deniers, fans y comprendre les créances douteufes, la valeur de fes édifices, \& quelques marchandifcs qui reftaient invendues dans fes magafins.

Ses exportations fe réduifent à peu de chofe; \& c'eft principalementavec de l'argent, qu'elle fait fes achats de corail, de cirel, delaine, de fuif, de cuir \& fur-tout de grains. En 1773 , elle fit entrer dans le Royaume 84,336 charges de froment, \& 16,173 charges dorge, de féves \& de millet. 100 ou 120 navires, dont le frêt conte environ 300,000 livres, font annuelJement occupés à ces tranfports.

Quoiqu c'eft dans fes opérat quelques garantir d des Maur

BONE que St . $A$ Annales ques bel gott Ma commod lente. C tégé par tems, f
$B U G$ \& de ci nes, \& tagnes Quoiqu Nord, avant $q$ détruit

Les: vent q On ap tiges d s'avang Cen'e où pés quive

## ÉTAT DE I＇AFRIQUE．

Quoiqu＇elle ait des Agentsà Bone \＆à Calle， c＇êt dans ce dernier Comptoir qu＇eft le fiége de fes opérations．Il lui eft même permis d＇avoir quelques batteries \＆quelques foldats pour fe garantir du pillage des Forbans \＆des infultes des Maures voifins．

BONE paraît être l＇ancienne Hippone，Ville que St．Auguftin a rendue fi célehre dans les Annales du Chriftianifme．On y démêle quel－ ques belles ruines à travers les hardiefles du gont Maure．Il ferait ailé de donner un port commode à cette Ville，dont la rade eft excel－ lente．Ce nouvel afyle ferait fuffifamment pro－ tégé par des ouvrages qui exiftent depuis long－ tems，fous le nom de Fort Génois．
BUGIE eft un affez grand entrepôt dhuile \＆de cire，qui croiffent dans les plaines voift－ nes，\＆fur－tout de fer qui eft apporté des mon－ tagnes plus éloignées，abondantes en mines． Quoique fa rade foit trop expofée aux vents da Nord，les efcadres dela République s＇y tenaient avant que dans le dernier fiecle elles euffent été détruites par les Anglais．

Les antiquités que renferme TEDELIS prou－ vent que ce fut autrefois ure place confidérable． On apperçoit même，fur ces rivages，les vef－ tiges d＇un grand môle，qui vraifemblablement s＇avançait dans la mer \＆\＆lui formait un port． Cen＇eft actuellement qu＇une très－mauvaiferade， où périffent très－fouvent plufieurs des navires qui vont y prendre leur chargement．

64 ETAT DE I'AFRIQUE:
L'entrée \& la fortie du port d' $A L G E R$ font très-difficiles. Il eft extrêmement ferré, \& n'a pas aflez d'eau pour les vaiffeaux de guerre. Les navires marchands n'y font pas même en sitreté dans les gros tems. Ils fe heurtent foulvent \& quelquefois fe brifent, lorfque les vents du Nord \& du Nord Eft foufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en eft bon; mais comme elle eft expofée au même vent, qui incommode dans le port, les bàtiments y font également tourmentés dans la aiifon des orages.

A 5 à 6 lieues d'Alger eff SERSELLES. Gette Ville a une anfe ou petite baie, où mouillent beaucoup de bateaux. La terre y eft trèsbaffe, la place fort belle; \& c'eft le lieu de la cóte le plus favorable pour une defcente.

ARSEW, dont les dehors font charmans, doit être l'Arfenaria des Anciens. On y trouve d'affez beaux reftes de plufieurs monuments. Sa rade eft stre, commode \& affez fréquentée. $\mathrm{In}_{\text {s'y }}$ formerait à peu de frais un port qui recevrait les plus grands vaiffeaux. Ceft la place Maure, la plus voifine d'Oran, dont les Efpaghols font en poffeffion.

Le nombre des bâtiments Européans, qui abordent annuellement aux Etats d'Alger, varie felon les circonftances. Il n'eft jamais confidé-
fon ancras encore pl Toutes in I00, pou tent, mai gements c nes. A le affujetties nement e Les $A$ les Suédo gêne dan font cepe quarts du des Fran nuelles $n$ livres, n 2,650 qu \& $16,0 \mathrm{c}$ objets qu ces calc la Comp d'import de laine: du Brefil \& du vif munitio desclinc: les Angl Algérien rable. Les récoltes les plus abondantes n'y en amenent pas au-delà de 100 . Un navire Français grand ou petit, chargé ou vuide, paie pour

$$
\text { EIAT DE L'AFRIQUE. } 65
$$

font C n'a rre. e en fouents ice. eft ême àtiifon

ES. dil-
fon ancrage 143 livres 8 fols; \& cette taxe eft encore plus forte pour les autres Nations. Toutes indiftinctement font affujetties à 3 pour 100, pour toutes les marchandifes qu'elles portent, mais ce droit eft réduit à 2 , par les arrangements qu'on fait avecles Fermiers des Douanes. A leur fortie les denrées du pays ne font affujetties à aucun impôt, parce que le Gouvernement en a le Monopole.
Les Anglais, les Danois, les Hollandais, les Suédois, les Vénitiens, n'éprouvent aucune gêne dans les rades d'Alger. Ces Nations n'y font cependant que tres-peu d'affaires. Les trois quarts du commerce forit tombés dans les mains des Français, dont ceperidant les ventes annuelles ne s'élevent pas au-deffus de 200,000 livres, ni les achats au-deflus de 600,000 livres. 2,650 quintaux de laine, 5,000 mefures dhuile \& 16,000 de bled, 30,000 cuirs; c'eft à ces objets que fe réduifent leurs exportations. Dans ces calculs n'entrent pas les opérations de. la Compagnie d'Afrique. Les marchandifes d'importation font les étoffes d'or, d'argent \& de laine; les épiceries \& les drogues; des bois du Brefil \& de campêche; du plomb, de l'étain \& du vif-argent ; des agrêts de navires \& des munitions de guerre; du papier, des cartes, desclincailleries, du riz, du fucre, \&cc. Ce font les Anglais qui fourniffent le Gouvernement Algérien de munitions navales \& militaires.

## 66 État DE I'AFRIQUE.

## VIII.

 EMPIRE DE MAROC.LEmpire de Maroc eft borné au Nord par la mer Méditerranée; à l'Eft, par les États d'Alger \& par des déferts; au Sud, par le Bildulgerid; \& à l'Oueft, par l'Océan Atlantique. Son étendue eft d'environ 300 lieues de long, fur 220 de large.

Le pays eft agréablement diverffifié de plaines \& de montagnes. Celles-ci font des branches de l'Atlas qui entoure cette contrée prefque en forme de croiflant. L'airy eft ordinairement tempéré. On y éprouve cependant de fortes gelées; le fommer de quelques montagnes y eft même couvert de neiges pendant une grande partie de l'année. L'hiver eft très-court dans les vallées; \& il y eft fi doux, que, quoiqu'il ait gelé le matin, le chaud fe fait fentir au milieu du jour. Les vents du Nord-Oueft y foufflent avec violence. La faifon pluvieufe commence en Odobre. Il furvient auffi quelquefois des puies pendant l'été; mais ellesoccafionnent des fievres malignes, qui précipitent un grand nombre de perfonnes au tombeau. Le pays eft arrofé de fources \& de rivieres, dont la plupart fortent des montagnes de l'Atlas. On voit fort peu de forêts dans cette contrée, \& celles qui y font, ne fourniffent aucun bois de sharpente.

E Le Roy \& des pl parties $f$ Ihuile, foic \& de nales do fucre \&

Les m métal do quantité: abondan d'excelle Les vign pays a to La petit fammen chameat ceux d'A un voya prendre dans ces parties. à dimin enfin les finfi fai de 100 : Le R aufli ci 1'Afriq joug de qui en Royau: éré fuce

## 龺TAT DE L＇AFRIQUE．

Le Royaume de Maroc eft l＇un des plus riches \＆des plus abondans pays de la Barbarie．Ses parties feptentrionales produifent du bled，de Thuile，du vin，du miel，de la cire，de la foie \＆\＆de fort belles laines．Ses parties méridio－ nales donnent du coton，du gingembre，du ficre \＆de l＇indigo．
Les montagnes abondent en mines de cuivre； métal dont on envoie annuellement de grandes quantités en Europe．Les vallées produifent en abondance de toutes fortes de fruits，les plaines d＇excellents froments，du chanvre \＆du＇lin． Les vignes donnent un vin fort \＆pétillant． Ce pays a toujours été fameux pour fes chevaux． La petiteffe des ânes \＆des mulets y eft fuffi－ famment réparée par la force \＆le courage des chameaux．Ces derniers furpaffent de beaucoup ceux d＇Afe．On affure qu＇ils peuvent continuer un voyage de dix jours avec leur charge，fans prendre aucune nourriture．La nature fefoutient dans ces animaux，par la confomption de leurs parties．La chair de leur boffe eft la premiere à diminuer，celle du ventre dépérit enfuite，\＆ enfin les parties de derriere．Ils deviennent à la finfi faibles；que leur corps plie fous un fardean de 100 livres．

Le Royaume de Maroc a été auffi fouvent \＆ aufli cruellement bouleverfé que le refte de 1＇Afrique Septentrionale；miais il n＇a pas fubi le joug des Turcs．Plufieurs même de fes Provinces qui en avaient été démenibrées fous le nom de Royaumes de Fez，de Sus \＆de Tafilet，ont été fucceffivement réunies au tronc del＇Empire． immenfe contrée, felon fes caprices, malheureufement trop fouvent extravagans \& fanguinaires. Ce Souverain fe qualifie Empereur d'Afrique, Roi de Maroc, de Fez, de Sus, de Tafilet, Prince de Gago, de Dara \& de Guine, grand Chérif de Mahomet. L'autorité de ce Monarque fe perpétue fans d'autres troupes régulieres qu'une faible garde de 10 mille Negres, C'eft avec ceux de fes efclaves, qu'il lui plait d'appeler dans loccafion fous le drapeau, quil fait uniquement la guerre. Ses forces maritimes ne font gueres plus impofantes. Elles fe réduifent à 3 frégates, 2 demi-galeres, 3 chebecs \& 15 galiotes. Il y a enviton 50 ans qu'une frégate Anglaife détruifit toute cette marine; \& cet événement infpira tant de terreur aux Maror cains, que les femmes de Salé appaiferent longtems leurs enfans, par la peur de les faire prendre par le Capitaine Delgarno. La piraterie a cependant été jufqu'à préfent leur principale occupation. Il faut efpérer que ce brigandage finira bientôt, \& que l'efprit de philofophie, qui femble vouloir éclairer tout le globe, dardera enfin fes rayons fur le Royaume de Maroc. Ses habitans d'ailleurs font naturellement vifs \& très-fpirituels. Ils ont une facilité étonnante à fe modeler fur les ufages Européans. Nous citerons fur-tout ici, avec un vrai plaifit, M. Sumbell, fils du dernier-Ambaffadeur de Maroc, auprès de la Cour de France. Ce jeune Africain, fagé feulement de 18 ans, a appris,
prefque tou \& celle eft quil nous rentes Vill une précifis talents les les plus fay - Dans un vexations 8 doit êre p. prifes, des de toutes nent àl En tout fon rt lions. Ceps dres; ce qu immenfe, pouilles d une longus cruels, q rien le bor Long-te de cet Em de ce privi lieues de I beau ciel tourée d efpece de Cette dert qui $y$ fait mille ame pereur, entremêlc
État DE L'AFRTQUE.
ette heu-guid A $\mathrm{T}_{\mathrm{a}}$ ine, ce ré res, lait [ u 'i] mes fent I5 fate cet ror nglire erie ale age ie, daroc. ifs nte ous prefque toute la pureté dont elle eft fufceptible; \& telle eft la connaiffance quili a de fon pays, quil nous a fouvent fait Te tableãu des différentes Villes qu'il comprend, avec un ordre, une précifion, une facilité, qui décelent les talents les plus diftingués, \& les difpofitions les plus favorables.
Dans une région, ruinée fans ceffe par des vexations \& des maffacres, le revenu public doit être peu de chofe. La dixieme partie des priles, des beftiaux, des fruits, des grains, de toutes les productions dae la terre, appartiennent àl Empereur. On croit communément que tout fon revenu ne monte pas à plus de 6 millions. Cependant les dépenfes font encore moindres; ce qu'on peut épargner va groffir un tréfor immenfe, très-anciennement formé des dépouilles de liffagne, \& toujours accrue par une longue fuite de Souverains plus ou moins cruels, qui comptaient lor pour tout \& pour rien le bonheur des peuples.
Long-tems la ville de Maroc fut la Capitale de cet Empire. MÉQUINEZ jouit aujourd hai de ce privilége. Cette Ville, fife à environ 12 lieues de Fez, dans une belle plaine \& fous un beau ciel, a 2 ou 3 milles de tour. Elle eft entourée d'une muraille, \& féparée par une efpece de boulevard de la Ville des Negres. Cette derniere tire fonnom de la Garde du Roi, qui y fait fa réfidence. On compte environ 300 mille ames dans Méquinez. Le Palais de 1 Em pereur, qui reffemble à une autre Ville, eft entremêlé de paros, de jardins \& d'une multi-
tude d'appartements fort riches. Au milieu de la Ville eft le quartier des Juifs. Ces peuples en ferment la porte pendant la nuit; \&c ceft un privilége dont ils jouiffent dans toute l'étendue de l'Empire de Maroc:

La ville de Méquinez n'a pas de Manufactures; \& le terrein des environs eft trop bourbeux, pour qu'on puiffe $y$ pratiquer des chemins propres à faciliter le commerce \& à étendre les communications. On y tient cependant un grand marché, oll les Arabes viennent expofer leurs peaux, leur miel, leur cire, leur beurre \& leurs dattes. Cette Ville \& quelques autres du même Empire, furent beaucoupendommagées par le tremblement de terre arrivé le I Novembre 1755.

La ville de MAROC eft à 75 lieues de Méquinez. Cette place eft beaucoup plus vafte que la derniere; mais elle n'eft pas peuplée. Son Château, qui eft le Cerrail de l'Empereur, paffe pour le plus beau de toute l Afrique. Dans quelques-unes de fes chambres font de grand's viviers où l'on voit nager les poiffons, en portant fa vue vers les glaces dont le plafond eft décoré. Les fameux aqueducs qui conduifent l'eau à la Ville de plus de 40 milles, eft confidéré comme un ouvrage étonnant.

FEZ, Capitale du Royaume de ce nom, forme deux Villes, la vieille \& la nouvelle. Le vieux Fez bâti au $9^{c}$. fiecle, \& qui comprend, dit-on, près de 40 mille hommes en état
État DE I'AFRTQUE. TX
uide es en ft un ndue

Actur our-che\& à ment leur ques penrrivé
de porter les armes, mérite fur-tout de fixer lattention du Voyageur. Il a environ deux lieues de circonférence ; fes maifons font quarrées, comme dans les autres villes de Barbarie, frites en terraffe \& fans fenêtres du côté de la nue. Elles ont des cours avec des puits. Chez les riches, ces cours font ornées de fontaines; de grands baffins de marbre ou de viviers entoures d orangers \& de citroniers, chargés de fraits pendant toute lannée. La riviere du même nom fe partage au vieux Fez en fix branches, qui fourniffent d'eau toutes les maifons de la Ville, \&c fe répandent dans fon territoire qu'ils contribuent à féconder. Elle fait auffi aller 366 moulins dont l'eaufe communique à autant de bains. Cette Ville a un pareil nombre de fours qui font occupés jourfellement à cuire le pain. Ses fortifications tombent en ruines. La Grande Mofquée, le plus beau Temple de l'Afrique Mufulmane, eft d'une ftructure noble \& majeftueufe. On fui donne 800000 ducats de revenu. Le Collége qui n'eft pas moins beau, poffede une grande \& précieufe bibliotheque, monument qu'un voyageur ne croirait peut-être pas trouver dans ces Régions barbares, oul l'ufage de l'Imprimerie eft abfolument défendu. Fez eft le centre du commerce de tout l'Empire ; \& fes habitans fort les plus riches de toute la Rarbarie. Les généreux efforts qu'ils ont toujours faits pour fe garantir des violences du defpotilme, leur ont mérité de grandes priviléges, auxquels fes Souverains n'ont jamais pu porter atteinte.
72. État DE L'AFRIQUE.

Leurs manufactures de foie \& de coton ont rendu leur Ville fameufe dans les échelles du Levant.

Le nouveau Fez , bäti vers la fin du $\mathrm{I}_{3}{ }^{\text {c }}$. fiécle, eft affez bien fortifié pour tenir l'autre en refpect. Il jn'eft prefque habité que par des gens de guerre commis à la recette des revenus de 1 'Empereur. Son circuit eft d'enviton deux milles; \& il eft affez peuplé.

Un Gouvernement auff defpotique, auffi oppreffif \& anffi vorace que l'eft celuide Maroc, r'eft fufceptible ni d'un grand commerce, nii de beaucoup d'améliorations. On croit que ce pays pourrait rapporter cent fois plus que fes habitans ne font en état de confumer. Il produit trois récoltes tous les ans; \& cependant, à trois lieues des Villes, la terrs refte fans propriétaires \& fans colons. Si l'on en croit plufieurs voyageurs, l'Empereur a toujours du bled fous terre pour nourrir tout le pays pendant cinq ans. Ceux qui ont quelqu'argent, loin de le faire valoir, l'enfouiffent pour ne pas s'expofer à le voir enlever par leurs oppreffeurs. Il en eft ainfi des meubles, à l'égard defquels ils affectent la plus grande fimplicité Tous ceux que l'on voit dans leurs maifons, confiftent en une ou deux nattes pour fe coucher, \& quelques autres objets de peu d'importance.

Le Commerce des Marocains eft auff peu floriffant que leur agriculture. Leurs principales exportations confiffent en étain, cuivre; cire, cuits, laine, peaux de cherres, miel, dattes,
ETAT DE L'AFRIQUE.
dattes, raifins fecs, olives, amandes, indigo, gomme arabique, gomme fandarac, dents déléphant, plumes d'autruches \& en belles nattes. L'exportation du bled eft abfolument défendue comme contraire aux préceptes de 1'Alcoran. Cependant il arrive fouvent que les Européans, \& fpécialement les Efpagiols, obtiennent du Gouvernement la permifion d'en enlever.

- Le Commerce de terre fe fait principalement par caravannes. Il en part une tous les fix mois de Fez , pour la Mecque \& pour Médine. Elle porte de lindigo, de la cochenille, des peaux, des plunies d'Autruches $\&$ des étoftes de laine dont quelques-unes font trèsbelles \& zrès-fines. Elle en rapporte des foies, des mouffelines $\&$ des drogues.
Il part auffi tous les ans de la ville de Maroc une caravanne qui va chercher de l'or dans la haute Guinée. Elle elt compofée de plufreurs milliers de chameaux, dont les uns portent les marchandifes, \& les autres les provifions néceffaires au voyage. Avant d'arriver à fa deftination, la caravanne parcoure un efpace de 500 lieues; 200 dans lEmpire même, 200 dans le défert de Saharra, \& roo après en être fortie. Au milieu de ce défert, oll il n'y a que des fables ftériles $\&$ accumulés, où lon ne peut faire route que la nuit, on la marche eft néceffairement très-lente, où il faut fe conduire par la bouffole \& par le cours des aftres comme fur l'Océan, la nature a placé un canton moins fauvage, abondant en fourTome II.

74
Etat
$D$新 I'AFRIQUE
ces \& en mines de fel. On charge les chameaux de ce faucil fi néceffaire; \& il eft porté avec des huiles \& quelques étoffes de laine \& defoie, dans le Royaume de Tombuto, où lon reçoit de lor, de livoire, des plumes d'autruches \& des negres en échange. Quelques Turcs d'Alger \& de Tunis portent aufly en Guinée des éroffes de foie ou de coton rayé, \& de belles ceintures, qu'ils achetent dans le Levant. Ces Négocians s'enrichiffent par ce genre de commerce, parce que leur naiffance les exempte des concuffions ordinaires.

Neuf rades font ouvertes aux Négocians Euzopéans dans l'étendue de lEmpire de Maroc. La plus voifine de l'Etat d'Alger eft Tetuan. Certe Ville eft fituce fur le penchant d'une coline pierreufe, près lemborchure du Détroit de Gibraltar. Les maifons y font bien bâties. Son commerce de raifins fecs, de cire \& de cuirs, joint au ténéfice qui provient de la piraterie, met les habitans dans l'aifance. Sa rade eft fort fure, à moins que, ce qui arrive rarement, les vents d'Eft he fouffent avec violence. La riviere de Bousfega, qui s'y jette, fert d'afile, durant lhiver, à quelques corfaires. La Garnifon de Gibraltar y faifait autrefois acheter les beftiaux, les fruits \& les légumes nécef faires pour fa confommation; mais cette liaifon eft tombée, depuis que le Souverain du pays a voulu que le Conful de la Grande-Bretagne allât réfider à Tanger.

Cette Ville conquife en 147 I , par le Portugal, fut domnée en 1662, aix Anglais qui de retiran conftrueti menfes, vaiffeaux. rendu l'a ne feraitbouchure ne fervai de l'Emf l'approvi nication ceptée $P$ parée de que par
$\mathcal{L}^{\prime} A_{\text {E }}$ d'Afgar fertiles une pofi doivent plus-tar n'eft ha pédition on a ré Efpagnc place.

[^0]
## ETAT DE L'AFRIQUE.

cha-
orté e \& , où imes uelaufly yyé, dans ir ce ance

Eutroc. uan. 'une troit ties. de pirade are-viofert s. La leter Scef liaidu Bre-

Pabardonnerent après 22 ans de poffeffion; en Le retirant, ils firent fauter un mole, dont la confruction leur avoit conté des fommes immenfes, \& qui mettait en fitreté les plus grands vaiffeaux. Les ruines de ce bel ouvrage ont rendu l'approche de la baie tres-difficile. Auffi ne ferait-elle d'aucune importance, filembouchure d'une riviere qu'on y voit au fond, ne fervait de refuge à la plupart des galiotes de l'Empire. Tanger a remplacé Tetuan pour l'approvifionnement de Gibraltar. La communication de ces deux Villes Maures eft interceptée par la fortereffe de Ceuta qui n'eft féparée de rEfpagne, à laquelle elle appartient, que par un détroit de cinq lieues.

L'ARRACHE eft le débouché naturel $d^{\prime} A$ gar, I'une des plus grandes \& des plus fertiles provinces de l'Empire. Cet avantage, une pofition heureufe \& la bonté de fon port doivent lui donner, un peu plutôt, un peu plus-tard, quelque activité. Actuellement elle n'eft habitée que par des foldats. Depuis l'expédition qu'y tenterent les Français en 1765 , on a rétabli lés fortifications élevées par les Efpagnols, lorfqu'ils étaient les maîtres de la place.

SALB́ était, it n'y a pas long-tems, la Capitale, d'une République prefqu'indépendante, fous un chef qu'elle fe donnait. Cette Ville eft bâtie fur les bords du Guerou qui, tombant des montagnes de Zavia, la partage

76 ETAE DE LAFRICUE.
en deux parties, dont Thine porte le nom de Sla, ou yienx, \& Mutre de Arbatte, on nouveau falé. Sa fituation, au milieu des pays foumis a Maroc, la mettait, à portée de raffembler beaucoup de denrées. Ses habitans

SAFY dant une expolée étaient à la fois corlaires \& marchards. Ils ont à peu-près ceffé d'exercer lune \& Pautre de ces profeffions, après avoir été fubjugues \& dépouillés de leurs richefles par le Monarque actuel, tandis que fon pere occupait le trône. Un banc de fable qui parait augmenter continuellement, ne permet lentrée de la riviere qu'aux bâtiments qui ne tirent pas au-dela de fix ou fept pieds dean, mais la rade eft firre depuis le IS dAkril jufqua la fin de Septembre.

Mulay-Muhammed, youlait élever une Ville de commerce dans fa prefquile de Fédal, \& la plupart des édifices étaient commencés. Une rade, qui eft fure dans toutes les failons, quoique la mer y foit donftamment agitée, Jui avait donné lidée de cet établifement. II y a renoncé, lorfquon lui a fait comprendre que ce ferait une dépenfe perdue, fur ufie côte prefque par-tout acceffible.

En 1769 , les Portugais abandonnerent OLbriza, ou Mazagan, après en avoir ruiné tous! les ouvrages. La place eft prefque déferte depuis cette époque' 'Sarrade eft commode en été pour les petits bâtiments; mais tes vàiffẹaux de guerre, méme dans cette faifon, font obliz gés de fe tenir au large. province rendu $c$ général, vue n'ag Mogodo de l'Afr Le pi canal fo de 500 les vent recevoi eft pas 1 font f1, feaux d que let foic pe quigo lun de La pop Affoni un gra telle des nat de leur

## ETACTEDEE: IL'AFRFQUE.

SAFY a une rade vafte \& très-fine, perrdant une partie de. l'arnée ; mais ellé eft tuvp expofée, en hiver, à la violence des vents du Sud Sud-Oueft Sa polition; au milieu d'une province abondante, riche \& peuplée, avaje rendu cette grandei Ville le marché prefque général des productions de lEmpire. Elle s'eft vue n'agueres dépouillée de cet avantage par Mogodor, bâtie à la pointe la plus occidentale de l'Afrique.

- Le pori de ce nouvel entrepôt, n'ef qu'un canal formélpar une ile, céloignée de la terre de 500 toiles; on y encee, on en fort par tous les vents; mais il n'eft pas affez profond pour recevoix de grands -naxires, \& Fangrage, n'y eft pas far dans les mauvais tems: Les coumans font fir rapides, qu'ih eft impoflible aux vaiffeaux de guerre de mouiller fur la côte. Qubique le territoire qui enyironne cette place, Soic peu fufceptible de culture, le Souverain quigouverne actuellement-ce pays, en a fait lun des plus importans marchés de fes Etats. La population de Mogodor appelée on Arabe Afonira, eft tres-confidérable. On y trouve un grand nombre de Négocians Français; \& telle eft linfluence quils y ont fir lefprit des naturels, que ceux-ci ont adopté la plapart de leurs ulages.
mSAINTE-CROIX, fituée dans le Royaume de Sus au $39^{\circ}$. degré de latitude, ef la derniere place maritime de 1 'Empire, Sa rade eft commode \& très-fíres même pour les vaif-


## 78 BFAT DB I'AFRIQUE.

feaux de ligne, mais feulement pendant IYété. Ce fut autrefois un affez grand marché, où les Navigateurs trouvaient réunies les productions dune vafte contrée affez cultivée, \& ou tout Ior que Tarudan tire de Tombuto était apporté! La Ville fortit des mains des Portugais pour repaffer fous la domination des Maures, fans perdre entiérement fon importance. Un treniblement de terre qui en détruifit une partie en 173I, lui fut plus funefte que cette révolution. Elle fe ferait peut-être Televée de cette calamité, fi, dans ion accès de colere; dont on ignorele principe; MulayMuhammed n'en eât chaffé, quelquestainées après, les habitans, pour leur fubitituer une Colonie de Negres.

L'Empire de Maroc ne reçoit que peu de bâtiments Européans. Ses ports font fermés à plufieurs Nations; \& 1'Angleterre, la Hollande, la Tofcane "qui ont des traités avec cette puiffance, n'en profitent gueres. Nous obferverons ferlement que lesiHollándais font, depuis quelque tems, dans l'ufage d'y porter des livres Hébreux quils y vendent à trèsbon marché, \&e dont ils font un affez gros débit. Pour donner quelque vigueur au commerce de Maroc peut-etre trop négligé, il fur formé, en 1755 , à Copenhague, un fands de $1,323,958$ livres 6 fols 8 deniers divifés en 300 actions, de 2647 lives 18 fols 4 deniers chacune. Cette liafociation devait durer 40 ans; mais, quelle qu'en foitla raifon, ellen'a pas rempli la moitié do fa carriere. Quoique

## EPAT DE CAFRIQUB.

Ses liaifons de la France avec cet Empire ne remontent pas au-delà de 1767 , les nperations de cette couronne font beaucoup plus importantes que toutes celles des autres puiffances; \& cependant fes ventes annuelles ne paffent pas 400,000 livres, ni fes achats 1,200000 livres.
Tout ce qui entre dans les Etats de Maroc, tout ce qui en fort, paie dix pour 100. Chaque navire doit livrer encore 500 livres de poudre \& dix boulets du calibre de IO à 12 , oir $\$ 77$ livres 10 fols en argent. Les monnoies d'Efpagne font celles dont lulage eft le plus général; mais toutes les autres font reçues luivant leurs poids \& leur titre.

## TABLEAU DE LA GUINÉE.

IV ous comprenons ici fous le nom de Guinée toute la côte occidentale de l'Afrique, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar juf́qu'au Cap de Bonne-Efpérance. Cette vafte Région n'eft pas par-tout la même, foit pear la température du climat, foit pour la fécondité des terres. Depuis les frontieres de l'Empire de Maroc, jufqu'au Sénégal, la terre eft tout-à -fait ftérile. Une longue bande des défert's de Saharra, qui s'étendent depuis l'Océan atlantique jufqu'à l'Egypte, au Midi de tous les

Etats Barbares occupe ce grand efpace. Au mi. lieu de ces fables brolans vivent quelques $\mathrm{fa}_{\mathrm{a}}$. milles Maures, dans un petit nombre d'endroits oil fe font trouvées des fources peu abondantes \& où il a été poffible de planter des palmiers, \& de recueillir des dattes. Leur principale occupation eft de ramaffer les gommes qui ont fixé l'attention de l'Europe fur cette contrée. Elles portent dans la haute-Guinée, principalement à Banbouk, une grande quantité de fel, qui leur eft payé ayec de loor, \& quelquefois avec des efclaves.
-Les bords du Sénégal, de la Gambra, de Sierra-Leona, les bords des rivieres moins confidérables qui coulent dans lintervalle de ces grands fleuves feraient-très-fertiles, fil'on voulait les cultiver. L'éducation des troupearx y fait prefque lunique occupation des habitans. Ils fe nourriffent par gontt du lait de leurs juments, \& voyagent peu, parce que nul befoin ne les fait fortir de leur patrie.

Ceux du Cap de Monté enveloppés de toüs côtés par des fables, farment une nation entiérement ifolée du refte de lAfrique. Ceft dans le riz de leurs marais que conififte toute leur nourriture \& leur unique richeffe. Ils en vendent aux Européans une petite quantité, qui leur eft payée avec de l'eau-de-vie \& des clinquailleries.
Depuis le Cap de Palme jufqu'a la riviere de Volte, les habitans font Marchands \& Cultivateurs. Ils font Cultivateurs, parce que leurs terres, quoique pierreufes, pajent largement
les peir défriche ont der fent de: queriet entre C'eft 1 long et déferts l'on tr Ent la côt bien s'étenc Prefq produ eft pl des hi dante teur, fant aucus ${ }_{20} \mathrm{Au}$ côte fance fente jours mier 2 D la cô trou le ff

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE. } \quad \delta 1
$$

les peines \& les avarices néceflaires pour la défricher? Ils font Marchands, parce qu'ils ont derriere eux des nations qui leur foumiffent de l'or, du cuivie, de livoire, des efclaves \& querien ne s'oppofe a une communication fuivie entre les peuples des terres \& ceux de la côte. C'eft la feule contrée de l'Afrique où dans un long efpace, on'ne foit arrêté, ni par de vaftes déferts, ni par des rivieres profondes, \& où 1'on trouve de l'eau \& des fubfiftances. Entre la riviere deVolte \& cellede Kalabare, 1a côte eft plate, fertile, bien peuplée \& bien cultivée. Il nen eft pas ainfi du pays qui s'étend depuis le Kalabare jufqu'au Gabor: Prefqu'entiérement couvert d'épaiffes forêts produifant peu de fruits \& point de grains, it. eft plus hhabité par des bêtes féroces que par des hommes. (uoique les pluies y foient abordantes, comme elles doivent lêtre fous l'équateur, la terre eft fr fablonneufe, qu'un infrant après qu'elles font: tombées, il ne refte: aucune trace d'humidité.
Au Sud de la ligne, \& jufqu'an Zaire, la' côte offre un afpeet riant. Baffe dans fa naiffance, elle s'éleve infenfiblement, \& préfente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verds \& des prairies couvertes de palmiers.
2. Du Zaire au Coanza, \& plus lointencore, là cốe eft ordinairement, haute \& efcarpée. On trouve dans l'intérieur un plaine exhauffee, dont le fol eft compofé d'un gros fable fertile.

Au-delà du Coanza, \& des établiffemente:

## 82 ÉAT DE L'APRIQUE.

Portugais, commence un; pays ftérile qui a plus de 200 lieues d'étendue, \&c qui fe termine aux Hottentots. Dans ce long efpace on ne connait d'habitans que les Cimbebas, avec Les variétés qu'on obferve dans les rives de peut-êrre unique. Nulle part fur cette côte immenfe, on ne voit de ces rochers affreux dont lafpect repouffe le Navigateur: Ia mer yeft calme, \&̌l'ancrage fûr. Sans ces avanitages, ou ne pourrait que difficilement la prariquer, parce qu'elle a très-peu de ports, \&c que des bancs de fable prefque contigus obligent le plus fouvent de mouiller au large.

Les vents \& les courans ont à peu-près la même direction fix mois de l'année, depuis Avril jufqu'en Novembre. Au Sud de Ia ligne le vent regne Sud-Eft, \& la direction des courans eft vers le Nord: au Nord, de la ligne; le vent regne à l'Eft, \& la direction des courans eft vers le Nord-Eft. Dans les fix autres mois, les orages changent par intervalles la direction du vent; mais il neifouffle plus avec la même force: le reffort de l'air femble s'être relâché. La caufe de ce changement paraît influer fur la direction des courans. AuNord de la ligne, ils vont au Sud-Oueft; au-delà de la ligne, ils vont au Sud.

Sur la côte qui s'étend depuis le Sénégal jufqu'au Cap de Bonne-Efpérance, les habitans ont tous la tête oblongue, le nez large, écrafé,
épaté, d comme blancs \& ongles, tite tacl naturelle naiffance de coule vient no que livis luifant. La mi la côte : Gouver Ici la choififf coup pl commu dont la manier mais ne Ine peu chez le au com tagées nombr ceux $q 1$ hemme quelqu privilé Tell ditaire de cets
Etat de l'Afrieuk
épaté, de groffes levres, une chevelure crépuíe comme la laine de nos moutons. Is naiffent blancs \& n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitieme jour après leur naiffance, les enfans commencent à changer de couleur; leut peau brunit; enfin elle devient noire, mais d'un noir fale, terne, prefque livide, qui, avec le tems, devient vif \& luifant.
La multiplicité des Etats qui fe trouvent fur la côte immenfe qui nous occupe, fait que les Gouvernements n'y font pas par-tout les mêmes. Ici la couronne eft héréditaire; là les peuples choififfent leur chef. Ce dernier ufage eft beaucoup plus commun. La République jette alors communément les yeux fur quelque vieillard dont la fageffe eft généralement connue. La maniere dont fe fait ce choix eft très-fimple, mais ne peut convenir qu'à de fort petits états. Le peuple fe rend à fon gré dans trois jours, chez le citoyen qui lui paraít le plus propre au commandement: fi les voix fe trouvent partagées., celuis qui err a réuni un plus grand nombre, nomme, le quatrieme jour, un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tous homme libre a droit de fuffrage. Fly a niême quelque tribu ou les femmer jouiffent de ce privilége.
Telle eft', à l'exception des Royames héreditaires de Benin \& de Juida, fa formation de cetre foule de petits Erats qui font au Nord

D vi

84 État DB L'AFRIQUB. de la ligne. Au Sud, on trouve le Mayombé \& le Cuilingo, dont les chefs font pris parmi les Miniftres de la Religion; les Empires de Loango \& de Congo, où la couronne fe perpétue dans la ligne mafculine du côté des femmes; c'eft-a-dire, que le premier fils de la foeur ainee du Roi, hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant eft bien plus firrement le fils de fa mere, que celui de thomme qu'elle a époufé; ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement qu'ils voient qu'à celui de la conception qu'ils ne yoient pas.

Ces Nations vivent dans une ignorance entiere de cet att, fi révéré parmi nous fous le nom de politique. Cependant ils ne laiffent pas d'en obferver les formalités, \& certaines bienféances; l'ufage des ambaffades leur eft familier, foit pour folliciter des fecours contre un ennemi puiflant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment fur des fucces, fur une naiffance, fur une pluie après une grande féchereffe, L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour $2 u$ terme de fa miffion, ni voyager pendant la nuit dans les Etats d'un Prince étranger. II marche, précédé d'un tambour qui annonce au loin fon caractere, \& accompagné de cinq ou fix de fes amis. Dans les. lieux où il s'arrête pour prendre du repos, il eft reçu-avec refpea; mais il nen peut partir avant le lever du foleil, \& fans que fon hôte ait affomblé quelques perfonnes qui puiffent témoigner qu'il

Les gu peuples d nees que r'a de tr a aire eft prennent tieres, C Génétau choix et marche fouvent font ter n'eft jar de mag fubfifta:

Cen naiffane vent ce cérémo fille, Dès-le prifoni échang efclave territo munau cun d

La plée. I près d ces co ques
liens

## État de inferieue. 8s

 font terminces le foit: L'incurfion du moin's n'eft jamais longue, parce que, n'ayant point de magafin, on eft forcé à fe retiver faute de fubfiftances:Ce n'eft pas le defir de s'aggrandir qui donne naiffance aux troubles qui déchirent affez fouvent ces contrées. Une infulte faite dans une cérémonie, un vol furtifouviolent, le rapt d'une fille, voilà les fujets ordinaires de la guerre. Dès-le lendemain dune bataille, le rachat des prifoniers fé fait de part \& d'autre. On les échange avec des marchandifes, ou avec des efclaves. Jamais on ne cede aucune portion du territoire; il appartient tout entier à la communauté dont le chef fixe l'étendue que chacun doivcultiver, pour en recueillir les fruits.: La Guinée propre eft généralement mal peuplée. Il eftrare d'y trouverdes habitations qu'auprès des rivieres, deslacs $\&$ des fontaines. Dans ces contrées, ce font moins les befoinsirécipro:ques qui rapprochent les hommes, que les liens du fang quiles empéchent de fe féparer.:

Auffi diftingue-t-on dans la meme Ville, quele quefois dans le même village, de petits hameaux qui font autant de familles prélidées par leur patriarche.

Rien, dans ces établifféments, ne porte lempreinte diune civilifation un peu avancée. Les maifons font conftruites-avec des branches d'arbres, ou avec des joncs attichés à des pieux, affez enfoncés pour quils puiffens réfifter aux vents. On y voit rarement des fenêtres. La couverture n'eft qu'un amas de feuilles; \&, s'il fe peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à réfifteraux injures des faifons. Les cafes de la Capitale, les cafes même qu'occupe le Souverain, ne font gueres diftinguées des autres que par leur étendue. Ce n'eft pas que l'abondance du plus beau \& du meilleur bois, jointe à une terre própre à faire de la brique, \& qui remplacerait la pierre infiniment rare dar seas contrées, ne-follicite ces peuples à d'autres conftructions; mais. il ne leur eft jamais tombé dans lefprit quill fallite fe donnertant de peine pour fe loger.
L'ameublement eft digne de thabitation. Dans les villes, comme dans les campagnes, ohez le Prince, comme chez les derniers ciroyens, il fe réduit à quelques paniers, à quelques pots de terre, à quelques uffenciles de calebaffe. Sile pauvre ne couchait fur une natte faite dans le pays, \& le riche fur un tapis arrivé d'Europe, tout ferait fémblable.

La nourriture eft auffi la même. Du riz, du manioc, du maïs, des ignames ou des pa-
erates , fè fauvages, di poiffos lonté; tel les efclav
Une ce: que nous vêtement qu'on leu cher, for femmes cherchen Les art gions. On dans les f dans l'enf duit à él qu'un trè: bois, poun vient $d^{\prime} E$ tier fait des pipes culture, feule à fa geur de : les genou paffant av des fils d nos Vann éloignés côres, $\mathbf{q}$ Céparent taires fos

> - Etat dit l'Africuig.
[neld hapar orte cée. hes des Ater La Be, res ns.
tates, felon la qualité du terrein; des fuits fauvages, $d u$ vin de palmier, $d u$ gibier $\&$ du poifion, que chacun fé procure à la volonté, tels font les vivres qui, fans en excepter les efclaves, font communs à tous.
Une ceinture, placée au-deffus des reins, \& que nous appelons pagne, tieno lieu de tout vêtement aux deux féxes. D'es grains de verre, qu'on leur apporte, \& qu'on leur vend fort cher, forment la parure de la plupart des: femmes $\&<$ du petit nombre dhommes qui cherchent à fé faire remarquer.
Les arts font peu de chofes dans ces Régions. On ne connait que ceux qui fe trouvent dans les fociétés naiffantes, \& encore font-i dans l'enfance. Le talent du Charpentier fe réduit à élever des cabannes. Le Forgeron n'a qu'un très-petit marteau, \& des enclumes de bois, pour mettre encuvre le peu de fer qui luí vient d'Europe: Sans le fecours du tour, le Potier fait quelques vafes grofliers d'argile $\&$ des pipes a fumer. Une herbe qui vient fans culture, \& qui n'a befoin d'aucun apprêt, fert feule à faire des pagnes. Sa longueur eft la largeur de la toile. Le Tifferand la travaille fir fes genoux, fans métier, fans naverte, \& en paffant avec fes doigts la trame entre chacun des fils de la chaîne de la méme maniere que nos Vanniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur fel des habitans des côtes, qui, parle moyen d'un grand feu, le féparent de l'eau de la mer. Ges travaux fédentaires font le partage des efclaves, \& dun

## 88

 ÉTAT DE I'AFREUE: petit nombre d'hommes libres: Les autres vivent dans une oifiveté habituelle. Si un caprice ou lennui les fait fortir de cette inertie, ocleft pour aller à lachaffe on à la pêche. Jamais ils ne s'abaiffent à folliciter la fertilité des terres. E'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, eft le partage des femmes. On ne leur accorde d'autres douceurs, que la liberté de fe repofer un jour, après trois jours de fatigues exceffives. in Les peuples de Guinée ort dans leurs mours beaucoup de traits de reffemblance. Dans toutes les parties de cette vafte Région, la polygamie eft autoriće. Elle y doit cependant être fort rare, puifque tous les: hommes libres, \& la plupart des efclaves, trouvent des compagnes, Les garçons ne confultent que leur gont pour fe marier; leurs fours ont befoin de laveu de leur mere. Ce lien eft généralement refpecté, Hl n'y a que ladultere qui le puiffe rompre, \& rien n'eft plus rare que ce défordre Seulement, à la côte d'Angola, les filles des Chefs de lEtat ont le droit de choifir Pépoux qui lear convient, fut-il engagé; de l'empêcher d'avoir d'autres femmes; de le répudier lorfqu'il leur déplait, \& méme de lui faire trancher la tête, s'il il infidele. Ces Princeffes jouiffent de leur privilége, avec une fierté dédaigneufe \&z une grande févérité , comme pout felvenger fiur le malheureux qui leur eft foumis de l'efpece de fervitude à laquelle eft condamnée leut fexe.Son fort eft déplorable. Chargée des tra-
ÉIAT DE IAFRIQUE
divert ce ot cleft aisils erres. vile imes. ue la jours 4, 5 œurs outes lygaêtre res, comJeur efoin raleui le ece , les bifir ; de e rée lui Ces : une ité, qui la-
vaux de la campagne, les femmes le font encore des foins domeftiques. Seules, elles doivent pourvoir à la fubfiftance \& à tous les befoins de leur famille. Jamais elles ne paraiffent devant leurs maris que dans une pofture humiliante Elles, le fervent toujours à table, \& vont vivre enfuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine \& dabjection ne s'arrête pas au peuple. C'eft la condition des femmes de la Ville, des femmes des gens riches, des femmes des Grands, des femmes des Souverains, L'opulence \& le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucunes douceurs, ni d'aucunes prérogatives.

Tandis qu'elles épuifent au fervice de leues tyrans, le peu que la nature leur a donné de forces, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entiere. Raffemblés fous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent oul ils danfenc. Ses amufements de la veille font ceux du lendemain. Des contef tations ne roublent jamais fes plaifirs; il y regne une bienféance qu'on ne devroit pas raifonnablement attendre d'un peuple fi peu. éclairé.

On n'eft pas moins furpris qu'il foit défintéreffé. A l'exception des côtes oil notre commerce a formé des brigands, il regne par-tout une grande indifférence pour les richeffes. Rarement les plus.fages même fongent-ils an jour qui doit fuivre; aufli lhofpitalité eft-lle la vertu de tous. Celui qui ne partagerait pas avec fes voifins, fès parents ou fes amis, ice
90. ETAT DE I'AFRIQUE. qu'il rapporterait de la chaffe ou de la pêche, s'attirerait le mépris pablic. Le reproche davarice eft, chez eux, au-deffus de tous les reproches.

Tel eft le carad́ere général des peuples de la Guinée. Il nous refte à parler des habitudes qui diftinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

- Sur les bords du Sénégal, les femmes fonit prefque toutes belles, fi lon convient que la jufteffe des proportions faffent la beauté. Modeftes, tendres \& fideles, un air dinnocence regne dans leurs regards, \& leur langage fe fent de leur timidité. Les noms de Zilia, de Calipfo, de Fanni, de Zamé, qui femblent des noms de volupté, fé prononcent avec une inflexion de voix dont nos organes ne fauraient rendre la molleffe \& la douceur. Les hommes ont la taille avantageufe, la peau d'un noir d'ébenne, les traits \& la phyfionomie agréables. E'habitude de dompter les chevaux $\&$ de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donnent une contenance soble: ils fupportent difficilement un outrage; mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés, leur infipirent une reconnoiffance fans borne pour un maitre qui les traite bien. On ne connair pas de domettiques plas attentifs, plas fobres \& d'un attachement qui tienne plus de la paffion; maig Als ne font pas bons cultivateurs. Leur corps n'eft pas accoutumé à fe courber, ni à sincliner vers la terre pour la défricher.
La couleur de la peau des Africains dégé.

ET
here en all: pour la plu courci; un cles roides phyfionomi le front, ft laideur nat même au : la pêche, par une ba femble les forte par cours che: de la natu en leurve s'eft éten Du refte ne faut 9 le fervice Les fen ni l'amér ni la bea paraiffent parant le croire policée, diftingué liexpreff lune fo: l'autre fo vivacité le plaifi: ${ }^{-51} \mathrm{~A} \mathbf{i k}$-de

## Eitat de infricue.

 pour la plupart, un corps robufte, mais raccourci; un air de force exprimé par des mufcles roides, les traits du vifage écartés \& fans phyfionomie. Les figures qu'ils simpriment fur le front, fur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un fol ingrat, qui fe refufe même au travail, leur a fait une néceffité de la pêche, quoique la mer prefqu'impraticable par une barre qui regne le long de la côte, lemble les en détourner: Rebutés en quelque forte par ces éléments, ils ont cherché des fecours chez des Nations voifines plus favorifées de la nature. Ils en ont tiré leurs-fubfiftances, en leur vendant du fel. Leur efprit de négoảe s'eft étendu depuis l'arrivée des Européans. Du refte propres pour tous les travaux ou it ne faut que de la force, ils font ineptes pour le fervice intérieur de la domefticité.1. Les femmes de ces Negres Marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la difcrétion, ni la beauté des femmes du Sénégal; \&z ellés paraiffent avoir moins de fentiment. En comparant les deux Nations, on ferait tenté de croire que l'une eft le bas peuple d'une Ville policée, \&z que lautre a reçu une éducation diftinguée. On apperçoit dans leur lángage l'expreffion de leur caractere. Les accens de l'une font d'une douceur extrême; ceux de l'autre font durs \& fecs comme fon terroir. La vivacité y reffemble à la colere, jufques dans le plaifir.

- Au-dela de ta riviere de Valte dans le Benin? néral de la Cóte d'Or, les peuples ont la peau anie \& d'un noir fombre, les dents belles, la taille moyenne, mais a afez bien prile, ${ }_{\text {o }}$ ls contenance fiere. Leut phyfronomie quoiqu'afiez agréable, le ferait beaucoup davantage fans 1ulage où fone les femmes de fe cicatriferle vifage, \& les hommes de fel bruler le front Ce peuple a une difpofition à la gaieté qu' on ne remarque pas dans les Nations voifines; du gont pour le travail, une équité que les circonftances alterent ratement, \& une grande facilité à fe façonner aux manieres étrangeres. Il tient dayamage anx coutumes de fon commerce, lors même qu'elles ne lui font pas favorables. La méthode de néggcier avec lui, fut dong-tems ce qu'elle avait été d'abord, Ie premier vaiffeau qui arrivait, confommaic $\mathrm{F}_{3}$ traite, avant quiun autre pat commencer la fienne. Chacun ayait fon tour. Le prix établi pour l'unétait le prix de tous. Ce n'eft que depuis per, que cette Nation s'eft déterminée à profiter des avantages que lui offrait /a concurrence des Nations Européannes qui fréquentaient fes rades.
${ }^{4}$ Les peuples fitués entre la ligne \& le Zaire ont tolls une grande reffemblance. Ils font bien faits. Leur conftitution eft moins robufte que celle des habitans du Nord de l'équateur ; \& , quoiquill y ait quelque marque fur leur vifage, on n'y apperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup d'ceil. Leurs. fêtes

E etice differ fice des N : is font Pa femmes ne Réunies da my ftérieufe homme pu: aloufie de: ces peuple etiquetre, tes condit ment, on liciter, of riage eft le obleques d quefois de par quelque dans plufie ha marche: dépofé le démonftrat goint fil dé favorable? favorifé ${ }^{\text {D D Duair }}$ bien les a: que in m peannes qu turel de F grands éta qui ont vi fe font plu font accompagnées de jeux militaires, qui re- dette differrence qu'en Europe ils étaient l'exerice des Nations guerrieres; \& qu'en Afrique is font Pamufement dun peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaifirs publics. Réunies dañs quelques maifons, elles paffent myftérieufement la journée, fans qu'aucun homme puiffe être admis dans leur fociété. La floufie des rangs eft la plus forte paftion de ces peuples naturellement paifibles. Tout eft étiquette, \& à la Cour des Princes, \&c dans fes conditions privées. Au moindre êvénement, on vole chez fes amis, ou pour les féliciter, ou pour s'affliger avec eux. Un mariage eft le fujet de trois mois de vifite. Les obleques d'un homme en crédit, durent quelquefois deux ans. Les gens qui tenaient à lui par quelques liens, promenent fes triftes reftes dans plufieurs provinces. La troupe groffit dans la marche; \& perfonne ne fe retire qu'on n'ait dépolé le cadavre dans le tombeau, avec les démonftrations de la plus vive douleur. Un goft fi déciaé pour les cérémonies, s'eft trouvé favorable a la fuperftition, \& la fuperftition a favorifé l'indolence.
Du Zaire à la riviere de Ceanza, on retrouve bien les anciennes mours; mais on y remarque un mêlange confus de pratiques Europeannes qui ne fe voient pas ailleurs. II eft naturel de penfer que les Portugais qui ont de grands établiffementŝ dans cette contrée, \&e qui ont voulu y introduire le Chriftianifme, fe font plus communiqués que ne l'ont fait les

## 94 EIAT DE I'AFRIQUE.

autres Nations, qui, ayant de fimples comp. toirs au Nord de la ligne, ne fe fant occupés que de leur commerce.

La Religion Chrétienne \& la Religion Mahométane femblent tenir par les deux bouts 12 partie de l'Afrique occidentale fréquentée par les Européans. Les Mufulmans de la Barbarie ont porté leurs dogmes aux peuples du Cap Verd, qui, eux-mềmes les ont étendus plus 10in. A mefure que ces dogmes fe font éloignés de leur fource, ils fe font fi forts altérés, que chaque Royaume, chaque village, chaque famille en a de différents. Sans la circoncifion, qui eft d'un ufage général, à peine foupçor-nerait-on les peuples de profeffer le même culte. I1 ne s'eft tont-à-fait arrêté qu'au Cap de Monté, dont les habitans niont point de communication avec leurs voifins. Ce que les Arabes avaient fait au Nord de la ligne pour l'Alcoran, les Portugais le firent dans la fuite au Sud pour l'Evangile, depuis le pays de Benguela jufqu'an Zaire. Il ne fubfifte plus qu'en quelques contrées; mais on l'y a tellement đéfiguré, qu'il eft prefque méconnaiffable.

Les côtes, placées au centre, ont confervé des fuperfitions locales, dont lorigine doit Etre fort ancienne. Elles confiftent dans cette foule innombrable de fétiches que chacun fo fait à fa mode \& pour fon ufage; dans la for aux augures, aux épreures du feu \& de leau bouillante, à la vertu des gris-gris. Il y a des fuperftitions plus dangereufes; c'eft la confiance aveugle qu'on a dans les Prêtres qui en

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE } \quad 95
$$

omp cupés 1 Ma . uts la e par barie
Cap plus ignés , que le fafion, pçorculte. P de comrabes l'A1. te au Benqu'en ment
contles Miniftres \& les Propagateurs. Le commerce qu'ils font fuppofés d'avoir avec l'efprit malfaifant, les fait regarder comme les arbicres de la ftérilité, de la fertilité des campagnes. A ce titre on leur offre toujours les premiers fruits.

Il eft une efpece de métemplycofe qui eft particuliere aux peuples de la côre d'Or, \& R qui fait la bafe deleur croyance. Ils penfent que, dans quelque lieu qu'ils aillent on qu'on les tranfporte, ils doivent, après leur mort, foit qu'ils fe la doment ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce quils regardent leur patrie comme le plus délicieux féjour de l'Univers. Une erreur li douce fert à les rendre humains. Les Etrangers quife fixent dans ce climat y fons craités avec des égards portés jufqu'au relped, dans la perfuafion ou lon eft, quils viennent y recevoir la récompenfe de leurs bonnes meurs. Parmi les maladies auxquelles les peuples de 1Afrique font communément fiyjets, je remarque le ravage épouvantable qu'y fait le vers folitaire, dont la nature \& les propriétés exercent, depuis tant d'années, la fagacité de nos Médecins ( $I$ ). Si l'on en croit le jeune Docteur.

[^1]96 ETAT DE I'AFRIQUE. Haffelquift, qui a obfervé les pays qu'il a par *couru, en homme fage \& éclarré, les deux tiers des habitans du Caire y font fujets; \& cette maladie funefte doit être ajoutée à lophthalmie qui afflige, comme on l'a dit, les peuples de l'Egypte. Ceux qui en font le plus communément atteints, font les Juifs, le bas peuple \& les Coptes. Peu de Turcs font attaqués de ce dangereux fléau, que les gens inftruits du pays attribuent généralement aux aliments dont on fé nourrit au Caire. M. Haffélquift prétend que les melons, les concombres \& les autres fruits dont les habitans de cette contrée font leur principale nourriture, ne contribuent pas peu à engendrer ce monftre, quia quelquefois jufqu'à 30 aunes de long. Mais d'autres veulent que la grande quantité de fucreries, dont on fait ulage au Caire, foit la

Doeteur en Médecine vient enfin de découvrir le plus heureux féécifique que l'on pût fouhaiter à ce fujet. Ce qu'il y a encore d'important dans le remede, c'eft qu'il chaffe le ver, \& le fait lorsir tout vivant: ce quia donné occafion aux Naturaliftes, \& fur-tout à l'illuftre M. Bonnet; d'obferver la fteveture \&e la propriété de fon corps. Il eft à remarquer, qu'ileft affez probable qu'une feule perfonne a quelquefois deux vers folitaires qui la dévorent; car M. Herrenfchwands en a fait fortir deux à la fois d'un même malade. Cependant on pourrait croire que ces deux corps n'étaiens autrechofe que la divifion du même son: $a$; c'eft ce qu’on ne peut encore décider. Ce qui m'engage à croire que ce monftrueux infecte ne doit fa naiffance qu'd ectains cufs que l'on avale avec l'eau qu'on boir, \& qui vienneat éclorie dans les inteftins, c'eft qu'on a remarqué que la plupart des poiffons, \& particuliérement les tanches, en nourriffent dans leurs corps.

## E?

feule caufe permis de crois pouv. n'occafionn ailleurs, pi nagement, confitures, convénient cette mêm jufqu'à Sie dans les île les, \& d l'ufage des nirle gern être mêm dangereus la qualité Gaire. L: fes fables nimeufes des ferpe fleuves, dansla c dangereu pregnant ment, $F$ ,oll elles le Nil, parcours pagnes d fleuve d la crute; ravant, Tome

## ETAT DE L'AFRIQUE.

feule caufe quile produit. Pour moi, s'il m'eft permis de dire mon fentiment fur ce fujet, je crois pouvoir avancer que rien de tout cela n'occafionne le mal dont il s'agit. On mange ailleurs, peut-être même avec auffi peu dé ménagement, des concombres, des melons \& des confitures, fans avoir à craindre un femblable inconvénient. D'ailleurs, on trouve fréquemment cette même maladie, depuis le cap Blanc, jufqu'à Sierra-Liona, fur la côte de Guinée, dans les ̂̂les Caraïbes, dans les Indes orientales, \& dans beaucoup d'autres endroits, oli l'ufage des aliments, que l'onfuppofe ici contenir le germe de ces vers, eft peu commun, peutêtre même inconnu. La veritable caufe de ce dangereux phénomene réfide, felon moi, dans la qualité des eaux que boivent les habitans du Caire. L'Afrique récele, comme on fait, dans fes fables brollans, une multitude de bêtes venimeufes, telles que des crapaux, des fcorpions, des ferpents de toute efpece, \&c. Lorfque les fleuves, fortant de leurs lits, vont fe répandre dans la campagne, ils entraînent avec eux ces dangereufes dépouilles; \& leurs eaux, s'impregnant du miafme contagieux qu'elles renfer-ment, portent la langueur \& la mort par-tout oil elles coulent. Tel eft le poifon que charrie le Nil, de l'Abyflinie \& de PEthiopie qu'il2 parcourues, avant de venir fertilifer les campagnes de l'Egypte. La qualité des eaux de ce fleuve doit donc être fort dangereufe pendant la crûe; \& le peuple qui en boit comme auparavant, doit donc contraeter les indifpofitions,
Ceule
Tome II. pernicieufe propriété quiont les eaux de la riviere nommée Zahual, qui arrofe la Province des anciens Tlafcalans, de donner la gale à ceux qui. en boivent, ou qui s'y baignent. Auffi obferve-t-on que la plupart des Egyptiens font fajets, vers le mois de Juin, à une forte de gale qui dure pendant les chaleurs, \& dont la caufe ré. fide, felon les mêmes Egyptiens, dans la qualité des eaux qu'ils boivent, tandis que le Nileft dans fa crale. Cette conjecture aura tout le poids de la démonftration, quand on réfléchira que les eaux du Nil, les meilleures \&-les plus agréables à boire, que l'on connaiffe, deviennent jaunâtres, pefantes \& diun goît fétide, quand ce flenve eft débordé.

En Guinée, le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les meurs. Il fe bornait autrefois à quelques échanges de fel \& de poiffon feché que confommaient les Na zions éloignées de la côte. Elles donnaient en retour des pieces d'étoffes faites d'un fil, qui r'eft autre chofe qu'une fubftance ligneufe, collée fur l'écorce d'un arbre particulier à ces

## E

climats. L forte de $t$ efpecesd' 6 dont lufa Nation a eft le gris lui donne riches pré du peuple fimpleme Les p les côtes rent dele mes, au jufqu'alo échange parties d les Etats Ils ver cipaleme fous les tentrion un Chel fi comm ramafter clant fe gilleufe mine ef pied de qu'on et dante, peuples qui dey

## ETAT DE I'AFRIQUE.

climats. L'air la durcit \& la rend propre à toute forte de tiffure. On en fait des bonnets, des êpeces d'écharpe, des tabliers pour la ceinture, dont lufage varie felon la mode que chaque Nation a adoptée. La couleur naturelle du fil ef le gris lave. La rofée qui blanchit nos lins, lui donne une couleur de citron que les gens fiches préferent. La teinte noire qui eft à l'ufage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, fimplement imbibé dans leau.
Les premiers Européans qui fréquenterent les côtes occidentales de l'Afrique, donnerent de la valeur à da cire, à l'ivoire, aux gommes, aux bois de teinture, qui avaient eu jufqu'alors fort peu de prix. On livrait auff en échange a leurs Navigateurs quelques faibles parties d'or, que des caravanes expédiées dans les Etats Barbarefques enlevaient auparavant. Ils venaient de lintérieur des terres, \& principalement de Bambouck, Ariftocratie placée fous les $12^{e}, \&: 13^{\text {e }}$. degré de latitude feptentrionale où chaque village eft gouverné par un Chef nommé Farim. Ce riche métal eft fi commun dans la contrée, qu'on peut en ramaffer prefqu'indifféremment par-tout, en raclant feulement la fuperficie d'une terre argilleufe, légere \& mêlée de fable. Lorfque la mine eft très-riche, elle eft fouillée à quelques pied de profondeur, \& jamais plus loin, quoiqu'on eft remarqué qu'elle devenait plus abondante, à mefure qu'on creufait davantage: ces peuples font trop pareffeux pour fuivre un travail qui deviendrait toujours plus fatigant, \& trop

100 ETAT DE L'AFRIQUE.
ignorans pour remédier aux inconvénients que cette méthode entrainerait. Leur négligence \& leur ineptie font pouffées fi loin, qu'en lavant lor pour le détacher de la terre, ils n'en confervent que les plus groffes parties. Les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitans de Bambouck n'exploitent pas les mines en tout tems, ni quand il leur plaît. Ils font obligés d'attendre que des befoins perfonnels on publics aient déterminé les Farims à en accorder la permiffion.

Lorfqu'elle eft annoncée, ceux auxquels it convient d'en profiter, fe rendent au lieu défigné. Le travail fini, on fait le partage. La moitié de l'or revient au Seigneur, \& le refte eft réparti entre les travailleurs par portion égale. Les citoyens qui defireraient ces richeffes dans un autre tems que celui de la fouille générale, les iraient chercher dans le lit destorrents où elles font communes.

$$
\text { EIAT DE } D A F R I Q U E \text {, IOI }
$$

L

## X.

Tableau de la Côte d'Afrique, où $\int e$ fait le Commerce des Efclaves. objet le plus important du commerce de la côte occidentale de l'Afrique, confifte dans les efclaves. La propriété que quelques hommes ont ofé acquérin fur d'autres dans cette Région, eft d'une origine fort ancienne. Elle $y$ eft généralement établie, fi lon en excepte quelques petits cantons où la liberté s'eft furtivement retirée. Gependant nul prosriétaire n'a droit de vendre un homme né dans l'érat de fervitude. Il peut feulement difpofer des efclaves quil acquiert, foit à la guerre où tout prifonnier eft efclave à moins d'échange, foit à titre d'amende pour quelque tort qu'on lui aura fait, foit enfin, qu'il les ait reçus en témoignage de reconnaiffance. Cette loi, qui femble être faite en faveur de l'efclave né pour le faire jouir de fon pays \& de fa famille, eft infuffifante; depuis que les Européans ont établi le luxe fur les côtes d'Afrique, elle fe trouve éludée tous les jours par les querelles concertées que fe font deux propriétaires pour être condamnés tour-⿺̀-tour, l'un envers l'autre, à une amende qui fe paie en efclaves nés, \& dont la difpofition devient libre par l'autorifation de la même loi.

E iij
ETAT DEI I'AFRIQUE:

La corruption a gagné des particuliers aux Souverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des efclaves. Ils ont établi l'ufage de punir par l'efclavage, non-feulement ceux qui avaient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens; mais ceux qui fe trouvaient hors d'état de payer leurs dettes, \& ceux qui avaient trahi la foi conjugale. Cette peine eft devenue avec le tems, celle des plus légeres fautes, après avoir été d'abord réfervée aux plus grands crimes. On n'a ceffé d'accumuler les défenfes, même des chofes indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les tranfgreffions; l'injuftice n'a plus eue de bornes, ni de barrieres. Dans un grand éloignement des côtes, il fer trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rericontre. On jette les enfans dans des facs, on met un baillon aux hommes \& aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les raviffeurs font arrêtés par une force fupérieure, ils font conduits au Souverain, qui défavoue toujours la commiffion qu'il a donnée, \&e qui, fous prétexte de rendre lajuftice, vend furle champ ces Aggents aux vaif feaux avec lefquels il a traité:

Malgré ces rufes odieufes, les peuples de la côte fe font vus hors d'état de fourniv aux demandes que les marchands leur faifaient. Il leur eft arrivé ce que doit éprouver toute Na tion qui ne peut négocier qu'avec fon numéraire. Les efclaves font pour le commerce des Européans en Afrique, ce qu'eft lor dans le commerce que nous faifons avec le nouveau
monde. Lc numéraire ce numér laiffe que capital di fe régéné mations. déjà tom communi rieur du plupart de cette péans a les riche cet épui des efcla - Cege Sud de tr'eux, 8 duifent fieurs fil de l'eal dans le maniete marche paffe d de bois de fer $r$ manier queue pefant telleme ait les.

## EtAT DE L'AFRIQUE. IOS

monde. Les têtes des Negres repréfentent le numéraire des Etats de la Guinée. Chaque jout ce numéraire leur eft enlevé ; \& on ne leur laiffe que des chofes qui fe confomment. Leur capital difparaît peu-à peu, parce qu'il ne peut fe régénérer en raifon de l'ąivité des confommations. Auffi la traite des Noirs ferait-elle đéjà tombée, fil les habitans des côtes n'avaientú communiqué leur luxe aux peuples de linté rieur du pays, dont ils tirent aujourd hui la plupart des efclaves qu'ils nous livrent. C'eft de cette maniere que le commerce des Européans a prefque épuifé de proche en proche les richeffes commerçables de cette nation; \& cet épuifement a fait prefque quadrupler le prix des efclaves depuis vingt-cing ans.

- Ce genre de commerce fe fait au Nord \&aw Sud de la ligne. Les Marchands s'affocient ent tr'eux, \& formant des efpeces de caravanes, cortduifent, dans l'efpace de 2 ou 300 lieues, plufieurs files de 30 ou 40 efclaves, tous chargés de l'eau \&-des grains néceflaires pour fubfifter dans les deferts arides que l'on traverfe. La maniere de s'en affurer, fans trop gêner leur marche, eft ingénieufement imaginée: on paffe dansle col de chaque efclave une fourche de bois de 8 à 9 pieds de long. Une cheville. de fer rivée ferme la fourche par derriere, demaniere que la tête ne puiffe pas paffer. La. queue de la fourche, dont le bois eft fort pefant, tombe fur le devant, \& embarraffe tellement celui qui y eft attaché, que quoiqu'il ait les bras \& les jambes libres, il ne peut ni

104 ETAT DE L'APRIQUE. marcher, ni lever la fourche. Pour fe mettre en marche, on range les efclaves fur une même ligne; on appuie \&r l'on attache l'extrémité de chaque fourche fur l'épaule de celui qui pré. cede; ainfi de l'un à l'autre jufqu'au premier, dont l'extrémité de la fourche eft portée par Iun des conducteurs. Pour prendre fans inquiétude le repos du fommeil, ces Marchands attachent les bras de chaque efclave fur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état, il ne peut, ni fuir, ni rien attenter pour fa liberté. Ces précautions ont paru indifpenfables, parce que fi l'efclave peut parvenir à rompre fa chaîne, il devient libre.

Les efclaves arrivent toujours en grand nombre fur la côte, fur-tout lorfquils viennent des contrées reculées. Cet arrangement eft néceffaire pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d un voyage à l'autre, déjà long par cette raifon d'économie, peut être augmenté par des circonftances particulieres. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivieres $\&$ languir la traite. La faifon favorable pour voyager dans lintérieur de l'Afrique, ef depuis Février jufqu'en Septembre ; \& c'eft depuis Septembre jufqu'en Mars que le retour des Marchands d'efclaves offre le plus de cette marchandife fur ces côtes.
La premiere de ces côtes commence au CapBlanc. Tout près font Arguin \& Portendic, qui, depuis 100 ans, appartiennent aux Français. Plus loin eft l'Ife St. Louis, placée à peu
de diftan qui dépe Gorée, Joal, ? Français vis ce di St. Jame établiffe pillé fep dans une rence. L Efclave intérieu Des: vinrent Cazama Biffao. tems, rigènes l'ambit d'un $p$ : deux $p$ refpect difcont bâtime $\& \mathrm{deI}$

$$
\therefore S_{H I}
$$ tion B conce loges Indép qu'on

## ETAT DE L'AFRIQUE. IOS

nettre nême émité i prénier, e par $s$ inlands ir la cet pour enfaiir à 10m$t$ des cefpour tre, peut icuqui tite. ieur Sepi'en lves
ces
de diftance de l'embouchure du Sénégal, \& qui dépend auffi de la France. Enfuite vient Gorée, qui a dans fa dépendance Rufifque, Joal, Portiidal, Albreda, quatre Comptoirs Français oul fe fait la traite des Negres. Vis-àvis ce dernier, \& fur la Gambra, eft le Fort St. Jamzes, bâti autrefois par les Anglais. Cet établiffement, qui a èté conquis, rançonné, pillé fept ou huit fois dans un fiecle, eft fitué dans une ille qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglais y traitent annuellement 3000 Efclaves, dont la plupart viennent des terres intérieures \& très-éloigncées.

Des Portugais fixés aux ̂̂les du Cap-Verd, vinrent autrefois s'établir fur les rivieres de Cazamance \& de Cacheo, la plus grande des Biffao. Leurs defcendans dégénérerent avec le tems, de maniere à ne guere différer des Aborigènes. Ils ont toujours cependant confervé l'ambition de fe regarder comme Souverains d'un pays où ils avaient bâti trois villages \& deux petits forts. Les Nations rivales ont peu refpecté cette prétention, \& elles n'ont jamais difcontinué de traiter en concurrence avec les bâtiments arrivés des îles du Cap-Verd, du Brefil \& de Libonne.

SERRA-LIONA, n'eft pas fous la domination Britannique, quoique les Anglais en aient concentré prefque toutes les affaires dans deux loges particulieres, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de livoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de

E v

106 ÉTAT DE I'APRIQUE. cette riviere, ou des rivieres voifines, 4 ou 5000 Efclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des GRAINES, des DENTS \& des QUAQUAS, qui occupent environ 300 lieues. On y achete du riz, de l'ivoire \& des Efclaves. Les Navigateurs forment paffagérement des Comptoirs fir quelques-unes de ces plages. Le plus fouvent ils attendent a l'ancre que les Noirs viennent eux-mêmes fur leurs pirogues, propofer les objets d'échange. Cet ufage s'eft, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait fentir le danger des débarquements.
Les Anglais ont formé, depuis peu, un établiffement au Cap APOLIONIE, où la traite
voyaien dante er proprier des Nat furent feaux d habile velle ds ment d " fieur \# cette » jufte » pour les Ang bou; 8 curren

A 8
très-ab renden vivres. pirogu convie

## Le $F$

 glais 8 mais 1 nombr qui do fut, a faiblef gocier HollarEtat di tharique. tot
voyaient à regret exclus d'une région fi abondante en Efclaves, voulurent, en 1749 , sapproprier Anamabou. Is s'y fortifiaient, dellaveu des Naturels du pays, lorfque leurs travailleurs furent chaffés, à coups decanon, par les vaiffeaux de la Grande-Bretagne. Un Négociateur habile, qui fe trouvait à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna fon étonnement d'une conduite fi peu mefirée : » Mon» fieur, lui dit un Miniftre fort accrédité chez » cette Nation éclairée, fi nous voulions être》 juftes envers les Français, nous n'aurions pas \# pour 30 ans d'exiftence «. A cette époque, les Anglais s'établirent folidement à Anamabou; \&e depuis ils n'ont plus fouffert de concurrents dans ce marché important.

A 8 lieues de la tiviere de Volte, eft $K E L A$, tres-abondant en fubfiftances. C'eft-là que ferendent les Navigateurs pour le pourvoir de vivres. De-là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le PETIT-Popo lesattire fouvent. Les Anglais \& les Français fréquentent cette échelle; mais les Portugais y font en bien plus grand nombre, $\& z$ voici pourquai. Cette Nation, qui dominait originairement fur lAfrique, $y$ fut, avec le tems, réduite à un tel état de faibleffe, que, pour conferver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandais le dixieme de fes cargaifons. Ce Evj
honteux tribut, qu'on a toujours réguliérement payé, donna à fés armateurs de Bahia \& de Fernanbuc, les feuls qui fréquentent cette côte, un fi grand défavantage, qu'ils convinrent entre eux yu'il n'y aurait ja mais dans aucun port plus dun bátiment de chacune de cesdeux Provinces. Les autres fe tiennent au Petit-Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, foit arrivé.

JuIDA, éloigné de I4 lieues du Petit-Popo, eft fort renommé pour le nombre \& pour la qualité des Efclaves qui en fortent. Ce Royaume, l'un des plus riches \& des mieux policés de la côte, n'eft ouvert qu'aux Français, aux Anglais \& aux Portugais. Chacune de ces Nations y a un fort, placé dans lîle Gregoi, à 2 milles du rivage. Les chefs de ces Comptoirs font', tous les ans, un voyage de 30 lieues, pour porter au Souverain du pays des préfents, qu'il reçoit \& qu'il exige comme un hommage.
${ }^{2}$ A 8 lieues de Juida, eft ÉPÉE. Quelquefois il y a beaucoup d'Efclaves dans ce marché; plus ordinairement il n'y en a pas. Auffil la rade de cette place eft-elle fouvent fans navires.
Un peu plus loin eft Porto-Novo. Le commerce, établi ailleurs fur les rivages dela mer, s'y fait à 7 lieues dans les terres. Cet inconyénient le fit languir long-tems; mais actuellement, il eft fort confidérable. La paffion pour le tabac du Brefil, quieft encore plus vive dans cet endroit que fur le refte de la côte,
donne aux leurs rivau que l'Angl mer les le

BADAC Novo. On je tems qu les Naviga achats qui Anglais \& eft permi: traiter en chandifes la côte 1 Français.

AHON de 14 à I ramo, fu mal-faine fréquent $\in$ cette Na pes, \& fil nent voil

Depui pel, la fable, viennent Navigat lefpoir c naturels à terre \&
EtAT DE L'AFRIQUE. IO9
iéreia \& cette ivincun deux opo, ter,
illes ont', our ['il
donne aux Portugais une grande fupériorité fur leurs rivaux. C'elt du rebut de leurs cargaifons que l'Anglais \& les Français font réduits à former les leurs.

BADAGRY n'eft qu'à 3 lieues de PortoNovo. On y mene beaucoup d'Efclaves. Dans le tems que toutes les Nations y étaient reçues, les Navigateursne faifaientleurs ventes \& leurs achats que l'une après l'autre. Depuis que les Anglais \& les Hollandais en font éloignés, il ef permis aux Français \& aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandifes font très-différentes. C'eft le lieu de la côte le plus fréquenté par les Armateurs Français.
AHONI, féparé de Badagry par un efpace de 14 à $1 ;$ lieues, eft fitué dans les îles de Cu ramo, fur une rade difficile, marécageufe \& mal-faine. Ce marché eft prefqu'excluivement fréquenté par les Anglais. Lés Navigateurs de cette Nation y arrivent fur de groffes chaloupes, \& font leur traite entre les îles \& le continent voifin.
Depuis la riviere de Volte jufqu'à cet Archipel, la côte n'eft pas acceffible. Un banc de fable, contre lequel les vagues de l'Océan viennent fe brifer avec violence, oblige les Navigateurs à fe retirer dans ces parages par l'efpoir du gain, à fe fervir des pirogues $\&$ des naturels dupays, pour envoyer leurs cargaifons à terre \&\& pour retirer de terrece qu'ils reçoivent

IIO ETAT DE I'AFRIQUE. en échange. Leurs navires mouillent fans danger fur un fond excellent, ì 3 ou 4 milles de la côte.

Ia riviere de $B E N I N$ qui abonde en ivoire \& en efclaves, reçoit des vaiffeaux. Son commerce eft prefqu'entiérement tombé dans les miins des Anglais. Les Français \& les Hollandais ont été rebutés par le caractere des Naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voifines, mais fi légers dans leurs goutts, qu'on ne fait jamais quelles marchandifes ils voudront accepter en échange.
Après le cap Formofe, font le Vieux \& le Nouveau CALBARI. La côte eft baffe, inondée fix mois de l'année \& très-mal-faine. On n'y trouve que de l'eau corrompue; les naufrages y font fréquens; \& des équipages entiers y font quelquefois la vietime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les Navigateurs de la Grande Bretagne. Ils y achettent tous les ans, mais à très-bas prix, 7 à 8 mille Noirs. Les Français, qui autrefois n'abordaient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui portent plus de 12 pieds d'eau font réduits à jeter l'ancre près de lîle de Panis, oul le chef de ces barbares contrées fait fon féjour, \& où il a attiré un affez grand commerce.

Les affaires font beaucoup plus vives au GABoN. C'eft un grand fleuve qui arrofe une acharnées point de échanges foncer av dansces r des long finité de meurtres s'établiff: quets , 5 Gabon, navires. doute, d'arriver fut maft comme On ol Benin, inférieu font-ile

> État di i'Afrieub. III dîles, plus ou moins étendues, dont chacune a un Souverain particulier. Il n'y a guere de pays plus abondant, plus noyé \& plus malfhin. Les Français, plus légers qu'entreprenans, y vont peu, malgré leurs beloins. Les Portugais des îles du Prince \& de St. Thomas n'y envoient que quelques chaloupes. Les Hollandais en tirent de livoire, de la cire $\&$ des bois de teinture. Les Anglais y achetent prefque tous les efclaves que font, les unes fur les autres, ces petites Nations, perpétuellement acharnées à leur deffruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt, où fe faffent les échanges. Les Européans font forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux jufqu'à 50 ou 60 lieues dansces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs exceffives, coutte la vie à une infinité de matelots, \& occafionne quelques meurtres. On verrait ceffér ces calamités, s'il s'établiffait un marché général à lîle aux Perroquets, fituée à io lieues de l'embouchure du Gabon, \& où peuvent aborder d'affez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, fans doute, avec le projet de s'y fortifier, \& l'efpoir d'arriver à un commerce excluffif. Son Agent fut maffacré en 1769 , \& les chofes font reitées comme elles étaient.
On obfervera que les efclaves qui fortent du Benin, du Galbari \& du Gabon, font trèsinférieurs à ceux qu'on achette ailleurs; auffi font-ils livrés, le plas qu'il eft poffible,

II2 ÉTAT DE I'AFRIQUE. aux Colonies étrangeres, par les Anglais, qui fréquentent plus que les autres Nations ces mauvais marchés. Tel eft le Nord de la ligne.
Au Sud, les marchés font beaucoup moins multipliés, mais généralement plus confidérables. Le premier qui fe préfente après le cap de Lopè, c'eft Mayumba. Jufqu'à cette rade, la mer eft trop difficile pour qu'on puiffe approcher de terre. Une baie qui a 2 lieues d'ouverture \& I lieue de profondeur, offre un afyle st̂r aux vaiffeaux qui font contrariés par les calmes \& par les courans, trop ordinaires dans ces parages. Le débarquement y eft facile auprès d'une riviere. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura feul écarté les Européans \& par conléquent les Africains. Si de tems en tems on y vend quelques captifs, ils font achetés par les Anglais \& les Hollandais qui vont affez réguliérement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au CAP SEGUNGO eft une autre baie très-falubre, plus vafte $\&$ plus commode que celle de Mayumba même. On y peut faire shlrement \& facilement de l'eau. $\&$ du bois. Tant d'avantages y auraient vraifemblablement attiré un grand commerce, fi le tems \& les dépenfes néceffaires pour arriver à l'extrêmité d'une longue langue de terre n'en euffent dégonté les Marchands d'efclaves.

Ils ont préféré LOANGO, où lon mouille à

8 ou 900 deau, fu mer eft $t$ qu'avec de occupent, gardée co quoique 1 qu'ailleur cile fur la gateurs $\mathbf{n}^{8}$ la concur ports.

A $M 0$ rêtentà I les batear reufe. Le fort agré efclaves y leure qua

La bai La mer y dans les les rador auprès d du rivag

On a
de le rép ces trois d'apperc mité; \&
d'y rem
ETAT DE L:AFRIQUE. II3
glais, ations de la
moins idérale cap rade, ppro-uverafyle ar les dans e auvice carté cains. tifs, ndais d'un s.
autre comIn $y$ l'eau vrai-
, fi river n'en
lle à

8 ou 900 toifes du rivage, par 3 ou 4 brafles d'eau, fur un fond de vafe. L'agitation de la mer eft relle qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. LesComptoirs Européans occupent, à I lieue dela Ville, une hauteur regardée commetrès-mal-faine. De-là vient que, quoique les Noirs y foient a meilleur marché qu'ailleurs, que, quoiqu'on y foit moins difficile fur la qualité des marchandifes, les Navigateurs n'abordent guere à Loango que lorfque la concurrrence eft trop grande dans les autres ports.

A MoLembo, il faut que les vaiffeaux s'arrêtent à I lieue du rivage, \& que pour aborder, les bateaux franchiffent une barre affez dangereufe. Les affaires fe traitent fur une montagne fort agréable, mais d'un accès difficile. Les efclaves y font en plus grand nombre \& de meilleure qualité que fur le refte de la côte.

La baie de GABIND E eft st̂re \& commode. La mer y eft affer tranquille, pour qu'on pût, dans les cas de néceffité, donner aux bâtiments les radoubs dont ils auraient befoin. On mouille auprès des maifons, \& la traite fe fait à I 150 pas du rivage.
On a dit il y a long-tems, \& l'on ne ceffe de le répéter, que le climat eft meurtrier dans ces trois ports, fur-tout à Loango. Il eft aifé d'appercevoir les triftes caufes de cette calamité; \& peut-être ne ferait-il pas impolfible d'y remédier d'une maniere efficace. Voici

114 État De I'ARFIQUE. quelle eft, à ce fujet, l'idée de M. l'Abbé Raynal.

L'harbe, qui croît fur la côte, eft affez gé. néralement de 4 ou 5 pieds. Elle reçoit durant la nuit des rofées abondantes. Ceux des Européansqui traverfent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes \& fouvent mortelles, à moins qu'on ne rétablife fans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux inteftins, refroidis vraifemblablement par limpreffion de cette rofée. Ne fe mettrait-on pas à l'abri de ce danger en s'éloignant de ces plantes, jufqu'à ce que le foleil eut diffipá l'efpece de venin tombé furleurs tiges ?

Dans ces parages la mer eft mal-faine. Ses ondes, tirant fur le jaune \& couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau \& arrête - la tranfpiration de ceux qui s'y plongent. C'eft probablement l'origine de ces fievres ardentes qui enlevent un fi grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies deftructives, il fuffirait peut-être de charger les Na turels du pays de tous les fervices quion ne peut remplir fans entrer dans l'eau.
Les jours, dans cette contrée, font d'une chaleur exceffive; les nuits humides \& fraiches: l'alternative eft fâcheufe. On en écarterait les inconvénients, en allumant du feu dans la chambre à coucher. Cette précaution rapprocherait les deux extrêmes, \& donnerait la température convenable à lhomme endormi, qui ne peut fe couvrirà mefure que la fraîcheur de la nuit augmente.

1'Abbé fez ge durant: s Euro. atinée, ouvent e fans turelle ent pat rait-on de ces diflipé
e. Ses 'huile de la juis'y le ces ombre ftruc$s \mathrm{Na}$ e peut
d'une frai-cartedans 1 rap ait la rmi, cheur

L'inaction \& l'ennui tuent les équipages fur es navires arrêtés ordinairement 4 \& 5 mois for la côte. On les déchargerait de ce doublé \& pénible fardeau, fi un tiers était toujours \& alternativement à terre. Le travail peu pénible gu'on fait faire mal à propos par les Negres, les occuperait fans les fatiguer.
Depuis le port de Gabinde jufqu'au Zaire, on ne trouve aucune plage abordable. Près de ce fleuve eft la riviere $A m b r i z$, qui reçoit quelques petits batiments expédiés d'Europe même. Des navires plus confidérables arrivés à Loango, à Molenbo \& à Gabinde, y envoient aufl fuelquefois des bateaux, pour traiter des Noirs, \&abréger leur féjour à la côte; mais les Narigateurs qui y font ćtablis ne fouffrent pas toujours cette concurrence. Ces difficultés ne Cont pas à craindre à Molilla, impraticable pour des navires. Les Français, les Anglais \&e les Hollandais, qui font leur traite dans les ports importans, y envoient librement leurs chaloupes; \& rarement en fortent-elles fans emmener quelques efclaves obtenus à un prix plus modéré que đans les grands marchés.

Après Moftula, commencent les poffeffions Portugaifes qui s'étendent fur la côte, depuis le huitieme jufqu'au dix-huitieme degré de latitude auftrale. La traite des Negres eft affez confidérable dans cette vafte contrée; mais jufqu'à préfent les Navigateurs Européans ont refpecté la propriété des Portugais ; \&e malgré le petit nombre de troupes que ces derniers entretiennent fur toute cetre côte, ils

116 ÉTAT DE I'AFRIQUEE. n'ont jamais ceffé d'y exercer le commerce exclufif des Negres.
Ce n'eft pas avec des métaux que les Naviga. teurs paient ces malheureux, mais avec nos productions \& nos marchandifes. A lexception des Portugais, toutes les Nations donnent i peu près les mểmes valeurs. Ce font des fabres, des fufils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des clincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, fur-tout des toiles des Indes orientales, ou celles que HEu . rope fabrique \& peint fur leurs modeles. Les peuples du Nord de la ligne ont adopté pout monnoie un petit coquillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au Sud de $h$ ligne, le commerce des Européans a de moins cet objet d'échange. On y fabrique pour figne de valeur une petite piece d'étoffe de paille de18 pouces de long fur 12 de large, qui repréfente 5 de rios fols.
ETAT DE L'AFRIQUE. II7

Vaviga. rec nos ception ment i fabres er, de pis, de out des $\mathrm{I}^{1} \mathrm{Eu}$. s. Les pout 2 nous de 12 moins - figne deI8 éfente

Caractere, mours \& inclinations des Negres Efclaves, quion tranfporte d'A frique dans nos Colonies.

Tous les Negres que le commerce cire anhuellement de la côte occidentale d'Afrique, n'ont ni le méme caractere, ni les mêmes inclinations, ni les mêmes forces, ni le même courage. Les Negres de Guinée, par exemple, ont un caractere particulier, felon leur Na tion, leurs befoins \& leur commerce; mais ils prennent en Amérique un caractere géhéral, qui, les rendant à la fois ardents \& paffionnés, craintifs \& patiens, les façonnent à l'éclavage. Les Negres qui ont eu pour berceau les bords du Sénégal, font grands \& bien faits, adroits à dompter les chevaux, \& hardis dans le danger; mais ils n'ont, comme en l'a dit, aucune aptitude à la culture de la terre. Leurs femmes laborieufes \& fédentaires font propres à la domefticité.

Les Negres de Congo font fouples, adroits, intelligens \& faciles à conduire. Ils apprennent fur-tout en peu de tems tous les métiers qu'on juge à propos de leur montrer. Ils cultivent la terre avec beaucoup de fuccès; mais tel eft l'efprit de liberté qui circule dans leurs veines,

Ii8 Etat de i'AfriQue. qu'ils brifent leurs chaines aufli-tôt qu'ils font mécontents du maîrre auquel ils appartiennent. Pour les fixer d'une maniere irrévocable, il faut leur donner des femmes, les encourage à élever des beftiaux, \& tenter leur ambition par l'efpoir d'une liberté prochaine.
Les Negres de la côte d'Or font robuftes, Ils ont de lefprit, de la droiture, de lhonnêteté; \& les fentiments d'humanité ne leur font point étrangers. L'émulation qu'ils montrent dans leurs travaux, furpaffe commuic. ment celle des autres Negres. Ils font d'un caractere naturellement gai \& porté au plaifir, Ils fe foumettent volontiers à leur maitre; mais rarement ils s'y attachent. Tous les travaux leur conviennent, ils font indifférentment ouvriers ou laboureurs; mais ils ont des préjugés qui caractérifent affez la faibleffe de leur efprit \& lignorance de la Nation à laquelle ils appartiennent. Ces malheureux, indignés que le fort les ait affujettis à l'éćlavage fur une terre étrangere, font perfuadés que lorfqu'ils feront morts, ils retourneront dans leur pays. Plufieurs attendent patiemment 1a mort; d'autres fe la donnent fans frémir, mais en déteftant le deftin qui les a précipités dans une condition fi déplorable \& fi aviliffante.

Quoique toutes les Nations qui font le commerce d'Afrique, aient un intérêt égal à la confervation des efclaves dans la traverfée, elles n'y veillent pas toutes de la même maniere. Elles s'accordentà les nourrir de feves de ma-
rais, mêlé rent dans les Hollan reufement 1 les femmes réduit à ce breux, ac tous les li départ. Le glais, fe de leurs $m$ donne la que la na année. Il traverfée, calamités. tention qu armement: efclaves, de leurs favorable tranquillit folation d dans les a convénien : La ven même m: glais, qu s'eft préfe fait en gr liacquiert nent en d dans les
ils font artien. cable urager bition
jais, mêlées d'un peu de riz; mais elles difiérent dans d'autres traitements. Les Anglais, les Hollandais, les Danois, tiennent rigoureufement les hommes aux fers, fouvent même les femmes. La faibleffe de leurs équipages les réduit à cette févérité; les Français, plus nombreux, accordent plus de liberté; ils brifent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns \&e les autres, fur-tout les Anglais, fe relâchent trop fur la fréquentation de leurs matelots avec les captifs. Ce défordre donne la mort aux trois quarts de ceilx que la navigation de Guinée détruit chaque année. Il n'y a que le Portugais qui, durant fa traverfée, foit à l'abri des révoltes \& des autres calamités. Cet avantage eft une fuite de l'attention qu'il a de ne former pricipalement fes armements qu'avec des Negres affranchis. Les efclaves, raffurés par les difcours \& la fituation de leurs compatriotes, fe font une idée affez favorable de la deftinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux fexes la confolation d'habiter enfemble; complaifance qui, dans les autres bâtiments, entraînerait des inconvénients terribles.
La vente des efclaves ne fe fait pas de la même maniere dans toute 1 Amérique. L'Anglais, qui a acheté indifféremment tout ce qui s'eft préfenté dans le marché général, fe défait en gros de fa cargaifon; un feul Marchand Jacquiert entiere. Les Cultivateurs la prennent en détail. Ce qu'ils rebutent eft envoyé dans les Colonies étrangeres, foit en inter-
loppes, foit avec permiffion. On y eft plus tentíé par le bon marclié du Negre, que, rebuté par fa mauvaife conftitution, \& on l'achete quelque médiocre que foit l'avantage qu'on pourra en retirer.
Rien de plus affreux que la condition du Noir dans tout l'Archipel Américain. On commence par le flétrir du fceau inéfaçable de l'efclavage, en imprimant avec un fer chaud fur fes bras ou fes mamelles, le nom ou la marque du propriétaire. Une cabane étroite, mal faine, fans commodité, lui fert de demeure. Son lit eft une claie plus propre à brifer le corps quàa le repofer. Quelques pots de terre, quelques plats de bois, forment fon ameublement; la toile groffiere qui cache une partie de fa nudité, ne le garantit ni des chaleurs infupportables du jour, ni des fraîcheurs dangereufes de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bouf falé, de morue, de fruits $\&$ de racines, ne foutient qu'à peine fa miférable exiftence. Privé de tout, il eft condamné à un travail continuel, dans un climat brollant fous le fouet toujours agité d'un conducteur fouvent féroce \& barbare.
L'état de ces malheureux, quoique par-tout déplorable, éprouve cependant quelques variations dans les Colonies. Celles qui jouiffent d'un fol étendu, leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs befoins. Ils peuvent employer à fon exploitation une partie du Dimanche, \& le peu de moments qu'ils peuvent dérober, les autres jours,
jours, au plus reffer nourriture les mers. ont intro de pourve lement d la culture autre jou dans les lant, de Indépe de la fitue iles de 1 péanne a lui eft pagnons truments victimes ce font d faut pas mais il ne leur fout ton impe craint de ait pu m reffembla çais, m aux Afri malheure traiterco paraiffen faire fort Tom

## ETAT DE L'AFRIQUB. I2I

 quellourran du come l'efd fur arque faine, on lit quàà lques it; la nu-pporeufes , de ines, ence. avail fouet éroce tout ariaffent ment tous n expeu utres urs, jours, au tems de leurs repas. Dans les fles plus refferrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a paffé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la fubfiftance des Negres, également deftructeur pour les hommes \& pour la culture. On leur accorde le famedi ou un autre jour, pour gagner, foit en travallant dans les habitations voiffnes, foit en les pillant, de quoi vivre pendant la femaine.
Indépendamment de cette différence tirée de la fituation locale des établiffements dans les iles de l'Amérique, chaque Nation Européanne a une maniere de traiter fes efclaves qui lui eft propre. L'Efpagnol en fait les compagnons de fon indolence; le Portugais, les inftruments de fes débauches; le Hollandais, les vietimes de fon avarice. Aux yeux de l'Anglais ce font des êtres purement phyfiques qu'il ne faut pas ufer ou détruire fans néceflité; mais jamais il ne fe familiarife avec eux, jamais il ne leur fourit, jamais il ne leur parle qu'avec le ton impérieux d'un defpote. On dirait qu'il craint de leur laiffer foupçonner que la Nature ait pu mettre entr'eux \& lui quelque trait de reffemblance. Auffi en eft-il haï, détefté.Le Français, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une forte de moralité; \& ces malheureux, touchés de l'honneur de fe voir traitercomme descréatures prefqu'intelligentes, paraiffent oublier qu'un maître, impatient de faire fortune, outre prefque toujours la mefure Tome II. vent de fubfiftance.

Les Negres ne font pas privés de raifon \& de vertu, comme la cupidité menfongere fe plait à le publier en Amérique. Cette odieufe inculpation, qui déshonore une portion importante du genre humain, eft détruite par les faits. Ces malheureux individus, dit fenfément un Ecrivain qui nous a fourni d'excellents mó moires fur la Colonie de Saint-Domingue, font natureflement bons \& faciles à conduire. Ils fe livrent volontiers au travail, pourvu quils ne foient pas découragés par le poids énorme des chainnes quiles accablent. Aucune efpece d hommes n'a plus dintelligence ; elle fe développe même chez eux avant qu'ils foient civilifés, parce qu'ils font pleins de cette bonne volonté, qui donne en même-tems, \& la force de travailler \& les difpofitions néceffaires au trayail. Voulez-vous en exiger des ouvrages longs \& pénibles, trairez-les humainement, accou-tumez-les infenfiblement-à une difcipline exacte; ne retranchez jamais rien fur le tems du repos, ni fur celui que l'ufage leur accorde pour augmenter leur pécule; foignez-les dans leurs maladies; en un mot, faites tout ce qui eft en votre pouvoir pout les rendre heureux; \&\& yous y parviendrez d'autant plus aifément que leurs defirs font fort bornés.
Les Negres n'ont pas le caractere atroce, que l'ignorance \& la crainte leur ont attribué. Ils n'ont prefque jamais porté fur leurs maitres une main homicide; \& sils font quelquefois le leur avi blancs de harcelés prefque to tifs pour maître bi frayeurs; bontés, comme fe Si les qu'on le d pas une fommet d fe pratiqu peut vivre au milieu de fe repe La bi vertus be: ves de l'A bien de fi qu'ils met maladies coup plu autres do eux qui, fiance. S pour not jours \& ne le laiff d'après 1' deux Ind
ETAT DE L'AFRIQUE. I23
foub $\& \mathrm{de}$ plait in porr les ment mé font Is fe $s$ ne des 10mpppe fés, nté, tra-traongs coucte; os, lug maten ous eurs ufage du poifon, c'eft nous, oui, c'eft nous qui le leur avons appris. Cependant la plupart des blancs de nos Colonies font continuellement harcelés par la terreur; c'eft qu'ils fentent prefque tous combien leurs efclaves ont de motifs pour les hairr \& ils fe rendent juftice. Le maître bienfaifant n'éprouve pas de femblables frayeurs; \& tous fes efclaves, comblés de fes bontés, fe confiderent comme fes enfans ou comme fes amis.

Si les Negres étaient tous auffi méchans qu'on le dit, unfeul homme n'en gouvernerait pas une centaine au milieu des bois, fur le fommet d'une montagne éloignée, comme cela fe pratique depuis 2 ou 3 cents ans. Le maître peut vivre en fécurité au pied de fon attelier \& au milieu de fes efclaves. Rarement ileut lieu de fe repentir de leur avoir fourni des armes. La bienfaifance \& la générofité font des vertus beaucoup plus communes chez les efclaves de l'Amérique que chez leurs tyrans. Combien de fois n'a-t-on pas admiré l'empreffement qu'ils mettent à foulager leurs maîtres dans leurs maladies? Un Domingois malade fe fie beaucoup plus à leur attachement qu'à celui des autres domeftiques qui l'environnent. Ce font eux qui, dans ces occafions, ont toute fa confiance. Souvent une feule Négrefle travaille pour nourrir fon maitre; dft-elle paffer les jours $\&<$ les nuits, cette généreufe infortunée ne le laiffe manquer de rien. Nous citerons ici, d'après l'Auteur de l'Hiftoire philofophique des deux Indes, un trait qui peint au naturel le $F$ ij
$\pm 24$ ETAY DE I'AFRIQUE.
coenr noble \& magnanime de ces matheurenfes vietimes de notre cupidité meurtriere.
\# Un Colon de St. Domingue avait un efclave de confiance, qu'il flattait toujours d'une liberté prochaine \& auquel il ne l'accordait jamais. Plus cette efpece de favori faifait d'efforts pour fe rendre utile, \& plus fes chaines fe refferraient, parce qu'il devenait de plus.en plusnéceffaire. Cependant l'efpérance ne l'abandonna pas, mais il réfolut d'arriver au but defirć par une autre voie «.
„Dans quelques quattiers de lôlle, les Negres font chargés eux-mêmes de leurs habillements, de leurs nourritures. Pour qu'ils puiffent pourvoir à ces bofoins, on leur accorde un terrein borné \& 2 heures par jour pour le cultiver. Ceux d'entr'eux qui ont del l'activité, de lintelligence, ne fe bornent pas à tirer leur fubfiffance de leur petite plantation; ils en obtiennent un fuperflu qui leur affure une fortune plus ou moins confidérable «.
" Louis Defrouleaux, que fes projets rendaient très économe \& très-laborieux, eut bientôt amaffé des fonds plus que fuffifans pour fe racheter. Il les offrit avec tranfport pour prix d'une indépendance tant de fois promife. J'ai trop trafiqué du fang de mes fomblables, lui dit fon maître d'un ton humilié, fois libre, tu me rends à moi-méme. Tout de fuite, cet homme, dont le cœur avait été plutôt égaré que corrompu, vend fes habitations \& s'embarque pour la France $<$.

》 Pour fe rendre dans fa Province il fallait
traverfer Paris．Il ne voulait s＇y arrêter que peu，mais les plaifirs variés que lui offrait cette fuperbe \＆délicieufe Capitale，le retin－ rent jufqu＇à ce qu＇il et̂t follement diffipé les richeffes acquifes par de longs \＆heureux tra－ vaux．Dans fon défefpoir，il jugea moins humi＊ liant d＇aller folliciter en Amériquue les fervices de ceux quillui devaient leur avancement，que de mandier en Europe les fecours de ceux qui－ lavaient ruiné．
\＃Son arrivée au cap Français cau‘́a une fur－ prife univerfelle．Sa fituation r＇y fut pas plutôt connue，qu＇on s＇éloigna généralement de luí Toutes les maifons lui furent fermées．Aucun cocur ne s＇ouvrait à la compaffion．Il était ré－ duit à couler à lécart des jours obfcurs dans lopprobre qui fuit lindigence，\＆fur－tout lindigence méritée，lorfqu＇il vit Louis tomber à fes pieds．„Daignez，lui dit ce vertueux》 affranchi，daignez accepter la maifon de》）votre efclave；on vous y fervira，on vous y》 obéira，on vous y aimera «．S＇appercevane bientôt que le refpect qu’on doit auxinfortunés； que les égards qu＇on doit aux bienfaiteurs，ne rendaient pas heureux fon ancien maître，il le preffa daller vivre en France．\＃Ma recon－》）naiffance vous y fuivra，lui dit－il，en em－ n braffant les genoux．Voilà un contrat de „ I 500 livres de rente que je vous conjure » d＇accepter：Cette nouvelle niarque de votre \＃bonté remplira mes jours de confolation »．
„．La penfion a toujours été payée d＇avance depuis cette époque．Quelques préfents de fen－ Fiij

126 ETAT DE L'AFRIQUE.
timents lont conftamment fuivi de St. Domingue en France. Celui qui la donnait \& celui qui la recevait, vivaient encore en 1774 . Puif-fent-ils l'un \& l'autre fervir long-tems de modeles à ce fiecle orgueilleux, ingrat \& dénaturé! ©

Souvent la fidélité des Negres a été mife à l'épreuvc; \& rarement ils ont abufé de la confiance de leurs maîtres. Un ufage conftamment obfervé dansles Colonies Françaifes permet aux Negres à talents de difpofer de leur tems, en donnant tous les mois une certaine fomme à leurs maîres. Il en eft au cap Français qui paient jufqu'à 40 piaftres par mois; telle eft la bonne-foi de ces gens-là̀, quils n'ofent rien détourner pour leur ufage perfonnel; ils fe privent de tout pour compléter la fomme exigée. Les Negres font naturellement tendres \& lafcifs. Ils aiment la danfe \& les plaifirs tumultueux. La mufique a pour eux un charme inexprimable. Leurs chants n'ont rien de mélodieux; mais ils y mettent une jufteffe \& une précifion admirable. On les entend, fur-tout à St. Domingue, chanter en partie, \& fur différents refreins, en cultivant la terre, fans que jamais la difcordance d'un fon faux ou trop hâté trouble leur harmonie. Les plus grands dangers, la mort miême n'effrayent pas les Negres. fls ont un courage, une grandeur d'ame, une patience, qui ne font pas ordinairement le propre des hommes foumis à l'efclavage. Ils paraîfent infenfibles aux plus affreux tourments; $\&$ fouvent le plus petit motif les détermine au fuicide.

L'Édit de Noir, régl fliger à for fieurs poin qu'autant
all'enfreinc aux maitre ment mife
font conti effrayant dans les ck in Auteu yeux duN on les ét malité. punies; rement dans la fa mes les F A St. vain, $q$ ment les font ef Lorfqu' Juges fo diminut aux mai peine d del'efcl prohibi préfent ufage pour le

ETAT DE I'AFRIQUE. J27
nin2 elui uif-no-na-
feà conrent aux rien s fe exi\& nul-nex-éloune ut à ifféque hâté dangres. une it le Ils ents; le au

LÉdit de 1685 , connu fous le nom de Code Noir, régle les punitions qu'un maître peut infliger à fon efclave. Cette Loi, fage en plufieurs points, n'eft fuivie dans nos Colonies, quautant que les Colons n'ont pas d'intérêt à l'enfreindre. La modération qu'elle prefctit aux maitres envers leurs efclaves n'eft que rare, ment mife en ufage. La Religion \& lhumanité font continuellement courroucées du fpectacle effrayant des Negres qui périffent journellement dans les chaînes ou fous le fouet. Souvent, dit un Auteur, dont louvrage a été mis fous les yeux du Miniftere de France, on les affomme, on les étouffe, on les brale, fans aucune formalité. Tant de cruantés reftent toujours impunies; \& ceux qui les exercent, font ordinairement des fcélérats réfugiés, ou des gens nés dans la fange des Villes de l'Europe. Les hommes les plus vils font auffi les plus barbares.

A St. Domingue, ajoute ce judicieux Écrivain, quiconque eft blanc, maltraire impunément les Noirs; leur fituation eft telle, qu'lis font efclaves de leurs maitres \& du public. Lorfqu'il s'agit du tore fait à un efclave, les Juges font dans l'ufage de ne confidérer que la diminution de fon prix. L'Edit de 1685 défend aux maîtres d'abufer de leurs Négreffes, fous peine de 3000 liv. d'amende $\&$ de confifcation del'efclave au profit de la Couronne: mais cette prohibition a été ouvertement méprifée jufqu'à' préfent; $\&$ il eft peu de maîtres qui ne faffent ufage de leur autorité fur ces malheureufes, pour les faire fervir à leurs débauches.

F iv

## ETAT DE I'AFRIQUE.

Aux tourments rigoureux de la fervitude, qui, dans nos Colonies, précipitent une foule de Noirs au tombeau, il faut ajouter les maJadies fréquentes auxquelles ils font fujets en Amérique. Deux leur font particulieres, c'eft le pian \& le mal d'eftomach. Le premier effet de la derniere eft de leur rendre la peau $\&$ le teint olivâtres. Leur langue blanchit, un fommeil infurmontable les appefantit; ils font languiffans, incapables du moindre exercice. C'eft in anéantiffement, un affaiffement total de la machine. On eft fi découragé dans cet état, qu'on fe laiffe affommer plutôt que de marcher. Le dégôtt des aliments doux \& fains eft accompagné d'une efpece de paffion pour tout ce qui eftfalé ouépicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge ; peu échappent, la plupart finiffent par être étouffés, après avoir fouffert \& dépéri pendant plufieurs mois.

Le pian, qui eft la feconde maladie particuliere aux Negres, \& qui les fuit d'Afrique en Amérique, fe gagne par naiffance, \& fe contracte par communication. Il eft commun aux deux fexes. On en eft atteint à tout âge, mais plus particuliérement dans l'enfance \& dans la jeuneffe. Les vieillards ont rarement des forces pour réfifter aux longs \& violents traitements qu'il exige.

On compte quatre fortes de pian. Le boutonné, grand $\&$ petic, comme la petite-vérole, celui qui reffemble à la lentille; $\&$ enfin le rouge, le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps,

## E

le vifage pr taches roug Ces taches le mal finit peu de fen La fievr pian. Ils mais ils o: pour tout on ne peut - L'érupt dant ce malade d beurre, l'eau, oì végétaux dement, rifent le

Arrive malade, intérieu: n'établi Jeffet d tifannes rifiques apres

L'ulo tement même précipi

Les pour $f$

## ÉTAT DE I'AFRIQUE. I29

le vilage principalement. Ilfe manifefte par des taches rouges \& grainelées comme la framboife. Ces taches dégénerent en ulceres fordides, \& le mal finit par gagner les os. En général il y a peu de fenfibilité.
La fievre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent \& mangent à leur ordinaire: mais ils ont un éloignement prefque invincible pour tout mouvement, fans lequel cependant on ne peut efpérer de guérifon. - L'éruption dure à peu près trois mois. Pendant ce long efpace de tems, on nourrit le malade de giromon, de riz cuit fans graiffe ni beurre, \& on lui donne pour boiffon unique de l'eau, où l'on fait bouillir l'un \& l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très-chaudement, \&-livré à tous les exercicés qui favorifent le plus fortement la tranfíration.

Arrive enfin l'époque oì il faut purger le malade, le baigner \& lui donner du mercure intérieurement \& en friction, de maniere à n'établir qu'une douce falivation. On feconde Peffet de ce remede, le feul fpécifique, par des tifannes faites avec des plantes \& des bois fudorifiques. Il faut même les continuer long-tems, apres que la cure eft regardée comme finie.

L'ulcere qui a fervi d'égout pendant le traitement, n'eft pas toujours fermé au terme même de la malädie. On le guérit alors avec le précipité rouge \& un digeftif.

Les Negres ont une méthode, particuliere pour faire fécher leurs puifules. Ils y appliquent

130 ETAT DE I'AFRIQUE. limon ou de citron.
du noir de chaudiere, détrempé dans du fuc de

Tous les Negres venus de Guinée, on nés aux iles, hommes \& femmes ont le pian une fois en leur vie. C'eft une goutme qu'ils font
 obligés de jetter: mais il eft fans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorfqu'il avait été guéri radicalement. Les Euro-

- péansne prennent jamais ou prefque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les Négreffes. Celles-ci nourriffent les enfans blancs \& ne leur donnent point le pian.


PI

Fin de la troifieme Partie.

## PHILOSOPHIQUE

DU COMMERCE,
ET DES POSSESSIONS DES EUROPB́ANS: EN ASIE ET EN AFRTQUE.

## QUATRIEME PARTIE。

> Poffefions des Puifances Européannes en Afrique.

## I.

## POSSESSIONS FRANÇAISES

 EN AFRIQUE.('es' en vain que les Efpagrols \& Fes: Portugais fe difpurent réciproquement la dé couverte des côtes occidentales de l'Afrique: F y

132 ETAT DE I'AFRTQUE.
Long-tems avant ces peuples, des Marchands de Rouen \& de Dieppe avaient parcouru cette opulente région. Dés l'an 1354, ils avaient établi un Comptoir à Rufifque, fitué à 3 lieues de Gorée, \&e là leur induftrie donnait autant d'activité au commerce, qu'il pouvait en être alors fufceptible.

Ce furent les Dieppois qui s'aviferent les premiers de faire ce long trajer. En 1365 , ils s'affocierent plufieurs Négocians de Rouen. Dès J'année fuivante, cette fociété, unique de fon efpece dans ces fiecles de barbarie, équipa un certain nombre de vaiffeaux, pouffa fon com-
nouvelle le titre de avec privile depuis le Efpérance.

POSSE
$L A \subset$
$L^{\prime} A F$

D
EPUI Français d'un côté 30 minut tre, la r chure eft mêmelat été défin de paix fi France nées par 168 ₹. C 250 lieuc baies \& de la me:

ARG
Françai Compto

$$
\text { ÉTAT DE I'AFRIQUE. I } 33
$$

nouvelle Compagnie qui fe forma alors, fous le titre de Compagnie des Indes occidentales, avec privilége exclufif pour faire le commerce, depais le cap Blanc, jufqu'au cap de BonneEfpérance.

## I I.

## POSSESSIONS FRANCAISES SUR

 LA COTE OCCIDENTALE DE L'AFRIQUE.Dervis plufieurs fiecles, les poffeffions des Français fur cette côte, ont pour bornes, d'un côté le cap Blanc, placé au $20^{\circ}$. degré 30 minutes de latitude feptentrionale; de l'au-. tre, la riviere de Sierra-Liona, dont l'embouchure eft fouriife au $7^{\circ}$. degré \& demi de la mêmelatitude. Ces limites, qui paraiffent avoir été définitivement fixées par les preliminaires de paix fignés le 20 Janvier dernier, entre la France \& l'Angleterre, furent ainfí déterminées par un Arrêt du Confeil, du 6 Janvier 168 \%. Cet efpace forme une étendue d'environ 250 lieues, fans y comprendre les caps, les baies \& les différentes finuofités que les flots de la mer ont imprimées fur la côte.

Arguin \& Portbindic. La Nation Françaife a établi, en différents tems, des Comptoirs \& des forts fur différentes parties dè

## I34 État de B'AFRIQUE.

 cette côte. Les premiers qui fe préfentent, \& dont fans doute elle va fe remettre en poffeffion, font ceux d'Arguin \& de Portendic. L'ile d'Arguin, fituée au fond d'un golfe du même nom, eft éloignée d'environ 16 à 18 lieues du cap Blanc. Séparée du Continent par un canal d'environ I lieue, elle eft à 20 degrés 30 minutes de latitude feptentrionale, \& à 360 degrés de longitude. Sa longueur n'eft que d'une lieue \& demie, \& fa largeur d'une lieue feulement. A l'Oueft font deux autres îles, ftériles \& fans bois, qui ont environ une liene de longueurfur un tiers de lieue de large.Lîle d'Arguin eft acceffible par-tout aux chaloupes; mais l'endroit le plus facile pour y defcendre, eft la pointe du Sud. Les bâtiments qui ne tirent que 10 à 12 pieds d'eau, peuvent en approcher jufqu'à la portée du fufil; \& là fe préfente le canal qui la fépare du Continent, où une frégate de 20 canons peut naviguer en st̂reté, \& aller mouiller à l'abri du fort.

Le fort d'Arguin eft fitué fur la pointe d'un roc efcarpé, qui défigure le Nord-Oueft de
pofféder! des envi laquelle faibleffe emparer fang. maitres fortifica de tout affurer
Hollan confidé ils en $f$ ayant 1 fenfe, par les culté, França trieux fe port paix d année \& fec A. grand donne opini interr vince èxclu deren trée, ferai

$$
\text { ETAT DE } \quad \text { i'AFRIQUB. }
$$

pofféderent ce fort \& firent tout le commerce des environs, jufqu'à l'an 1617 , époque à laquelle les Hollandais, profitant de létat de faibleffe oul les Portugais étaient tombés, s'en emparerent, fans verler une feule goutte de fang. Auffi-tôt, que ces Républicains futent maitres de cette place, ils l'environnerent de fortifications régulieres, \& ilsn'oublierent rien de tout ce qui pouvait contribuer à leur en affurer la poffeffion. Déjà le commerce des Hollandais commençait à prendre une étendue confidérable dans ces régions, lorfqu'en 1665 , ils en furent chaffés par les Anglais. Ceux-cí ayant négligé de mettre le fort en état de défenfe, ils s'y virent affiéger, l'année fuivante, par les Hollandais qui y rentrerent fans diffeculté, \&oùils fe maintinrent jufqu'en 1678 . Les Français penfant alors qu'un voilin auffi induftrieux nuirait à leur commerce de la gomme, fe porterent vers Arguin \& s'en emparerent. 'La paix de Nimegue, qui fut conclue la même année, maintint ces derniers dans cette place \& fe contenterent d'en démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric Guillaume, ce grand Electeur de Brandebourg, méditait de donner de l'adivité à fes États, jufqu'alors opiniatrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques. Négocians des Pro-vinces-Unies, mécontents du monopole qui les excluait de l'Afrique occidentale, lui perfuaderent de bâtir des forts dans cette vafte contrée, \& d'y faire acheter des efćlaves, qui feraient avantageufementvendus dans le Nou-
veau-Monde. On jugea cette vue utile; \& Ia Compagnie formée pour la fuivre, fe procura, en 1682, trois établiffements à la côte d'Or, \& un dans 1 ile d'Arguin 3 ans après. Le nouveau corps fut fucceflivement ruiné par les traverfes. des Nations-rivales, par linfidélité ou $l$ inexpérience de fes Agents, parles déprédàtions des corfaires. Comme il n'en reftait plus que le nom, le Roi de Pruffe vendit, en 1717 , à la Compagnie de Hollande, des propriétés devenues depuis long-tems inutiles. Ces Républicains n'avaient pas pris poffeffion d'Arguin, lorfqu'en 1721 , il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la Cour de Verfailles. Ils y replanterent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abbattre en 1724

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans fes poffeffions jufqu'en 1763 . Le Miniftere Britannique, qui avait exigé le facrifice du Sénégal, voulut alors qu'elles en fuffent une dépendance. L'état où fe trouvait la France, ne permit pas de s'oppofer à ces prétentions exhorbitantes; mais les préliminaires de paix, du 20 Janvier 1783 , ont rétabli les chofes dans leur état primitif; \& il faut efpérer que déformais les Français fe maintiendront dans la poffeffion des forts d'Arguin \& de Portendic, \& qu'ils y exerccront le commerce de la gomme avec autant d'avantage quils le faifaient avant 1a paix de Verfailles.
Le fort de Portendic eft placé fur la côte, à 80 lieues de la riviere du Sénégal. A 500 toifes du fort, eft un village habité par des. Maures,
\& plac 200 to villag \& l'au nes. mauve d'arbr chaur ne pet ventre L'o pourr parag dans Porte fitué Maur qui fc petit médi touja ches un c: leur. fe ch pouc
grair
à pro II
trior mier \& la éloig
ETAT DE L'AFRTQUE. I37 miere s'appelle Sahel, la feconde Lebiars, \& \& la troifieme Alfatak; ces trois forêts font éloignées les unes des autres d'environ Io lieues.

## I38 État De I'Afrique.

Tous les ans on y fait deux récoltes de gomme: La premiere, qui fe fait au mois de Décembre, eft beaucoup plus abondante que l'autre. Ses boules font plus groffes, plus nettes \& plus féchées. On recueille alors tout ce que l'on peut defirer de plus parfait. Cette premiere récolte fe fait après les pluies, \& lorfque la fraîcheur de la terre a fait circuler dans les arbres une feve abondante, que la chaleur du foleil a eu le tems de perfectionner, fans avoir celui de la deffécher. Le mois de Mars eft le tems de la feconde récolte. Celle-ci, qui n'a été précédée que de chaleur bralante, ne produit que de fort mauvailé gomme \& en très-petite quantité. La feve des arbres, raréfiée alors par les ardeurs du foleil, ne fournit, par lincifion, qu'une liqueur exténuée, \& qui peut à peine fuffire à la nourriture de l'arbre.

Trois tribus de Maures, gouvernés par des Marabous, Prêtres Mufulmans, s'occupent à recueillir la gomme dans ces trois forêts. La premiere, appelée Tcrarza, promene fes villages ambulans au Nord de la forêt de Sael, aux environs d'Arguin \& de Portendic. La feconde tribu, appelee Aula-Delhagi, fait fa récolte dans la forêt de Lebiar, quelquefois dans celle d'Alfatack, \& la porte vendre fur les bords du Sénégal. La troifieme tribu, nommée Bragena, fel borne à cette derniere forêt, \& va vendre la gomme qu'elle en retire, fur les rives du Sćnégal, où les Marchands Mahométans vont la prendre, pour la revendre aux Négocians d'Europe.

ISLE eft forr de fons auffi $q$ Quelq de plu: que de naviga qui co perme plus d réduit: excelle 1 भُle d fur de. fe bor née, rivent rive c plée, étend trées. Lî Séné banc 200 avec deux toife toife rable mou man

$$
\text { ETAI DE I'AFRIQUE. } 139
$$

IsLE SAINT-LouIS. Lile de Saint-Louis
nme. bre,
Ses plus peut colte heur une a eu de la de la édée e de tité. leurs 'une ire à eft formée par le Sénégal, \& à peu de diftance. de fon embouchure. Ce fleuve, qu'on appelle auffi quelquefois Niger, eft très-confidérable. Quelques Géographes lui donnent un cours de plus de 800 lienes. Ce qui eft prouvé, c'eft que depuis Juin jufqu'en Novembre, il eft navigable dans un cours de 320 lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la riviere, n'en permet l'entrće qu'aux navires qui ne tirent pas plus de 8 ou 9 pieds d'eau. Les autres font réduits à mouiller tout auprès, fur un fond excellent. C'eft du fort Saint-Louis, bâti dans lile du même nom, que leur font apportées fur des bâtiments légers, leurs cargaifons. Elles: fe bornent aux gommes recueillies pendant l'année, \& I2 ou I 500 efclaves. Les gommes arrivent de la rive gauche $\&$ - les efclaves de la rive droite, la feule que l'on puiffe dire peuplée, depuis que les Empereurs de Maroc ont étendu leur defpotifme jufques dans ces contrées.

L'ile de Saint-Louis, appellée auffi lîle du Sénégal, n'eft, à proprement parler, qu'un banc de fable de IIso toifes de longueur, fur 200 toifes de largeur, \& prefque de niveau avec les eaux du fleuve. Elles le partagent en deux bras, dont l'un à l'Orient, peut avoir 300 toifes, \& l'autre à l'Occident a environ 200 toifes de largeur, fur une profondeur confidérable. L'île du Sénégal, couverte de fable mouyant, ne produit que des chiendents; des mangliers \& quelques liferons. Elle manque

140 ÉTAT DE I'AFRIQUE: entiérement d'eau douce, pendant plus de Ia moitié de l'année. Il n'y a ni fource, ni fontaines; \& les eaux du Sénégal qui l'environ. nent, font falées pendant près de 7 mois. Pendant cet-efpace de tems, on eff forcé d'a-voir-recours aux puits que lon creufe dans le fable, \& où loon trouve une eau faumâtre \& \& mal faine. Pour la purifier \& la rendre un peu plus potable, on la fait paffer au travers d'une pierre poreufe, qu'on tire des canaries. L'eau, en filtrant par les pores, $s^{\prime} y$ décharge \& perd une partie de fon fel. Malgré ces inconvénients \& la ftérilité de cette fle, elle eft cependant habitée par plus de 3000 Negres, attirés par les bienfaits des blancs au fervice defquels la plupart font fort attachés. Ils y ont bâti leurs cafés qui occupent plus de la moitié du terrein. Cefont, dit M. Adanfon, des efpeces de colombiers ou de glacieres dont. les mutrs font de rofeaux bien joints les uns aux autres \& foutenus par des poteaux plantés en terre. Ces poteaux ou piquets s'élevent à la hauteur de 5 à 6 pieds, \& fupportent une couverture ronde de paille, de même hauteur \& terminée en pointe. Chaque cafe n'a que le rez-de-chauffée, \& porte depuis ro jufqu'à I 5 pieds de diametre. Il n'y a, pour toute ouverture, qu une feule porte quarrée, \& fi baffe qu'on ne peut, pour ainfi-dire, y entrer qu'en rampant. Un ou deux lits donnent fouvent à coucher à toute une famille, y compris les domeftiques, quí font pêle-mêle avec leurs maitres \& les enfans de
la maif
fur des ches, à tient lis pourlc meuble bornen canaris quelqu Tou enviros de roz çais or taine maifor tite vi lignée: pas à met $p$ gui co une re fort F fiege; repos. la plu: celles de lor lile, ment comm

Les
dit, 1
gritie.
EIAT DE I'ATRIQUE. IMI

La maifon. Ces lits confiftent en une claie pafée ches, à un pied au-deffus de terre. Une natte leur tient lieu de paillaffe, de matelas, d'oreiller, \& pour lordinaire de draps \& de couverture. Leurs meubles ne les embarraffent pas beaucoup. Ils fe bornent à quelques pots de terre, qu'on appelle canaris, à des callebaffes, à des fibiles $\&$ à quelques autres $u$ ftenfiles de peu d'importance.

Toutes les cafes d'un même particulier font environnées d'une muraille, efpece de palliffade, de rozeaux de 6 pieds de hauteur. Les Français ont appris anx Negres à obferver une certaine régularité dans la conftruction de leurs maifons; \&z elles forment aujourd'hui une petite ville, perçée de plufieurs rues bien allignées. La rareté des pierres qu'on ne trouve pas à plus de 30 lieues de lille, ne leur permet pas de les paver. Le terrein fablonneux, qui couvre lîle du Sénégal, offre aux habitans une reflource affez avantageufe; comme il eft fort profond \& très-meuble, il leur fert de fiege; c'eft leur fopha, leur canapé, leur lit de repos. Cette Ville eft d'ailleurs la plus belle, la plus grande \& la plus réguliere de toutes celles du pays. Elle a plus d'un quart de lieue de longueur, fur une largeur égale à celle de lile, dont elle occupe le centre affez également diftribuée aux deux côtés du fort quî la commande.

Les Negres du Sénégal font, comme on l'a dit, les plus beaux hommes de toute la Négritie, Leur taille eft pour l'ordinaire au-deflus
142. ETAT DE L'AFRTQUE.
de la médiocre, bien prife \& fans défaut. ii eft inoui qu'on en voie de boiteux, de boffus, de noués, à moins que ce ne foit par accident, Ils font forts, robuftes \& d'un tempérament propre à la fatigue ; leurs cheveux font noirs, frifes, cotoneux \& d'une fineffe extrême. Ils ont les yeux noirs \& bien fendus, peu de barbe, les traits du vifage affez agréables, \& la peau du plus beau noir. Leur habillement ordinaire confifte en un petit morceau de toile qui leur paffe entre les cuiffes, \& dont les deux bouts relevós en haut \& pliffés, forment une efpece de caleçon qui fe ferme avec un cordon pardevant : c'eft ainfi qu'ils couvrent leur nudité. Ils ont auffi un pagne, c'eft-à-dire, une piece de toile de coton, de la figure d'une grande ferviette, qu'ils paffent négligemment fur l'une des deux épaules, en laifflant flotter un bout fur leurs genoux.

Les femmes font à peu-près de la taille des hommes, également bien faites. Leur peau eft d'une fineffe \& d'une douceur extrême. Elles ont les yeux noirs bien fendrs; la bouche \& les levres petites, \& les tiats du vifage bien proportionnés. Il s'en trouve plufieurs d'une beauté parfaite. Elles ont beaucoup de vivacité, \& fur-tout un air aifé de liberté qui provoque au plaifir. Elles fe fervent pour fe couvrir de deux pagnes, dont lun, qui fait le tour de leur ceinture, defcend jufqu'aux genoux, \& tient lieu de jupon; l'autre leur couvre les deux épaules \& quelquefois la tête. Cet habillement eft affez modefte pour un
pays f lordin \& qui mode. Cor dance y voit. Ils fos ciable euflen le der naient fur la
$I S$ comn la pl $14^{\mathrm{C}}$. trion: quan couvi pour plup L' Verd çais : 8 c fent de lc $\mathrm{Mal}_{8}$ affez born du 1
ÉTAT DE L'AFRIQUE.
ut. II offus, ident, ament noirs, Is ont arbe, ${ }^{1}$ peau inaire ii leur bouts fpece n parudité. piece rande l'une bout
le des au eft Elles he \& bien d'une vivai pro-coufait le x ge-coutête. ir un
pays fi chaud; mais elles fe contentent pour lordinaire du pagne qui leur couvre les reins; \& quittent l'autre pour peu qu'il les incommode.

Comme lîle du Sénégal eft de la dépendance du Royaume d'Oualo, les Negres qu'on y voit, fur-tout les libres, font de cette Nation. Ils font en général, d'un naturel doux, fociable \& obligeant. Avant que les Français euflent été obligés d'évacuer cette île, què le dernier traité leur a rendue, ils y entretenaient une garnifon de 200 hommes diftribués fur la côte.

Isle de Gorée. Le département de Gorée commence au cap Verd, qui eft la pointe la plus occidentale de l'Afrique. Il eft fitué au $14^{\text {c }}$. degré 42 minutes de latitude feptentrionale, \& au $3^{\text {c }}$. degré de longitude. Là quantité d'arbres toujours verds dont il eft couvert, lui a fait donner le nom qu'il porte, pour le diftinguer des autres caps dont la plupart font dépouillés de verdures.
Lîle de Gorée, placée à 6 lieues du cap Verd, eft le chef-lieu des établiffements Français fur cette côte. Une langue de terre baffe, \& une petite montagne très-efcarpée compofent toute cette île, qui n'a qu'un $6^{c}$. de lieue. de longueur, fur environ 120 toifes de largeur. Malgré fon peu d'étendue, fa fituation la rend affez agréable. Du cóté du Sud, la vue n'eft bornée que par l'horifon de la mer; \& du côté du Nord on découvre au loin le cap Verd, \&

144 Etat DE L'AFRIQUB. divers autres promotoires, dont la perfeective n'eft pas indifférente. Quoiqu'elle foit fituce dans la Zone-Torride, on $y$ reffire, pendant prefque toute l'année, un air frais \& tempéré. Cela vient de légalité des jours \&\& des nuits, \& de ce qu'elle eff continuellement rafraîchie par les vents qui foufflent fucceflivement des terres \& de la mer.
Cette ile, fituée à une petite lieue du continent, eft toute environnée de rochers, \& inacceffible, à l'exception de fon ance qui a environ 100 toifes de largeur fur 70 de profondeur. Sa rade eft tres-fûre, \& vaut un bon port. La place eft d'ailleurs défendue par 1a nature \& par l'art. Le Fort Saint-Michel, fitué fur la montagne, a été conftruit avec intelligence. Cent quarante canons le rendent redoutable ; \& il ne pourrait gueres être pris que par furprife ou par famine. C'eft au pied de ce Fort qui'ef la bourgade de Gorée. Cette île fut cédée aux Hollandais, en 1717, par Briam, Roi du cap Verd, dans les Etats duquiel elle était alors enclavée; \& ces Républicains y bâtirent aufli-tôt deux forts, dont l'un porte aujourd'hui le nom de Saint-Michel, \& lautrecelui de Saint-François. Les Anglais s'en rendirent mâtres en 1663 , mais 1 A Amiral Ruiter la leur reprit lannée fuivante. En 1677, le Comte d'Eftrés s'en empara. Les Anglais, dont les profórités étonnaient toute l'Europe, ily a trente ans, la prirent en 1758. Mais le traitó de Verraiilles la rendit, en 1763 , à la France, qui la toujours confervée depuis. En 1777,
les ha rent,
la trai
d'Afric
de C
de let
Brue,
contre
Gorée
Kауо quint: Le
lile $q$ natur cette jufqu fans r autre Septe lieres s'y naire ces F arde
il d
qui dies. T qua proc peti féco nan $I$
ÉTAT DE - L'AFRIQUE. I45 udant ıpéré. uits, âchie it des
con, \& qui a prout un le par chel, avec ndent e pris ied de te île riam, 1 elle y bâte au-trecedirent a leur omte nt les
il y traité ance,
les habitans de la Guianne Françaife obtinrent, pour Is ans, le commerce excluff de la traite des Negres à cette île, \& fur les côtes d'Afrique depuis le cap Verd jufqu'à la riviere de Cazamance, pour faciliter l'exploitation de leurs nouveaux défricheurs. Si lon en croit Brue, qui fut long-tems Commandant dans ces contrées pour la Compagnie des Indes, lîle de Gorée peut annuellement tirer du Royaume de Kayor 2 oll 300 efclaves, 20000 cuirs \& 250 quintaux d'ivoire.
Le Continent de Gorée reffemble affez à Lille qui l'avoifine, à la fécondité près, que la nature a refufée au rocher hideux qui forme cette derniere. Depuis le mois de Novembre jufqu'à la fin de Juin, l'air y eft toujours pur fans nuage \& fans pluie; mais pendant les quatre autres mois, qui font ceux de Juillet, d'Âont, Septembre \& Octobre, les pluies font journalieres; les vents, les orages $\& \&$ les tempêtes s'y font fentir avec une violence extraordinaire, \& en peu de tems l'ile eft fubmergée. A ces pluies, à ces tempêtes, friccédent un foleil ardent \&c dangereux à la fanté. A linftant, il defféche la terre, en attire les vapeurs, qui infectent l'air \& multiplient les maladies.

Telle eft la fécondité de cette contrée, que quatre mois de la haute faifon lui fuffifent pour produire deux récoltes différentes; celle du petit mil \& celle du gros mil \& du riz. Cette fécondité prodigieufe eft d'autant plus étonnante, que la terre n'eft jamais engraiffée, \& Tome II.

146 ETAT DE HARRQUE. qu'elle n'eft que fuperficiellement remuée avec un petit morceau de fer enchâffé au bout d'un bàton femblable à la houlette de nos bergers, En fix femaines de tems le grain germe \&
de C
Princ qu'il
merc
fiftan des $b$ $\& d u$
en $p$ : clave dans
d'ach
de to
Pc Sud
Com dal. du F neuf me
pous prod d'un nil y ef vant four habi pas res, vens

L près

## Efat de l'Afrieue.

avec t d'un rgers, ne $\&$ qu'auJefoin ndent C dès plus rent, rande le de it \& mun, efoins 11 foit gere, iliter e fait feuiz \& ge de triir de payer nort.
pluarte. que, 1 de GoRoi de Cayor \& du cap Verd. Le Royaume de ce Prince a une étendue fort confidérable. Quoiqu'il n'offre que très-peu de chofes au commerce, il eft cependant très-utile pour la fubfiftance des Français de Gorée. On y trouve des boeufs, des vaches, des poules, du gibier \& du poiffon en abondance. Lorfque le Roieft en paix avec fes voifins, il fournit peu d'efclaves à la traite; mais la guerre très-fréquente dans ces contrées, met les Français à portée d'acheter les plus beaux \& les meilleurs Negres de toute l'Afrique.

Portudal. A 9 lieues de Gorée, \& au Sud de cette ile, les Français poffedent un Comptoir confidérable, au village de Portudal. Cet établiffement eft fitué dans lintérieur du Royaume de Baol. La terre y eft fablonneufe, mais d'une fertilité inconcevable. Comme le pays r'eft pas tout auffi habité qu'il pourrait l'être, on y trouve des forêts, quî produifent des arbres de diverfes efpeces d'une groffeur confidérable. Le beurre \& le nuil y font à très-bas prix. La traite des Captifs $y$ eft très-importante ; elle le ferait bien davantage, file magafin Français était toujours fourni de marchandifes néceffaires à Pufage des habitans de Baol. Lorfque le Roi n'y trouve pas ce qui lui convient, il traite avec les Maures, qui achettent ces efclaves, pour les revendre aux Anglais du Sénégal.

Les mœurs des peuples de Baol font à peuprès les mêmes que celles des autres Nations

148 ETATADE L'AFRIQUE. qui habitent la côte immenfe qui nous occupe. Its obfervent cependant un ulage à l'égard de leurs morts qui paroit leur être particulier. M. Adanfon, qui a été témoin des diverfes cérémonies pratiquées à ce fujer, parle ainfi de ce qui fe paffa fous fes yeux à Portudal, à l'occafion de la mort d'une jeune fille que la morfure d'un ferpent ayait fait périr en moins de 2
de bc vées, ferēnt qu'à fit de dire, nuits heures. Le premier cri, dit-il, fut jeté, fliivant la coutame, par une des parentes de la défunte, devant la porte de fa Cale. A ce fignal, toutes les femmes du villages fortirent en pouffant de femblables cris, \& fe raffemblerent autour du lieu d'où était parti le premier cri. A les voir \& ì les entendre, on les eut prispour des parentes de la défunte, tant elles paraiffaient pénétrées de douleur, Be affurément c'en êtt été une démonftration dés plus authentiques fi elle flit partie du fond du coeur : mais elle n'en avait que l'apparence; ce n'était qu'un pureffet de l'ufage établi dans le pays. Ce tintamarre épouvantable dura quelques heures, c'eft-àdire, jufqu au point din jour. Alors les parents entrant dans la Cafe de la dọ́funte, lui prirent la main, \& lui firent plufieurs queftions, qui furent fuivies de bien des offres de fervices : yoyant qu'elle ne leur répondait point, ils fe retirerent en difant: Hélas! elle eft.morte. Ses amis en firent autant, puis l'on porta le corps en terre, \& lon mit à fes côtés deux pots de terre, dont l'un était plein d'eau \& l'autre de coufcous; c'était fans doute pour lui fervir de nouriture, fuppofé quill lui prit encore envie
dans on a form duq lign. fem tena
rent coir fut tem s'av plu tro ce pro les
CO ho me div tal ne au te:

## ETAT DE I'AFRIQUE. 149

cupe. rd de ulier. scé fil de l'oc-morde 2 ivant inte, jutes at de ir du voir $\mathrm{pa}^{-}$ aient 1 êt es fi n'en effet larre ft-àents rent qui ces: Is fe Ses orps $s$ de e de $r$ de nvie
de boire ou de manger. Les funérailles achevées, les cris, les hurlements \& les pleurs cefferént. Le deuil finit anffi: l'on ne penfa plus qu'à faire feftin en 1 honneur du mort', \& l'on' fit dés le foir du même jour un folgar, c'eft-àdire, un bal qui fut continué pendant trois nuits: voici comme il fe pafla.

Toute la jeuneffe du village s'était raffembléé dans une grande place, au milieu de laquelle on avait allumé un grand feu. Les fpectateurs formaient un quarré long; aux deux extrêmités duquel les danfeurs étaient rangés fur deux lignes oppofées; les hommes d'un côté \& les femmes de l'autre. Deux tambours qui fé tenaient fir les côtés pour régler la danfe, n'eurent pas plutôt battu la marche, que les acteurs commencerent une chanfon, dont le refrein fut' répété par tous les fpectateurs. En mêrne tems un danfeur fe détachant de chaque ligne, s'avança en danfant vis-à-vis de celui qui luí ${ }^{1}$ plut de l'autre ligne, à la diftance de deux ou trois pieds, \& fe recula en cadence, jufqu'à ce que le fon du tambour les avertit de fe rapprocher \& de fe joindre en fe frappant les cuiffes les unes contre les autres, c'eft-ì-dire, l'homme contre une femme, \& la femme contre un homme. Ils le retirerent enfuite, \& recommencerent bientôt les mêmes fingeries, en diverfifiant leurs danfes autant de fois que le tambour donna le fignal; \& enfin ils retournerent à leur place. Les autres danfeurs en firent autant, chacun à leur tour, mais fans fe répéter; puis les deux lignes s'approcherent enfem$G$ iij

150 État DE L'AFRIQUE.
ble, en jouant auff leur rôle. Tous ces geftes font fort immodeftes; nais les autres mouve. ments qu'on n'apperçoit qu'imparfaitement, le

He Cor d'efcla dernie paraiffent encore bien davantage à ceux qui n'y font pas accoutumés. Les Negres ne font pas un pas pour danfer, que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même, ne marquent tous en même tems, un mouvement différent, \& toujours en obfervant la cadence, quelque précipitée qu'elle foit. C'eft dans la jufteffe de ce nombre infini de mouvements, ménagé avec la plus grande foupleffe, que confifte l'art de la danfe chez ces peuples. Cet exercice, tout violent qu'il fut, ajoute M. Adanfon, dura une bonne partie de la nuit, pendant laquelle on vuida plufieurs pots d'une bierre très-forte qu'ils font avec le mil. Ils recommencerent les deux nuits fuivantes, \& le troifieme jour les divertiffements cefferent.

JOAL. A 20 lieues de Gorée eft le village de Joal, où les Français ont un petit Comptoir. Cet établiffement eft enclavé dans le Royaume de Barbefin, qui commence à la pointe de Serenne, \& finit à la riviere de Bruffalum. Ce petit Royaume qui n'a que 12 lieues de côtes, préfente au commerce les mêmes objets que l'on trouve dans létat de Baol. Il fournit abondamment duriz, des bœufs \& du poiffon. Les bœufs que les Français y achettent, font tranfportés au Comptoir de Portudal, d'où ils paffent à lóle de Gorée. La traite des Negres s'y fait de la même maniere qu'à Portudal; mais

## ÉTAT DE I'AFRIQRE. ISI

eftes uve. t, le in'y is un leur , ne nent nce, is la nts, que Cet M. uit, 'une se\& le

Te Comptoir de Joal fournit beaucoup moinsd'efclaves, qu'on n'en pourrait efpérer de ce dernier établiffement.
Albrbia. Le Comptoir d'Albredà eft placé fur la Gambra, dans le Royaume de Bar, à 36 lieues de Gorée. Cette riviere, la plus importante de l'Afrique après le Sénégal, dont peut-être elle fait partie, eft navigable durant un cours de goo lieues pour d’affez grands bâtiments. Les Européans f'ont pas encore fait ufage des moyens qu'elle offre pour faire le commerce de l'intérieur de l Afrique; \& tous leurs vaiffeaux s'arrêtent, foit au fort James, foit à Albreda, fitués xissà-रis l'un de lautre, à 8 ou lo lieues de l'embaughure de la riviere. Le fort James, placéau milieu-même de la Gambra, appartient aux Anglais:

Le Comptoir d'Albreda eft fortifié par des foffés \& de hautes paliffades entrelaffées de 9 à Io pieds de hauteur. Il eft foutenu par 4 pieces de canon de 4 livres de balle, \& par 10 à 12 pierriers. Cette petite fortification fuffit pour mettre les Français à portée de ne rien craindre de la part des Negres du voifinage; mais il ne pourrait réfifter à la moindre attaque d'une puiffance Européanne qui voudraits'en emparer. Sa pofition eft d'ailleurs très-favorable à la traite des Negres. Si la Compagnie, qui jouit de ce commerce exclufif, avait le foin de fe. fournir de marchandifes, dont le débit eft affuré dans ces régions, elle pourrait en retirer tous G iv

I52 ETAT DE L'AFRIQUE.
les ans plufieurs milliers d'efclaves, \& arracher aux Anglais du fort St. James une branche de commerce très-lucrative. Ce font les Madingos, Négocians Maures, qui fe chargent de faire les cargaifons de cette efpece. Tous les ans, depuis le mois de Février jufqu'à la fin de Jnin, ces Marchands fe préfentent fur les bords de la Gambra, accompagnés de plufieurs chaînes de captifs, dont le nombre monte annuellement à 4 ou 5000 . Jufqu'à préfent les Français n'ont pas profité des avantages de ce commerce; \& il eft prouvé que leurs Comptoirs de Joal, de Portudal \& d'Albreda ne leur ont pas fourni, année commune, depuis la paix de Verfailles, plus de 4 à 500 efclaves; mais tout nous porte à croire que l'efprit de commerce \& d'induftrie qui reprend dans la Nation fon ancienne activité, la portera à fixer fes regards de ce côtelà, \& à partager avec les Anglais un objet qui lui eft fi effentiel pour la culture de fes Colonies aux Antilles \& à la Guianne.
dan Ma

## ETAT DB LA.FRIQUE. IS

## I I I.

## POSSESSIONS FRANCAISES A L'ISLE DE BOURBON.

L
isle de Bourbon, fituée dans l'Oećan Ethiopique, à l'Orient de Madagafcar, eft prefque de figute ovale, $\& x$ peut avoir environ 20 lieues de long fur 10 de largo. Elle fot d'abord appelée Mafcareingne, du nom d'un Portugais qui en fit la découverte: Cefut en I654; que les Francais lui impoferènt celui de Bourbon. Ces peuples ne s'y établirent cependant qu'en 1672 , après avoir abandonné lîle de Madagafcar.
La nature a rendu prefqu'inutile $1 \vec{a}$ plus grande partie du terroir de lîle de Bourbon. Trois pics inacceffibles, qui ont 1600 toifes d'élévation, un affreux volcan, dont les environs font toujours brûlés, d'innombrables raviris, d'une pente fi rapide, qu'il n'eft pas poffible de les défricher, des montagnes dont le fommet eft conftamment aride, des côtes généralement couvertes de cailloux, cette organifation oppofe dés obftacles infurmontables à une culture : un peu étendue. La plupart des terres qui peuvent être miles en valeur font même en pentes; \& il n'eft pas rare que les torrents y détruifent les efpérances les mieux fondées.

Cependant un beau ciel, un air pur, wns G

I54 ETAT DE L'AFRIQUE. climat délicieux, ont raffemblé dans cette île une population d'environ 7000 blancs. Ces premiers habitans vivaient dans une fimplicitéédiviole cafée fiante, \& qui tenait de l'état de nature. Placés de cl fous un ciel ferein, où l'on n'avait jamais connu les maladies, ils s'occupaient à la culture du café, du bled \& de l'indigo. Le débit de ces denrées \& l'accroifement de leurs troupeaux mahi verne bon fruit dive fiffifaient à leur ambition. La préfence des Européans n'avait pas encore étendu la fphere de part leurs jouiffances, ni les bornes de leurs defirs; mais bientôt ils pénétrerent dans cette contrée avec quantité d'efclaves. Il fallut défricher les mes tité On: montagnes pour fatisfaire leur avarice $\&$ leur \& Les cupidité. Les éruptions réitérées du volcan embrâferent une partie de lîle; l'air changea peu-à-peit, \& les maladies, en fe naturaliffant fur cette belle région, $y$ firent des progrès rapides. On envoya les enfans à Paris pour y faire leurs études; \& ils rapporterent dans leur patrie les cha: qu'i les gra
vices de la Capitale. La formme des befoins s'étendit àraifon de la diminution des richeffes. L'agriculture fut abandonnée à des efclaves; \& dès lors cette profelfion refpectable fut confidérée comme une occupation vile \& méprifable, dont le propriétaire devait rougir de fe charger.

La partie de cette île, qu'on a pu rendre au: la cu tic uf

[^2] propre à la culture, eft très-fertile en plantes. Il y croît de l'aloës \& d'excellent tabac. Le café fur-tout y eft délicieux; \& on le diftingue difficilement de celui de Moka. On en faifait autrefois une exportation confidérable; mais un

## ETAT DE I'AFRIQUE. ISS:

tte île es pre-téédiPlacés connu re du le ces peaux Euare de lefirs; ntrée er les leur nem-pellit fur ides. leurs ie les foins effes. $s ; \&$ onfi-rifale fe ndre ntes. café dif-utreun
violent ouragan détruifit, en 1772 , toutes les caféeries ; \& les habitans prirent alors le parti de changer cette culture en celles du bled \& du mahis, qu'on verfe dans les magafins du Gouvernement. On cultive auffi dans lîle de Bourbon du poivre blanc $\&<$ de l'ébène, des arbres fruitiers de toute efpece, des palmiers, \& divers autres arbres ou arbuftes, dont la plupart, tels que le benjoin, produifent des gommes odoriférantes. On y trouve aufii une quantité prodigieufe de tortues de terre \& de mer. On y a tranfporté d'Europe des bêtes à comes \& des porcs, qui s'y font beaucoup multipliés. Les cabris \& les fangliers y font communs. La chair de ces derniers eft d'un gont exquis, parce qu'ils fe nourriffent de tortues. Les perroquets, les pigeons-ramiers \& les tourterelles y font en grand nombre.

On ne voit dans cette île ni reptiles ni infectes venimeux. L'ambre gris $\&$ le corail fe recueillent abondamment fur le rivage, \& l'on y trouve auffi de fuperbes coquillages de toutes efpeces.

En 1776 ; il y avait à lille de Bourbor 26175 efclaves occupés, foit à la culture des terres, foit aux travaux domeftiques. A la même époque la Colonie comptait 57858 animaux, dont aucun n'était confacré à l'agriculture. A l'exception de 2891 chevaux, qui fervaient à différents ufages, tout était deftiné à la fubfiftance.

Dans cette année les récoltes s'éleverent à 5 . millions, 44 I mille 25 quintaux de bled; à 3 millions 591 mille 440 tonneaux de riz; à 22
156. ETAT DE L'AFRIQUB. millions 46 r mille 800 tonneaux de mahis, $\lambda_{2}$ millions 515 mille 190 tonneaux de légumes, La plus grande partie de ces produits fut confomméà Bourbon même; le refte alla a limenter 1île de France.
Pour la Métropole, la Colonie exploitait 8 millions 493,583 cafiers. Chacun de ces arbres donnait ordinairement près de 2 livres de café. Ces produits font diminués des trois quarts, depuis que cet arbre eft cultivé dans un pays découvert, qu'on eft réduit à le placer dans un terrein ufé, \& que les infectes l'ont attaqué.
L'íle de Bourbon n'a pas de port. La nature y a feulement formé quelques rades, ò̀ les vaiffeaux ne font pas toujours en sी̂reté. Des rivages efcarpés \& une mer violemment agitée y rendent la navigation dangereufe \& fouveht impraticable. La Bourgade de St. Denis, lieu de la réfidence de l'État-Major, eft le feul relâche commode pour les rafraîohiffements.

Sil arrivait que les Français abandonnaffent cet établiffement, ou que les productions du fol ne fuffifent plus à la fubfiftance des habitans, les Séchelles deviendraient alors une reffource très-importante. Ces îles méritent, en effet, dit M. Sonnerat, l'attention du Gouvernement. Leur pofition avantageufe pour les vaiffeaux qui vont dans l'Inde, la bonté de leur terroir, leurs différents ports, où l'on n'a jamais reffenti de coups de vents, tout doit les faire préférer auxîles de France $\&$ de Bourbon.
ÉEAT DE L'AFRLQUB. IS7

1'iste de France, éloignée de 35 lieues de celle de Bourbon, a, fuivant les obfervations de l'Abbé de la Caille, 31,890 toifes dans fon plus grand diametre, 22,124 toifes dans fa plus grande largeur, \& 432,680 arpents de fuperficie. Cette île, découverte par les Portugais, fut depuis poffédée par les Hollandais, fous le nom d'Ife-Maurice. Mais ces Républicains s'étant apperçus que les produits ne couvraient pas les dépenfes, ils fe déterminerent, en I 7 I 2 , à l'abandonner. M. de la Bourdonnaie, Gouverneur pour la Compagnie des Indes à lîle de Bourbon, crut devoir prendre poffeffion d'un pays qui, par fa proximité, fe trouvait à la convenance de fon Gouvernement. Il envoya des habitans pour le peupler; \& dans la fuite il devint le chef-lieu des habitations Françaifes dans ces parages.
La plus grande partie de l'le eft couverte de montagnes, mais dont aucune n'a pas plus de 400 toifes d'élévation. Les campagnes font arrofées par une foixantaine de ruiffeaux, la plupart trop encaiffés, \& dont plufieurs n'ont de l'eau que dans la faifon des pluies. Quoique le fol foit couvert d'une quantité prodigieufe de pierres

## 158 Etat de l'AFRIQUE.

plus ou moins groffes, quil fe refufe au foc \&
qu'il faille le travailler avec la houe, il ne laife pas d'être propre à beaucoup de chofes. Cette île eft d'ailleurs le monument le plus remarquable des bouleverfements que le globe a effuyés. Tout ce qui la compofe eft mêlé de fer. Tout a paffé par les flammes. On y trouve même la bouche d'un volcan éteint, \& plufieurs grottes profondes. point de reptiles venimeux. On n'y connaît d'animal mal-faifant que le fcorpion \& le fcolopendre. Cette île était autrefois très-faine; mais depuis que le foc a ouvert les entrailles de la terre, on y eft fujet à la fievre. Les eaux des rivieres contiennent auffi beaucoup de mucilage dangereux, formé par la compofition des végétaux quil y tombent; \& c'eft ce qui produit des obftructions, des flux de fang \&\& des dyffenteries, dont on guérit avec peine.

Lîle de France doit la plupart de fes productions végétales à des Voyageurs zélés qui les ont apportées de l'Inde, de la Chine, du cap de Bonne-Efpérance \& d'Europe. Telles font, le camphrier, l'aloës, Je cocotier, le bois d'aigle, le fagou, le cardamome, le cannellier, le muf cadier, le giroflier \& plufieurs autres végétaux propres aux deux hémifpheres. Le cafier a occupé un affez grand nombre de bras; mais des ouragans qui fe font-fuccédés avec une extrême rapidité, n'ont pas permis de tirer le moindre avantage de ces plantations. Le fol même, généralement ferrugineux \& peu profond, parait
ETAT DB I'AFRIQUE. I59
s'y refufer. Auffi peut - on raifonnablement douter fi cette culture réuffirait quand même le Gouvernement n'aurait pas cherché à l'arrêter, par les impofitions qu'il a mifes fur le café, à la fortie de lîle, \&\& à fon entrée en France. Trois fucreries ont étéfuceffivement établies; \& elles fuffifent aux befoins de la Colonie. On ne recueille encore que 40 milliers de cotor. Cette production eft de bonne qualité ; \& tout annonce qu'elle fe multipliera.
Perfonne n'ignore que les Hollandais s'enrichiffent depuis deux fiécles par la vente:du girofle \& de la mufcade. Pour s'en approprier le commerc exclufif, ils ont détruit ou mis aux fers le peuple qui poffédait ces épiceries. On a dit, dans le premier volume de cet ouvrage, qu'appréhendant d'en voir diminuer le prixdans leurs propres mains, ils ont extirpé la plupart des arbres, \& fouvent brollé le frait de ceux qu'ils avaient confervé. Cette avidité meurtriere, dont les Nations fe font fif fouvent indignées, révoltait finguliérement M. Poivre, qui avait parcouru l'Afie en Naturalifte \& en Philofophe. Il profita de l'autorité qui lui était confiée à lîle de France, pour faire chercher dans les moins fréquentées des Moluques, ce que l'avarice avait fi longtems dérobé à lactivité. Le fuccès couronna les travaux des Navigateurs hardis $\&$ intelligents qui avaient obtenu fa confiance. Le 27 Juin 1770 , 11 arriva à lîle de France 450 plantes de muifadiers \& 70 pieds de girofliers, 10000 mufcades germées ou propres à germer, \& une caiffe de baies de

## 160 ÉTAT DE L'AFRIQUE:

 girofle, dont plufieurs étaient hors de teere.Hifer. $]$ Deux ans après, il fut fait une nouvelle importation beaucoup plus confidérable que la premiere.

Quelques - unes de ces précieufes plantes furent envoyées aux ̂̂les de Séchelles, de Bourbon \& de Cayenne. Le plus grand nombre refta à lîle de France. Celles qu'on y diftribua aux particuliers périrent. Les foins des plus habiles Botaniftes, les attentions les plus fuivies, les dépenfes les plus confidérables, ne purent même fauver dans le jardin du Roi, que 58 mufcadiers \&e 38 girofliers. Au mois d'OCobre 1775, deux de ces derniers arbres porterent de fleurs, qui fe convertirenten fruits l'année fuivante. Au moment où noủs écrivons, la plupart des girofliers plantés de graine font chargés de cloux qui ne le cedent en rien à ceux que les. Hollandais nous vendent; \& dans peu les Français y en recueilleront affez pour en revendre aux autres Nations. Les mufcadiers n'y ont pas auffi bien réuffi; \& ce qui s'eft oppofé à leur fuccès, c'eft qu'étant du genre des Bifexes, on avait négligé d'y apporter autant de femelles que de males.

L'indigo qu'on recueille à lîle de France eft fupérieur à celui de l'Amérique; mais fa plante, trop féche dans cette Région, en fera bientôt négliger la culture, parce qu'elle ne couvre pas les frais qu'elle exige. On en a rapporté différentes efpeces, de Madagalicar, de la côte de Coromandel, d'Agra, du Bengale, de la Chine \& de l'Amérique, pour les y natura

## ETAT DE L'AFRIQUE. I6I

terre. le imlue la lantes lles, grand 'on y foins is les dérain du 3. Au uniers nten nous és de edent ven-eilleions. uffi ; Iu'éligé tales. e eft ante, ntôt uvre orté côte le la ura?
lifer. Il paraît que toutes ces-tentatives n'ont pas été couronnées d'unplein fuccès, \& que de toutes ces efpeces d'indigo, l'Américain furtout, n'ont rendu que la moitié de ce, qu'on en retire dans les contrées d'oil on les avait tirées. M. de Coffigni, l'un des plus zélés Cultivateurs de cette Région, a fait, fur cette matiere des découvertes intéreffantes, confignées dans fon traité de l'indigoterie, imprimé à lîle de France aux frais du Gouvernement:
Les bœufs \& les oileaux qu'on voit à l'île de France, viennent de Madagafcar ; les chevaux, de lîlle de Bourbon $\&<$ du Cap. La côte eft fort poiffonneufe; elle fournit quantité de coquillage, de madrépores $\& \frac{\text { même du corail. }}{\text { de }}$. Les légumes y font bons, le cochon excellent. Iies petits pois \& les artichaux valent ceux de France; on commence à y cultiver des pommes de terre qu'on a rapportées du Cap. Les patates y font très-communes. Il eft certains endroits où les troupeaux réuffiffent bien, \& font un objet important du revenu des colons; mais, comme on n'envoie à la boucherie que les bœufs malades ou morts d'accident, les habitans du port ne mangent que de mauvaife viande.
Les Nuirs ont pour nourriture le mahis, le manioc, les patates, les cambars \& les racines de fonge. Les fruits les plus communs de lîle font les différentes efpeces de bananes, l'ananas, la goyave, la jam-rofade \& lamangue. On y trouye auffi des pêches $\& \tau$ des

I62. ETAT DE L'AFRIZUB. pommes ; mais elles y font affez rares \& n'approchent pas pour le gont de celles de $1^{\prime} \mathrm{Bu}$ rope. Certains quartiers produifent encore des raifins \& des fraifes.
Le bois d'ébène y eft très-commun. On en trouve même plufieurs efpeces, telles que la noire, la blanche \& la marbrée. Lorfque nous faifions le commerce de la Chine, le bois d'ébène formait un objet d'exportation aflez important; \& tout nous porte à croire que la. Compagnie qui vient de fe former pour porter fon induftrie dans les ports de la Chine, ne négligera pas ce moyen propre à lui procurer un bénéfice confidérable. De tous les bois de lîle de France, il n'eft que l'ébène qui foit propre à la conftruction. En général, ils font trop lourds \& travaillent fans cefle. Celui de takamaka, le feul qu'on puiffe mettre en ceuvre: au befoin, fournit une réfine, dont on fe fert en Médecine. Le bois de cannelle eft celui qu'on emploie le plus en menuiferie, if eft agréablement marbré; mais il contracte une odeur fétide plufieurs mois après qu'on l'a travaillé. Les bois de nattes, de pommes \& de takamaka fervent ordinairement pour les pieces de charpente. L'île eft d'ailleurs couverte de bois, qui, liés entre eux par des lianes, les rendent, pour la plupart, impénétrables. Ces épaiffes forêts font le refuge des Negres marrons, qui s'échappent à la vigilance de leurs maitres. Ces efclaves fugitifs s'attroupent dans leurs afyles \& vivent de brigandages. Si l'on en croitl'Abbé
de la chafle piéges pitoya
Lif
y trou des pi Cette ne re miere du li alon che. celle Son triar difti

## ETAT DE I'AFRIQUE. 163

de la Caille, l'ufage eft de les pourfuivre à la chafle, comme les animaux. On leur tend des piéges pour les prendre vivans, \& l'on tire impitoyablement fur ceux quion ne peut atteindre. Lille de France eft trés-fertile en gibier. On y trouve des pintades, des perdrix communes, des pintadées, des tourterelles \& des corbigos. Cette Région offre deux efpeces de lievres qui ne reffemblent pas à ceux d'Europe. La premiere efpece, petite, tient autant du lapin que du lievre; elle ne terre point; fon corps eft alongé, fes oreilles courtes \& fa chair blanche. L'autre eft plus grande, mais moins que celle d'Europe. Ses oreilles font moins-longues. Son poil eft liffe \& court. Une tache noire \& triangulaire qu'elle porte derriere la têté, la diftingue parfaitement de la premiere efpece. Les cerfs commencent à ne plus yêtre fi commuis qu'ils étaient autrefois. Pour en empêcher l'entiere deftruction, le Gouvernement s'eft vu forcé de rendre une ordonnance qui foumet à l'amende tous ceux qui feront convaincus d'en avoir tué.

En 1764 , la Couronne de France prit cette Colonie fous fa domination immédiate. Depuis cette époque jufqu'en 1782 , il s'y eft fucceffivement formé une population d'environ 7000 Blancs y conipris la garnifon, de 12 à 1300 Noirs libres, de 26230 Efclaves, \& de 27460 têtes de bétail.
Nous obfervons avec M. Sonnerat, que toutes les reffources de linduftrie ne rendront jamais cette île floriffante. L'habitanty dédaigne d'em-

164 État de I'AFRIQÚE. ployer fes bériéfices à lamélioration des terres. Les Efclaves foumis à la tyrannie la plus cruelle \& la plus révoltante, ne fupportent qu'impzatiemment le joug de la fervitude. Tous travail. lentnonchalamment; \& rarement ils mettent la main à la charrue, fans y être conduits à grands coups de fouet. Indépendamment des ravages qui occafionnent les ouragans, les colons ont encore à lutter contre des légions de rats \& d'oifeaux deftructeurs. Le tarin \& le gros bee de Java, qu'on avait d'abord apportés comme des efpeces curieufes, \& que l'on confervait précieufement dans des-cages, fe font tellement multipliés, qu'ils dévorent aujourd'hui prefque toutes les récoltes. Your les écarter des champs enfemencés, on eft obligé d'y mettre plufieurs Noirs en fentinelles, qui ne cef. fent de crier \& de frapper des mains. Les rats y font en fi grande quantité, que fouvent ils dévorent un champ de mahis en une feule nuit. Ils mangent auffi les fruits, \& détruifent les jeunes arbres en dévorant leurs racines. Ce fut, dit-on, pour cela, que les Hollandais abandomnerent cette ile.
Ces animaux pernicieux ont fixé lattention du Gouvernement. Chaque habitant eft obligé d'en dérruire une certaine quantité, fuivant le nombre des Noirs qu'il poffede, \& d'envoyer au Bureau de la Police les têtes des oifeaux \& les queues des rats qu'il a fait périr. Quelques fages que foient ces précautions, elles ont été jufqu’à préfent inutiles. Peut-être ne fe délivrera-t-on jamais de ces fortes d'ennemis,
d. moin détach tems c autrefc fi prod fectes ou de martis
firent
verne M.

Franc
Fran
qu'el!
les tr
ente
à no
muis
ordr
I'on
quer
avar
yien
fifer
des
aver tiór inft fig trét lab toi fait
EHAT DE I'AFRIQUEI. I6S
terres: cruelle limpatravajl tent la grands avages ins ont rats \& os bec comme fervait telleurd hui écarter gé d'y ne cef. es rats jent ils le nuit. fent les Ce fut, aban-

## tention

 obligé vant le nvoyer oifeaux - Quel, elles ne fe nemis,8) moins que de gros oifeaux de proie, \& des détachements de foldats ne confpirent en même tems contr'eux. Ce fut ainfi qu'on extermina autrefois les fauterelles, dont le nombre était fi prodigieux, que lorfqu'un nuage de ces infectes fe repofait fur un champ de riz, de bled ou de mahis, il n'en reftait aucune trace. Les martins, efpece de merle, apportés de IInde, firent leur nourriture de cet infecte, \& le Goivernement acheva de les détruire.
M. Sonnerat penfe fenfément que lifle de France fera:toujours funefte aux établiffements Français de l'Inde. On croit communément qu'elle eft le centre de notre commerce, \& que les troupes que nous y entretenons, peuvent, entems de gueere, donner un prompt fecours ì nos Comptoirs. C'eft une erreur. Il faut 4 mois pour porter, de l'un de nos ports, les ordres à lîle de France, Quelque diligence que l'on mette dans les préliminaires de l'embarquement, il s'en écoule encore huit autres, avant qu'une efcadre envoyée dans l'Inde paryienne à fa deftination. Soixante-dix jours.fuffifent au contraire aux Anglais pour recevoir des nouvelles. Maîtrees del'Inde, ils s'y trouvent avec des forces confidérables, \& chaffent entiórement les Français, avarit même qu'on foit inftruit de la guerre à lîle de France. Poun figurer avantageufement dans cette riche contrée, il nous faudrait. un port à la côte de Malabar, d'où nos efcadres puffent obferver, en tout tems, les mouvements des ennemis. On fait que deux fois nous dâmes la perte de

166 État de I'AFRTQUE.
Pondichery à la retraite des efcadres qui quit. terent la côte de Coromandel pour revenir à lîle de France.

## V. <br> POSSESSIONS FRANCAISES DANS L'ISLE DE MADAGASCAR.

En plaçant Madagafcar à l'article des pofferfions Françaifes, en Afrique, nous ne prétendons pas faire accroire à nos Lecteurs que cette grande ille appartient à la France. Nous n'y poffédons qu'un ou deux miférables Comptoirs, qui nous rapportent à peine les frais de l'entretien. Souvent, depuis plus de 100 ans, nous nous fixames dans cette ile; fouvent nos indifcrétions envers les Naturels du pays, notre mé pris affecté pour des hommes qui valent vraifemblablement tout autant que nous, malgré la couleur noire qui les caractérife, le peude bonne foi que nous montrions dans notre commerce, nos opinions, nos préjugés, notre ambition, nous firent chaffer de ces parages qui, en des mains fouples \& habiles, fourniraient une carriere bien avantageufe au commerce. Peutêtre les leçons que ces peuples \& tant d'autres nous ont données fur la modération, nous feront-elles envifager plus férieufement nos intérêts, \& nous lierons-nous, d'une maniere plus durable, avec des Nations propriétaires
d'un $t$ entrai. périté Ma que, lentre $25^{\text {e }}$. gitud plus féren la có préle Soul Choi Le ment aux
verte com
Tro
men
ger
fern
la
rêté
plai
ren
jufo
ret
qui
fon
qu
ter

## État de I'Afrique. I67

dun terroir immenfe, qui renferme dans fes entrailles le germe de l'opulence \& de la profpérité.
Madagafcar, féparé du continent de l'Afrique, par le canal de Mofambique, eft fitué à Ientrée de $1^{\prime}$ Océan Indien, entre le $12^{c}$. \& le $25^{\circ}$. degré de latitude, le $62^{\circ}$. \& le $70^{\circ}$. de longitude. I1 a 336 lieues de long, 120 dans fa plus grande largeur, \& environ 800 de circonférence. Nous ne connoiffons de Madagafcar que la côte de l'Eft. Les meilleurs ports qu'elle prélente font les Fort Dauphin, Tamatave, Foule-Pointe, lile Sainte-Marie, \& le port Choifeul dans la Baie d'Antongila.
Les côtes de cette grande ilie font généralement mal-faines. Elle doit cette incommodité aux forêts \&c aux marécages dont elle eft couverte, \& qui corrompent l'air. Les pluies, comme dans les autres pays fitués entre les Tropiques, y ont des tems marqués. Elles forment des rivieres, qui, cherchant à fe dégorger dans l'Océan, trouvent leur embouchurefermée par des fables, que le mouvement de la mer y a pouffés pendant la féchereffe. Arrêtées par cette barriere, elles refluent dans la plaine, y font quelques tems ftagnantes, \& rempliffent l'horizon d exhalaifons meurtrieres, jufqu'à ce que, furmontant lobftacle qui les retenait, elles fe menagent enfin une iffue. Ce qui mérite dêtre obfervé, c'eft que les côtes ne font mal-faines que dans la mouffon pluvieufe, que le ciel eft toujours pur dans l'intérieur des terres, \& que le rivage eft conftamment falubre

I68 ÉIAT DE L'AFRIQUE. danstous les lieux, oul, par des circonftances locales, le cours des rivieres eft libre fans interruption.

Par quelque vent que le Navigateur arrive à Madagafcar, il n'apperçoit qu'un fable aride. Cette ftérilité finit à r ou 2 lieues. Dans le refte de lîle, la nature, toujours en végétation, produit feule dans les forêts ou fur les terres dé couvertes, le coton, l'indigo, le chanvre, le miel, le poivre blanc, le fagou, les bananes, le chou caraïbe, le ravencera, épicerie trop peu connue, mille plantes nutritives étrangeres à nos climats. Tout eft rempli de palmiers, decocotiers, d'orangers, d'arbres gommiers, de bois propres à la conftruction \&à tous les arts. Il n'ya proprement de culture à Madagafcar que celle du riz. On arrache le jonc qui croît dans les marais. La femence y eft jetée négligemment à la volée. Des troupeaux les traverfent enfuite, $\&$, par leur piétinement, enfoncént le grain dans la terre. Le refte eft abandonné au hafard. Une autre efpece de riz eft cultivée dans 1a faifon des pluies fur les montagnes avec la même négligence. Ces contrées ne font pas fécondées par les fecours de lhomme. La fertilité du fol, \& des eaux bienfaifantes y doivent tenir lieu de tous lés travaux.

Des bœufs, des moutons, des porcs, des chevres, paiffent jours \& nuits dans les prairies fans ceffe renaiffantes que la nature a formées à Madagafcar. On n'y voit ni chevaux, ni buffles, ni chameaux, ni aucunes efpeces de bêtes de charge
chage qu'ell

En
dagaf puiffe trouv de ro $\& \mathrm{de}$ $\& b$ clim: anim
C
fieur
mais
autr
hab
vern
éled
pate
Cep
que
ni l
effo
con dro
\&
N
fail

## get

Phi

## État de tharieue.

Iftances re fans
arrive à aride. le refte n, prorres dé ivre, le manes, ie trop angeres , decode bois Il n'ya 1e celle lans les mment nfuite, e grain au ha ée dans avec la ont pas La fery doicharge
chage ou de monture, quoique tout annonce qu'elles y duffent profpérer.
En des mains habiles \& induftrieufes, Ma dagafcar ferait peut-être le plus beau, le plus puiflant \& le plus riche pays de la terre. On y trouve des montagnes de quartz $\&$ de cryital de roche, des mines d'or, d'argent, de cuivre \& de fer, des pierres précieufes, de l'ambre, \& beaucoup d'objets précieux, inconnus à nos climats, dans le regne végétal \& le regne animal.
Cette opulente Région eft diffribuée en plufieurs peuplades, plus ou moins nombreufes; mais abfolument indépendantes les unes des autres. Chacune de ces faibles affociations habite un canton qui lui eft propre, $\&$ fe gouverne elle-même par fes ufages. Un chef, tantôt électif, tantôt héréditaire, quelquefois ufurpateur, y jouit d'une aflez grande autorité. Cependant il ne peut entreprendre la guerre que del'aven des principaux Membres de l'État, ni la foutenir qu'avec des contributions \& les efforts volontaires de fes peuples. Tient-il fon confeil : les étrangers, les ennemis même, ont droit d'y affifter. Chacun y donne fes fuffrages, \& parle à fon tour fuivant fa dignité.

Nous ne connaiffons encore que très-imparfaitement cette fle immenfe. Quelques Voyageurs, jaloux d'y faire des découvertes utiles à lhiftoire naturelle, ont feulement parcouru quelques-unes de fes Provinces méridionales, \& c'eft d'après leurs obfervations, \& guidés fpécialement par MM. Bouchet \& Sonnerats Tome II.

170 ETAT DE L'AFRIQU-E.
que nous allons tracer le tableau fuperficiel de
cend ce que l'on remarque de plus important dans chacune de ces contrées.

Matalan. La Provincé de Matalan paffe pour être l'une des meilleures.\& des plus riches de Madagafcar. Elle eft fitucée fur une agréable colline, dont la croupe offre une pente douce qui fe prolonge jufqu'au bord de la mer. Plufieurs rivieres y coulent fans efforts, \& contribuent à la fertilité du terrein. On y trouve des bois de haute futaie, une quantité prodigieufe de cocotiers, d'arquiers \& d'autres palmiers. Le manioc, les patates, les cambares, y vienfent d'une groffeur extraordinaire; $\&$ les cannes a fucre y font beaucoup plus belles que dans les Antilles. Les habitans cultivent le riz en terre féche; \& la récolte en eft tonjours abondante. Cette région ferait très-propre à l'établiffement d'une Colonie. Sa fituation \& le peu de marécage qu'on y trouve, annoncent qu'elle ef beaucoup plus faine que toutes celles qui ont été habitées jufqu'à préfent par les Français, Malheureufement la côte n'offre pas une feule rade, où les vziffeaux puiffent être à l'abri des orages.

Cette Province eft gouvernée par 20 chefs, dont un feul a la prépondérance dans les grandes affaires. Tous defcendent d'une famille Arabe qui vint s'établir dans cette contrée. Le chef de cette tribu eut plufieurs enfans. Deux d'entre eux fe retirerent dans la Province d'Anoffie, s'en rendirent les maîtres, \&\& ce font leurs def-

Les
$\& \mathrm{~d}$ mair Le habi $\& 1$ yef qua pige $\pi$ par fieu que enf Pro mo: cep $3^{\text {à }}$ fon che aut cru voi env me las me
ETAT DI I'AFRIQUE. ITI
ciel de it dans
n paffe riches réable douce Plu-contriuve des igieufe lmiers. y viencannes lans les n terre idante. Tement z maréelle eft qui ont rançais, re feule abri des chefs, grandes Arabe Le chef ux d'entnoffie, urs del-
cendans qui la gouvernent encore aujourd hui. Les autres hériterent de l'autorité de leur pere; \& depuis environ 300 ans, elle réfide dans les mains de leurs fucceffeurs.
La Province de Matalan nourrit environ 6000 habitans \& 4000 bêtes à cornes. Les moutons \& les cabris y font très-rares; mais la volaille y eft très-abondante. On y trouve une grande quantité de gibiet, \& différentes efpeces de pigeons \& de perroquets.
MANATINGUE. Cette Province eftarrofée par la riviere Ménanpanie, qui fe divife en plufieurs branches. Lesiflots qu'elle embraffe, fréquemment fubmergés par fes eaux, forment enfuite des marécages qui rendent l'air de la Province fort mal-fain. Ses productions, moins abondantes que celles de Matalan, font cependant les mêmes. Sa population monte à 3 à 4000 habitans, gouvernés par 8 chefs, qui font prefque continuellement en guerre avec les chefs de Matalan, quils confiderent comme autant d'ufurpateurs étrangers. Leur caractere cruel \& féroce les fait craindre de tous leurs voifins. La Province de Manatingue nourrit environ 2000 bêtes à comes. La mer brife tellement le long de fes côtes \& de celles de Matalan, que les pirogues du pays même ne peuvent mettre à terre que dans le beau tems.

> Anossit. C'eft fur cette Province, bornée à l'Eft par la mer, \& à l'Oneft par une chaine de montagnes, que les Français bâtirent autrè H ij

I72 Etuar Di I'AFRIQUE: fois le fort Dauphin. Le bord de la mer n'offee qu'un fable aride $\&$ léger, incapable de fé prêter à la culture. Il ne produit que de petits arbriffeaux \& un maigre pâturage. L'intérieur eft infecté par les eaux ftagnartes des marais, On y trouve plufieurs rivieres très-poiffonneufes, dont les embouchures font barrées par des monceaux de fatle, qui ne laiffent un paffage libre aux eaux, qu'une ou deux fois l'année, pendant les grandes inondations. Les gorges des montagnes font couvertes de beaux arbres propres à la conftruction.

Cette Province renferme environ is a I 6000 bêtes à cornes; \&e c'eft la contrée où les cabris \& les moutons réufliffent le mieux. Le fol y eft généralement fort fec, \& files habitans n'ayaient pas la précaution de planter le riz dans les étangs, ils feraient fouvent expofés à manquer devivres. Les fruits qu'on y trouve le plus communément, font, les grenades, les oranges, les ananas \& les bananes. On y voit auff quelques plants de vignes, qui, fâns être cultivés, produifent un fort bon raifin. La population y monte à 10000 habitans gouvernés, comme on a dit, par deux chefs iffus d'une famille Arabe. Ces deux Princes partagent également, comme les anciens Rois de Lacédémone, le pouvoir fuprême; \&yl'un \& l'autre ont le droit de vie \& de mort fur leurs.fujets.

Cette Province offre plufieurs baies aux Na vigateurs. C'eft dans celle du fort Dauphin que les vaiffeaux Français mouillent ordinairement. Ellen'eft pourtant pas la meilleure. Celle
de St teaus vaiffe celle
$A$
unte
riz. $S$
gouv
du $m$
Chril
Thui
voifis
derni
merc
n'ack
La
des t
cabr
qui
fois: jufqı
régic
nive
eaux
fable
les o
ne $p$
mer facil
ETATADEIARFRQUE. I73
n'effre de fe petits érieur a arais, onneuar des affage nnée, yes des es proI 6000 cabris 1 y eft is n'a. z dans manle plus anges, i quellivés, tion y me on Arabe. omme ouvoir vie \&
${ }_{x} \mathrm{Na}$ auphin inaireCelle
de Ste: Lucie éf beancoup plus stire. Les bat teaux abordent plus facilement à terre; \& les vaiffeaux font à l'abri- des vents généraux dans celle des Galions.

ANDROUÉ. La Province d'Androué offre un terrein aride \& peu propre à la culture du riz. Ses habitans, qui montent à environ 3000 , gouvernés par 8 chefs, cultivent du petit mil, du mahis, des patates, du coton \& du palma Ghrifti. Cette derniere plante fert à faire de thuile, qu'ils échangent pour du riz avec leurs voifins. Ins font beaucoup plus fauvages que ces derniers; \& ceux-ci, pour les empécher de commercer avec-nous, leur perfuadent que nous n'achetons des efolaves que pout les dévorer.
La Province nourrít 2000 bêtes à cornes, \& des troupeaux confidérables de moutons \& de cabris. Elle eft arrofée par la riviere Mandar, qui ne fe dégorge dans la mer que deux ou trois fois lannée. Ce fleuve roule des eaux faumâtres jufqu'à plus de 20 lieues dans les terres: Cette région eft d'ailleurs fort plate, \&prefqu'au niveau de la mer; c'eft ce qui rend toutes fes eaux infectes. Sans un prodigieux cordon de fable qui lenvironne, elle ferait inondée dans les orages \& les grandes marées. Les vaiffeaux ne peuvent mouiller qu'en pleines côtes, où la mer eft affez tranquille. Les bateaux abordent facilement à terre.

ANtecouda. Le fol de cette Province eft compofé d'une terre rougeâtre, qui n'eft propre Hiij
terre mahis. On n'y trouve que de très-mauvaifes eaux; \& les habitans, au nombre de 6 à 7000 , commandés par II chefs, font réduits à boire celle de pluie, qu'ils ramaffent dans des tems d'orages. On nily voit qu'un très-petit nombre de bêtes à cornes, parce qu'elles n'y trouvent pas de quoi paître; mais les moutons \& les cabris y font très communs, Les vaifféaux mouillent en pleine côte. Il paraît néanmoins que le cap Ste. Marie pourrait leur offrir un abri plus commode.

MARIAFALE. Le terrein de cette Province, I'une des plus étendues de l'íle, n'eft pas moins aride que celui des précédentes. On n'y cultive que du mil, du mahis, des ambrevades $\&$ des melons d'eau. On en trouve cependant quelques parties affez bien boifées. Elle eft arrofée par une très-grande riviere qui fe dégorge dans la mer, \& quiforme une anfe oil les vaiffeaux peuvent mouiller, à moins que les vents de Sud \& de Sud-Eft ne battent en côtes. Les bœufs, les moutons, les cabris \& les efelaves abondent dans cette conirée. C'eft de-là que les Colons du fort Dauphintirent la plus grande partie de ceuxqu'ils vendent aux Français. La population de cette Province eft d'enviton 10000 habitans gouvernés par io chefs, barbares, crnels \& fans foi envers les Étrangers.

FIIEREN. Cette Proviñce, dans laquelle la baie de St. Auguitin eft fituée, noffre qu'un
roch
Elle
par
le
Aug
joui
leut
que
yP
gen
cab
arr
peu
la
mc
en
ch
da
fen
nil
ve
$\mathrm{Pr}_{\mathrm{r}}$
ETAT DE IAFRIQUE. İS
terrein aride, peu boifé, furmonté de groffes roches ferrugineufes, \& couvert de liferons. Elle contient environ 8000 habitans, gouvernés par 7 chefs. Long-tems les Français exercerent le commerce prefqu'exclufif dans la baie de St. Auguftin. Ge font aujourd'hui les Anglais qui: jouiffent en quelque forte de ce privilége; \& leur pavillon s'y préfente beaucoup plus fouvent que celui des autres Nations Européannes. Ils y portent quelques marchandifes qu'ils échangent pour des efclaves. Les montons \& les: cabris y font à très-bon compte. Le pays eft arrofé par une très-grande riviere, $\& \in$ nourrit $\dot{\chi}^{\prime}$ peu prés 6000 bétes à cornes:

MACHICORES. Dans lithtérieur de l'ile eft la Province de Machicores. Hériffée de perites montagnes couvertes de cailloux, elle contient environ 10000 habitans, gouvernés par II chefs. Hs ne recueillent que le riz quils plantent dans des marécages à la fuite des pluies. Les femmes élevent des vers à foie qui leur fourniffent de quoi faire de fort beaux pagnes, qu'ils vendent fort cher \& qui font très-eftimés. Cette Province nourrit à peu-près 1000 à 1200 bêtes à cornes. On y trouve des carrieres de fort beau marbre blanc, noir \& gris. Cette région fournit aufl une efpece de tuf, que lon coupe en fortant de terre auffi facilement que le favon; \& qui durcit à l'air.

Salane. Cette Province eft renfermée dans de hautes montagnes, d'où découlent H iv

I76 ÉTAT DE I'AFRIQUE. plufieurs ruiffeaux qui vont fertilifer les vallées fur lefquelles on trouve quantité de plants de vigne. Elle contient environ 2000 habitans, à Ia tête defquels fons cinq Defpotes. On y trouve encore les ruines d'une maifon de pierre de 30 pieds de long fur 20 de large, que les gens du pays difent avoir été bâtie par des Européans qui vinrent s'établir chez eux.

DELAQUELAQUE. Entre Anoffic \& Androué, eft la petite Province de Delaquelaque. Son terrein, peu propre à la culture, \& hérifié de roches ferrugineufes, ne laiffe pas d'être excellent pour le pâturage. Elle contient environ 2000 habitans, gouvernés par 4 chefs.

Amboulis. Cette Province, qui r'eft qu'une vallée, offre par-tout le feectacle de lá richeffe \& de la fécondité. C'eft liune des plus belles \& des plus délicieufes de lîle. Arrofée par une très-grande riviere, elle s'étend d'un côté jufqu'à Manatingue, \& eft bornée par une chaîne de montagnes qui ne préfente que trois paffages. Les gorges, fertilifées par de petits ruiffeaux qui ferpentent dans la plaine, font couvertes de bois propres à la conftruction. Cette vallée pent comprendre I 5000 habitans, gouvernés par 12 chefs. Les bêtes à cornes y font plus nombreufes \& plus grofles que dans les autres Provinces. On y trouve deux fources d'eaux minérales, chaudes, éloignées l'nne de l'autre de 4 lieues, \& auxquelles les Naturels du pays attribuent de
gran de 1 eft facr met d'ux à ch Col ann Fr rig l'e fel vc le

## ETAT DE I'AFRIQUB

rallées ints de ans, à trouve de 30 ens du péans
$\& A_{n}$ laque. hériffe d'être $t$ envis.
i n'eft e de lá es plus rrofée d d'un , elle quine fertiat dans es à la rendre fs. Les $\&$ plus On y audes, \&r auxent de
grandes propriétés. Une petite riviere y charrie de la poudre d'or. Le terrein de cette contrée: eft très-propre au labourage; $\& \&$ fi les loix facrées de la nature \& des propriétés nous permettaient de tracer à nos compatriotes le plan d'une ufurpation politique, nous les engageriuns à choifir cette région délicieufe pour y fixer une Colonie. It y fubfifte encore des veftiges qui annoncent le féjour qu'y firent autrefois les Français.

MANDRÉRÉ. Ce petit pays forme uné Province qui contient 2000 habitans, gouvernés par 4 chefs. Il eft fitué fur un empatement de montagnes très-élevées. Le froid y eft affez rigoureux pendant 4 mois de l'année, pour geler l'eau à 2 pouces d'épaiffeur. La terre y eft trèsfertile, \& lon y cultive de fort bon riz. Ony voit les reftes d'une ancienne habitation que les Français y conftruifirent en 1662 .

EcouDA-ENVBRSB. On affure que cette Province ef bonne \& fertile; mais nous ne la connaiffons que très-imparfaitement. Les peuples qui lhabitent, au nombre de 3 à 4000 , gouvernés par 6 chefs, ont continuellement les armes à la main contre ceux de Matalan ou de Manatingue.

RACQUIMOUCHI. A la fource de la riviere de Matalan eft la petite Province de Racquimouchi, appelée auffi Manatan. Le fol en eft fi-aride, qu'il n'y vient que des cambares \& H. ${ }^{-}$

178 État De L'AFRIQUE. des bananiers. Cette région renferme 2000 habitatrs, gouvernés par 6 chefs, que lalégende du pays fait defcendre d'un petit homme de 3 pieds', \& c'eft pour cela, dit-on, quils nomt confervé le nom de Zaphéracqui moucché, qui veut dire Nain. On trouve daris cette Province quaritité de boufs fauvages, dune efpece particuliere. Ces animaux font très-petits; \& ils n'ont pas de loupe comme les autres.

L'origine des Madegaces fe perd, comme la plupart des peuples, dans des fables puériles \& extravagantes. Ii eft affez vraifemblable quils ne font pas tous fortis d'une fouche commune; \& ce qui confirme cette opinion, ce font les différentes formes quiles diftinguent. On trouve trois races d'hommes différemment caractérifées dans cette île. La premiere eft très-noire, \& a les cheveux courts \& crépus. Peut-être eft-elle la feule qui foit originaire de Madagafcar. Ceux qui forment la feconde, appelés Malambous, habitent quelques Provinces de lintérieur. Ils
jeta figu: leur gacı mat ave fon tou all fac les qu exc qu tra Ét vo lui pe a le m la cendent de quelques. Arabes, que quills def-

## ETAT DB L'AREIQUE.

jeta autrefois fur leur rive. Ils ont confervé la figure de ces peuples, quelques-unes même de leurs coutumes. Ils ếcrivent la langue Made. gace en caracteres Arabes, fur une efpece de mauvais papier, qu'ils fabriquent eux-mêmes avec une écorce d'arbre battue. Ces hommes font confidérés comme autant de favans fur toute la côte. On ne manque jamais de recourir ì leurs lumieres, lorfqu'on veut faire quelques facrifices, recourir aux augures, pénétrer dans les ténebres de l'avenir, ou qu'on eft agité par quelque inquiétude. Ils fe font attribué le droit exclufif de tuer les animaux. Un Madégace qui tuerait une poule dans leur pays, commettrait un grand crime; $\&$ lorfqu'il arrive qu'un Étranger qui paffe chez eux, veut manger une volaille, il envoie chercher un, habitant qui lui coupe le col. Ceux qui mangent du cochon perdent pour jamais les prérogatives attachées à leur tribu. Telle eft Phorreur que le préjugé leur infpire pour ces animaux, qu'ils ne permettent pas même qu'il en paffe dans leur village.

Les maifons des Madégaces, conftruites avec de gros piquets enfoncés en terre, n'ont qu'un feul appartement, dans lequel couche toute la famille. Les parois de ces maifons font faites avec des côtes de la feuille de ravenala, join tes enfemble, \& liées contre des lattes de ba mbou. Des nattes affez propres forment lell rs tapifferies. Le toit eft couvert de feuilles de ravenala, -artiftement rapprochées les unes des autres, \& qui font une couverture très-folide:

180 ÉTAT DE L'AFRIQUE.
Le plancher, fait de fortes claies de bambou, recouvertes de nattes, eft ordinairement élevé d'un ou de deux pieds. Jour \& nuit ils entretiennent du feu dans leurs foyers par motif de fanté.

Les demeures des chefs ne font pas plus décorées. La feule chofe qui les diftinguent de celles de leurs fujets, eft une palliffade qui les entoure avec un mât plus élevé que le bâtiment, \& placé devant la maifon, auquel font fufpendues les cornes de tous les bœuts qu'on a facrifiés dans les fêtes publiques. Les meubles des uns \& des autres confiftent, en quelques vafes de terre pour la cuifine, en bambous ou callebaffes pour aller puifer de l'eau, \& en petits paniers de natte pour ferrer leurs habits.

L'habillement des Madegaces, confifte dans un fimple pagne, fait d'étoffe de palmier, \& long de trois aunes, qu'ils mettent fur leurs épaules, \& dont les deux bouts tombent pardevant. Les chefs en portent en foie ou en coton, garnis à leur extrêmité de franges \& de verroteries, ou de grains d'étain. Une calotte de jonc leur couvre la tête. Les femmes fe ceignent les reins d'une toile bleue de trois ou quatre braffes en forme de jupon. Par-deffous elles portent toujours une toile blanche plus ou moins grande, par motif de propreté. Elles ont auff une efpece de corfet, de toile bleue qui ne defcend qu'à la moitié du fein, \& qu'elles décorent par-devant de plaques d'or ou d'argent qui fervent d'agraffes. Elles portent des pendans doreille, \& ont aux bras des anneaux
d'arg chaîn le pa La le riz une le bo à épi mer fent fe fe: pell leur: côté vent bou
auf
épai
pay
vail

## 

bou, élevé tienif de décocelles toure , \& ndues rifiés uns es de baffes niers
dans r, \& leurs par-$\mathrm{nCO}^{-}$ \& de lotte ceiis ou flous us ou $s$ ont equi 'elles d'ar$t$ des reaux
d'argent \& de verroterie; leur col eft orné de chaînes d'or ou d'argent, le tout travaillé dans le pays.

La nourriture commune aux Madegaces, eft le riz, qu'ils mangent avec du poiffon, ou avec une volaille cuite dans leau. Ils mettent dans le bouillon quelques feuilles de ravencera, arbre à épicerie de Madagafcar, \& un peu d'eau de mer, qui tient lieu de fel dont ils ne connoiffent pas l'ufage. Dans l'intérieur de lille, ils fe fervent de la feuille d'un arbre que nous appellons l'arbre de fel. Des feuilles de bananiers leurs fervent de nappe $\&$ de plat. On fert d'un côté le riz \& de lautre la viande. Ils ne boivent, après leurs repas, que de leau qui a bouilli dans le vafe oil lon a fait cuir le riz, \& au fond duquel il s'eft formé une crotte fort épaiffe. Cette précaution eft très-fage dans un pays où les eaux font généralement très-mauvaifes \& d'un gont faumâtre.

Les armes des Madegaces, avant que ces peuples connuffent les Européans, confiftaient dans une zaguaie, efpece de javelot, long de cing à fix pieds, ferré par les deux bouts, qu'ils lancent très-adroitement; mais depuis que nous traitons avec eux, ils fe fervent de fufils, de fabres \& de piftolets. On préfume. bien que les arts n'ont point fait de grands progrès dans cette île. Les femmes de la partie Méridionale font des pagnes avec du coton \& de la foie; \& celles du Nord, avec les feuilles du raphia. Leurs métiers ne font compofés que de quatre morceaux de bois mis en terre. On

182 安TAT DE L'AFRIQUE:
y trouve des Orfévres \& des Forgerons, qui font divers petits ouvrages auxquels ils ne donnent aucun poli. Les foufflets dont ils fe fervent pour leur forge, font compofés de deux troncs d'arbres creux \& liés enfemble. Dans le bas il y a deux tuyaux de fer, \& dans lintérieur de chaque tronc, un pifton garni de raphia, qui tient lieu d'étoupe. L'apprentif qui fait jouer cette machine, enfonce alternativement l'un des piftons, tandis qu'il leve lautre. L'induftrie de ces peuples s'eft bornée à fabriquer toutes les pieces qui compofent un fufil; il ne leur a pas été poffible d'en percer le canon.
L'Agriculture n'eft pas plus avancée que les Arts. On n'y voit, ni jardins, ni arbres fruitiers. Les habitans du Nord ne cultivent que le riz dont ils fe nourriffent; \& comme cette plante ne réuffit point dans les terres méridionales, ceux duSud y fuppléent par le petit mil. Ces peuples rie connaiffent pas ce que c'eft que labourage. Après avoir brtlé les herbes des marécages, ils y fement tout fimplement leur riz, au commencement des pluies. Dans plufieurs endroits ils ne fe donnent pas même la peine de femer; ils laiffent fur leurs tiges des épis dont le grain tombe \& fe reproduit.
Les Médecins jouiffent dans cette île d'une confidération diftinguée. Cependant toute leur fcience confifte à connaitre quelques plantes aromatiques, aftringentes \& purgatives, dont ordinairement ils font un mêlange pour les boiffons on-pour les bains; mais on n'emploie leur.
fecours ayoiré de tou broyer peude appliq Si la brancl de le Ce fig vent la por tres F utile Le auxq Quel jama d'en les qu'il pliq le P prat la b enf rece met
, I deg ple que per

## Etat be t'Afrique. <br> 183

 deux ins le intéle raif qui ativeutre. fabrifufil; er leue les fruiit que cette ridio$t$ mil. A que des t leur $s$ plume la es des
d'une e leur lantes , dont sboil leus
fecours que dans les maladies graves, \&z-après avoir épuifé les remedes généraux à la portée de tout le monde. Ces remedes fe réduifent à broyer une efpece de pois monftrueux avec un peude chaux, pour en faire une emplâtre, qu'on applique enfuite fur la partie la plus fouffrante. Si la maladie devient férieufe, ils mettent une branche d'arbre garnie de fes feuilles au-deffus de leur porte qu'ils ferment avec une ficelle. Ce figne lugubre avertic les amis qu'ils ne peuvent pas entrer comme à l'ordinaire, \& que la porte n'eft ouverte qu'au Médecin \& aux autres perfonnes dont le fervice eft expreffément utile au malade.
Le régime \& les cataplafmes forit les remedes : auxquels le Médecin a communément recours. Quelquefois il emploie la faignée; mais ce n'eft jamais qu'à la derniere extrêmité. Eft-il obligé d'en venir à cette opération, il la fait à toutes les parties du corps, \& fpécialement à celle qu'il croit être le fiége de la donleur. Il y applique d'abord une corne de bceuf par fon côté le plus large; un petit trou qu'on a eu foin de pratiquer à l'extrêmité, lui fert à pomper avec la bouche le fang de la partie affligée. Il prend enfuite un mauvais couteau, dont la pointe eft recourbée, fait pluffeurs fcarifications, \& remet une feconde fois la corne. Le perit nombre de cérémonies que les Madegaces pratiquent dans leur culte, \& la perplexité rebutante qui regne dans les mémoires que nous avons de cette île, ne nous ont pas permis de parler de la Religion de ces Nations

I84 ETAT DE l'AFRIQUR.
dans nos Cérémonies Religieufes des Peuples du monde. A Dieu ne plaife que nous difions, avec la plupart des voyageurs, que les peuples de cette île riont pas de Religion. Un tel blafphême, prononcé gratuitement contre une portion du genre humain, exciterait fans doute lindignation de tous nos Lecteurs; \& l'on au: rait à nous oppofer les puiffans efforts que nous avons faits dans plufieurs de nos ouvrages, pour laver les Nations d'une accufation fi in jurieule \& fi mal fondée. Deux Religions, quoi qu'en difent quelques Ecrivains peu éclairés, partagent les peuples de Madagafcar; la Religion naturelle \& la Mahométane. Les uns \& les autres admettent deux principes, dont l'un, mauvais, eft fubordonné au Grand Janhar, le tout puiffant, 1 l'Etre fuprême, le Dieu par excellence. Jamais ils ne lui élevent de temples; jamais ils ne le repréfentent fous des formes Tenfibles; comme les germains, le premier arbre leur fert de Sanctuaire; le premier monceau de.gazon leur tient lieu d'Autel. Là, pénétrés de la plus vive fyndérefe, ils adreffent à Dieu des prieres, ils font des facrifices en fon honneur, \& lui promettent un dévotement fans bornes. Ceux de ces peuples qui profeffent 1Ifnamifme, ont vraifemblablement reçu les principes de l'Alcoran, des Marchands Arabes, qui, tous les ans, viennent commercer chez eux. Ils fe font circoncire dès leur enfance. L'ufage veut que l'on-faffe cette cérémonie tous les trois ans. Elle donne lieu à un grand jour de fête, dans lequel on affemble tous les enfans
des en de la fait tI dance comp To perfti lanci plupa que 1 tems d'apF méte fi l'c cert: ou c autr crue myf ouv ils . cort ajol qu's biet

I cor une fur qu De $\mathrm{CO}_{3}$

## ETAT DE L'AFRIQUE. I85

Peuples ifions, peuples Un tel tre une $s$ doute on auue nous vrages, in fi in is, quoi clairés, la Reliuns \& nt l'un, hhar, le par exemples; formes premier ar monà, pénéità Dieu on horent fans fent IIIf les prinArabes, hez eux. Lufage tous les jour de $s$ enfans
des environs pour les initier dans les myfteres de la Religion Mufulmane, Le Chef du village fait tuer plufieurs bœufs \&z fournit en abondance à tous fes fujets, le tok, boiffon du pays, compofée avec des cannes. à fucre:

Tous ces Peuples font foumis à diverfes fuperftitions, qui furent très-communes dans lancien Monde, \& qui gouvernent encore la plupart des Nations de l'univers. Ils penfent que les ames des morts errent pendant quelque tems fur la terre, \& leur légende eft pleine d'apparitions monftrueufes. Le dogme de la métempfycofe ne leur eft pas connu; cependant, fi l'on en croit M. Sonnerat, ils penfent que certaines ames paffent dans le corps d'un animal ou d'une plante; $\&$, comme ils apperçurent autrefois des ferpens fur le tombeau d'un Chef cruel \&\& fanguinaire, qui, pour découvrir les myfteres de la génération, avait fait, dit-on, ouvrir le ventre à plufieurs femmes enceintes, ils crurent que fon ame avait paffé dans le corps de ces reptiles. A la Baie dAntongil, ajoute M. Sonnerat', on révere un badamier, qu'on dit être forti des cendres d'un Chef bienfaifant.

Les Madegaces confiderent les éclipfes comme autant de préfages qui leur annoncent une grande maladie; mais le préjugé les rafture, fur ce que ce funefte augure n'a pour objet, que les perfonnes d'une condition diftinguée. Dès, qu'un enfant eft né, ils tirent: fon horofcope; \& fi l'augure ne lui eft pas fayorable,

186 ETAT DE L'AFRIQUE. fes parens l'expofent inhumainement dans les bois, à la merci des bêtes féroces.

Il ne paraît pas que les.Madegaces aient des. hommes uniquement deftinés au Sacerdoce; il eft affez vraifemblable que les Chefs de cha.
iviere quant nilies les co du Su atten cée ; che, eft re nelle: pratio \& co licat four dés poif en fa cour furdes perd yeu: feil env il v pari lafl épr mê
il I
¢и
le
pas

## EtAT DE i'Afrique. 187

lans les
ient des rdoce; de chans fon trouve convulils en-infenfiils de. ortis de es rêvedélire. gamie; es qu'il juge à defaut fort ho. artager nt aux tion eft pas de ournées amans. , auxonnent nt être es font la preux qui Cer unc
riviere, où ces reptiles fe trouvent en grande quantité, \& de refter un certain tems dans le nilieu; fi les caymans ne les attaquent pas, on les confidere comme innocents. Les Habitans du Sud ont une autre épreuve par l'eau; on y attend que la mer foit extrêmement courroucée ; on y expofe alors le coupable fur une roche, placée vis-à-vis le Fort Dauphin, \& s'il. eft refpecté par les vagues, on proclame folemnellement fon innocence. L'épreuve du feu fe pratique en paffant un fer ronge fur la langue; \& comme il eft impoffible que cette partie délicate réfifte à l'activité du feu, ceux que l'on foumet ainfi à l'épreuve, font toujours regardés comme coupables. Le tanguin eft l'un des poifons les plus terribles du regne végétal; on en fait avaler aux perfonnes que l'on foupçonné coupables de grands crimes, \& lon aflujetrit fur-tout à cette épreuve, ceux qui poffedent des efclaves. \& des troupeaux. Un Chef inique perd-t-il quelqu'un de fes parents, il jette les yeux fur un particulier riche, affemble le Confeil des principaux duVillage \& des Chefs des environs; accufe, en leur préfence, celui dont il veut ufurper le bien, d'avoir empoifonné fon parent, \&z demande qu'il prenne le tanguin. Si l'affemblée décide qu'il doit être foumis à cette épreuve, l'accufateur va le lui annoncer luimême. Le malheureux accufé d'un crime dont il n'eft pas coupable, eft vivement perfuadé que le poifon ne lincommodera pas. Il défigne. le jour auquel il doit le prendre, invite fes parents à fe troayer à cette fête lugubre, que des fruits \& des légumes. Au jour indiqué, on lui fait avaler une bonne dofe de tanguin, qui le précipite ordinairement au tombeau. $S_{a}^{3}$ mort eft une preuve, non équivoque, de fon crime, \& fes parens deviennent efclaves dut Ghef à qui les richefles appartiennent de droit, Cependant, comme celui-ci n'eft guere jas loux que de s'emparer des efclaves \& des troupeaux, il laiffe la liberté aux parents. C'êt ainfi, dit judicieufement un voyageur éclairé, que dans un pays foumis à des loix atroces \& barbares, chacun eft forcé de cacher ce quil poffede, sili veut fe fouftraire à l'oppreftion des Chefs.
Lorfqu'un Madegace riche vient à mourir, on fait de nombreux facrifices pour le falut de fon ame; \& liufage veut qu'on ne lienterre que plufieurs jours après fon décèss: Pendant la nuit on tire des coups de fufils devant la maifon, pour écarter les mauvais génies; enfuite on place le défunt dans une bierre de bois avec fes plus beaux habits, \& on lienfêvelit hors du village. On conftruit fur le lieu de fa fépulture une cahute, devant laquelle on place fur une perche toutes les cornes de bouifs facrifiés à fa mort. Silttient à quelques familles de confidération qui vivent éloignées de l'endroit, \& au milieu defquels eft le tombeau de fes ancêtres, on le tranfporte pompeufement chez fes parents. Les mêmes cérémonies s'y renouvellent pendant plufieurs jours, jufqu'à ce qu'on dépofe ce cadavre dans fa derniere demeure.
ETAT DE I'AFRIQUE. I89 beau. Sa , de fon laves dut de droit, were jales trouts. C'eft éclairé, roces \& ce qu'l preffion
mourir, falut de erre que $t$ la nuit naifon, fuite on avec fes hors du śpulture fur une crifiés à de conndroit, de fes nt chez nouvele qu'on eure.

## $\nabla 1$.

## POSSESSIONS ESPAGNOLES SUR LA COTE D'AFRIQUE.

$L$es Efpagnols, maîtres d'une grande partie de 1 Amérique, propriétaires des Philippines, lonnant des loix à de vaftes poffeffions, dons is ne tirent que fort peu dutilité, ne penfeent jamais que faiblement au commerce. d'Afique. Le voifinage d'Alger \& des autres Puiffances Barbarefques dont ils ne font-féparés que par la Méditerranée, les détermina feulement, il y a environ 300 ans, à comftruire fur cette partie du monde quelques forterefles, propres à les mettre à labri des incurfions des Arabes qui infeftaient alors la Méditerranće de leurs brigandages. Hs poffedent encore trois de ces forts, qui fe foutiennent plutốt aujourthui par l'ancienne réputation de leurs poffeffeurs, que par létat de leurs fortifications \& le nombre des pieces d'artillerie qui les défendent.
CEUTA. La premiere place Efpagnole qui fe préfente fur la côte de Barbarie eft Ceuta, fóridence d'un Evêque Suffragant de Lifbonne. Cette place, fituée dans le Royaume de Fez , fut prife fur les Maures, en 1415, par Jean, Roi de Portugal. Depuis la révolution arrivée en Portugal en 1640 , elle appartient aux Ef

IgO ETAT DE L'ARFIQUE: pagnols, auxquels elle fut abandonnée parle traité de Lifbonne, en 1668. Cette Ville n'eft d'ailleurs remarquable que par fa fituation avantageufe, à l'embouchure de la Méditerranée vis-à-vis Gibraltar, \&\& par un blocus mé morable qu'elle a foutenu pendant plus de 50 ans, contre une armée de Maures.

OrAN. Cette place eft fituée fous le même Méridien que Carthagene en Efpagne, \& dans le Royaume de Tremefin. Ses fortifications ne font furpaffées que par celles d'Alger, qui eft fitué à environ so lieues au Sud-Oueft d'Oran. Les Efpagnols s'en rendirent maîtres en I 50 , fous le miniftere du fameux Cardinal Ximenés. Les Algériens les en chafferent en 1508 ; mais elle fut reprife en $173^{2}$, par le Comte de Mor. temart, pour l'Efpagne. Cette place impor tante eft placée à un jet de pierre de la mer, partie dans une plaine, partie fur la pente d'une montagne fort efcarpée. Elle eft entouré de forts \& de châteaux; \& fa rade ef commandée par une batterie affez confiderable pour épouvanter les ennemis quil'environnent. Elle - fert a l'Efpagne d'entrepôt pour fon commerce d'efclaves, \& pour celui du bled, de l'huile, des cuirs, de la cire \& des autres marchandifes d'Afrique.

Oran a dans fa juridiction le village \& la rade de Muffalquivir, qui en Arabe fignifie ua grand port. Aufli les Géographes le confide rent-ils comme le plus fpacienx que lion connaiffe.
se parle ille n'eft ituation Méditeracus mé us de 50
le même $\&$ dans tions ne , qui eft d'Oran. en $\mathrm{I}_{5} \mathrm{O}_{5}$, Kimenes. 08 ; mais de Mor. e impor 12 mer , la pente entouré eft comable pout ent. Elle ommerce e l'huile, chandifes
age \& 1 ignifie ua e confide Ion con-

POSSESSIONS ESRAGNOLES DANS LES ISLES D'ANNOBON ET DE FERNANDO DEL PO.

LIES Efpagnols reçurent fucceflivement; tantôt ouvertement, \& tantôt en fraude, les efclaves dont ils ont befoin pour leurs Colonies, des mains des Portugais, des Français \& des Anglais. Pour fortir de cette dépendance aufli con̂teufe que gênante, ils fe font fait céder dans les traités de 1777 \& 1778 , par la Cour de Lißbonne, les îles d' Annabon \& de Fernando del Po. Toutes deux font fituées très-près de 12 ligne, l'une au Sud \& l'autre au Nord. La premiere n'a que fix lieues de circonférence; deux hautes montagnes occupent la plus grande partie de cette efpace. Les nuages épais qui les couvrent, prefque fans interruption, entretiennent dans les vallées une fraîcheur qui les rendrait fufceptibles de culture. C'eft-là que les oranges \& les ananas croiffent en abondance \& d'un goutt délicieux. Les bananes y fervent de pain aux habitans. Les cocos leur fourniffent du vin Ils ne manquent pas de riz \& de millet. Le coton fait lobjet principal de leur commerce; \& la mer qui les environne, eft remplie d'excellents poiffons. Annobon fournit une grande quantité de porcs, de chevres

192 Etat de l'Afrique. \& de volailles. Une petite île qui n'en eft éloignée que d'une lieue $\&$ demie, mais fans aucune forte de verdure, fert de retraite à une quantité prodigieufe de pengoins, oifeaux un peu plus gros que nos pigeons, \& qui leur reffemblent beaucoup par le plumage. Lîle d'Annobon eft peuplée d'environ 5 à 600 habitans, dont les deux tiers au moins font Noirs. Les Efpagnols pourraient peut-être en faire un entrepôt affez intéreflant, fi deux puiffans obftacles ne s'oppofaient à leurs efforts. Elle n'offre aux Navigateurs qu'un port très dangereux, \& trop pen d'eau pour les navires.

L'lle de Fernando del Po mérite encore moins 'de confidération que celle d'Annobon. On n'y trouve ni port, ni rade ;-on ne peut pas même 1'approcher en fulreté. Ses habitans d'ailleurs paffent pour les plus cruels \& les plus féroces de l'Afrique. Il n'y a que fa proximité du Calbari \& du Gabon, qui puiffe la rendre utile $亠$ a fes poffeffeurs pour la traite de Negres, affes abondante dans ces régions.

Lan les. à la chi le
ETAT DE L'AFRIQUE. I93
eft éloilans au$e$ à une eaux un qui leur e. Lîle à 600 ins font -être en eux puifefforts. ort très. les na-
re moins . On riy as même d'ailleurs s féroces ćdu Cal. re utile ${ }^{2}$ es, affer
VIII.

## VIII.

## POSSESSIONS ESPAGNOLES AUX ISLES CANARIES.

Les îles Canaries, fituées à 500 milles des côtes d'Efpagne, \& à 100 milles du continent d'Afrique, font au nombre de fept ; favoir Ca narie, Ténérife, Gomera, Palma, Ferro, Lancerota, \& Fuerte-Ventura. L'antiquité les connut fous le nom d'îles fortunées. Ce fut à la partie la plus occidentale de ce petit archipel que le célebre Ptolomée, qui vivait dans le fecond fiécle de l'Ere Chrétienne, établit un premier Méridien, d'où il compta les longitudes de tous les lieux dont il détermina la pofition géographique. Il aurait pu, felon la remarque judicieufe des trois Aftronomes Français, qui ont publié, en 1778 , la relation fi curieufe \& fi inftructive d'un voyage fait en 1771 \& 1772, il aurait pu choifir Alexandrie; mais il craignit fans doute que cette prédilection pour fon pays ne futt imitée par d'autres, \& qu'il ne réfultât quelqu'embarras de ces variations. Le parti auquel s'arrêta ce Philofophe, de prendre pour premier Méridien celui qui paraiffait laiffer à fon orient toute la partie alors connue de la terre, fut généralement approuvé, généralement fuivi pendant plufieurs fiécles. Ce n'eft que dans les Tome II.

## Y94 État DE L'AFRIQUE.

 tems modernes que plufieurs Nations lui ontnouv fubftitué la Capitale de leur Empire.

L'habitude qu'on avait contractée d'employer le nom des îles fortunées, n'empêchait pas tous des
\& qu'on ne les ent perdues entiérement de vue. à ce Quelque Navigateur avait fans doute reconnu de nouveau ces terres infidelles, puifqu'en 1344, la Cour de Rome en donna la propriété à Louis dela Cerda, un des infans de Caftille. Obftinément traverfé par le chef de fa famille, ce Prince n'avait encore pu fien tenter pour mettre à profit cette étrange libéralité, lorfque Béthencourt partit de la Rochelle le 6 Mai -1402, \& s'empara, deux mois après, de Lancerote. Dans limpoffibilité de rien opérer de four mat: dem leve Mal pourraitfaire. Avec les fecours que lui donna ce Souverain, il envahit Fertueventura en I404, Gomere en 1405 , lile de Fer en 1406. Canarie, Palme \& Ténérife ne fubirent le joug quien 1483 , en 1492 \& 1496. Cet Archipel, fous le nom dîles Canaries, a fait toujours depuis partie de la domination Efpagnole, \& a eeté conduit parles loix de Caftille.

Les Canaries jouiffent d'un ciel communément ferein. Les chaleurs font vives fur les côtes; maisl'air eftagréablement tempéré fur les lieux un peu élevés, «e trop froid fur quelques montagnes couvertes de neige la plus grande partie de l'année.
Les fruits \& les animaux de lancien \& du
font
qu'c
\& :
font
enfa
gne:
aves
de
unc
von
en. $r$
don
fer,
leur
légé
Une
ETAT DE L'AFRIQUE. IgS
ui ont ployer it pas e vue. connu fqu'en priété ftille, nille, pour lorf6 Mai anceer de , cet ge au qu'il ina ce 404, $\mathrm{Ca}-$ joug ipel, jours e, \& unér les urles lques ande nouveau monde, profperent tous on prefque tous fur le fol varié de ces îles. On y récolte des huiles, quelques foies, beaucoup d'orceilles \& un affez grande quantité de fucre inférieur à celui que donne l'Amérique. Les grains qu'il fournit, fuffifent le.plus fouvent à la confommation du pays; \& fans compter les boiffons de moindre qualité, fes exportations en vin s'élevent annuellement à io ou 12 mille pipes de Malvoifie.
Quoique les Efpagnols n'aient pas moins fait d'efforts pour anéantir la race des anciens habitans des Canaries, qu'ils ont commis de forfaits pour faire difparaître du nouveau monde les Péruviens, les Mexicains, les Caraïbes \&z les autres Nations quile cultivaient, il en refte encore quelques-uns dans les montagnes qui fe font dérobés à leurs recherches. Ces peuples, qu'on appelle Guanches, ont des mœurs fimples \& aufteres. Tous les biens qu'ils poffedent, font communs entre eux. Ils font alaiter leurs enfans par des chevres. Lies deux fexes fe peignent le corps en verd, en rouge, en jaune, avec le jus de certaines herbes; \& cette variété de couleurs paffe chez ce peuple innocent, pour un ornement diftingué. Ils font fi agiles, qu'ils vont, avec une rapidité étonnante, de rocher en rocher, avec le fecours d'une longue pique, dont ils fe fervent pour s'élancer, ou pour gliffer, ou pour brifer les angles qui s'oppofent à leur courfe; \& c'eft vraifemblablement à ceste légéreté furprenante qu'ils doivent leur liberté. Une partie de ces peuples s'eft fixée danslaVille I ij

II96 ETAT DE L'AFRIQUE.
de Guimar ; \& telle eft l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'ils dédaigheraient d'époufer des Efpagnoles.

La Religion naturelle eft celle de ces-Nations. Tel fut, dès lorigine, le culte de leurs ancềtres. Un Dieu urique, une ame immortelle,
avec cier
L'aco
Mini
bres
qu'o
On
Scor
qu'il
dept
C
tice
com
401
Vill
pres
das
Ma
prer
cor pre: apr
Tel
très pro
y re On dor tro 16 rité noi
s ont oufer ions. ncê. elle, autre naifgmes arent ps de chez umer oorilais, cteur le de 1 rendus er les le de dertacle entes pref: acteLes es fur rt de ec le ecret ment erdit

## E'TAT DE L'AFRIQUE. Ig7

 avec eux. Pour chaque fexe, il y ayait un Offcier public revêtu de la qualité d'embaumeur. L'accès des caves n'était alors permis qu'aux Miniftres des funérailles. Dans ces lieux fombres, on a trouvé des vafes de terre fi dure, qu'on ne peut les caffer fans un grand effort. On ignore a quelles marques le Chevalier Scory pouyait avoir reconnu que les momies qu'il avait vues à Ténérife, étaient enfévelies depuis mille ans.CAN ARIE. L'̂le Canarie, fiége de la jultice, doit être, par cela même, confidérée comme la Capitale de l'Archipel. Elle a environ 40 lieues de circonférence, \& comprend quatre Villes; Palme, Telde, Galder है. Guia. La premiere, appolee par les Efpagnols Ciudad das Palmas, en eft la Capitale. L'ile a douze Manufaetures très - confidérables, \& qu'on prendrait pour autant de petites Villes. Elle eft compofée d'un fable qui rend les chemins fi propres, qu'on y marche en fouliers de velours, après la pluie la plus abondante. Le terroir de Telde produit de très-bon vin. Il eft d'ailleurs très-fécond dans toute l'ile. - Un bon champ produit, en 18 ans, neuf récoltes de fucre. On y recueille deux moiffons d'excellent froment. On remarque parmi fes arbres, le plantin, dont les fruits exquis croiffent au fommet du tronc \& en grappes, dont le nombre va depuis 16 jufqu'à 40 . Lorfqu'ils font dans leur mâturité, la peau, jaune auparayant, devient noire; fi on l'enleve, on trouve deffous une

198 ÉTAT DE I'AFRIQUE.
chair couleur d'or. Ce fruit ala forme du concombre; mais il eft plus gros. Le tronc de l'arbre ne produit yu'une fois. On le coupe enfuite, \& de fes racines en naît un autre qui le renouvelle.

TÉNÉRIFE. A 12 lieues au Nord: de $\mathrm{C}_{2}$ narie, eft lile de Ténérife. C'eft la plus étendue, la plus riche \& la plus peuplée de tout 1'Archipel. Elle eft le féjour du Commandant général \& le fiége de l'Adminiftration. Le terrein de cette île, quoique léger, rougeâtre \&
bles q les qu: vins qu les no yoifie. donne dinair dont 1 lique agréa grand Voya clima fumos manic
beauc Le
le côt
lume
amph
doife
6 à 8
les a
pour
des :
on el
qui $r$
fe tr
trave
le Su
intér
laves
bral

## Etat de i'Afrieue.

bles qui ont acquis une grande célébrité dans les quatre parties du monde, par les excellents vins qu'ils rapportent, \& que l'on connaît fous les noms de vin de Canarie \& de vin de Malvoifie. Le premier eft tiré d'un gros raifin, qui donne un vin fort \& capiteux; c'eft le vind'ordinaire. On fait lautre avec un petit raifin, dont le grain eft rond \& fort doux. Auflila liqueur, qui en provient, a-t-elle une faveur agréable \& plus douce, qui lui donne une grande fupériorité fur le premier. La plupart des Voyageurs attribuent la qualité de ces vins au climat \& à la nature du terroir; mais nous préfumons, avec le judicieux M. Adanfon, que la maniere de cultiver la vigne y contribue auffi beaucoup.
Le revers des montagues de lîle de Ténérife, le côté qui regarde le Nord, eft aride \& abiolument inculte. Il ne préfente à la vue qu'un amphithéâtre de rochers nuds, d'un gris d'ardoife, \& taillé en parallélipipedes verticaux de 6 à 8 pieds de hauteur, fur 3 à 4 de largeur, dont les angles font fort tranchans. On les prendrait pour autant de précipices élevés les uns au-deffus des autres. Lorfqu'on eft parvenu aul fommet, on eft ravi tout d'un coup par un point de vue qui n'eft borné que par lhorizon de la mer. On fe trouve alors fort au-deffus des nuages, au travers defquels on apperçoit, à 12 lieues dans le Sud, la Canarie \& les îles voifines. La forme. intérieure \& extérieure de ces montagnes, les laves qui les compofent, \& toutes les pierres bralées qui, de leur fommet, s'étendent jufI iv

200 État De. I'AFRIQUE. ques dans le lit de la mer, ne permettent pas de douter que chacune d'elles ne doive fon origine à un volcan particulier qui s'eft infenfiblement éteint.

Il n'y a point de rivieres dans lîle de Téné. sife. Les habitans y fuppléent par des canaux creufés dans des troncs d'arbres, qui communiquent à des fources forties à mi-côtes des montagnes. De-là, l'eau eft portée dans la Ville, qui en eft éloignée d'une demi-lieue. Comme cette eau eft affez dure \& crue, ils font dans Jufage de la filtrer au travers d'une pierre qui eft fort commune dans leurs carrieres. C'eft une efpece de lave de couleur de fuie, quitient
au-de langu neufe Sud.

## ÉTAT DE L'AFRIQUE. $20 I$

as de tigine ment

Téné. naux nmu-monille, mme dans re qui C'eft itient $\& 1 a$
$\& 1 a$ oup a On y s chemoins outes tout, té que e, eft celui pronotre
, eft cunes ce de slevée
au-deffus de la mer, \& qui fe termine en une langue de terre fort baffe, blanche \& fablonneufe, d'environ une lieue de longueur vers le Sud. Sa longueur eft de 400 toifes fur environ 200 de largeur. Elle comprend 3 à 400 maifons, conftuites en pierres \& à trois étages. Sa population monte à environ 3000 habitans, tous Efpagnols, qui par leurs mœurs \& leurs ufages ne different guere de ceux de IEurope. Le port de cette Ville eft fort fain. Il ferait même affez bon, fi l'ancrage y était affuré. Mais fon fond, de roches tres-efcarpées, eft fujet à laiffer gliffer les ancres \& à couper les cables.
A 3 lieues à l'Oueft de Ste. Croix, en fuivant les gorges des montagnes, on trouve la ville de Laguna, Capitale de l'île. Cette Ville, placée auprès d'un lac $\&$ fur le penchant du Pic, eft fort jolie. Ses édifices font beaucoup.plus beaux \& plus fomptueux qu'à Ste. Croix. La montagne auprès de laquelle elle eft affife, \& quieft fi connue dans toute l'Europe fous le nom de Pic de Ténérife, a près d'une lieue perpendiculaire de hauteur. On la confidere comme une des plus hautes montagnes de IUnivers. Les Voyageurs affurent qu'elle eft toujours couverte de neige, \& que de fon fommet fortent quelquefois des matieres enflammées $\&<$ bouillonnantes. Cette mafle énorme occupe à peuprès le milieu de l'île. Elle eft environnée d'un grand nombre de montagnes qui nont guere moins de demi-lieue de hauteur perpendiculaire. Ail pied de ces montagnes font des ravines,
202. ÉTAT DE L'AFRIQUE. dont la plupart ont plus de 100 pieds de largeut fiur 200 de profondeur. Ces affreux précipices font continuellement creufés par des torrents qui s'y engouffrent, pendant les orages, \& qui, en fe retirant, les laiffent a fec.

Gomera. Lîle de Gomera eft éloignée de 6 lieues à I'Oueft de celle de Ténérife. Elle n'a pas plus de 8 lieues de longueur, fur 4 à 5 de largeur. On lui donne le titre de Comté, \& celle de fereft dans fa dépendance. Les vaiffeaux deftinés pour les Indes, ou qui reviennent de cesrégions éloignées, mouillent communément dans l'excellent port qu'offre fa Capitale, pour y prendre des rafraîchiffements. Il n'y a dans cette ille qu'une fucrerie. d'environ 25 lieues. Ses habitans y cultivent beancoup de vignes, qui produifent environ 12 mille barriques de Malvoifie. Le fucre \& les beftiaux y font auffi un objet decommerce affez important. Vers le milieu du dernier fiécle, il fe forma dans cette île un volcan, dont la premiere éruption fe fit entendre comme un coup de tonnerre à Ténérife, qui éprouva aufl; dans ce moment, un tremblement de terre. Pendant plus de fix femaines, on vit dans la même île une flamme éclatante dans lobfcurité de la nuit. Sa Capitale, nommée Palma, dont la prinoipale églife eft fort belle, contient une population d'environ 4 mille ames. L'ile n'a

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 20\}^{\prime}
$$

qu'une autre Ville, nommée St. André, affez jolie, mais fort petite.

FERRO. A 2 lieues à l'Oueft de Palma, eft J'le de Fer, qui n'a qu'environ 20 lieues de tour. Cette ile n'offre rien de remarquable, fi ce r'eft l'ufage où furent long-tems les Aftronomes de la prendre pour leur méridien. La plupart des Voyageurs afiurent que fes habitans n'ont pas d'autre cau douce que celle qui découle des feuilles d'un grand arbre, toujours couvert de nuages. Cette abfurdité ne mérite pas d'être férieulement réfutée. On trouve des fources d'eau douce à lîle de Fer, comme dans les autres Canaries; mais le territoire, hérifé de rochers, ne préfente par-tout que limage de la ftérilité. On n'y trouve qu'un feul vignoble, planté autrefois par un Anglais de Taunton, nommé Jean Hill.

LANCBROTA. Líle de Lancerota eft à I8 lieues de Canarie. Sa longueur eft d'environ 13 lieues fur 9 de large. Elle eft comme couronnée au Nord par 4 petites illes de Sainte-Claire, d'Alagrança, de Rocca \& de Graciofa. Elle fut découverte, en I401, par Jean de Bethencourt, qui la céda au Roi de Caftille, d'où elle eft paffée à la Couronne d'Efpagne. Elle porte le titre de Comté. Cette île a deux ports fur la côte orientale, l'un nommé Puerto de Naos, l'autre Puerto de Cavallos, $\&$ qui ne font éloignés lun de l'autre que de la portée du canon. Le premier, qui eft le plus profond,

204 ÉTAT DE L'AFRIQUE. s'ouvre entre deux rangs de rocs, qui en rendent l'approche très-difficile. La dangereufe fituation de ces deux ports les rend fi déferts qu'on n'y voit pas même une maifon. Ils font à 3 lieues de la Ville, \& le chemin de communication a été fabriqué entre les montagnes.

Fuerte-Ventura. Cette île eft dans la dépendance de Lancerota. Eloignée du promontoire de Guer, de so lieues, elle eft à 24 à l'Eft de la Canarie. Sa longueur eft d'environ 2) lieues, fur une largeur inégale. Deux péninfules, jointes par un ifthme, dont elle, eft compofie, lui donnent 60 lieues de circonférence. Ses productions font le froment, lorge, les cherres \& l'orchel.

En 1768, les fept illes Canaries comptaient I55 mille 166 habitans, indépendamment de 508 Eccléfiaftiques, de 922 Moines, \& de 746 Religieufes. 29,800 de ces citoyens étaient enrégimentés. Ces milices néétaient rièn alors; mais depuis on les a un peu exercés, comme toutes celles des autres Colonies Efpagnoles.

Il eft, dans cet Archipel, un ufage excellent, \& qui, obfervé en Europe, y maintiendrait peut-être les bonnes mœeurs. Le hafard de la naiffance n'y donne pas la nobleffe; c'eft le mérice \& la vertu qui la domnent. Un noble Canarien n'a pas le droit d'être oifff, dene rien faire pour les Arts, pour les Sciences, pour fes Concitoyens. Si le fils d'un gentilhomme dégénere, s'il ne marche pas fur les traces de fes aieux, s'il n'eft pas reconnu pour citoyen utile,
ileft bleffe s'adre le rar tranf en $a$ ferm trav: pues injus le J $\mathrm{au}-\mathrm{c}$ la 1 indi la c L font Né leu: pre ver ce for tal for do Si IG fa m pr q le

## ETAT DE L'APRIQUE. 205

renreufe élérts ont à nmus.
ans la proa 24 iviron péninle, eft onféorge,
taient nt de \& de taient alors; omme les. excel-ntienard de $\because$ 'eft le noble le rien our fes dégéde fes utile,
il eft exclu fans miféricorde du corps de la nobleffe. A la mort d'un noble Canarien, fon fils s'adreffe au Juge de la Nation, \& lui demande le rang qu'occupait fon pere. Le Juge alors fe tranfporte au lieu de la naiffance de l'afpirant, en affemble les habitans, leur demande fon ferment, fillafpirant ne s'eft pas avili par des travaux mercenaires, par des mœurs corrompues, s'il eft éloquent, s'il n'eft ni violent ni injufte. Quand les dépofitions font favorables, le Juge coupe, au nouveau noble, leschevenx au-deffus de l'oreille, lui met un bâton blanc à la main, \&le déclare gentilhomme. S'il le juge indigne de ce rang, il le rafe \& l'envoie dans la claffe des roturiers.

Les Navigateurs qui fréquentent les Canaries font prefque tous Anglais ou Américains. Leś Négocians abordent à lîle de Ténérire, font leur vente dans fon port de Ste. Croix, \& y prennent leur chargement. L'argent qu'ils $y$ verfent circule rarement dans les autres iles, ce ne font pourtant pas les impôts qui l'en font fortir, puifqu'ils fe réduifent au monopole du tabac, $\& z$ à une taxe de 6 pour 100 fur ce qui fort \&\& fur ce qui entre, faibles refources que doivent ablorber les dépenfes de fouveraineté. Si les Canaries envoient annuellement is ou 1600,000 livres à la Métropole, c'eft pour faire face aux frais de la croilade; c'eft pour la moitié de leurs appointements que doivent la premiere année à la Couronne ceux des citoyens qui en ont obtenu quelques places ; c'eft pour le droit de lances fubftitué, fur tonte l'éten-

## 2

 O6 ETAT DE L'AFRIQUE. due de l'Empite, à l'obligation anciennement impofée à tous les gens titrés de fuivre le Rol à la guerre; c'eft pour le tiers dn revenu des Evêclés qui, dans quelque partie du monde que ce puiffe être, appartient au Gouvernement; c'eft pour le produit des terres acquifes ou confervées par quel ques familles fixées en Efpagne; c'eft enfin pour payer les dépenfes de ceux que l'inquiétude, lambition ou le defir d'acquérir quelques connaiffances font fortir de leur Ar chipel.
## I X.

POSSESSIONS PORTUGAISES EN AFRIQUE.

LONG-TEMS les Portugais firent, comme on l'a dit, un commerce immenfe \& prefque exclufif en Afrique \& en Afie. Les poffeffions confidérables qu'ils avaient dans ces deux parties du monde, euffent fuffi pour contenter l'avidité du peuple le plus ambitieux. Ils étaient les maîtres de la Guinée, de l'Arabie, de la Perfe \& des deux prefqu'îles de l'Inde. Ils régnaient aux Moluques, à Ceylan, dans les îles de la Sonde; \&c leur établifement à Macao leur affurait le commerce de la Chine $\&$ du Japon.

Dans cet immenfé efpace, la volonté des Portugais était la loi fuprême. Ils tenaient fous le joug les terres \& les mers. Leur defpotifme
ne laiff exiften aucun comme Ceux a pouvai bre, a al'acie les Co five. $M$ Natiol dans le n'ont leurs : feuls : des M Au de CO partic tems i. efolav ils av Des ci bitem maître la ters pagne partie brifel veaux effort quail aucun

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE. } 207
$$

ment Roì à Evêque tent ; congne; que uérir Ar-
ne laiffait aux chofes \& aux perfonnes, qu'une exiftence précaire $\&$ fugitive. Aucun peuple, aucun particulier ne naviguait, ne faifait le commerce fans leur aveu, fans leur paffe-ports. Ceux auxquels on permettait cette activité, ne pouvaient létendre à la canelle, au gingembre, au poivre, au bois de charpente, au fer, à l'acier, au plomb, à l'étain, aux armes, dont les Conquérans s'étaient réfervé la vente exclufive. Mille objets précieux, fur lefquels tant de Nations ont depuis élevé leur fortune, \& qui, dans leur nouveauté, avaient une valenr qu'ils n'ont pas eue depuis, étaient concentrés dans leurs feules mains. Ce monopole les rendait les feuls arbitres abfolus du prix des productions. des Manufactures de l'Europe \& de l'Afie.
Au milieu de tant de gloire, de tréfors \& de conquêtes, tes Portugais faifaient un cas particulier de leurs poffeffions en Afrique. Longtems ils firent fans concurrence le commerce des efclaves dans cette région, parce que, feuls, ils avaient formé des cultures en Amérique. Des circonftances malheureufes changerent fubitement la face des chofes. Ces Conquérans, maîtres du plus vafte Empire qui fut jamais fur la terre, fe virent eux-mêmes foumis à l'Efpagne; \&\& ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par les Hollandais qui avaient briféles fers fous lefquels ils géniffaient. Lesnouveaux républicains triompherent, fans de grands efforts, d'un peuple affervi, \& plus facilement qu'ailleurs en Guinée, on I'on n'avait préparé aucun moyen de défenfe. Mais aull-tôt que?
208. ÉTAT DE L'AFRIQUE.

Libonne eut recouvré fon indépẻndance, eMe voulut reconquérir les poffeffions dont on l'avait dépouillée durant fon efclavage. Les fuccès qu'elle eut dans le Brefil, enhardirent fes Na vigateurs à tourner leurs voiles vers l'Afrique. S'ils ne réuffirent pas à rendre à leur patrie tous fes anciens droits, du moins firent-ils rentrer, en 1648 , fous fon empire, la grande contrée du pays d'Angola, oil elle n'a ceffé depuis de donner des Loix. Le Portugal occupe encore dans ces vaftes mers quelques îles plus ou moins confidérables. Tels font les triftes débris qui font reftés à la Cour de Lifbonne de la domination quelle avait établie en Afrique, \& qui s'étendait depuis Ceuta jufqu'à la mer Ronge.


## X.

> POSSESSIONS PORTUGAISES SUR LA COTE D'AFRIQUE.

N a dit plus haut que les poffeffions Portugaifes fur la côte oecidentale de l'Afrique commançaient à MolVula, \& qu'elles s'étendaient depuis le $8^{c}$. jufqu'au $18^{c}$. degré de latitudu auftrale. Dans lintérieur des terres, elles ont quelquefois jufqu'à 100 lieues. On diftribue ce grand efpace en plufieurs Provinces, dont les différents cantons font régis par des chefs tous tributaires de Libonne. Sept ou huit faibles corps de dix ou douze foldats chacun fuffifens
pour c Les N dres $f$ miliet la not que p fupéri Le Co contr dEfp abanc Com: l'Em d'arri
tapa
de pa
fa N :
B
qui 1
La I
eft e
conf
lente
Elle
beat
nent
Loa:
true jufq don
popi

$$
\dot{E}^{\prime} \text { IAT } \quad \text { DE } \quad I^{\prime} A F: R I Q \mathbb{E} . \quad 20^{\circ},
$$

, eMe avait uccès $\mathrm{Na}_{\text {a }}$ ique. e tous itrer, ntrée uis de ncore moins is qui mina\& qui uge.
pour contenir tant de peuples dans la foumiffion. Les Negres font réputés libres; mais les moindres fautes les précipitent dans la fervitude. Au milieu de leurs forêts, dans un lieuqu'on nomma la nouvelle Oeiras, furent découvertes il n'y a que peu d'années d'abondantes mines d'un fer fupérieur à celui de toutes les parties du globe. Le Comte de Souza, alors Gouverneur de la contrée, \& depuis Ambaffadeur à la Cour dEfpagne, les fit exploiter. Mais elles ont été abandonnées par des motifs qu'on ignore. Ce Commandant actif recula auffi les frontieres de l'Empire foumis à fes ordres. Son ambition étaio d'arriver jufques aux riches mines du Monomotapa, \&z de préparer à fes fucceffeurs les moyens. de pouffer les conquêtes jufqu'au territoire que fa Nation occupe au Mofambique.
$B A M B A$. Le premier établiffement Portugais qui fé préfente auprès de l'Océan, eft Bamba. La Province dont cette Ville eft la Capitale, eft enclavée dans l'Empire du Congo. On la confidere comme la plus grande \& la plus opulente des fix qui compofent ce grand Royaume. Elle fournit une quantité confidérable de fort beaux bois; \& c'êt-là que les Portugais prennent celui dont ils ont befoin à St. Paul de Loanda. On y trouve un grand nombre de monftrueux éléphans, dont les dents pefent, dit-on, jufqu'à 200 livres. Les habitans de Bamba, dont la plupart font Chrétiens, forment une population d'environ 10,000 ames.

210 ETAT DE L'AFRIQUE.
Angola. Le Royaume d'Angola, partie du Congo, eft fitué entre les rivieres de Dan-
prétens des \& de Coenza. Le terroir y eft très-fertile. qui on On y recueille en abondance du millet, des feves, des oranges, des limons, des dattes \& pluffeurs autres fruits. On y trouve diverfes efpeces d'animaux finguliers, dont la plupart lont très-rares dans les autres contrées de lAfrique. C'eft-là qu'on voit cette efpece de finges fi elégamment décrite par M. de Buffon, \& qu'on appelle l'c rang-outang.

Les Angolais fon naturellement pareffeux \& fort enclins à la fuperfition. On trouve généralentent chez eux un ufage bizarre dont ils ignorent vraifemblablement le but \& lorigine. Leurs Rois ne peuvent ni poffeder, ni toucher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois ou en ivoire. Peut-être quelques-uns de leurs prédéceffeurs fe font-ils condamnés a cette privation, afin de diminuer la paffion effrénée de leurs fujets pour les marchandifes étrangeres. Si tel a été le motif de cette inftitútion, le fuccès n'a pas répondu à l'attente. Les dernieres claffes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorfqu'ils ont des moyens pour s'en procurer; \& les riches, les Grands, les Miniftres même s'habillent généralement de nos toiles \& de nos étoffes. Seulement ils ont lattention de quitter ces parures, lorfquils vont à la Cour, oul il n'eft pas permis d'étaler un luxe interdit au feul defpote.

Le pays d'Angola eft rempli d'une foule de
peuple qu'on inflige titude la créd \& la $n$ tier, firme leut $P$ ) me " port b. ceus ) faire s enfe 3) de $p$ b duc , m'er 1ion "qui. ,s sent " pons " pren Prof , fur , faut , m'a lai - l'au pas reux le forc

## ETAT DE L'AFRIQU'E. 2IX

partie Danertile, $t$, des tes \& les eflupart e 1 A finges n, \& ux \& e gént ils igine. ucher ption bois leurs e prirénée tran-titu. Les nos s'en $\mathrm{Mi}-$ nos l'atvont r un prétendus forciers, qu'on appelle Gangas, \& qui ont un crédit prodigieux fur l'efprit du peuple qui les conifulte, malgré les défenfes qu'on ne ceffe de publier. Les punitions qu'on inflige aux Gangas riempéchent pas une multitude de fourbes de faire fervir à leur intérêt la crédulité publique. On en arrête fouvent, \& la maniere dont ils fe juftifient de leur mé tier, finguliere aux yeux des Européans, confirme les Africains dans l'opinion qu'ils ont de leur puiffance $\&$ de leur art. «Je n'ai rien à n me reprocher, dif le Gangas; mon art imn portant \& utile me fert à faire du bien à o ceux qui nous confultent, $\&$ jamais à leur n) faire du mal. Lorfque mes compatriotes ont , enfemencé leurs terres, \&qqu'ils ont befoin de pluie, eft-ce un crime de la faire tomber odu ciel pour fertilifer leurs champs? Si je , m'engage dans les déferts pour chercher les olions, les tigres \& les autres bêtes féroces, ) qui, loin de me faire du mal/sfarrêtent pour "s sentretenir avec moi, m'écouter \& me rép pondre, quel mal y trouvez-vous? Ils m'ap, prennent bien des chofes dont je fais mon p profit. Si, lorfque voyant un homme arrêté , fur le bord d'une riviere qu'il ne peut paffer , fur le bord d'une riviere quil ne peut paffer , m'a porté à appeler des crocodiles pour lni préfenter leurs dos, \& le conduire à万'autre bord, ai-je fait un mal? nai-je pas, au contraire, rendu fervice an malheubreux» ? Ces belles apologies ne fauvent pas le forcier d'une punition, part-tout où ies Mif.

2I2. ETAT DE I'AFRIQUE. fionaires font les plus forts. La moindre quit fubit eft ordinairement l'eftlavage, \& on le vend aux Européans qui font la traite.

SAINT-PAUL DB LOANDA, fitué dans 1a baffe Guinće, eft la Capitale du Royaume eft de n fel n d'Angola. Cetce Ville eft le fiége d'un Evêque Suffragant de Libbonne. La Cathédrale en eft fuperbe; $\&$ on la regarde comme un des plus beaux monuments d'Afrique. Loanda fert de refuge à un nombre prodigieux d'efclaves: Les cour C paffe
qu'al Jéfuites feuls, qui, avant leur expulfion du: d'efí Portugal, y poffédaient un grand \& magnifine 1 que Collége, en avaient 12000 . Le port de: cette place eft affez bon; il eft formé par une: tions ̂̂le de fable, protégé à fon entrée, très-refferré ces P Sain par des fortifications régulieres, \& défendu: gran par un garnifon qui ferait faffifante, fi elle n'é-: tait compofée d'officiers \& de foldats la plupart flétris par les loix ou du moins exilés. On compte dans la Ville environ 18 à 20000 ames, Blancs, Noirs ou Mulâtres.

BeNGUELA. Entre le Royaumed Angola \& le Jaga eft le petit état de Bengula. Les Portugais font maîtres de la plus grande partie de cette province. St. Philippe de Benguela qui leur appartient, en eft la Capitale. Cette place n'a qu'une rade oul la mereft fouvent fort groffe. La Ville, beaucoup moins confidérable que St. Paul, eft couverte par un mauvais fort, que le 1'Afr ranc mée canon des vaiffeaux réduirait aifément en cendres. On n'éprouverait pas une réfiftance bien.

## ETAT DE L'AFREIQUE. 2.5 5

re quit c on le
é dans yaume Evêque en eft les plus fert de es: Les fon du tagnifiort de par une refferré léfendu lle n'é la plulés. On ames,
gola \& Portutie de la qui e place grofle. fue St. que le n cene bien

214 État be I'AFRIQUE. la plus haute antiquité, \& ills y étaient alors en très-grand nombre. Ils y avaient formé fur la côte de Zanguebar, plufieurs petites fouverainetés indépendantes, dont quelquesunes avaient de l'éclat, prefque toutes de l'aifance. Ces établiffements devaient leur profpérité aux mines dont la nature y a enrichi les entrailles de la terre. Elles fourniffaient une partie de l'or qui fervait à l'achat des marchandifes de l'Inde. Dans leur principe, les Portugais devaient chercher à s'emparer de ces richeffes, \& à les ôter à leurs concurrens. Ces Marchands Arabes furent aifément fubjugés vers l'an 1308; fur leur ruine s'éleva un Empire qui s'étendit depuis Sofala jufqu'à Melinde.

SOfala. Ces peuples ont perdu une grande partie de leur autorité dans ces quartiers-là; cependant, ils font encore en poffeffion de nommer les Rois qui y gouvernent, \& de leur prefcrire la plupart des regles quills font obligés de fuivre dans l'adminiftration de leur Etat. La ville de Sofala leur appartient encore. Ils y ont conftruit un fort qui leur en affure la poffeffion, \& qui tient dans la foumiffion les peuples qui lenvironnent. Le Royaunie, dont cette Ville eft la Capitale, célebre par-fes mines d'or, a paffé auprès des premiers Navigateurs, pour l'antique pays d'Ophir, d'ou Salomon tirait, dit-on, autrefois tous les ans, ce précieux métal. François Aunaya, Portugais, y aborda le premier, en I 508 ; il avait avec lui

$$
\text { ÉIAT DE L'AFRIQUE. } 215
$$

ent alors formé petites uelques s de l'aiur profenrichi niffaient des marpe, les er de ces ens. Ces fubjugés un Emu'à Me-
e grande tiers-là ; fion de = de leur ont oblide leur encore. ffure la firon les le, dont es mines gateurs, Salomon , ce préigais, y avec lui
un Arabe nommé Zacotte, qui était dévoué à fa Nation, \& qui lui rendit de grands fervices dans cette occafion. Le Roi, qui était alors fur le trône, fe nommait Jufef. Il était vieux, aveugle \& Mahométan. On lui fit demander la permiffion de bátir un fort à Sofala. Le Roi furpris ne fe voyait pas en état de refufer une grace qu'on aurait obtenue par force; il l'accorda. Son gendre, Mengo-Mufaph, Prince vaillant \& courageux, que les Arabes qui commerçaient fur ces côtes avaient inftruit du caractere violent des Portugais \& de leurs ufirpations, effaya en vain de porter fon beau-pere à éloigner ces étrangers redoutables, qui venaient avec de belles paroles offrir les avantages de leur commerce aux Nations, \&z qui finiflaient par les foumettre. Mais les remontrances des Arabes qui le joignirent au Prince déterminerent enfin le Roi à agir. Il profita de linftant où les Portugais, affaiblis par les maladies, avaient encore diminué de nombre par le départ de leurs vaiffeaux. Il attaqua le fort; mais les Européans prévenus fe défendirent avec courage. Zacotte leur amena du fecours, avec lequel ils repoufferent les affiégeans jufques dans la Ville, où ils entrerent avec eux. Ils marcherent au Palais, \& pénétrerent jufqu'à l'appartement du Roi. Le vieillard ranimant fes forces, faifit un javelot; \& , le lançant devant lui, il tua quelques Portugais, tout aveugle qu'll était, \& hlefla même le Général-Aunaya. Celui-ci s'élança fur lui \&c lui abattit la tête d'un coup de fabre. Cet évé-

216 ETAT DE I'AFRIQUE. nement fut le fignal d'une victoire complette. Les Portugais devintent les maîtres de tout le Royaume; \& , depuis cette époque, ils y ont toujours exercé une autorité abfolue.

Les productions de ce Royaume font du riz, du millet \& des troupeaux. La plupart des habitans fe nourrifient de chair d'éléphant. Ces animaux y font, dit-on, en fi grand nombre, 'qu'on y en the plufieurs milliers par an. Les peuples de Mofambique, de Quilloa, de Mombafe \&z de Melinde, viennent ici fur de petits vaiffeaux, troquer des toiles de couleur contre de l'or, du fer, de la cire, de l'ivoire, \& de l'ambre gris; \& ceux de Sofala vont enfuite porter ces étoffes au Monomotapa, où ils reçoivent de l'or en échange. Les mines de ce dernier métal, qui fe trouvent dans le pays de Sofala, rendent dit-on, aux Portugais, 2 millions de miticals par an ; \& le mitical vaut environ 14 livres, argent de France.

Les peuples de cette région profeffent la Religion naturelle \& le Mahométifme. La feule cérémonie religieufe dont les Voyageurs nous aient tracé le tableau, eft l'obfervation de certains jours de la lune, prefcrite dans leur rituel. Ces jours-là ills font des efpeces d'offrandes à leurs parents morts, dont ils confervent Les os. Ils leur préfentent des mêts, \& ne touchent à aucun avant de les avoir fervis. Les prieres quils leur adreffent ont fur-tout pour objer la confervation \& la profpérité du Roi \& des principaux Officiers de la Couronne. Les habitans de Sofala font un mêlange de Negres
\& d
une
auto
une
d'ive mab ung fur fem

$$
\text { ETAT IDE I'AFRIQUE. } 217
$$

aplette. le tout re, ils olue. du riz es habiCes aniombre, n. Les e Momle petits r contre ivoite, la vont tpa, où nines de le pays 3, 2 milal vaut
ffent la La feule urs nous trion de ans leur d'offrannfervent e ne toufis. Les sut pour lu Roi \& ine. Lies e Negres \&
\& d'Arabes. Leur habillement ordinaire eft une piece de foie ou de coton, qu'ils mettent autour de leur ceinture. Les principaux portent une efpece de turban \& un fabre à poignée d'ivoire. Ces peuples ont une horreur inexprimable pourl'adultere; $\&$ ils confiderent comme ungrand crime l'action d'un homme qui s'affeoit fur une natte ou fur un fopha, à côté d'une femme.

MOSAMBIQUE. Long-tems Mofambique futle centre des poffeffionsPortugaifes fur cette côte. Cette île, quin'a que 2 lieues de tour, eft féparée du continent par un petit canal. Elle produit abondamment du riz, du millet, des figues, des oranges, des citrons, des palmiers, divers autres fruits délicieux \& des légumes de toute efpece. On y éleve des bœufs, des brebis, des chevres, des poules, \&zc. Il y a des moutons qui font d'une taille fi extraordinaire, que leur queue feule pèfe 30 à 40 livres. Cette Ile eft d'ailleurs fort peuplée. Ses habitans font noirs \& vont communément nus. Ils font partagés, comme à Sofala, entre la Religion naturelle \&z un Mahométifme corrompu.

La ville de Mofambique eft placée dans cette fle, \& vis-à-vis Madagafcar. Son port, qui eft excellent, $\&<$ auquel il ne manque qu'un air plus pur, forme un lieu de relâche $\& \subset$ un bon entrepôt pour tous les vaiffeaux des Portugais. C'eft-là qu'ils attendent ces vents réglés, qui, dans certains tems de l'année, foufflent conftamment des côtes de l'Afrique à celles de Tome II.

2 I8 ÉTAT DE L'AFRIQUE.
l'Inde, comme dans d'autres tems, des vents oppofés fouffient des côtes de l'Inde à celles de 1Afrique. Le principal objet du commerce de cette région confifte en dents d'éléphans achetées fur la côte, \& en poudre d'or, tirée de Sofala. C'eft toujours à Mofambique que réfide le Gouverneur Portugais, dont l'autorité s'étend fur tout ce qui refte de la côte foumis à la Couronne de Portugal. Sa commiffion ne dure communément que 3 ans.

Bravi. Sur la côte d'Ajan, \& non loin de Mofaimbique eft l'État de Brava. En 1508 , Triftand Acunha y porta les armes \& l'ambition des Portugais. Cette région offre un phénomene fingulier en Afrique. C'eft une République, \& peut-être la feule qui exifte dans cette vafte contrée. Sept freres, qui fuyaient la tyrannie de Lacah, lun des petits Rois de l'ArabieHeureufe, en furent, dit-on, les fondateurs, Elle eft gouvernée par-12 Gheicks Arabes. Elle ne put réfifter aux Portugais quila pillerent \& la brullerent. Sans doute que, pourla rétablir, ces braves Républicains confentirent à fe rendre tributaires de ceux qui les avaient ruinés; \& depuis cette époque, les Portugais les ont toujours confidérés comme leurs feudataires. La ville de Brava, quieft la Capitale de cette République, eft fituée à̀ 25 lieues de Magadoxo, \& offie un affez bon port aux. Navigateurs.
vents lles de rce de ache. rée de réfide té s'énis à la e dure
on loin I 508 , bition omene ne, \& vafte rannie lrabieateurs. s. Elle rent \& tablir, rendre lés; \& nt toues. La tte Réadoxo,

## X I.

## POSSESSIONS PORTUG AISES DANS LES ACORES.

L\&s îles Açores, vulgairement connues fous le nom d'iles Terceres, font placées entre les $38^{\circ}$. \& $40^{\circ}$. degré de latitude feptentrionale, \& entre le $34^{\circ}$. \& le $352^{\circ}$. degré de longitude. Elles font éloignées d'environ 120 lieues des côtes d'Afrique, 200 de Lifbonne, $\& 300$ des côtes d'Efpagne. On en compte neuf, quifont, Tercere, Saint-Michel, Fayal, Ste. Marie, SaintGeorge, la Gracieufe, le Pic, Flores \& Corvo. Elles furent découvertes en I449, par le Portugais Gonzalve Velho, qui leur donna lenom d'Açores, à caufe de la quantité prodigieufe d'éperviers qu'ily trouva.

Tercere eft la Capitale de cet Archipel. Cette ̂̂le a environ 20 lieues de circonférence. Elle eft entourée de rochers efcarpés \& de forts qui la rendent inacceffible. Le climat y eft fain, \& le terroir très-fertile. Celui-ci abonde en grains \& en fruits de toutes efpeces. On y recueille auff du vin. Les boufs y font plus. beaux \& plus grands qu'en aucun endroit de l'Europe. Lesmoutons, les volailles \& le gibier y font très-communs. Le.poiffon y eft délicieux \& très-abondant. Le principal objet du commerce des habitans confifte en paftel.

## 220 ÉIAT DE I'AFRIQUE.

Les Portugais de Tercere font généralement bien faits \& fpirituels. Ils fe piquent en mêmetems de bigotifme $\&$ de galanterie ; les femmes y ont l'efprit vif $\&$ fort enjoué. Les uns $\&$ les autres font jaloux, vindicatifs à l'excès, \& d'une délicateffe extraordinaire fur le point d'honneur. Divers Rois de Portugal ayant décoré plufieurs familles de Tercere du titre de Nobles, cette qualification honorable leur a infpiré une morgue vraiment infupportable. Depuis cette époque, fatale à leur profpérité, elles ont négligé le commerce \& la culture des terres, comme autant d'occupations indignes d'ungentilhomme. Jamais elles ne.fe méfallient; \& lorfqu'ellesn'ont pas le moyen de marierleurs enfans dune maniere proportionnée à leur naiffance, elles les précipitent inhumainement dans l'obfcurité du cloître.

ANGRA eft la Capitale de lile de Tercere. C'eft la réfidence du Gouverneur-Général des Açores, de l'État-Major de l'île, d'un Evêque Suffragant de Lifbonne, \& des Officiers du redoutable Tribunal de I'Inquifition. Cette Ville n'eft pas autant peuplée qu'elle pourrait l'être, fi le commerce y avait plus d'activité. Les Moines feuls y forment le dixieme de la population. Sa rade, vafte $\&$ affez stre, ferait prête à recevoir, jprefque annuellement, les Na vigateurs d'Europe, fi la fuperftition \& les préjugés n'oppofaient des obftacles infurnon$\tau:$ tables à leur induftrie. A 4 lieues d'Angra eft le bourg de Praya. Cet établiffement n'eft remar-

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE: } 22 \mathrm{I}
$$

ement rêmemmes $\&$ les $s, \&$ point nt déte de leur a table. érité, re des dignes llient; rleurs $r$ naift dans
rcere. cal des ivêque ers du Cette ourrait Etivité. e de la ferait es Na $\&$ les irniona eftle remar-
quable que par l'églife paroiffiale, où le fuperftitieux Portugais croit conferver la palme que. St. Jean l'Évangélifte porta, dit-on, à lenterrement de la Vierge. La rade de Praya eft à-peuprès la même que celle d'Angra; \& l'on peut y être en sûreté toute l'année, fi ce n'eft depuis le mois d'Octobre jufqu'en Février.

SAINT-MIchEL. Lîle de St. Michel, la plus à l'Eft de toutes les Açores, a 32 lieues de circonférence. Elle eft éloignée de Tercere d'environ 28 lienes. Cette île produit abondamment du vin, du bled \& du lin. Le bourg le plus confidérable que l'ony trouve eft Punta del Gada, commandé par un petit fort, où font quelques pieces de canon, avec une faible garnifon. Il y a plufieurs paroiffes répandues dans lîle, qui toutes comprennent environ 12 à i 5000 ames.
FAYAL. L'ile de Fayal, d'environ 6 lieues dé long, eft fous un très-beau ciel. L'air y eft bon, \& conferve pendant lhiver une température fuffifante pour qu'on n'ait pas befoin de feu; auffi ne s'y chauffe-t-on jamais; \& lon ne voit aucunes cheminées dans les maifons. Pendant l'été, cette île éf continuellement rafraîchie par les vents, dont le fouffle, n'étant intercepté d'aucun côté, peut fe faire fentir par-taut, \& rend la chaleur du jour fupportable.
Le terrein n'y eft pas moins admirable que la température de l'air. Il eft rouge, pierreux, \&z

222 ÉTAT DE X'ADRIQUE.
par-1à fort propre à produire de bon vin, mais,
abon il eft trop borné pour qu'on puiffe fe livrer à ce genre de culture; \& l'on fe contente d'en exiger les chofes les plus néceffaires à la fubfiftance. L'humidité de fes montagnes entretient fa fertiJité. Leurs crêtes font couvertes de très-beaux arbres de noyers, de châtaigniers, de peupliers blancs, \& fir-tout d'arboufiers, qui ne quitbeau de, plant balfe dele: très. lupi tent jamais leur verdure. C'eft à la prodigieufe quantité de ces derniers, que lîle doit le nom de Fayal, nom fous lequel les Portugais connaiffent l'arboufier. La feve de cette terre eft continuellement en travail. Jamais elle ne fe repofe. Sur les collines ombragées, on cultive plufieurs racines, comme la patate $\&$ la colocafe, qui fervent de nourriture aux Domeftiques. Les campagnes reffemblent à autant de jardins féparés les uns des autres par des murailles de pierres féches de hauteur d'appui. Elles font deftinées aux bleds; mais celui qu'on y recueille fuffit à peine à la nourriture des habitans. On y fupplée par lemahis, lelupin, la geffe, \& quelques autres légumes qui réuffiffent mieux fur les côteaux. Les jardins de cette île offrent encore de grandes reffources à fes habitans. Ils y cultivent un grand nombre de fruits, tels que les orangers $\& \&$ les citronniers de toutes efpeces, les poiriers, les pommiers, le figuier, 1 grenadier, 1 a vigne, lolivier \& beaucoup d'herbes potageres. Les pafteques, les melons, les giromons, les callebaffes fucrées, \& plufieurs autres fruits de terte, y font comme natuzels. Les fleurs de toutes efpeces y naîfent en

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE. } 223
$$

mais, rà ce exiger tance. fertibeaux ipliers quiţieufe e nom $\mathrm{scon}_{-}$ re eft ne fe ultive colo-neftiant de 3 mu ppui. qu'on han, la liffent te ile habiuits, outes ruier, tcoup lons, eplu-natunt en
abondance. Les bordures des jardins offrent beaucoup d'oignonsà fleur, le thim, la lavande, la fauge, le romarin, le bafilic, \& les plantes aromatiques. L'œillet, la giroflée, la balfamine, le jafmin, le balifier, les lys afphodeles, les narciffes \& la tubéreufe y profperent très - bien; \& les collines font émaillées de lupin.

On ne pourrait gueres trouver ailleurs une, plus grande abondance de troupeaux. Il y a des bœufs excellents, des moutons, des cabris \& des cochons. On y nourrit des volailles de toutes efpeces. Les oifeaux \& le gibier n'y font, gueres plus communs que dans lîle de Ténérife; mais les arboufiers font couverts de merles, dont le plumage noir eft agréablement tacheté de blanc.
L'île de Fayal eft généralement plus pluvieufe que les autres îles Açores. De-là naiffent un grand nombre de fources, qui fe déclarent partout, même dans plufieurs quartiers de la Ville où l'on a le foin d'en ramaffer l'eau dans des citernes bien pavées. Cette eau, quoique d'une grande pureté, eft pefante $\& *$ extrêmement crue. On croit même quelle eft minérale \& ferrugineufe.

A 2 lieues \& demi de la Ville, à-peu-près vers le centre de l'ille, eft une montagne trèshaute. Elle vomiffait autrefois des flammes avec des matieres embrâfées, $\& \&$ caufait des tremblements de terre affez fréquents. L'irruption qui fe déclara en 1672 fut la derniere. Elle laiffa à la bouche du volcan un grand baffin,

$$
\mathrm{K} \text { iv }
$$

224 ÉTAT DE L'AFRICUE:
qui, au rapport des habitans, a la figure d'un parallélogramme ceint d'un mur très-èlevé, \& fi régulier, qu'on le prendrait pour un travail
le fe qu'i tagr aux renc

$$
\text { ÉTAT DE L'AFRIQUE. } 225
$$

d'un vé, \& travail rigine urs en rempli Cervoir \& qui C'eft é tout ierres uelles s. Le s que parlé
à de it l'un rfpecfente. ée en fomt juf${ }^{1}$ pied nphied'un femérife. arpé, , fur id du murs rt eft
le feul qu'ily ait dans lîle de Fayal; \& quoiqu'il femble à l'abri de deux grandes montagnes, il eft expofé, fur-tout en automne, aux vents de Nord-Eft \&z de Sud-Eft, qui y rendent la mer très-orageufe.
La Ville, très-peuplée, eft gouvernée par un Capitaine-Major. La population de cette place monte à environ s à 6000 habitans, tous Portugais, la plupart Eccléfiaftiques, Religieux ou Religieufes. Jamais on n'a tant vu de Couvents dans une feule Ville. Les Eglifes y font fort belles \& très-bien entretenues. Les maifons bourgeoifes font affez élégantes, toutes boifées \& parquetées.

SAINT-GEORGE. Entre les îles de Fayal \& la Gracieufe, eft lîle de St. George. Celle-ci ne mérite qu'une très-médiocre confidération. On y cultive du vin, comme dans les autres Açores, \& l'on y nourrit les mêmes beftiaux.

Gracievsi. A if lieues de Tercere, au Nord, eft l'ile Gracieufe. Elle n'a que Io ì I2 lieues de circonférence. Son terrein eft bon, gras \&z bien arrofé. La perfpective qu'elle préfente lui a fait donner le nom de Gracieufe. L'air y eft plus frais, peut-être même plus fain que dans les autresilles. On en tire du vin, du froment, de lorge, du mil, du lin \& des fruits en quantité. Sa population eft affez confidérable.
$L_{B}$ PIC. Lîle du Pic, qui eft à 2 petites:

226 État De i'Afrique.
lieues de Fayal, n'a que 12 lieues de longueur de l'Orient à l'Occident, fur une largeur beaucoup moindre. Cette île, qui produit d'excellents vins, doit être confidérée comme le vignoble de celle de Fayal. Tous les habitans de cette derniere y ont leurs maifons de campagnes, leurs fermes \& leurs vignes, qu'ils font valoir. Tous les ans ils vont y faire leurs vendanges; \& la liqueur qu'ils en retirent confifte en deux efpeces de vin blanc, femblables à ceux des Canaries, mais d'une qualité fort inférieure. Leur malvoifie eft moins liquoreufe, \& le vin fec eft d'une force qui tient de leau-de-vie, \& qui porte bientôt à la tête. Aufli-tôt que leurs vins font faits, ils les font paffer, en Septembre \& OAtobre, dans leurs caves de Fayal. De-la on les tranfporte au Brefil, ou dans quelqu'autre partie du monde, fous le nom de vin de Fayal, quoique cette île n'en produife prefque pas.

Les îles de SAINTE-MARIE, de Flores \& de CORVO, n'offrent qu'une population fort peu nombreufe. Elles produifent neanmoins le bled, le vin \& les beftiaux, qui font néceffaires à la fubfiftance de leurs habitans. En des mains plus aetives que ne le font celles des Portugais, le commerce de ces îles pourrait devenir affez confidérable. Les deux dernieres fourniffent beaucoup de bois à br介ler, des bois de charpente, \& fur-tout des cedres, qui y viennent d'une grandeur \& d'une groffeur prodigieufes.

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE. } 227
$$

igueut argeur roduit omme tbitans camqu'ils e leurs it conables à ort inceufe, leau-iffi-tôt affer, ves de il, ou e nom oduife

## X I I.

POSSESSIONS PORTUGAISES DANS L'ISLE DE MADERE ET DE SES DÉPENDANCES.

A60 lieues de Canarie, entre le Détroit de Gibraltar \& les Canaries, dans I'Océan Atlantique, eft l'île de Madere. Si l'on en croit Ovington, elle fut découverte en I344, par un Gentilhomme Anglais, \& conquife en I43I, par les Portugais Juan Gonzalez \& Triftan Vaz. L'opinion de ce Voyageur eft abfolument erronnée. Ce furent les pilotes, formés fous les yeux du célebre Henri, fils de Jean I, Roi de Portugal, quila découvrirent en I4I9. Cette île eft la plus grande' du Nord de l'Afrique. C'eft une tradition fort accréditée qu'à l'arrivée des Portugais, elle était couverte de forêts; qu'on y mit le feu, que lincendie dura 7 ans entiers, \& qu'enfuite la terre fe trouva dune fertilité extraordinaire. Quoi qu'il en foit de cette légende, qui n'eft appuyée fur aucune preuve, il eft certain que, dans plufieurs endroits, la terre demande aujourd'hui un repos de 3 ou 4 ans; \& lorfqu'elle ne produit rien après ce terme, on la croit frappée de ftérilité. Les crevaces des montagnes, la couleur noirâtre des pierres, la lave mêlée avec la terre, tout, en un mot, porte l'empreinte des anciens vol-

228 État DE L'AFRIQUE.
cans. Auffi n'y récolte-t-on que très-peu de grains; \& les habitans font réduits à tirer de lérranger les trois quarts de celui qu'ils con-

Les vignes font tonte leur reffource. Elles occupent la croupe de plufieurs montagnes, dont le fommet eft couronné par des châtaigniers. Des haies de grenadiers, d'orangers, de citronniers, de myrthes, de rofiers fauvages

L les féparent. Le raifin croît généralement fous reft des berceaux, \& munit à lombre. Les feps qui en tior le produifent font baignés par de nombreux ruiffeaux qui, fortant des hauteurs, ne fe perdent dans la plaine, qu'après avoir fait cent \& cent détours dans les plantations. Quelques propriétaires ont acquis ou ufurpé le droit de tourner habituellement ces eaux à leur avantage; d'autres n'en ont la jouiffance qu'une, deux, ou trois fois la femaine. Ceux même qui veulent former ûn nouveau vignoble, fous un climat ardent, dans un terrein fec où l'arrofement eft indifpenfable, n'en peuvent partager le privilége qu'en l'achetant fort cher.

Le produit des vignes fe partage toujours en dix parts. In y en a une pour le Roii, une pour mi le Clergé, quatre pour le Propriétaire, \& aultant pour le Cultivateur.
Lîle produit plufieurs efpeces de vin. Le meilleur \& le plus rare fort d'un plan tiré originairement de Candie. Il a une douceur delicieufe; il eft connu fous le nom de Malvoifie $\&$ de Madere, \& fe vend 100 piftoles la pipe.

$$
\text { ÉTAT DE I'AFRTQUE. } 229
$$

\& trouve fon principal débouché en Angleterre. Les qualités inférieures, \& qui ne paffent pas 4 ou 500 livres, font deftinées pour les Indes orientales, pour quelques îles $\&$ le continent feptentrional de l'Âmérique.

Les récoltes s'élevent. communément à 30 mille pipes. Treize ou quatorze des meilleures vont abreuver une grande partie du globe; le refte eft bu dans le pays même, ou converti en vinaigre $\&$ en eau-de-vie pour la confommation du Brefil.

Ceque les habitans de Madere reçoivent plus volontiers, en échange de leur vin, c'eft la farine, le bœuf, le fromage, le beurre, le fel, l'huile, le hareng, du papier, des meubles, des chapeaux, des perruques, des bas, des chemifes, de groffes étoffes, des draps fins, furtout des noirs, couleur pour laquelle les Portugais de cette île ont une prédilection particuliere.

On fait à Madere quantité de confitures trèseftimées, \& fpécialement du fucket compofé de citron, dont il part tous les ans quelques petits vaiffeaux pour la France. La banane y eft fi délicieufe, que les habitans la prennent pour le fruit défendu, fource des maux du genre humain. La fuperftition qui fe plaît à créer des crimes abfurdes, fans utilité pour les mœurs, condamne celui qui couperait une banane avec un couteau; parce que l'oncroit voir dans ce fruit, quelque reffemblance avec l'image de Jefus crucifié.

Un avantage de cette île, c'eft de ne produire

230 ÉTAT DE I'AFRIQUE. aucun animal vénimeux. On croit même que fi lon y portait de ces dangéreux reptiles, ils mourraient en peu de jours. On y voit néanmoins un grand nombre de lézards, qui nuifent beaucoup aux raifins \& aux autres fruits. L'ile abonde d'ailleurs en beftiaux, en perdrix, en faifans $\&$ en de beaux pigeons.

Sur le fol de Madere, qui a 25 milles delong \& 10 de large, les Portugais ont, felon le dénombrement de 1768 , formé une population de 63,913 perfonnes, de tout âge $\&$ de tout fexe, diftribuées dans 43 Paroifies, fept bourgades, \& la ville de Funchal. Le Docteur Heberden a obfervé, dans le LVII ${ }^{\text {C }}$ Volume des Tranfactions philoosophiques de Londres, quil ne mourait annuellement dans cette île qu'une perfonne fur cinquante; que la probabilité de très moi la $f$ ger où dur eft le: par la vie d'un enfant nouveau né, eft de 39 ans; quie les deux tiers de ces enfans vivent jufqu'après avoir été mariés, \& que la population y avait doublé en 84 ans; tandis qu'a Londres, à Paris, dans toutes les grandes Villes de l'Europe, la population va toujours en décroiffant fi elle n'eft recrutée; qu'il y meurt au moins deux fois plus d'habitans, \& que la plupart des nouveaux-nés n'y paffent pas l'âge de l'enfance. Malheureufement, la diminution de la culture des grains, les préjugés abfurdes fur la ftérilité de certaines terres, l'imperfection de l'agriculture, l'incontinence générale, les abus de Yautorité eccléfiaftique, ont arrêté, à Madere, cette heureufe progreffion de la population.

## État de l'AfriQue.

que fi s, ils néani nuifruits. rdrix, boutor He e des qu'il u'une ité de ans; Cqu'aion $y$ es, à 1'Euiffant noins rt des ance. tlture rilité icul$s$ de dere,

FUNCHAI eft la Gapitale de lîle, le fiége d'un Evêque-Suffiragant de Lifbonne, \&z la réfidence du Gouverneur. Cette Ville a été conftruite fans beaucoup de gont fur la côte méridionale, dans un vallon fertile, au pied de quelques montagnes, dont la pente douce eft couverte de jardins $\&$ de maifons de campagnes très-agréables. Sept ou huit ruiffeaux, plus ou moins confidérables, la traverfent. Sa rade, la feule oil il foit permis de charger ou décharger les bâtiments, \& la feule par confécquent oul l'on ait établi des Douanes, eft très-stre durant prefque toute l'année. Quand, ce qui eft infiniment rare, les vents viennent d'entre le Sud-Eft \& l'Oueft Nord-Oueft, en paffant par-le Sud, il faut appareiller. Heureufement on peut prévoir le mauvais tems 24 heuresavant que de l'épiouver.
2. Le caraetere des habitans de lîle de Madere paraît être le mênie dans toutes les conditions; pafion défordonnée pour les plaifirs des fens, extrême frugalité dans les repas, gravité dans les dehors, fimplicité dans les maifons, fierté infupportable dans lune \& lautre fortune, penchant violent au meurtre; tels font leurs vices \& leurs vertus. Ce n'eft que par une extrême fobriété qu'ils corrigent les effets de leur libertinage. Les femmes, autorifées par lexemple des hommes, ne fe refufent point à loccafion de fatisfaire leurs inclinations voluptueufes, particuliérement avec les Etrangers. Ce peupleflétrit d'ailleuts fes vertus par l'aftectation ou la puérilité. Tel qui n'oferait utiner dans

232 État DE A'AFRTQUE. les rues, de crainte d'être accufé dintempérance, fe glorifie hautement d'un meurtre commis au pied des Autels. Le droit d'afyle, qui y dérobe la plupart des fcélérats au glaive de la Loi, rend les crimes très-fréquents. Auffi eft-on toujours armé d'une longue épée \& d'un poignard. Les laquais vous fervent, l'affiette à la main \& l'épée au côté.

A 12 lienes au Nord-Eft de Madere eft la petite île de PORTO-SANTO, qui en dépend. Elle comprend environ 800 habitans. Le terrein, très-fertile, fuffit pour leur fubfiftance, \& les maintenir dans lindépendance de leurs voifins. Le vin, que leurs vignes produifent, quoique fort inférieur à celui de Madere, n'eft pourtant pas mauvais. La cire y eft très-belle, le miel d'une qualité délicieufe, mais en petite quantité. Lîle fourmille de lapins. Parmi les arbres qu'elle nourrit, on diftingue le dragon, dont le fruit jaune \& femblable à la cérife, eft d'un très-bon gont. Sa feve épurée, forme le fang de dragon, employé dans la pharmacie. Les côtes de cette île font très-poiffonneufes.

A 6 lieues de Madere, du côté de liEf, font les îles Serteres. Entre Madere \& Ténérife, on en trouve deux autres qu'on appelle SELV AGĖS. Les unes \& les autres font nues, ftériles \& hériffées de rochers. On les comprend néanmoins dans le Gouvernement delîle, quoiqu'elles ne foient habitées que dans le tems dela pêche.
intémeurtre afyle, glaive Auff \& d'un iette à
eft la épend. e terance, leurs ifent, n'eft belle, petite mi les gon, 2, eft mele дасіe. es.
font Fénépelle ques, rend quoins de Cette Colonie eft gouvernée par un chef qui tient fes pouvoirs de la Cour de Lifbonne. On ne donne à cet Officier, pour la défenfe d'un fí bel établifflement, que 100 hommes de troupes régulieres; mais il difpofe de 3000 hommes de milice, qu'on affemble \& qu'on exerce un mois chaque année. Officiers \& Soldats, tout dans ce corps fert fans folde, fans que les places en foient moins recherchées. Elles procurent quelques diftinctions, dont on eft plus avide dans cette île que dans aucun lieu du monde.
Le revenu public eft formé par les dîmes généralement perçues fur toutes les productions ; pat un impôt de 10 pour ICO fur ce qui entre dans lîle, \&\& de 12 pour 100 fur ce qui en fort. Ces objets réunis rendent près de $3,000,000$ livres. Tels font cependant les vices de l'Adminiftration, que, d'une fomme fi confidérable, il ne revient prefque rien à la. Métropole.

# 234 ÉTAT DE NAFRIQUE. 

## X I I I.

POSSESSIONS PORTUGAISES DANS LES ISLES DU CAP VERD.

I.es îles du Cap-Verd, découvertes, en $\mathbf{~} 460$, par le Génois Noli, employé au fervice du Portugal, font fituées à l'occident de la Nigritie, vis-à-vis l'embouchure du Sénégal. On les appelle ainfi, à caufe de la quantité d'herbes dont l'Océan eft couvert dans cet en-droit-là. Peut-être auffi les Portugais fe déter-minerent-ils à les nommer ainfi, à caufe du cap vis-à-vis duquel elles font placées, \& qui, comme on l'a dit, eft conftamment couvert de verdure. Ces îles font au nombre de dix, favoir, celles de St. Antoine, de Ste. Lucie, de Sel, de St. Vincent, de St. Nicolas, de BuonaVifta, de Feu, de May, de Brava \& de SantYago.

SANT-YAGO. Cette derniere eft la plus grande, la plus confidérable, la mieux cultivée $\&$ la plus fertile de ces îles. Elle peut avoir 80 lieues de circonférence; la plupart de fes habitans font noirs; \& l'on n'y trouve de blancs, quele Gouverneur, l'Evêque \& quelques marchands. Les prêtres même font des Negres, fouvent affranchis, dont le plus grand nombre ignorentjufqu'aux éléments de la Religion dont
ils font ct lá vernes compt ferme habit: orgue la vill qui ve occid a un Angl ou P' pour Ale offri cho qu'l des de 1

## ÉTAF DE L'AFRIQUE. 235

ils font les Miniftres. La ville de Zibeira-grande, cfl là capitale dé l'ỉle. C'eft-là queréfide le Gouverneur général des îles du cap Verd. On y compte quatre ou cinq cents maifons, qui renferment une population d'environ quatre mille habitans, tous miférables, pareffeux, \&\& d'un orgueil infupportable. Le port, fitué au nord de la ville, eft la douane des vaiffeaux Portugais quii vont commercer en Guinée. Dans la partie occidentale de lîle, eft la ville de Praya. Elle a un très-bon port; \& les vaiffeaux Français, Anglais \& Hollandais, deftinés pour les Indes ou pour la Guinée, y relâchent ordinairement pour y prendre de l'eau $\& \&$ des rafraîchiffements. A leur artivée, les habitans vont en foule leur offrir les productions de l'ile, qui font des cochons, de l'orfeille, des boufs, de la volaille, qu'ils troquent pourdes chemifes, des caleçons, des chapeaux $8<$ divers autres vêtements fur-tout de toile.

- MAI. L'ile de Mai, découverte, dit-on, le premier du mois de ce nom, peut avoir fept lieues de circuit. Dans les hautes marées, l'eau de la mer paffe à travers un banc de fable, \& va remplir une grande faline, où elle fe convertit en fel. Au milieu de cette faline croît un arbriffeau tendre, qui jete un coton foyeux, mais trop court \& trop fin, poirt être aifément mis en ceuvre. Lîle de Mai produit auffi le vrai cotonnier. Son terroir n'eft qu'un fable mouvant, fans autre fource qu'un petit ruiffeau, pourl'arrofer. On y trouve des fraits,

236 ETAT DE I'AFRIQUE.
quelques quadrupedes, des oifeaux affez curieux, tels que les flamingos, dont la langue forme un mets très-délicat. La mer qui l'environne, abonde en poiffon. Toute la population de cette file ne monte pas au-delà de douze à quinze cents perfounes, diftribuées dans Pinofe, St. Jean, Lagoa, miférables villages, compofés de quelques cabanes, \& que l'orgueil Portugais appelle des villes.
bert ne $\mathrm{p}^{2}$ sit el abonc dont que 1 quele $B$ ton, tans ferti entrailles, \& qui vomit fans ceffe des flammes \& desrochers. Son terroir, quoique privé d'eau douce en bien des endroits, ferait pent-être affez fertile, s'il était cultiyé par des mains aufli laborieufes que celles de fes miférables habitans font lâches \& indolentes. On y trouve une mauvaife bicoque $\& z$ quelques villages, où végétent environ deux mille ames.

BRAVA. Le terreinide cette île, quoique couvert de montagnes, qui s'élevent les unes fur les autres en forme de pyramide, eft affez fertile. On y recueille d'excellent vin. Ses petites vallées produifent du maiz, duriz, des bananes, des courges, des melons dieau, des patates $\&$ des fruits. Les boufs, les porcs; les chevaux \& les ânes, y font très-communs, On y trouve auffi beaucoup de chevres : mais telle eft l'oppreffion dans laquelle gémiffent les habitans, qu'ils ne peuvent, ni en tuer, ni en vendre fans la permiffion du Gouverneur. Ro.

L
gran mor que qu't pon hab 3 fon not vig
Inf
d'é
ma
ge

## pe

ra
tI

## ETAT DE L'AFRTQUE. 237

$\mathrm{ffez} \mathrm{cu}-$ langue ui l'ena popudelà de ćes dans illages, orgueil
tire fon dans fes lammes é d'eau ent-être $s$ mains férables trouve ges, où
quoique les unes of aftez spetites ananes, patates es ches. On y is telle les ha, ni en ur. Ro.
bert dit y avoir trouvé une mine d'or; mais il se paraît pas que la Couronne de Portugal en git encore tiré le moindre parti. Ses côtes abondent en poiffons. Il y a plufieurs rades, dont la meilleure eft celle de Fuerno. C'eft-là que les Portugais \&\& les Hollandais relâchent quelquefois en allant aux Indes.
BUONA VISTA n'a prefque que du coton, du fel \& de l'indigo. Ses indolents habitans ne méritent pas d'occuper un terrein plus fertile.
L'fle de SEL n'eft, pour ainfil dire, qu'une grande faline, où les eaux de la mer fe métamorphofent continuellement en fel. On n'y voit que quelques petits arbriffeaux. La Croix dit qu'un nombre prodigieux de tortues, $y$ vont pondre leurs ceufs. Elle n'a aujourd'hui pour habitans que des chevres \& des ânes.
SAINT-Nicolas. Les côtes de cette île font abfolument ftériles. Les vallées intérieures nourriffent du bois de chauffage \& quelques vignes, qui produifent d'affez mauvais vin. Les Infulaires, qui montrent peut-être un peu plus d'énergie que dans les autres îles, cultivent le maiz, les plantins, les melons d'eau, les courges, les oranges $\&$ les limons. La ville de $S t$ Nicolas eft l'une des mieux bâties \& des plus peuplées de cet Archipel. Lîle offre plufieurs rades qui ne font fréquentées que par les Portugais.

238 ÉTAT DE L'APRIQUE.
SAINTE-LUCIE abonde en eau douce \& en bois. On ignore fi fon terroir eft fertile. Les Portugais n'ont pas encore penfé à la peupler.

SAINT-VINCENT Entre les nombreufes montagnes qui couronnent cette île, font des vallées couvertes de petits tamarins, d'arbuftes de coton, d'ef purges à branches d'abrotancummas, d'une odeur \& d'une verdure admirables, de palma chriffi, \&zc. On y pêche quelquefois de l'ambregris. Ses rades font fort bonnes, mais d'un difficile accès.

SAint-ANtoine. Cette derniere île du cap Verd, eft la plus occidentale \& la plus feptentrionale de tout l'Archipel. On y remarque une montagne dont le fommet eft toujours couvert de neige. Ses vallées arrofées par de nombreux ruiffeaux, produifent beaucoup de maiz, de bananes, de plantins, de courges, d'oranges, de melons, de grenades \& de cannes à fucre. On y voit des palmiers. Le marquis des Minhas, propriétaire de lîle, y fit autrefois tranfporter une cargaifon de Negres de Guinée, qui, inftruits par les habitans des procédés de l'agriculture, fe multiplierent confidérablement. La capitale de lîle contient aujourdhui environs mille ames, y compris les efclaves.
L'air des îles du Cap Verd eft, en général, fort chaud \& très-mal-fain. Le terroir, haché, montueux \& peu arrofé, nourrit à peine \& fort mal le petit nombre de Noirs, la. plupart
libres La pé crut tion, aleur à ver yraim expire Líbo Mais langu qui fi porta fent-c à uns $\& q$ écarl: à que friqu peu

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUB. } 239
$$

ouce \& tile. Les pler.
breufes ont des l'arbuf-brotan-admire quel. rt bon-
île du lus fepnarque ujours par de oup de urges, le cans. Le ille, y Jegres bitans lierent ntient mpris héral, aché, ne \& lupart
libres, échappés à quatre fiécles de vexations. La péfanteur des fers qui les écrafaient, s'accrut encore lorfqu'on les livra à une affociation, qui, feule avoit le droit de pourvoir à leurs befoins, \& d'acheter ce qu'ils avaient à vendre. Heureufement ce privilége exclufif, vraiment funefte à ces infortunés habitans, eft expiré; \& il ne paraît pas que la Cour de Lifbonne foit dans l'intention de le renouveller. Mais tels font les maux qu'il a faits, qu'une langueur mortelle régne encore dans la région qui fut le théâtre de fa profpérité. Auffi les ex portations de ce fol affez étendu, fe rédui-fent-elles encore actuellement, pour l'Europe. i une herbe connue fous le nom d'Orceille, \& qui eft employée dans les teintures en écarlates; pour l'Amérique, à quelques bœufs, à quelques mulets; $\&$ pour la partie de l'Afrique, foumife à la Cour de Lílbonne, à un peu de fucre, à beaticoup de pagnes de coton.

## 240 ETAT DB L'AFRIQUE.



POSSESSIONSPORTUGAISES DANS LES ISLES DE ST. THOMAS $E T$ DU PRINCE.

IHLE de St. Thomas eft placée dans le golfe de Guinée, dans la mer d'Ethiopie. Elle fut découverte en 1495 , par les Portugais, qui depuis cette époque, en ont toujours confervé la poffeffion. L'air y eft très-mal-fain \& la chaleur exceffive. Quoiqu'elle foit traverrée par la ligne, on y voit une montagne dont le fommet eft toujours couvert de neige. La terre y eft d'ailleurs très-fertile; elle abonde fur-tout en belles cannes de fucre. On y trouve auffi quelques canneliers. Les étrangers y admirent une efpece de raifin qui eft mâr, en fleurs \& en verjus, dans toutes les faifons de l'année. Avant la découverte du Bréfil, \& lorfque les Portugais étaient encore puiffans dans les Indes, ces peuples failaient un commerce confidérable à St. Thomas : mais depuis long-temps cette branche d'induftrie y eft fans prefque aucune activité. Ici comme dans toutes les poffeffions Efpagnoles \& Portugaifes, on ne voit qu'Eglifes, Moines, Prêtres \& Couvents. Les Miniftres des Autels font, ainfi qu'aux îles du cap Verd, des Négres qui n'entendent pas même les premiers principes

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUE. } 24 \mathrm{I}
$$ de St. Thomas, avoifine le Congo au fudoft de la Guinée. Elle doit le nom qu'elle porte, au Prince royal de Portugal, auquel, en 147 I , on en abandonna les revenus. Autant l'air de St. Thomas eft mauvais \& mal-fain, autant celui de lîle du Prince eft favorable à la fanté. C'eft ce qui détermina la Cour de Lifbonne à y transférer, en 1756 , le fiége Epifcopal \& le Gouvernement, fixé auparavant dans la premiere. L'entrée de cette île eft défendue par un affez bon fort. Tous les vaiffeaux qui viennent de la côte de Guinée, relâchent ordinairement a St. Thomas, ou à lîle du Prince. L'eau de celle-ci eft très-bonne \& fort faine; celle de St. Thomas au contraire, eft favonneufe \& très-mauvaife. A l'íle du Prince, leau fe fait en toute fureté, dans une grande riviere, où les vaiffeaux font à l'abri de tous les vents. Le terroir en eft très-fertile. II produit abondamment des ananas, des bananes, du manioc, des patates \& divers autres objets qui fuffifent à la fubfiftance des habitans. La populationn'y eftpas d'ailleurstrès-confidérable; \& l'on ne préfume pas qu'il puiffe y avoir plus de trois à quatre mille ames.

## 



cE fut en I552, que le pavillon Anglais tion que, fuivant un ufage alors général, on gratifia d'un privilége exclufif. Cette fociété \& celles qui la fuivirent, virent leurs vaiffeaux fouvent confilqués par les Portugais, \& enfiuite par les Hollandais, qui fe prétendaient Souverains de ces contrées; mais, à la fin, la paix de Breda mit pour toujours un terme à ces tyranniques perfécutions.

Les îles Anglaifes du nouveau monde commençaient. alors à demander un grand nombre d'erclaves, pour l'exploitation de leurs terres, C'était un moyen infaillible de profpérité pour les corps chargés de foumir ces cultivateurs. Cependant, ces compagnies qui fe fuccédaient avec une extrême rapidité, fe ruinaient toutes, \& retardaient par leur indolence ou leur infidélité, les progrès des colonies, dont la Nation s'était promis de fi grands avantages.

L'indignation publique, contre un pareil défordre, fe manifefta en 1697 , d'une maniere fi violente, que le Gouvernement fe vit

F cap feule fur dont des préc: Souv été f petit mée bouc d'Al dains de 1
flane aftez
cour
ques
envi
ques
Lét
fade:
forcé d'autorifer les particuliers à fréquenter l'Afrique occidentale, mais fous la condition qu'ils donneraient 10 pour 100 au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilége lui-même fut anéanti dans 1a fuite. Depuis 1749 , ce commerce eft ouvert fans frais à tous les navigateurs Anglais; \& c'eft le fifc qui s'eft chargé lui-même des dépenfes de Souveraineté.

Fort St. James. Le fort St. James \& le cap Corfe font, a proprement parler, les feules poffeffions qui appartiennent aux Anglais fur la côte occidentale de l'Afrique, Celles dont nous avons parlé plus haut, ne font que des comptoirs, des loges, des établiffements précaires \& fubordonnés à la volonté des Souverains, dans le territoire defquels ils ont été fixés. Le fort St. James eft fitué dans une petite île, d'un mille de circonférence, formée par la Gambra, à to lieues de fon embouchure, \& vis-à-vis le comptoir français d'Albreda. Il n'a que 70 toiles ou environ dats fa plus grande longueur, fur 40 ou 50 de largeur. Les angles des fortifications font flanqués de tourelles, qui lui donnent un air affez formidable. Les faces, les flancs \& les courtines, privés de foffés, font revêtus de briques \& de pierres de taille. Toute lile eft environnée d'une paliffade, protégée par quelques batteries affez bien fournies de canons. Le terrein qui refte entre le fort \& les paliffades, eft occupé par des magafins, par les

## 244 ETAT DE L'AFRIQUE.

Cafes d'un petit nombre de Négres foumis aux Anglais, \& 2 par les corps-de-gardes. La garnifon commandée par un Gouverneur, eft communément compofée de 2 ou 300 hommes. La fituation avantageufe de cette fortereffe, 1a rendrait fort importante, fi elle avait de l'eau \& du bois, \& fi fes magafins \& fes citernes étaient à llépreuve de la bombe.

Le Roi de Barta retire un tribut del'ille deSt. James; \& les Anglais, en entrant dans la Gambra font obligés de faluer refpecueufement, une touffe d'arbres décorés du nom magnifique du Pavillon du Roi. La plupart des foldats qu'on y envoie d'Angleterre, périffent par l'ufage exceffif des liqueurs fortes, La garnifon tire une partie de fes provifions du Royaume de Kumbo, par le moyen du comptoir que les Anglais ont conftruit, pour cet objet, fur la riviere de Kabata. Jilfray, autre comptoir Anglais, placé fur la rive gauche du fleuve, lui fournit des légumes. C'eftlà que lon paje les droits qu'exige le Roi de Barra. Le comptoir de Bintam, fitué fur la riviere du même nom, à fix lieues du fort St. James, fournit de la cire; de l'ivoire \& des cuirs. Celui de Jereja donne de la cire médiocre en abondance. Cette marchandife eft auffi le principal objet de l'établifement de Tankroval : mais les Anglais nont pas ici de" meilleur comptoir, que celui de Joar, ait nord; parce que c'eft à la pointe de Rumbo, voifine de cette petite ville, que les marchands Mandengos apportent les richeffes de Galam
$\&$ loge mak prin $C$ cốte $\mathrm{d} \cdot \mathrm{A}_{1}$ de: ville don ture bâti eft for cet tru fur lor prif par \& pol Les tor des pol

$$
\text { ErAT DE I'AFRIQUE. } 245
$$ \& de Tómbuto. La compagnie a encore des loges à Yanì-Marrow, à Vallia, à Yancgamakonda, \& à Fatatenda. Elle y achere principalement de livoire $\&$ des efclaves.

Cap Corse. Le cap Corfe eft fitué fur la côte d'or, à quatre lieues à l'eft de la ville đAnamabo, \& fous le $4^{\text {e }}$. degré 49 minures de latitude feptentrionale. Sur le cap eft le village de Manfro, habité par des Négres, dont les occupations font la pêche, l'agriculture $\&$ la fabrication du fel. Le fort Anglais, bâti au pié même du village, qu'il commande, eft lun des plus confidérables \& des mieux fortifiés de la côte. It y avait autrefois dans cet établiftement, une école deftinée à l'inttruction des jeunes Négrès : mais nous préfumons qu'elle ne fubfifte plus. L'édifice que lon entretient avec le plus grand foin, ceft la prifon des efclaves, taillée dans le roc, éclairée par une ouverture grillée au haut de la vô̂te, \& partagée en cellules très-bien diftribuées pour prévenir les confpirations \& les révoltes. Lies maladies ravageraient bientôt ce honteux tombeau des vivans, s'il n'arrivait fans ceffe des navires quiles retirent de ces gouffres, pour les précipiter dans de nouveaux abîmes.

La traite des Négres fait fur-tout l'objet de l'ambition des Anglais fur toutes ces côtes; \& Ion a lieu de préfumer que, fans cette branche de commerce, il y a peut-être déjà long-tems quils cefferaient de les fréquenter. Il paraît certain que, depuis la paix de 1763 , Liij

746 它TAT SDB HIAERIQvE. 1a: Grande Bretagne a envoyé aflez réguliérements, tous les ans, aux cô̂tes de la Guiniée, I95, navires, formant enfemble 23000 tonneaux, \& montés de 7 ou 8000 hommes: Liverpol ena expédié un peu plus de la moitié; le reffe eft parti de Bondres, de Briftol, \& de Lancafte. Ils ont traité 40000 efclaves. La plus grande partie a été vendue aux âles Arrglaifes des Indes occidentales, \& dans l'Amérique feptentrionale. Ce qui n'a pas trouvé un débouché dans ces marchés a été introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres Nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit fur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc \& finit $a^{a}$ cap Rouge, fut mife en 1765 , fous linfpection immédiate du Miniftere. Depuis cette époque jufqu'en $x 778$, les dépenfés civiles $\& \&$ militaires de cet établiffernent, ont montéà $4,050,000$ livres is fomme que la Nation a jugé trop forte pour les avantages qu'elle a rexirés.

G'eft un Comité, choifi par les Négociatis eux-mêmes, \&\&ifornié parōneuf dépités, trois de Fiverpol, trois de Londtes, \& \& trois de Briftol, qui doit prendre foin des loges rêpandues depuisle cap Rouge, jufqu’à la lighé quoiquele Parlement ait annuellement accordé $4045,000,000$ livres pour 1 'entretiende ces petits forts, ils font la plupart en ruine : mais it font défendus par la difficuité ilu débarqueé ment.

## ETACTME ILAERIQRE.

## X V 1.

POSSESSIONS ANGLAISES DANS L'ISLE DE SAINTE-HELENE. fements d Afie, la Compagnie Anglaife a formé un lieu de relâche à Ste. Hélene. Cette île quí n'à qu'environ 28 milles de circonférence, eft fituce au milieu de locéan atlantique, à 400 lieucs des côtes d'Afrique, \& à 600 de celles d'Amérique. C'eft un amas informe de rochers \& de montagnes, où lon trouve à chaque pas, les traces évidentes d'un volcan éteint. Il fut découvert au XVI fiécle, par les Portugais, qui le dédaignerent. Les Hollandais y formerent dans la fuite un petit établiffement, mais ils en furent chaffes par les Anglais qui y font fixés depuis 1693. Lair de cette íle eft fort fain, \& fouvent L iv

248 ÉTAT DE L'AFRIQUE. il arrive, comme au cap de Bonne-Efpérance, que les malades qu'on y tranfporte, y recouvrent promptement la fanté. Les eaux y font auff fort falubres. Elles defcendent des montagnes en pluffeurs ruiffeaux, qui fe précipitent en torrents dans la mer. Le fol de cette f̂le, fans être ftêrile ni fauvage, comme la repréfente M. J'Abbé Raynal, ne produit guere qu'un certain nombre d'arbres \& d'arbuftes qui lui font propres. Tels font les citronniers, les orangers \& les figuiers. A Pexception du pêcher, aucuns des arbres fruitiers qu'on y a porté de nos contrées, r'y a profperé. La vigne n'y a pas eu une deftinée plus heureufe. Les légries ont été conftamment la proie des infectes. Peu de grains échappent aux fouris. II a fallu fe borner à l'éducation des bêtes à cornes; \&̌ ce r'êt même qu'après en avoir vu périr un grand nombre, qu'on eft parvenu a l les multiplier.

Le climat dévorait les diverfes efpeces de gramen que femait le cultivateur. On imagina de planter des arbuftes, qui ne craigniffent ni Ia chaleur ni la féchereffe, \& bientồt naquit à leur ombre un gazon frais \& fain. Cette herbe cependant n'a jamais pu nourrir $\grave{\mathrm{a}}$-la-fois plus de 3000 boufs, nombre infuffifant pour les befoins de l'habitant \& des Navigateurs. Pour obtenir ce qui manque, il fuffirait pent-être de recourir aux prairies artificielles qué des Voyageurs intelligents trouvent pratiquables, dans liétat actuel des chofes. Mais ce moyen fera difficilement employé, à moins que laCom-
EHATADEARRIQUE
rance,
y reeaux y nt des précifol de comme roduit e d'aront les iers. A es frui$n^{\prime} y$ a leftinée nftam-échap-l'édumême mbre, ces de nagin2 Tent ni naquit herbe is plus les bePour int-être ue des ables, moyen Com- pagniene fe détache des meilleus terfeinsquon a rélérvés enq apparence pony con lexvices \& réllement pour l'utilité ó le fervige de fes employés. Cetteile fournit encorequelques chevres, des fangliers, des perdrix blanches \& rouges, des pigeons ramiers, des poules. d'Inde si desfaifans, \& quelques autres animaux moins importans.

La population de Sainte-Hélene monte àenviron 20000 hommes libres on efclaves. Illy nait, ainfi qu'au cap de Bonne-Efpérance, un beaucoup plus grand nombré de filles que de garcons. Sil était prouvé, par des calculs exact, que la nature fuit 1 l même marche dans tous les pays chauds, cette connaiffance donfrerait la raion des mœurs publiques, $\&$ des Hfages domeftiques des peuples qui les habitent.
Le port de Saint-Hélene eft affez commode. Les maifons qui l'environnent, donnent plutố lidee dun Camp que d'une Ville. Les fortifications quiles enrourent font peu confidérables, \& 1a garnion chargée de les défendre $n$ eft qué de 550 hommes. La Colonie n'a que peu de rafraichiffements, \& quelques booufs à donner aux navires, en échange des denrées \& des marohandifes qu'ils lai portent d'Europe \& dAfre. Auffl le poiffon eft-il la nouriture ordinatre des Noirs, \& entre-r-il pour beaucaup dans celle des Blancs.
Tous les batiments qui reviennent des Indes en Anglererre; relachent dans le port déSainte Hélene, oil, en tems de guerre, ils trouvent des
 vaiffeaux́ d'efcorte. L'es vents \& les courans en.écartent communément ceux qui voint dAinh gleterre aux Indes. Plufieirs d'entre eax pour éviter les inconvénients A Aun fi long voyagé, fait fans s'arrêter, relâchentaiu cap de Boighequi font deftinés pour le Malabar, vont prendre
les rafraîchiffements aux îles de Comore.
les rafraîchiffements auxîles de Comore
muse sisilit
re le: fir va

 de he POSSESSIONS ANGLAISES DANS LES ISLES DE COMORE

Qvoique nous placions ici ces ites parmí les poffeffions Anglaifes en Afrique, on ne doit les confidérer que comme un lieu de relache, ou, par la permiffion du Souverain, la Compagnie d'Anglererre entretient une efpece de Comps toiv. Situées dans le canal de Mofambique, entre la côte de Zanguebar \& de Madagafcar ? elles font au nombre de quatre; Comore, qui en eft la Capitale, \& qui a donné fon nom à ce petit Archipel, eft peu connu. Les Portugais, qui dans leur premiere expédition la découvrirent, y firent tellement détefter par leurs cruautés le nom des Européans, que tous ceux qui ontofés'y montrer depuis, ont été ou maffacrés ou fort mal recris onffi $12-t$-on entiérement, perdu de yue. Celles de Mayotte \& de Moelys:

$$
\text { ÉTATSDE' L'APRTQYE. } 2 \zeta I
$$

courans te d $A^{\prime} \mathrm{n}-$ x ; pour oyage, Boine it ceux prendre ensctish

 As, Rest ISES $R E$. rmiles loit les , ol , pagnie Comps bique, afcar e, qui mà ce ugais, ouvricruaus ix qui flacrés ement Loetys
'quoiqu'occupées par des hābitans honnêtes, généreinx \&o tres-civilifés, ne font pas plus frés quentées, parce que les approches en font difficiles, \& que le mouillage n'y eft pas strin Les Anglais ne relâchent qu'alille d'Anjouan; c'eft: lì qu'ils ont fixé leurétabliffement.

Cette íle, qui n'a qưe 30 lienes de circonférence, offreauxyeuxdes Navigateurs, toutes les richefles de la nature avec leur agréable fimplicité. Des côteaux toujours verds, des vallées toujours riantes, y forment pat-tout des payfages variés \& dólicieux. Trente mille habitans; diftribués en 82 villages, en partagent les productions. Leur Langue eft l'Arabe; \& leur Religion un Mahométifme corrompu. On leur trouve des principes de morale, plus épurés qu'ils ne le font communément dans cette partie du globe. L'habitude qu'ils ont contractée de vivre de lait \& de végétaux, leur a donné une averfioninfurmontable pour letravail. De cette pareffe eft née un certain air de grandeur, qui confifte, pour les gens diftingués, à laiffer croître exceffivement leurs ongles. Pour fe faire une beauté de cette négligence, ils les teignent dun rouge tirant fur le jaune, que leur fournit un arbriffeau. Les Voyageurs ont obfervé que la jaloufie, fi commune en Afie \& Afrique, était abfolument inconnue dans ces îles, \& que les femmes, qui y fori屯 communément affez belles, jouifene d'ane liberté prefque indéfinie.

Oe peuple, très - eftimable malgré1'indólence qu'on lui reproche, a perdu la liberté L vj

252 ETAT DE L'AFRIQUE. qu'il était fans doute venu chercher d'un continent voifin, dont il doit être originaire. Un Négaciant Arabe, il n'y a pas un fiécle, ayant tué au Mofambique un Gentilhomme Portugais, fe jeta dans un bateau que le hafard conduifit à Anjouan. Cet Etranger fe fervit fi bien de la fupériozité de fes lumieres, \& du fecours de quelques-uns de fes compatriotes, qu'it s'empara d'une autorité abfolue que fon petitfils exerce encore aujourd'hui. Cette révolution dans le Gouvernement ne diminua rien de la liberté \& de la strreté que trouvaient les Arglais qui abordaient dans lîle. Ils continuaient à mettre paifiblement leurs malades à terre, out Ia falubrité de l'air, l'excellence des fruits, des vivres \& de leau, les rétabliffaient bientôt. On fut feulement réduit à payer plus cher les provifions dont on ayait befoin, \& voici pourguoi.
Les Arabes ont pris la route d'une ile où tégnait un Arabe. Ils y ont porté le gôt des Manufactures des Indes; \& , comme des cauris, des noix de cocos, \& les autres denrées quils y prenaient en échange, ne fuffifaient pas pour payer ce luxe, les Infulaires ont éréréduits à exiger de l'argent pour leurs boufs \& leurs volailles, qu'ils livraient auparavant pour des grains de verre, ou d'autres bagatelles d'un auff yil prix . Cette nouveauté n'a pas cependant dégonté les Anglais d'un lieu de relâohe, qui n'a d'autre défaut que celui d'être éloigné de nos patages.

$$
\text { ETAT DE IARRIQUE: } 253
$$

1 contire. Un , ayane Portlrd confi bien ecours qu'il 1 petitolution de la Anglais aient à re, out ts, des ientốt. her les i pour-
ile oul At des es caulenrées. ent pas réduits \& leurs our des in auff ant dé qui n'a de nos

ILi E bruit des expéditions des Portugais en Afrique, s'étant répandu dans toute l'Europe; la plupart des Puiffances penferent à partager les travaux de ce peuple $\&$ fes fuccès: Le Danemarck, qui était pour ainfl dire inconnu dans nos contrées, fe mit les premiers fur les rangs, \& fit quelques tentatives pour porter fon pavillon dans des parages d'ous l'on rapportait tant de tréfors. En 1448 , un Gentilhomme Danois, nommé Ballarte, ayant obtenu de fon Roi la permiffion de fervir dans les flottes de Portugal, yint offrir fes fervices au Prince Henti. Ferdinand Alonfo partait alors, revêtu du caractere d'Ambaffadeur, pour Ia Cour du Roi du cap Verd. Le Prince Portugais voulut que le Miniftre fat accompagné de Ballarte, dans lequel il avait apperçu beaucoups de talents \& une ardeur extraordinaire. En abordant au cap, ils trouverent les habitans du pays armés pour soppofer à leur defcente. Mais les ayant fait affurer par deux Negres qu'ils venaient avec des intentions pacifiques, \& que leur deflein n'était que d'entretenir des liaifons de commerceavec leur Nation, ils furentreçus ayec beaucoup de civilité. Le Gouverneur de la

254 ETAT DE SAFRIQUE.
Province, les pria feulement d'attendre fur la
côte, jufqu'à ce qu'il ent communiquéau Roi le, on commença paifiblement 'a faireles échanges, Marmi les differents objets qü'apporterent les Negres, il y avait plufieurs dents d'eléphans. Elles fixerent toute lattention de Ballarte, \&, curieux de voir des éléphans vivans, il témoigna I'envie quil avait d'aller dans les endroits où on les trouvait. Un Negre s'offrit de lui procurer cette fatisfaction; mais à peine le D anois fe fut éloigné dun mille du rivage que fon conducteur perfide le maffacra.
Cette lâche trahifon, qui força les Portugais de fe retirer, ne rallentit pas l'envie que les Danois avaient depuis longtems de fe montrer en Afrique. La renommée dont le propre eft d'exagérer les grands événements, publia en Danemarck la fortunc immenfe qu'ent pu faire Ballarte, s'il r'ent pas eullimprudence de confierfes jours à la perfidie des Negres. Une foule d'avanturiers de cette région voulut courir la même carriere; \& plufieurs de ces armateurs ayant fait dans ce commerce des profits confidérables, le Gouvernement jugea enfin à propos d'y prendre part; \& il établit une compagnie qui n'eut pour objet que le commerce de l'Afrique.
Long-tems cependant les Danois fréquenterent les côtes de cette Péninfule, fans y former d'établiffements folides, Il n'y a pas plus dun fiécle qu'ils fe font enfin dérerminés à s'y fixer; mais leurs poffeffons fontfort médiocres,

$$
\dot{E} T A T R D E X A R R I Q U E \text {. } 255
$$

fur 12 au Roi iterval-échanrterent sphans. e, \& noigna oits où ocurer s fe fut lucteur tugais que les contrer pre eft lia en At pu nce de s. Une voulut ces ares proa enfin commerce
uentey fors plus is as s ocres,
n'offrent, encore $q$ qu'une conffifance précaire. De cinq comptoirs que cette Nation y pofféde, Chriffiantbourg \&s Frederifoourg, placés fur la côte d'or, font les feuls un peu fortifiés. Lesi antres ne font que de fimples loges. Pour la fomme de 58, I60 livies, la Couronne entretient, dans ces cinq émabliffements, 62 hommes, dont quelques-uns font noirs. Siles magafins étaient convenablement approvifionnés, il ferait facile de traiter tous les ans 2000 efclayes. Dans létat actuel des chofes, on n'en achete que 1200 , livés la plupart aux Nations étrangeres, parce quil ne fe préfente pas des Navigateurs, Danois pour les enlever. ${ }_{29}$ Une compagnie exclufive exerçait autrefois fes droits, savec cette barbarie dont les Européans les plus policés ont fi fouyent donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un feul de fes agents eut le courage de renoncer à des atrocités, que l'habitude faifait regarder comme légitimes. Telle était la réputation de fa bonté, la confiance en fa probité, que les noirs venaient de 100 lieties pour le voir. Unt Souverainid'une contrée éloignée, lui enyoya fa fille avec de l'or $\&$ des efclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop; c'était le nom de cet Européan, revéré fur toutes les côtes de la Nigritie.!

En 1754 ; le commerce de Guinée fut ouvert à tous les citoyens, à condition qu'ils paie raient 12 livreslau fifc, pour chaque Negre. quilis introduiraient dans les iles Danoifes đu nouyeau Monde. Cette liberté fe réduiff,

256 Etat me i'Afrique.
année commune, à l'achat de 500 éfclaves. Une pareille inaction détermina le Gouvernement $\frac{3}{a}$ écouter, en 1765 , les propofitions d'un étranger qui offrait de donner à ce commerce, Iextenfion convenable, \& on le déchargea de limpôt dont il avait été gievé. La nouv elle expérience fut tout-à-fait malheureufe, parce que l'auteur du projet ne phe jamais réunir au-delà de r70,000 écus, pour lexécution de fes entreprifes. Eni 1776 , il fallut revenir au fyftême abandonné II ans auparavant.
des de S à 3 ach leus \&e une paff ils dor jet. dar de
à fí
feu
l'a
av:
plı
les que les Hollandais penferent férieufement à s'établiren Afrique, fur les ruines de la puiffance Portugaife: En 1617 , Biram, Roi du cap Verd, leur céda lîle de Gorée. Ils y bâtirent le fort Naffau, fir le fommet d'un roc efcarpé; mais, comme il ne leur parut pas enfuite propre à la défenfe de la rade, ils éleverent le fort d'Orange dans un endroit qui commandair le lieu du débarquement. La politíque des Portugais les avait éloignés de fa côte dor ol, en 1595 , Bernard Eriki avait difporé 1es Negres à commercer ayec la République. Par

$$
\text { ÉTAT DE I'AFRIQUEL } 257
$$

es. Une nement is d'un merce, trgea de ouv elle reufe, nt $\mathrm{ja-}$ , pour 76 , il II ans . .41 ! 2; $3 \pi$ giv AISES fiécle, ment à uiffance du cap bâtirent c efcarenfuite erent le nandait ue des dor, pofe les ue. Pax
des négociations fécretes, ils obtinrent du Roì de Salo, la permiffion de fefortifier àMawri, à 3 lieues à l'eft du cap Corfe. Leur ouvrage fut achevé en $I 62 I$. Ils tâchaient ainfi d'étendrè leur puiffance de la côte d'on à celle đeBenin \& d'Angola; mais leur projet était de s'affurer uneplace pour fe rendre maîtres del'océan' $\&<$ du paffage des Indes orientales. Dans cette vue, ils attaquerent, en 1625 , le fort de la Minia, dont la fituation paraiffait répondre à leur projet. Leur Vice-Amiral Jean Dirklamb defeendit dans le pays de Comodo, avec I200 hommes de fa nation, \& I 50 Negres de Sabo dévoués à fes ordres. Les Negres de Mina fe chargerent feuls de lui faire tête : En effet, ayant furpris l'atmée Hollandaife au pié d'une montagne, avant qu'elle fît raffemblée encorps, ils tuerent plus de 400 foldats on matelots, fans compter les Negres de Sabo \&\& les Officiers. Lamb dangéreufement bleffé ne dut la vie qu'au fecours quili reçut des Negres du petit Comodo.

Cet échec, qui força les Hollandais à fe retirer, ne leur fit cependant pas perdre entiérement l'efpoir de s'établir irrévocablement, dans une région où ils pouvaient exercer un commerce avantageux. La conquête qu'ils n'avaient pu faire en 1625 , fut pleinement exécutée 12 ans après. En 1637 , Nicolas Van-ypren commandant du fort Naffau à Mawri , ayant gagné plufieurs Princes Negres par fes intrigues \& par fes préfents, à favorifer fes. entreprifes, \& fait naître des divifions jufques dans le fort, Portugais, fe hâta de donner au

258 ÉTAT SD E I'ARFIQUE. Comte Jean Maurice de Naffau, alors occupé de la conquête duBréfil, avis de l'occafion qui fe préfentait de foumetre toute la côte dor à 1 la compagnie Hollandaife. Le Comte lui envoya aufli-tốr le Colonel Hans-Coine, avec neuf vaiffeaux de guerre, \& tous les fecours propres à faire rée-fir cette expédition. Les troupes débarquerent au cap Corfe. Là fe forma une armée de 800 foldats \& de 500 matelots, fanis y comprendre les Negres auxiliaires. On effaya d'abord de s'emparer de la colline qui commande le fort de Mina. Cette premiere tentative n'eut aucun fuccès. Coine y perdit un détachement confidérable. Mais le Major Bongarçon vint à bout de s'établir dans ce pofte, d'où lesPortugais tenterent en vain de le chaffer. Au premier feut des Hollandais, à la premiere fommation de Van-ypren, le Gouverneur Portugais fut battre la chamade \& capitula. Le vainqueur trouva dans le fort $̧$ obelles piéces de canon de fonte \& beaucoup de munitions.
Le village de Mina, qui environne le fort Hollandais, eft affez élégamment bâti en pierre dure. Il renfermait autrefois 6000 habitans; mais le Gouvernement oppreflif de la Compagnie, la petite vérole \& les guerres de Comodo, en ont enlevé les neuf dixiemes. Ce peuple, lorfqu'il étaít libre, fous l'adminiftration de fes propres officiers, était brave, fier \& généreux. It eft lâche \&z craintif depuis quill eft efclave. Ces Negres font cependant encore affez induftrieux ; ils favent fondre \& travailler lés métaux, polir \& tailler le verre, exercer di-

$$
\text { ETAT DE I'AFRICUE. } 259
$$

ts occupe afion qui d'or à lá ii envoya vec nelif ${ }^{s}$ propres upes déma une ots, fans n effaya mmande ive n'eut chement on vint à ortugais mier feu nmation igais fit inqueur anon de
le fort en pierre bitans; Compaomodo, peuple, ition de \& génélu'il eft ore affez iller les reer di-
rers métiers, avec autant d'adreffe que leur mifere leur permet d'en acquérir. Les Portugais avaient étendules Arts de ces peuples, enrichi leur Agriculture, agrandi leut trafic, mais dans l'intention de s'en approprier tout le bénófice. IesHollandais exigent de ces infortunés, la cinquienie partie de leur pêche.
Le fort de Mina, qui porte auff le nom de château St. George, eft inconteftablement lun des plus beaux forts de la côte. Le village qu'il commande eft baigné par la Benja, d'où les habitans tirent une prodigieufe quantité de fel. M. Focquenberg affure que fes eaux font dix fois plus falées, dans les tems de fécherefle, que les plus fortes faumures; \& que dans les mois pluvieux de Mai \&a de Juin, elles font auffi douces \& auffi fraîches que l'eau dépluie.
Le fort St. George eft le principal entrepôt des Hollandais en Guinée. La Compagnie en pofféde encore plufieurs autres de moindre importance, fur la même côte, \&\& qui dépendent du Gouvernement de Mina. Elle a, par exemple au village de Mourec, le forr Naffau, dont les habitans prefque tous pêcheurs, lui paient, pour tribut, la cinquieme partie de leur pêche. L'air de cet établiffement n'eft pas fort fain; \&ec'eft pour cela qu'on l'appelle communément le cimetiére des Hollandais. Ces Républicains ont encore deux forts fur la même ligne, dont I'un eft fitué au petit Cormantin, village environiné d'un terroir excellent; \& lautre, sau grand Cormantin, lieu très-fain;

260 ÉTAT DE L'AFRIQUE: abondant en grains \& en fruits, \& habité pat I2 ou Is cents Negres, négocians ou pêcheurs.

Auff-tôt que les Hollandais eurent dépouille les Portugais d'une partie des Provinces que ce peuple occupait fur la côte d'Afrique, ils en abandonnerent la propriété à la Compagnig des Indes occidentales. Cette Société puiffante conftruifit de nouveaux forts; elle leva d'énor mes tributs; elle s'attribua la connoiffance de tous las différends; elle of punir de mort tout
part isfo \& la com C les fi enve 46 li cont tout en E

1abité pa is ou pê
dépouille es que ce ique, ils ompagnie puiffante va d'énor iffance de mort tout intérêts mis, tous lvait dans Ifivement aprudente é; \& en x expédi, jufqu'à propriété retien lui rins, ou nement, à moins ntent ces voiturer e. QuelAt réfervé en payant ourriture
oirs peut 44 live!
par tête ì la Société dont ils dépendent; mais ilsfont obligés deles vendre en Afrique même, \& la Loi leur défend de les envoyer pour leur compte dans le nouveau monde.
Ces régions font actuellement ouvertes à tous les fujets de la République. Leurs obligations envers la Compagnie fe réduifent à lui payer 46 livres 14 fols pour chacun des tonneaux que contiennent leurs navires, \& 3 pour 100 de toutes les denrées qu'ils rapportent d'Amériqne en Europe.

Dans les premiers tems de la liberté, le commerce de l'or, de livoire, de la cire, du bois rouge, de l'efpece de poivre, connu fous le nom de malaguette, ocoupait plufieurs bâtiments. On n'en expédie plus aucun pour ces objets, dont quelques parties font chargées fur les navires envoyés pour acheter des Noirs.
Le nombre de ces navires, la plupart de 200 tonneaux, \& depuis 28 jufqu'à 36 hommes d'équipage, s'élevait autrefois chaque année à 25 ou 30 qui traitaient 6 ou 7000 efclaves. Il eft fort diminué, depuis quela diminution du café a mis les Colonies hors d'érat de payer ces cargaifons. La Province de Hollande prend quelque part à ce honteux trafic; mais c'eft la Zélande qui le fait principalement.
Les déplorables victimes de cette avidité cruelle font difperfées dans les divers établiffements que les Provinces-Unies ont formés aux tles ou dans le continent de l'Amérique. On devrait les y expofer publiquement $\&$ les débiter en détail; mais ce réglement n'eft pas tou-

$$
262 \text { ETAT DB I'AFRIQUE: }
$$

jours obfervé. Il arrive même affez fouvent qu'un Armateur, en faifant fa vente, convient du prix auquel il livrera les efclaves, au voyage fuivant.

X X.

## POSSESSIONS HOLLANDAISES

 AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. A u milieu du dernierfiécle, les Hollandais, couverts de gloire \& de fuccès, s'apperçurent bientôt qu'il leur manquait un lieu de relâche, où ceux de leurs vaiffeaux qui allaient aux Indes, ou qui en revenaient, puffent trouver des rafraîchiffements. On étaitembarraffé du choix, lorfque le Chirurgien Van-Riebeck propofa, en 1650, le cap de Bonne-Efpérance, qui avait été méprifé mal-à-propos par les Portugais. Un féjour de quelques femaines avait miscet homme judicieux en état de voir qu'une colonie ferait bien placée à cette extrémité méridionale de l'Afrique, pour fervir d'entrepôt au commerce de l'Europe avec l'Afie. On lui confia le foin de former cet établiffement. Ses vues furent dirigées fur un bon plan. Il fit régler qu'il ferait donné un terrein convenable à tout homme qui s'y voudrait fixer. On devait ayancer des grains, des beftiaux \& des uftenfiles, à ceux qui en auraient befoin. Des jeunes femmes tirées des maifons de charité,leur tigi qui clim

$$
\text { ETAT DE L'AFRIQUE: } 263
$$

fouvent convient u voyage

AISES INCE.
landais, erçurent relâche, taux Inonver des lu'choix, pofa, en ui avait ortugais. $t$ miscet ine coloté mérientrepôt : On lui nent. Ses n. II fit nvenable n devait es uftenoin. Des charité,
leur feraient affociées pour adoucir leurs fatigues \& les partager. Il était libre à tous ceux qui, dans trois ans, ne pourraient fe faire au climat, de revenir en Europe, $\&$ de difpofer de leurs poffeffions comme ils le voudraient. Ces arrangements pris, on mit à la voile.

La grande contrée qu'on fe propofait de mettre en valeur, était habitée par les Hottentots, peuples divifés en plufieurs hordes, dont chacune forme une petite république indépendante. Des cabanes couvertes de peanx, dans lefquelles on n'entre qu'en rampant, $\&<$ qui font diftribuées fur une ligne circulaire, compofent leurs bourgades. Ces huttes ne fervent guere qu'à ferrer quelques denrées, quelques uftenfiles de ménage. Hors les tems de pluie, 1Hottentot n'y entre jamais. On le voit toujours couché à fa porte. C'eft-1à, qu'auffi peu touché de l'avenir que du paffé, ildorr, il fume, il s'enivire.

- La conduite des beftiaux eft l'unique occupation de ces Sauvages. Comme il n'y a qu'un troupean pour chaque village, \& qu'il eft commun ì tous, chacun eft charge de le garder à fon tour. Cette fonction doit être accompagnée d'une vigilence continuelle, parce que le pays eft rempli de bêtes féroces \& voraces. Chaque jour le berger envoie à la découverte. Si un léopard, fi un tigre s'eft morrtré dans le voifinage, la bourgade entiere prend les, armes. On vole à l'ennemi; \& il eft bien rare qu'il échappe à une multitude de fleches empoifonnées, ou de pieux aiguifés \&c durcis au feu.

264 ÉFAF月 PAY L'AFRIQUE.

Les Hottentots niayant ni ficheffes, ni fignes
ret de richeffes, \& leurs moutons qui font toit leur bien, étant en commun, il doit y avoir parmi eux, peu de fujets de divifion. Auffi font-ils unis entr'eux par les liens d'une concorde inaltérable : jamais même ils n'auraient de guerres avec leurs voifins, fans les querelles que le bétail égaré ou enlevé, occafionne entre les bergers.

Ils font, comme tous les peuples pafteurs, remplis de bienveillance ; \& ils tiennent quelque chofe de la mal-propreté, de la ftupidité des animaux qu'ils conduifent. Ils ont inftitué un ordre, dont on honore ceux qui ont vaincu quelques-uns des monftres deftructeurs de leurs bergeries. L'apothéofe d'Hercule n'eut pas une autre origine.

On ne parviendrait que difficilement à décrire la langue de ces Sauvages avec nos caracteres. C'eft une efpece de ramage, compofé de fifflements $\&=$ de fons bizarres, qui n'ont prefque point de rapport avec les nôtres.

La fable, cui donnait aux femmes de cette nation un tablier de chair, tombant du milieu du ventre, jufqu'aux parties naturelles, efb enfin décréditée. On a vérifié que ces femmes font à peu-près conformées comme on en voit beaucoup d'autres dans les climats chauds, où les organes extérieurs de la volupté, tant fupérieurs qu'environnans, prennent plus de volume \& d'étendiue que dans les contrées tempérées.

Riebeck, fe conformant aux idées malheureufemens
ni fignes ont toit y avoir n. Auff the conauraient s querelcafionne
afteurs, nt quelftupidité inftitué it vaincu de leurs t pas une
nt à dénos cacompofé [ui n'ont tres.
de cette lu milieu lles, efy femmes n en voit chauds, té, tant plus de contrées eufement

## ETAT DE E'AFRIQUE. 265

 reufement reçues chez les Européans, commença par s'emparer du territoire qui était à fà bienféance, \& il fongea enfuite à s'y affermir. Cette conduite déplut aux Naturels du 'pays. Pourquoi, dit leur envoyé à ces étrangers, pourquoi avec vous femé nos terres? Pourquoi les employč-yous à nourrir vos troupeaux? De quel ail verriez-vous ufurper vos champs? Vous ne vous fortifiez que pour réduire par degrés les Hottentots à l'efclavage. Ces repréfentations furent fuivies de quelques hoftilités. Les Hollandais, qui étaient encore faibles, calmerent les efprits par beaucoup de promeffes \& quelques préfens. Tout fut pacifié, $\&$ ils continuerent depuis affez paifiblement, leurs ufurpations.Ileft prouvé que la Compagnie dépenfa, dans Pefpace de 20 ans, 46 millions de livres pour Glever la Colonie à l'état ou elle eft aujourd' hui. C'eft le plus bel établiffement du monde, fi I'on en croit la plupart des Navigateurs, qui, fatigués d'une longue traverfée, font aifément féduits par les commodités qu'ils trouvent dans cette relâche fi renommée. Une defcription fuccinte du territoire qu'y occupent les Hollandais, fuffira pour nous apprendre fices brillans éloges lui conviennent.

Le cap de Bonne-Efpérance, dont les parages font fi orageux, termine la pointe la plus méridionale de l'Afrique. A 16 lieues de cette fameufe. montagne, eft une Péninfule formée au nord par la baje de la Table, \& au fud par

Toms II.


Falfeosaie. C'eftala premiere des deux baies qui ne font Peparées que pat une diftance de 9000 toifes, quabordent tous les batimens durant 12 plus grande partie de l'année; mais depuis 1e 20 Mai jufquau 20 Septembre, la rade et fi'aangereufe, on y a éprouvé de fi grands maltheurs, qu'il eft défendu aux vaiffeaux Hollandais $\mathrm{d}^{\prime} \mathrm{y}$ mouiller. Ils fe rendent tous a lautre baie, ou, dans cette faifon, on n'a rien à craindre,
Le ciel du Cap ferait agréable, fi les vents in'y étaient prefque continuels, \& communément violents. On eft dédommagé de lefpece d'incommodité qu'ils caufent, par la délicieufe température dons ils font jouir un climat, qui, par fa latitude, devait être embrâfé. L'air de ce féjour eft fi pur, quon le regarde comme un reméde prefque fouverain, pour la plupart des maladies apportées d'Europe, \& qu'il n'eft pas fans utilite pour les maladies contractées aux Indes. Peu d'infirmités affligent les Colons. La petite vérole même n'y a pénétré que tard. Cette contagion apporrée, dit-on, par un bâtiment Danois, y fit d'abord, \& y fait encorepas intervalle, de très-grands ravages. Le fol de cet établiffement ne répond pas afa réputation. Les Hollandais n'y virent à leur arrivée, que d'immenfes bruyeres, une efpece d'oignon, qui, lorfqu'll eft cuit, a le goít de la châtaigne, \& qu’on a nommé pain des Hottentots. Par-tout où la chute périodique de ces plarites, n'avait pas dépofé un fédiment gras;

## Etaf De i'Afrieue. 267

baies qui de 9000 durant is depuis rade eft nds mal-Hollanà lautre rien à
les vents mmunéI'efpece élicieufe at, qui, L'air de comme ${ }^{1}$ plupart u'il n'eft ntractées Colons. pue tard. un bâti. acorepas ond pas nt à leur neefpece goilt de des Hotle de ces nit gras
la terre n'était qu'un fable ftérile. On n'eft pas encore parvenu à la féconder, même dans le voifinage de la capitale, oul les encouragements n'ont pas manqué. A l'exception de quelques vallées, où les eaux ont entraîné le peu de terre qui couvrait les montagnes, lintérieurí du pays n'eft pas plus fertile; \& il eft encore moins arrofé que les cótes, où rien n'eft pourtant fi rare qu'un ruiffeau ou une fontaine. De-là vient que, quoique la Colonie ne foits pas nombreufe, fes habitans font difperfés fur Ifo lieues le long des rivages de la mer, \& fur près de 50 dans les terres.

La ville du Cap, la feule qui foit dans la Colonie, eft compofée d'environ 1000 maifons, bâties de briques; \& , à caule de la violence des vents, couvertes de chaume. Les rues font larges \& coupées à angles droits Dans la principale, eft un canal bordé des deux câtés d'un plan d'arbres. Dans un quartier plus écarté, on voit encore un canal; mais la pente des eaux y eft fi rapide, que les éclirfes fe touchent prefque les unes les autres. A l'extrémité de la ville, eft le jardin fi renommé de la Compagnie. Il a 8 à 900 toifes de long. Un ruiffeau l'arrofe. Pour en défendre les plantes continuellement agitées par les vents, on a entouré chaque quarré de chênes taillés en paliffade, à l'exception de l'allée du milieu, ou on les laiffe croitre à toute leur hauteur. Ces arbres, quoique médiocrement élevés, forment utn fpectacle délicieux, dans une contrée où il M ij
n'y a que peu de bois, même saillis, \& où l'on eft réduit à tirer de Batayia, tous cenx que lon emplope a charpente. Les légumes occupent la plus grande partie du terrein. Le petit efpace confacre a la Botanique, n'a que peu de plantes. La Ménagerie qui joint le jardin, eft egalement déchue de fon ancien état. Elle renfermait autrefois un plus grand nombre dow feaux \& de nuadrupedes inconnus daris nos armats e jroq murnan of Hur $-2, .2033$ climats.
Ce font les vignes qui couvrent principale? ment les campagnes voifines de la Capitale. jeur produit eft prefquafturé, dans unclimat Solla grêe \& la gelée ne font pas à craindre. If femble que, fous un ciel fi pur, dans un terrein fablonneux, avec la facilite de choifir les menleures expofitions, on derrait obtenir une boifon exquife. Cependant, foit yice du climat, foit négligence de la part du Cultiyareur, elle eft dune qualité fort inferieure, ${ }^{2}$ Iexception dun vin fec, aigrelet \& affez agréable, qui tire fon origine de Madere \& queconfomment les plus riches habitans dela Colonie. Gelui que l'Europeconnaicfous le noa de Confance, fe cultive fur un coteauéloigné de deux lieues de la ville. Cepetr temritore 'qui n'a que quinze arpens détendue a rect des ceps apportés autrefois de Pefe. Le yin quil produit ef partie blanc, \& partie rouge. Pour en augmenter la guantités ony mele un vin mufcat affez bon, que produifent des coteaux voifins. Une partie eft huree a 12 Compagnie, ap prix qu'elle méme a fixe be

où I'on enx que s occu Le petit许 pen jardin, at. EIle bre doo aris nos ncipale apitale. nclimat raindre. dans un echoifir obtenir yice du Cultiva ieure, à \& aflez dere, 8 ins dela slenond téloigné efritoire
a recis ane. Le z © partio tien ony oduifent xréa 12 fixe be (S) ah
no'l refte eff vendus sidion de 1200 fiv iabartit que a tous ceux qui feprerentent pour pricheter. Les grains fe cultivent a une plus grande diftance du Cap. Is Cont toupours abondans \& a un prix modique, a caufe de fa facilite des deffrchements, de Pabondance des engrais, $\&$ de a faculte de laiffer repofer les terres. A 40 ou 90 lienes du port, sarretent les cultures. Dans un plus grand éloignement, il ne ferait pas pofible de voiturer les denrees avec avantage. Les campagnes ne font plus couvertes que de nombreux troupeaux, qua, deuxoutrois fois lannée, font conduits ancheflien de la Colonie. Ils y font échangés contre quelques marchandifes apportees deurope \& des Indes, ou abfolument néceflaires, ou feu. lement agréables. Les paifibles habitans de ces lieux écartés connaiffent peu le pain, \& fe nourriffent aflez généralement de viandes fraîches on falees, mêlées avec des légumes qui nont pas moins de gout à cette extrémite de 1Afrique que dans nos contrées. Nos fruits, qui ja plupati rione pas dégénérés, font une autre de lenrs reffources. Is tirent moins d'utilité des végétaux dAfie, qui viennent mal, dont quelques-uns meme, tels que le ficre \& le café, nont jamais pu s'y naturalifer. Thiftoire naturelle du Cap préfente anx curienx divers phénomenes affez intéreffans. La montagne de la Perle, placcée à quelques lieues des terres, mérite fur-tout dctre obfervee. Ceft Iune des plus hautes des environs du Cap. Elle n'eft compofée que d'un feul Miif

## 270 ÉTAT DE I'AFRIQUE.

 bloc de granit crevaffé en plufieurs endroits. La nature a pratiquée près du fommet, différentes grottes, plufieurs baffins, ol l'on trouve du crittal de roche blanc \& jaune.Ce pays offre des eaux minérales chaudes, auxquelles on atrribue diverfes propriétés. On y voit deux ruiffeaux, dont lun coule à 30 lieues de la ville \& l'autre à 60 . Les eaux du premier, tachent le linge d'une maniere indélébile, \& redonnent la premiere fraîcheur aux herbes déjà flétries. Quand on retire celles-ci, on croirait qu'elles viennent d'être arrachées de leurs tiges. Les eaux du fecond joignent à la même propriété celle de blanchir parfaitement le linge, fans quil foit même befoin de le favonner.

Cette contrée produit les animaux les plus rares. On y trouve des cames-léopards, des boucs fauteurs, des zébres, des rhinocéros a deux cornes, des buffles de la plus grande efpece, dont la bafe des cornes eft d'un poids énorme, des lions, des tigres, des éléphans, des élans, des coudouks, des loups, des chats fauvages, des cerfs, des gazelles, des hypopotames, des petits boucs, dont les cornes font faites en vis de preffoir, des phoques, connus vulgairement fous le nom de loups marins, \& différentes efpeces d'oifeaux de la plus grande beauté, dont la plupart n'ont été décrits par aucun voyageur. La côte eft fort poiffonneufe \& abondante en coquillages, de même qu'en plantes marines.

Lorfque la Compagnie Hollandaife forma

## ETAT DE, I'AFRIQUE. $27 I$

endroits. $t$, diffén trouve haudes, opriétés. coule à 60. Les ne maremiere uand on viennent eaux du té celle ans qu'il
les plus ds, des inocéros $s$ grande in poids éphans, les chats des hy$s$ cornes noques; le loups ux de la rt n'ont côte eft illages, fon établiffement du Cap, elle affigna gras tuitement a chacun des premiers Colons, qif tertein dune lieue en quarté, Cés conceflions fuffifaiefie fans doute pour leur procufer infe honnête fubfiftance. Malheureufenent on imá gita de les grever dun impot à chaque nutation; \&ecette redevance, qui nreft pas encore le feupreproche que les habitans du Gapaient a faire à leurs maîtres, diminua conidérá blement le prix du Eienfait. Cependaft leur fort mérite d'autant plus lattention du Goitvernement, que leur maniere de vivre eft plus intéreffante. Les mcurs de ces généreux Colons font encore fimples, même dans la Capitale. On n'y connait aucan genre de fpectacles, on n'y joue point, on n'y fait que rarement des vifites ; on y parle peu. Les plaifirs des femmes fe bornent a rendre heureux leurs époux, leurs enfans, leurs ferviteurs, leurs efclaves même. Tanidis qu'elles fe livrent a ces foins touchans; les hommes soccupent tout entier des affaires extérieures. Sur le foir, lorfque les vents font tombếs, chaque famille réunie va jouir de Pexercice de 1 a promenade, de la douceur de l'air. İ vie dun jour eft celle de toutellannée; \& 'l' $o n$ fle s'apperçoit pas que cette uniformité nüfeaubonheur! aqEa Colonie, qui n'a que 700 hommes de troupes régulieres pour fa défenfe, compte 15000 Européans Hollandais, Allemands \& Frarçais, dont la quatrienie partie eft en etat deporterles armes. Ce nombre fe ferait accru? fi de funeftes préjugés de-Religion n'eufferit ammol skistinetioh sinymquoD Mivpplyo.I

872

## 

repoufé une infinité de malheureux difpofés言 aller chercher la paix \& ilabondance fous cess heurehx celinats, $\mathrm{On}_{\mathrm{n}}$ ne comprend pas comment une république gui admet ayec tant deffucces, tous les cultes dans fes Provinces; 7. pu , fouftrir quyne Compagnie formee dans for fein, portát une odieules intolérance aude. in des mers Sio le Gouyernement a jamais la force de reprimer un abus fi oppofé a fes principes a la Colonie fe peuplera en raifon de 'es fiubiffances \& \& alors on pourra, fans inconYenient, abolir la feryitude, qui, quoique moins pefante que par-tout ailleurs, eft tou3ours une dégradation de refpece humaine. if Les efclayes font aunombre de 40 ou 50000 . stes uns ont été achetés arix côtes, diAfrigue ou a Madagafcari, les autres viennent des iles Malaifes, Ils font nourtis comme leurs maitres \& ne font condamiés cu'aux mémes travaux o ne font condamnés quaux mémes trayaux. De tous les établiffements que IEurope a formés dans, les autres parties dy monde, c'eft le feul peut-être oil les Blanos aient daigné partager avec les noirs les occupations heis reufes, nobles \& vertueules de la paifible -Agriculture.

Si les Hottentots avaient pu adopter ce goitt, -s'elte été un grand avantage pour la Colonié; a mais les faibles hordes de ces Africains qui -iétaient reftés dans les limites des établiffements Hollandais, périrent tous dans une épidermie en 1713 . Il n'échappa aux horreurs de cette ficontagion, qu'un très-petit nombre de familles, qui font de quelque utilite pour la

## 

Quoique le caractere des Hottentots ne foit pas tel gue layarice Hollandaife le defirerais,

## 774 ETAT DB I'AFRIQUB.

la Compagnie tire des avantages folides de fa Colonie. A la vérité la dîme du bled \&\& du vin quelle perçoit, fes douanes \& fes autres droits ne lui rendent pas au-delà de 100 mille écus. Wlle ne gagne pas 100 mille livres fur les draps, les toiles, la clincaillerie, le charbon de terre, \& quelques autres objets peu inportans quelle y débite. Les frais inféparables d'un fi grandétabliffement \& ceux que la corsuption y ajoute, abforbe au-delà de ces profits réunis. Auffi fon utilité a-t-elle une autre bafe.
Les vaiffeaux Hollandais qui vont aux Indes ou qui en reviennent, trouvent au Cap un afyle sîr, un ciel agréable, pur \& tempéré, les nouvelles importantes des deux mondes. Ils y prennent du beurre, du fromage, du vin, des farines, une grande abondance de légugumes falées pour leur navigation \& pour leurs établiffements d'Afie, même depuis quelque tems, deux ou trois cargaifons de bled pour l'Europe. Lescommodités $\&=$ les reffources augmenteraient encore, fi la Compagnie abdiquait enfin les funeftes préjugés qui n'ont ceffé de l'égarer.

Jufqu'à nos jours les productions du Cap ont eu fi peu de valeur, que leurs Cultivateurs ne pouvaient ni fe vêtir, ni fe procurer aucune des commodités que le fol ne leur donnait pas. La raifon de cet aviliffement des denrées, était qu'on défendait aux Colons de les vendre aux Navigateurs étrangers, que la pofition, la guerre on d'autres raifons attiraient dans leuss

$$
\text { ÉTAT DE I'AFRIQUE. } 275
$$

ides de fa $\& d u$ vin es droits lle écus. $s$ fur les charbon peu imSparables te la corde ces ine autre
aux In${ }_{1}$ Cap un empéré, ndes. Ils du vin, le légu\& pour uis quelde bled fources ie abdint ceffé

Cap ont ivateurs aucune lait pas. s, était dre aux on, la as leurs
ports. La jaloufie du commerce, 1 in destphas
 infifitécette funefte interdietionc Lue buitdese Ifytême était de dégonteer des Indes des hautres Nations commierçantes. Elles ne pouvaient attendre des fecours que de ladminiftration, qui, Pbur fie pas s'écarter de fomplan, les, mettait toujours a an prix exceffif. Deplis méme que lexpéfience d'un fićcle entier a fait abandonner des vues firchinériques quon a peridu Pefpoit diéloigner delilAfie les autres peiples, Ies habitans du Cap n'ont pas été autorifés à un commerce libre de toutes leurs deniées. A la vérité Tulbagh \& quelques rautres, chefs "Eclairés fe font montrés plus faciles; \& cette cofidefeendarice a répandu um peu plus d’aifan-- ce.'. Mais on a toujouts létá réduitu à endounir - ou a corrompre les agents de la Compagnier mygel sb armbnods vbrima anil evanics zeb

 boid ob anotivezes siogore xisb itamot 9 up










 उ2u9d ansb sagisitive motiszamtusib ro 9navg

Au nom de la Trés-Sainte-Trinité.

L${ }_{1 E}$ Roi Très-Chrétien \& le Roi de la GrandeBretagne, animés d'un defir égal de faire ceffer les calamités d'une guerre deftruetive, \& de rétablirt entreux l'union \& la bonne intelligence, auffi néceffaires pour le bien de l'humanité en général, que pour celui de leurs Royaumes, Etats \& Sujets refpectifs, ont nommé à cet effee: favoir, de la part de Sa Majefté Très-Chrétienne, le fieur Charles Gravier, Comte de Vergennes, Confeiller en tous fes Confeils, Commandant de fes Ordres, Confeiller diEtat d'épée, Miniftre \& Secrétaire d'État, \& des Commandements \& Finances de Sadite Majefté, ayant le département des affaires étrangeres: Et de la part de Sa Majefté Britannique, le fieur Alleyne Fitz-Herbert, Miniftre plénipotentiaire de Sadite Majefté le Roi de la Grande-Bretagne.
Lefquels, après s'être dîment communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme, font convenus des articles préliminaires fuivans.

$$
A R I X C \perp E P R E M I E R \text {. }
$$

Auffi-tôt que les préliminaires feront fignés \& ratifiés, lamitié fincere fera rétablie encre

## Etactidetithrrione.

 tamique, leurs Royaumes, Eitats $\&$ Sujets, par mer \& par têrre, dans toute les parties dư monde: il fera envoyé des ordres aux armées \&\% efcadres, ainfi qu'aux fujets des deux Puifances, de ceffer toute hoftilité, \&\& de vivre dans la plus parfaite union, en oubliant ile paffé, dont leurs Souverains leur donnent l'ordre \&c l'exemple; \& pour lexécution do cet article, il fera donné, de part \& d'autre, des pafferi. ports de mer aux vaiffeaux.qui feront expédiés: pour en porter la nouvelle dans les poffeflions: defdites Puiffances.
## -arvo arivolatiale $\mathbf{I} \mathbf{I}$.

 oyaunmé à โajefté avier, us fes Conétaire lances nt des ajefté bert, efté le $31917 \% 3$ iniqué fort

Sa Majefté le Roi de la Grande-Bretagne ;o confervera la propriété de lîle de Terre-Neuve \& des îles adjacentes, ainfi que le tout lui a été cédé par l'article XIII du Traité d'Utrecht,? faufles exceptions qui feront ftipulées par lat?? ticle $Y$ du préfent Traité.

## I I 1.

Sa Majefté le Roi de France, pour prévenifé les querelles qui ont eu lieu jufqu'à préferit entre les deux Nations Françaifes \& AAnglaifes, renonce au droit de pêche qui lui appartient en vertu du même article du Traité dUtrecht, ${ }^{\text {a }}$ depuis le cap Bonavifta, jufqu'au cap SaintJean, fitué fur la côte orientale de TerreNeuve, par les cinquante degrés de latitude Nord; aut moyen de quoi la peche Françaife commendera audit cap Saint-Jean, paffera par

278 ETAT DE I'AFRIQUE.
Nord, \& defcendant par la côte occidentale de lîle de Terre-Neuve, aura pour limites lendroit appele Cap Raye, fitué au quarante-feptieme degié cinquante minutes de latitude.

## I V .

Les Pêcheurs Français jouiront de la pêche qui leur eft affignée par l'article précédent, comme ils ont droit d'en jouir en vertu du Traité d'Utrecht.
V.

Sa Majefté Britannique cédera en tonte propriété à Sa Majefté Très-Chrétienne, les Âles de Saint-Pierre \& Miquelon.

## VI.

A légard du droit de pêche dans le golfe de Saint-Laurent, les Français continueront à en jouir, conformément à larticle V du Traité de Paris.
VII.

- Le Roi de. Ia Grande-Bretagne reftìtuera à lá France l'île de Sainte-Lucie, \& lui cédéra \& garantira celle de Tabago.


## VIIT.

Le Roi Très-Chrétien reftituera à la GrandèBretagne, les îles de la Grenade \& les Grenadins, Saint-Vincent, la Dominique, SaintChriftophe, Nevis \& Montferrat; \& les places de ces îles conquifes par les armes de la France

$$
\text { ETAT DE I'AFRIQUB. } 279
$$

\& par celles de la Grande-Bretagne, feront rendues dans le même état où elles étaient quand la conquête en a été faite : bien entendu qu'un terme de dix-huit mois, à compter de la ratification du Traité définitif, fera accordé aux fujets refpectifs des Couronnes de France \& de la Grande-Bretagne, yui fe feraient établis dans lefdites îles \& autres endroits qui feront reftitués par le Traité définitif, pour vendre leurs biens, recouvrer leurs dettes, emporter leurs effets, \& fe retirer cux-mêmes, fans être gênés à caufe de leur Religion, ou pour quelqu'autre raifon qué ce puiffe être, excepté pour les cas de dettes ou de procès criminels.

## I X.

Le Roi de le Grande-Bretagne cédera \& garantira en toute propriété à Sa Majefté TrèsChrétienne, la riviere de Sénégal \& fes dépendances, avec les forts de Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin \& Portendick. Sa Majefté Britannique rê̂tituera aufflîlle de Gorée, laquelle fera rendue dans l'état ol elle fe trouvait lorfque les armes Britanniques s'en font emparées.

## X .

Le Roi Très-Chrétien garantira de fonncôté, à Sa Majefté le Roi de la Grande-Bretagne, la poffeffion du fort James \& de la riviere de Cambie.

## X I.

Pour prévenir toute difcuffion dans cetre

## 280: ETAT IDE EAFRICUE 者

partie du monde, les denx Cours conviendront, foit patle Traité définitif, foit par un iadel fee parẻ, des limites'à fixer a leurs poffeffions teftpectives. Le commerce de la gomme fe fera a lavenir comme les Nations Françaife \& Anglaife le faifaient avant l'année $\mathbf{1 7 5 5}$ -

Pour ce qui eft du refte des côtes de 1Afrique, les fujets des deux Puiffances continueront à les fréquenter felon l'ufage qui a eu lieu juf qu'à préfert.

$$
\mathrm{X} I I I .
$$

Le Roi de la Grande-Bretage reftituera à Sa Majefté Très-Chrétienne, tous les établiffements qui lui appartenaient au commencement de la guerre préfente, fur la côte d'Orixa \& dans le Bengale, avec la liberté d'entourer Chandernagor d'un foffé pour l'écoulement des eaux; \& Sa Majefté Britannique s'engage à prendre les mefures qui feront en fon pouvoir pour affurer aux fujets de la France, dans cette partie de IInde, comme fur les côtes d'Orixa, de Coromandel \& de Malabar, un commerce silr, libre \& indépendant, tel que le faifait I'ancienne Compagnie Françaile des Indes orientales, foit qu'ils le faffent individuellement ou en corps de compagnie.

## XIV.

Pondichery fera également rendu \& garanti ¿̀ la France, de même que Karikal; \& Sa Ma-

$$
\text { ETAODGACAFRICUEA } 281
$$

## XVII.

Le Roi de la Grande-Bretagne, voulant donner à Sa Majefté Tres-Chrétienre une preuve fincere de réconciliation \& damitié, \& con-

282 ÉtAT DE I'AFRIQUE. cribuer à rendre folide la paix, prête à être rétablie, confentira à l'abrogation \& fuppreffion de tous les articles relatifs à Dunkerque, à compter du Traité de Paix conclu à Utrecht en I7I3 inclufivement jufqu'à ce jour.

## $\mathrm{X} V \mathrm{III}$.

On renouvellera \& on confirmera parle Traité définitif, tous ceux qui ont fublifté jufqu'à préfent entre les deux hautes parties contractantes, \& auxquelles il n'aura pas été dérogé, foit par ledit Traité préliminaire; \& les deux
Cours nommeront des Commiffaires pour travailler fur Yétat du commerce entre les deux Nations, afin de convenir de nouveaux arrangements de commerce fur le fondement de la réciprocité \& de la convenance mutuelle. Lefdites deux Cours fixeront amiablement entre elles un terme compétent pour la durée de ce. travail.

$$
\mathrm{X} \text { I X. }
$$

Tous les pays \& territoires qui pourraient avoir été conquis, ou qui pourraient l'être, dans quelque partie du monde que ce foit, par les armes de Sa Majefté Très-Chrétienne, ou par celles de Sa Majefé Britannique, \& qui ne font pas compris dans les préfents articles, feront rendus fans difficulté, \& fans exiger de compenfation.

## X X.

Comme il eft néceffaire d'affigner une époqqué
être répreffion que, à recht en
e Traité jufqu'à contracdérogé, les deux our traes deux $x$ arrannt de la le, Lefat entre e de ce it, par ne, ou \& qui rticles kiger de époque

## ETAT DE I'AFRIQUE. <br> 283

fixe pour les reftitutions \& évacuations à faire par chacune des hautes parties contractantes, il eft convenu, que le Roi de la Grande-Bretagne fera évacuer les îles de Saint-Pierre \& Miquelon, trois mois après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, fi faire fé peut: Sainte-Lucie aux Antilles, \& Gorée en Afrique, trois mois après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, fi faire fe peut.

Le Roi de la Grande-Bretagne rentrera également en poffeflion, au bout de trois mois, après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, fi faire fe peut, des îles de la Grenade, les Grenadins, Saint-Vinicent, la Dominique, Saint-Chriftophe, Névis \& Montferrat.

La France fera mife en poffeffion des Villes \& Comptoirs qui lui font reftitués aux Indes orientales, \& des territoires qui lui font procurés, pour fervir d'arrondiffement à Pondichery \& a Karikal, fix mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt, fi faire fe peut.

La France remettra au bout du même terme de fix mois, les Villes. \& territoires dont fes armes fe feraient emparées fur les Anglais, ou fur leurs alliés dans les Indes orientales; en conféquence de quoi les ordres néceffaires feront envoyés par chacune des hautes parties contractantes, avec des paffe-ports réciproques pour les vaiffeaux qui les porteront immédiatement après la ratification du Traité définitif.

 $\mathrm{X} \times \mathrm{I}$. X ,
Les prifonniers fafits refpectivement par les armes de Sa Majefté Très-Chrétienne \& Sa Majefté Britannique par terre \& par mer, feront d'abord après la ratification du Traité définitif, réciproquement \&e de bonne-foi, renduś fans rançon, \& en payant les dettes qu'ils auront contractées dans leur captivité; \& chaque Couronne foldera refpectivement les avances qui auront été faites pour la fubfiftance \& l'entretien de fes prifonniers, par le Souverain du pays oll ils auront été détenus, conformément aux reçus \& aux états conftatés, \& autres titres authentiques qui feront fournis de part \& d'autre.

## X X I I. niss tambity

Pour prévenir tous les fujets de plainte $\&$ de conteftation qui pourraient naître à loccafion des prifes qui pourraient être faites en mer de. puis la fignature de ces articles préliminaires, on eft convenu réciproquement, que les vaiffeaux \& effets qui pourraient être pris dans la Manche \& dans les mers du Nord, apres l'efpace de douze jours, à compter depuis la ratification des préfents articles préliminaires, feront de part \& d'autre reftitués; que le terme fera d'un mois, depuis la Manche \&r les mers du Nord jufqu'aux iles Canaries inclufivement, foit dans 1'Océan ou dans la Méditerrance; de deux mois depuis lefdites illes Canaries jufqu'à a ligne équinoxiale ou l'équateur; \& enfin de
ETAT DE L'AFRTQUE cinq mois dans tous les autres endroits du monde, fans aucune exception ni autre diffinction plus particuliere de rems \&- de lieux.

## xxifi .

Les ratifications des préfents atticles préliminaires, Peront expédiées en bonne \& dine forme, 2 échangées dans l'elpace d'un mois, oü plus tôt, fit faire fe peut, $\mathrm{a}^{2}$ compter du jour de la fignature des préfents articles.

En foi de quoi, nous fouflignés Miniftres plénipotentiaires de SaMajefté Très-Chrétienne \& de Sa Majefté Britannique, en vertu de nos pleins pouvoirsreffeetifs, avons fignéles préfents articles preliminaires, \& y avons fait appofer le cacliet de nos armes.
3) Fäità Verfailles le vingtieme jour de Janvier mil feps cent quatre-ving -trois.


> Artioles préliminaires de Paix, entre l'Efpagne \& l'Angletere, du 20 Janvier 178.3 .

## Au nom de la Tres-Sainte-Trinité.

IIE Roi d'Efpagne \& le Roi de la GrandeBretagne également animés du defir de mettre fin aux calamités d'une guerre deftruetive, \& de rétablir l'union \& la bonne intelligence entre eux, auffi néceffaire au bien du genre humain en général, qu'à celui de leurs Royaumes, Etats \& Sujets refpectifs, ont nommé à cet effet; favoir, de la part de Sa Majefté le Roi dEfpagne, Don Pierte-Paul Abarea de Bolea Ximenès d'Urnea, \&c. Comte d'Aranda \& de Caftel Florido, Marquis de Torres, de Villanan \& de Rupit, Vicointe de Rueda \& de Yoch, Baron des Baronies de Gavin Sietano, Clamofa, Eripol, Trazmoz, la Mata de Caftil-Viego, Antillon, la Almolda, Cortis, Jorva, St. Genis, Robovillet, Oreau, \& St. Colme de Farnès; Seigneur-foncier \& d'honneur d'Alcalaten, de la Vallée de Rodellar, des Châteaux \& Villes de Maella, Mefones, Tieurana de Villaplana, Tardell \& Viladran, \&c. Rico-hombre en Aragon par fa naiffance, Grand-d'Efpagne de la premiere claffe, Chevalier de la Toifon d'Or \& du St. Efprit, Gentilhomme actuel de 1a Chambre du Roi, Capitaine général de fes armées, \& fon Ambaffadeur auprès de Sa

Maj
Maj
Alls de :

$$
\text { Etat de l'Afrique. } 287 .
$$

Majefté Très-Chrétienne; \&r de la part de Sa Majefté le Roi de la Grande-Bretagne, M. Alleyne Fitz-Herbert, Miniftre plénipotentiaire de Sadite Majefté;

Lefquels, après s'être dâment communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme, font convenus des articles préliminaires fuivans:
ARTICIEPREMIER.

Aufli-tôt que les préliminaires feront fignés \& ratifiés, une amitié fincere fera rétablie entre Sa Majefté Catholique \&\& Sa Majefté Britannique, leurs Royaumes, Etats \& Sujets, par mer \& par terre, dans toutes les parties du monde. Les deuxPuiffances, enverront les ordres néceffaires à leurs armées, efcadres \& fujets refpectifs, de ceffer toutes hoftilités, \& vivre dans la plus parfaite union, oubliant le pafté, \& dont leurs Souverains leur donnent lordre \& l'exemple. Et pour l'exécution de cet article, des paffe-ports feront délivrés de part \& d'autre pour la protection des vaiffeaux qui feront expédiés pour en porter la nouvelle aux poffeffions defdites Puiffances.

## I I.

Sa Majefté Catholique gardera lîle de Minorque.

## III.

Sa Majefté Britannique cédera à Sa Majefté Catholique la Floride orientale, \& Sa Majefté Catholique gardera la Floride occidentale, a

288 ÉTAT DE L'AFRIQUE. condition qu'il fera accordé un terme de dixhuit nois, a compter du jour de la ratification du Traité définitif, aux fujets de Sa Majefté Britannique qui font établis, tant dans lille de Minorque, que dans les deux Florides, pour vendre leurs biens, recouvrer leurs detres aetives, \& tranfporter leurs effets \&- leurs perfornes, fans être genés à caufe de leur Religion, ou fous quelque prétexte que ce foit, excepté en cas de dettes ou de procès criminels. Et Sa Majefté Britannique pourra retirer de la Floride orientale tous les effets qui pourront lui apparsenir, foit artillerie ou autres chofes.

## I. V.

Sa Majenté Catholique ne permettra point dorénavant que les fujets de Sa Majefté Britannique, ou leurs ouvriers, foient troublés ni moleftés, en quelque maniere ou fous quelque prétexte que ce foir, dans leur travail en coupant, chargeant \& emportant le bois de teinture, dans un diftriet dont les limites feront fixées; \& pour lequel fujet il leur fera permis de bâtir \& d'occuper fans interruption, les maifons \& magafins quileur feront néceffaires pour eux, leurs familles \& leurs effers, dans unlieu dont on conviendra dans le Traité définitif, ou dans les fix mois de la ratification des préfents articles; \&e Sa Majefté Catholique leur affure par cet article, l'entiere \& parfaite jouiffance de ce qui eft ci-deffus ftipulé, pourvu gue ces ftipulations ne foient pas confidérées

CO 1 de

Brc far
éta
arr
ror comme

$$
\text { ETATH } \cap \mathrm{B} \text { IAFRIQUE. }
$$

de dixfication Majefté l'ile de , pour tes acti-perforlligion, excepté EtSa Floride appar-
a point Britanblés ni quelque en coude teinferont permis les maies pour unlieu éfinitif, on des holique parfaite pourva fidérćes comme
comme dérogatoires en aucune façon aux droits de la Souveraineté.

Sa Majefté Catholique rendra à la GrandeBretagne les illes de Providence $\&$ de Bahama, fans exception, dans le même état on elles étaient lorfqu'elles furent conquifes par les. armes du Roi d'Efpagne.

## VI.

Tous les pays \& territoires qui font on pourront être conquis en quelque partie du Monde ${ }^{-}$ que ce foit, par les armes de Sa Majefté Catholique, \& qui ne font point compris dans les préfents articles; ferone rendus fans difficulté, \& fans exiger des compenfations.

## VII.

Par le Traité définitif, tous ceux qui ont exifté jufqu'à celui-là entre les deux hauts contractans, \&zauxquels ils ne dérogeront point par ledit Traité, ou par le préfent Traité préliminaire, feront renouvellés \& confirmés; \& les deux Cours nommeront des Commiflaires pour s'inftruire de l'état de commerce entre les deux Nations, afin de prendre de nouveaux arrangements de commerce fur le pied de la réciprocité \& d'un avantage mutuel; \& lefdites deux Cours fixeront entre elles a l'amiable, un terme pour la durée de cette affaire.

Tome II.




Etant, négeffaire des fixer une époque pour les reftitutions \& évacuations à faire par chacurre des Hautes Parties contractantes, il eft afcordénque le Roji de la Grande Bretagne eyacuera ia Filoride orientaletrois moisapris La rasjifaction du Traité, donnitif, io même Pus tot sit eff poftible , orismimiliso ashoivis

Le Roi de la Grande-3retagne sentrerapaz rejllement en poffeffion dcs iles de Bahama faps ixception; dans lef pace de troifansapres la ratification dy Traité défnitif noo if amol Aux fins que deflus, les Hautes Parties contrgetantes enverront les ordres néceflaires, ayec des pafte-ports réciproquement pour les vaifeaux qui les porteront; immédiatement apress le ratification du Traité définitiffiysmso及iugsp riom xush is X

Les prifonniers faits, refpectivement parles armes de Sa Majeffé Britannique \& parscelles des Sa Majefté Gatholique, tane an merqu'a terre, feront, immédiatement aptès lativatis fication du Traité définitif, réciproquement rendus \& bora fide, fans tançon \& ffeulement à la charge de payer les dettesuquls pourroit avoir contraetées durant leur̀ détenvion'; \&o chaque Couronnesirembourfeia iPefpective? ment les fommes, guillauront êté avancées? pour la finbfiftance \& lientretiende ifés puifont niers, par le Souverain du pays où ils-auront ar chail eft gtagne sapres mêne gloinis era $\mathrm{Ba}_{5}$ ahama saprès Parties Gires, aurles tement itsaso usb 10 293ithot pardes rcelle's enqu'a A) Fatis uement lement poiarenvion; pective! incées? prifort awont 05
été détenus, fuivant les quijtances \& les comptes affirmés, \& les titres authentiques quiferoneproduits deulune \& \& deptatre partita

 Afin de prévenir tout fuyet de plainte \& de drpites quipourraient avourlieu at fluetes prifes fâtes en frer apres 19 ffynattie des
 aecorde que lés vaileaux on navires \& ef ets qui pouront ette pris ighns Ma Mancire of dars les mers du yord apres leepace de ty jours, à compter de la tatifitation des prér fents articles préliminaires, fêvate rendus de part i\& d'alitre.
Queqle terme ferr duh moing depuisif Manclie \&eles mers du Nord, ufquadives Canaries simplufivement, ront dans 10 ceenif ou dans la Méditerranée; deux mois depuis lefdites îles Canaries, jufqu'à la ligne équinoxiale, ou lEquateur; \& effing, cifq mois dans toutes les autres parties duMonde? foans exception ou autre defcription plus particalierb detems \& Cdelieutotersitimm , rionst e91291

 - iIces rátifications des préfentsharicless ptéá liminaires feront expédiées en bonneo \& due formej \&\& séchangées dans l'efpace diunismois oue plutôt slil eft poffible, zà compteridu jourde lalignature des préfentsarticles. el isog
 En foi de quad, Nous fouflignés Minif-
$22^{2}$ ÉTAT DE L'AFRIQUE. đ̛es-plénipotentiaires de Sa Majefté Catholique \& de Sa Majefté Britannque, en vertu de nos pleins peuvoirs refpectifs, avons figné les préfents articles préliminaires, \& y avons fait appofer le cachet de nos armes.

> Fait \& Verfailles le vingtieme jour de Janvier mil fept cent quatre-vingt-trois. SHat SignidésAilizna Fitz-Herbert. tin q I Le Comte d'Aranda.
 3.87 - 4 It in ensusithl

On trouverara la fin de 1 Almanach Ancíricain, de l'année $\mathbf{1} 784$, lesarticles préliminaires de Paix, conclus entre l'Angleterre \& lestreize Etats-Unis de l'Amérique.

 Aiglesd'Afrique, t.II. p. I5.

Alep, t. I, P. Io. Alexandrie, t.II. P. 33 , Alger, t.II. p. $55,58$. Angra, t. II. P. 201. Arabes, t. I. P. 54. Architecture des Chinois, t. I. P. 27. $\ldots$ des Indiens, t. I. p. 80 .

Arrache, t. II. p. 75 . Arfew, t. II. P. 64. Artabat, t. I. P. I2. Arts des Chinois, t. I.
p. 26.

BABAR, t.I. P. 75 . Badagry, t. II. p. IO9. Baie de Gabinde, t. II. p. II3.

Baillarderes de Surate, t. I. p. 104 .

Barbarie, t. II. p. 39.
Barmans, t. I. P. I 37.
Baffora, t. I. P. I4.
Batavia, t. I. p. 263. Bedas de Ceylan, t.I. p. 227.

Bengale, t. I. p. I24.

Chandernagos ${ }^{5} t . I \mathrm{I}$. 179.

Chytigan, E.1. P, 206.
Chevaux dafrique,

$$
\text { t. II p. } 7 \text {. }
$$

Chinchurat 234.

Chine, t. I. P. 21 .

Chingulais ${ }_{228} \mathrm{t}$. I. p
Chrintianfourg, t.II. P. 255.

Climat dAfique, $t$. II. p. 3 .

Cochin t. I. P. II2. Cochinchine , t. I. P. ir 155 . Code des Brames, t. I. P. 91 .

Commerce de 12 Chi if ne, $\mathrm{t}, \mathrm{I}, \mathrm{Pr} 3 \mathrm{~B}$.

- des Francais à la Cline , f. I.p. 38 , 306.
T. du Japon, t. T. P. 46
- dePerfe, t. I.P.5I. - des Arabes, t.I. p. 61.


## DES M A 凡 A A ERES 裉？


II2.
t. I. P.
es, $t$
1 a Chi-
F.
is à la
I.p. 38
I. .46
I.P. 5 I
${ }_{2}$ t. I. Commerce de Surate，Comm dela gomme t．I．P．107． des Europeñós en $\frac{1}{c}$ de Maderefat． 19. Tdes Europenns en Afie，$t$ ．I．P． 160 ． －diLComandet， I．p． 118
g．I＿du Bengale t ．I．II Suédoife，t．I f ． P．I29，207．Contes t．II．p． $22^{\frac{8}{2}}$ DOSAChem，I， P ．Coptes；t．In．p． 24 －9्य142． de Siam，t． $\mathrm{I}, \mathrm{P}$ ． I＇so．
－de la Cochinchine，
 qe de Ceylan f． 1. Cotes de Malabar， C ． I．R． 101.
Hit de Coromande！，$t$ ．

dOr，-116 － 106 ．
des granes，des dentsictides qua－ quas，t．II．p．i06．
－Orienvales de l．A． frique，t．IL．p． 49
－des Sucdois dams Ies Indes，it I． p ． － 300 II．
ILA de Ta Nouvelle－ Guinée，th I， 13．e 250 ． delEgypte ．t．II． p． 35. तथAlger， 6 II．$\beta$

## NA AInosigutapos，

 t．I．p． 4 I．dór． －de Maroc，$t$ ．II． p． 28.
 I2． F ．Io土 10.90

Diarbecknot.II p. ${ }^{\text {b }}$ q 4 II Fort Farine, t. II. p. Diu, t. I. p. 216.5 . $\quad 54$

Diyicotè, rall p. 188 . Dubbah, t. II. P. 9.

- zienobingir pt

H saspaino $3 b-1$ COENE, C. II. p. 6. Egypee, t.II. p: 21. Elephans, It, TI.p. 7. Ep'e, t, II p. 108. Etabliffement Anglais dans yutle de Sumatras
-Hollandais dans la mêmêle, t. I. p.

-à Borneo, t. I. p. ${ }^{5} 51252$.
Etat des Negres en ${ }_{\text {Q }}$ Almórique, t. II.p. 101.

## F

F
Adyirs dellide, t. I. p. 88

Femmes Indiennes, $t$. I. p. $79,97$.
t तu Senégal, t. I. p. 90,142 . Fezi, t. II. p. 70 .
Figuiers diAfrique, $t$.



- de St. James, t. II. p. 243.
- de St. George de La Mina, t.II.p. 259.

Frederifbourg, $t$. II. p. 255 .
$G_{\text {Abon }}$ t. II. p . 110.

Gazelles, t. II. p. 8. Gedda, t.I. po 65 .
Georgie, t. 1. p. I3. Goa, t. I, P. 217 . Goudelour, t. I. p. 188. Gouvernement d'Egypte, t. II. p, 25 . Guinee, t. $\mathrm{H}_{\mathrm{A}}$ P. 79. Guzurate, t.I.P. IO2. I. $1 .{ }^{09} \mathrm{H}$

HIPROPOTAME, t. II. P. I2. Hifpahan, t. I. P. 49. Hottentots it. diI. p. $263^{\circ} \cdot \Gamma$.. . $q$. I

## DES M A. T 1 I ERES. $29 \%^{5}$

 II. p. $\mathrm{II}_{\mathrm{B}} \mathrm{P}$s, t.II.
tge de t.II.p.

- 9 II $+I^{\text {snits }}$ tiof
 Ifle de Lruçon othitir P. 276 . P . 4.1 .3 , wid Tour de Panaystatipor 284. 1 deddicl $\ldots$ de Mendoro, t. II. P . Baharem, ${ }^{288}$, t . I. $\mathrm{po}_{6} 68$ e Sh maldives, t. I. p, 114 .
-TSalcete of. I. p. 184
de Bombaye, $t$. I. p. 185 . Marianes, t. I. 4. p. 287. - de Ceylan, t.I. 1.8.
-Moluques, t. I. - 1 p. 239 .
- de Timor, t.I. q P. P. 246 .
$-\quad$ de Célebes, t. I.
415 P. 247.
-30 de la Nouvelfe-
PT Guinée , t. I.
501 p. 250 .
_-de Bonneo, t. I.
p. 252 . II. P. 202 ,
-de Sumatra, T. I.
3 P. 2 II, 254 .

$\xrightarrow{a}$ Phîlippines I. p. 273 .
_de Mindanad ${ }^{2}$ E. I. P. $285 \mathrm{al}{ }^{12}$
$\xrightarrow{.0}$ de Galite, socheg
8.p: 54 , 2msidgela ——dArgiin, t. $\mathrm{H}_{4} \mathrm{I}$ p. 133 nonild $6 j^{2}$
- de St. Louis, it. II. P. 139 . 517 HF वride Goréé, csill. P. 143.40 m

4e Bourbon, t : II. Par 53 .
-de Prance; t. II. p. 157. +26 . 3 法
de Madagafcat. t. II. P. I66.t

- des Canaries t . II. p. 193, 197 - de Ténérife, t . II. P. 98.
-de Gomera, ty
_de Palma, t. II.
P. 202
——deFer s. H. Pis
203 , ariminit
-     - de Lancerote
t. H. p. 203.

W1. I. If. P. 237.

ade St. Nicolas ibid.
In deqSte. Lucise, t. IT. p. 238 .
-de St. Vincent, Ibid.

- It de St/Aritoine, Ibid.
_HeSt, Thomas, A I Q It IL, p. $2=40$.
Intinaw Prince, aiti:
 $\Longrightarrow$ तe Madere,$~ t$.
 -TS de Porto-Santo, If. a t. II. p. 232. $\ldots$ de Serteres, t . e 2noibrit, Ibid. itiv $\longrightarrow$ Selvages, t. II. A e ind Ibid.
- du cap Verd, $t$. -1 1 IN PO ${ }^{2} 34$ _de Sant Yago , viर. k If. II. Ibid. _rde Mai, ticII. dy. II P. 235 : ingoty - deFeugo, $t$, II. -8Ef.e P. 236 .puloM
ana de Ste. Hólerre, c. II . p. 247.
-de Comores, 5 II. p. 250 :507 dAinjouantyrot. II. p. 251.4 Indoftan, $\mathrm{t}, \mathrm{I}$. p. 70.


## - - - 1

 2re.q. T. F FiOAFer \& -7 zaybim
$\int A P O N, T . I . P .4 O: M$ Judée, t. I. P- IEAIS Juida, t. II. P. 108. Juthia, tnols $_{5}$ P. 550 . 28.

## DES A ATERES．

t．I． a－Vifta 237 $b+a$ Icolas Lfdic ． 238 ． incent，
ntoine，
108 homis！， 240 ． e， 4 II：
tolene， 247. ores， sojrou ang grot． $5 \pi .4$
p． 70 ．


STbEM
$2.40 .{ }^{2}$ $\mathrm{IC}_{2} \mathrm{I}_{8} \mathrm{M}$ 108. 550 25IsM


辰NARE，T．E．PIIG． Karicad，tri．pain4－ Kauis t．If PII 6 ． Kela，t．II． $\mathrm{p}^{10 \%}$ ． Kuba du Japgn，t．I． P． 42

## 2mgniv Le．ab

I
Haguna，$t$ II．$p$ ． 201.

Lama，it．I：p． 18.
Eamantin，t．II．P．14． Eanguedes Cochinchi－ nois，t．I，P．I57． Leturés dellas Chine， Fi．I．P． 29.
Jions ，t．I．p． 9 ．
Eoangoc，t．II．P．II2： Loups diAfrique，t．II． p． 110 or $q_{1}$ I $M$ nstabini
M．．ACAO，t．I．P． 215 ． Madras，t．I．P． 192. Malié，t．I．p：I72．
Maladies des Negres， 4．7I． 1.128.
＿de Guinée，t．II． P． 95.
Malaca，t．I，p．I47．

Manmelus ，$c$ ，II p ． － 27.
Manilles，t．1．p． 277 Manufactures duPégu， t．I．P． 145 ．
Marates，t．I．P．IO9． Maroc，t．II．P．66， 70.

Máfâte，t．I．p． 67. Mafulipatan，t．I．P． 189.

Mazagan，t．II．p． 76 ．
Médecine des Indiens，
5．t．I．p． 81.
Méquinez，e．II．p． 69. Métaux dAfrique，t． 2．II．p． 4 ．
Métemplysode des In－ © diens，t．I．P． 87.
de Guiriée，t．II． P． 95.
Métiers des Indiens， t．I．p． 81 ！
Mines de la Chine；$t$ ．
，I．p．22． H 政一，
－de Tombuto，t．II． p． 99
Mogodor，t．II，p．77． Moka，t． $\mathbf{T}$ ． $\mathrm{P} \cdot 63$. Molembo， t ．II． P $\mathrm{HNH}_{3}$ ．
Moluques，t．1．p，239．

300

Monnoies des Chinoisg Pégu, tuI. prangroq


- de $1 I_{n d e}$, F. Irp.

Morsambingue , t. II.
Morampigue, t . II.

Moutong $\Phi A$ frique, $t$. II. P. rituric

Miflque fes Chinois,
t. $t .1, \mathrm{p} \cdot{ }^{29 p s}$

- des Indiens, t. I. P. 80.


## N

70 शtó di zin -
1 Nabomis, 5. I. P. 9. Navires Chinois, t. I. P. 28 .

Negapatnam, t. I. p. 233. 091

ISRAUX a 4 afles, IT. II. p. I 1 .
Or de Bambouck, t . -15. $\mathrm{P}-29$


Dapa ${ }^{\text {Pamiks }}$ d'Afrique, t. II. p. 5 .
Paon, t. $\mathrm{II}_{\mathrm{L}} \mathrm{p} .17$. Pataile, t. I. p. 74 Pegouins, t. I. P. I37.

Peinture des Chinois,
it. I. p. 269 ub Pélicans, t. II! p. 16. Perles de Baharém, I. $\mathrm{p}=69$. m Il

Perroquets, it: II. p: x8.dncien us t. P Perfe, et. I. p. 48. Petit-Popo, t, GII. p. $10 \%$.
Phénicie, t) I: P . II. Pian des Negres, t. II. 3.p. 128 . Pic d'Adam, t. I. P. 227.

- de Ténétife, t. II. 230.201.25

Poiffons volans, $t$. II.
P. 14. 1 and as Pondichery , t. I. p. 176.

Portendic, it. II, P. 136ritoxo us Porto-Novo, t. II. p. 108.

Poffefions des Turcs en Afie, til. p. 8. $\ldots$ Francaifes dans les Indes, t . I:
2 a 1 P. 167.
-au Malabar, t . I. p. 171 .

## D E S MTA益LERES.

 mandel , th: F .174 dans les Thdes, $t$. I .
<_au Bengale, t.I. p. 16 $\mathrm{em}, \mathrm{t}$
II. p 48.

形 p .
SP. II.
$s, t . I I$.
c. I. p.
G.t.II.
, t. II.
c. I. P.

II, p.
II. p.

Turcs p. 8 es dans s, t. I:
bar, t . I.


- au Malabar, $t$. - 8 I. p. 183 .
-Tau CoromandeI, t. I. p. 188.
- $\quad$-au Bengale, P. 194.
——Portugaifesdans
- 4 . 1 Inde, $t$. II.p? 213.
- Hollinandaifes dans les Indes, :TIJ t.I. p. 219 .
_-au Malabar, $t$.
q I. I. p. 223.
__dans lîle deCey-
iq . II lan, t. I. p. 225 . -an Coromandel,

4. In. $t$. I. p. 233. - à Malaca, t: I.

25u'T pi236.

- a Timor \& a C é etsb lebes, $t$. I. P. $53+246$.
——à Java, t. I. p. 5 Fich 252.
p. 271: P.
aux Philip pines,
t. 1. P. 23.

Wan Marianes

Danoifes dans
 291.

- FrançaifesenAfrique, $t$. II. p. 13 t.
_fur la côte occí-
p. qu) dentale d'Afri: que, r.II, pir33.
- Elpagnoles en
- 5 . 1.
p. 190. टec
-auxilesCanaries,
t. II. p. 193 .
- Portugaifes en Afrique, t. II. p. 206. 95
_fur la côtą d'A. frique, t. II.
p. 208.
_-dansles Açores,
t. II. P. 212 .
- à Madere, $\mathrm{t} \mathrm{HI}_{5}$ 227.


## 304 

Poffeffionshaux îles du Productions des Molu-
cap Verd, t. II. p. I234. ie St. Thomas \& Idu Prince, t. II. pe240.s ${ }^{1}$ - Anglailes en $A$ : frique, t. IL p: 242-wonasysi I dans lîle de Ste. Hélené, $\mathrm{It} . \mathrm{H}_{\mathrm{I}}$ 247.
_dans les îles de Comofe, t. II. P. 250 ostipinil Danoifes fir 1 la côted'Afrique, t. II. p. 253 . 3 Hollandaifes fur la côte diAfrique, t. M. P . 255 .
-aucap de BonneIN. Eférance, t. II. p. 262.

Préliminaires de Paix, entre la France \& 1Angleterre, t. II. p. 276.

- entre le Efpagne \& l'Angleterre, t . II. p. 286.


## DES MAETAERES. 305

Solu43 H. p. NTEC Jajis?

Afie,
 Safy, t. II. p. 77 . Sainte-Croix de Barbarie, t. II. Ibid. קुun de Ténérife, ,t.III. p. 200. q I. T. Texuar, t. UTiP. 74. Saint-Paul deLbanda, t. II. p $=212$ I

Samarcande, ti. I. P. 20.

Samorin de Calicut, t.I. p. 11 II .

Sculpeure des Chinois, t. 1. $p$ \& 27.
<-1 des Indiens, t.I. p. 80.

Serperits d'Afrique, $t$. II. p. IT.

Serta-Leona, t.II. p. 105.

Serfêles, t.II. p. 64. Siami, e I. P. 146. Siriges d'Afrique, t-II.

$$
\text { p. } 10 .
$$

Smyrre,
Sofalager t. II. p. 214
Sourie, It. I. priop
Suiater, $0.1 . \mathrm{p}: 103$. Suza, t. II. p. 5 It .

## $A P P R O B A T I O N$.

J,'As lu par ordre de Monfeigneur le Garde de Sceaux, le Tableau du Comnierce, \& des poffeffions des Européans en Afie \& en Afrique. Je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreffion. Fait à Paris, le 27 Avril 2783.

> BRET.

## PRIVILEGE DUROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France Scc. A tous ceux qui ces Préfentes verront, \& cc. Notre amé lefieur Poncelin nous ayant fait expofer qu'il defireroit faire imprimer \& donher au Public fes ©uvres; nous lui avons permis par ces Préfentes, de les faire imprimer, faire vendre \& débiter par tout notre Royaume, pour en jouir par lui \& res ayant-caufe, à perpéruité, pourvu qu'il ne les rétrocede à perfonne, finon que la durte du Privilége fera réduite à celle de Ia vie de l'expofant, \&ec. Fait défenfes de les contrefaire à peine de fix mille livres d'amende, ecc. Car tel eft notre plaifir, Donné à Paris, le 13 Mars 1782.

Regiftre fir le Regiftre XXIde La Ghambre R.oyale \& Syndicale de Paris, $N^{\circ} \cdot 2602$, le 18 Mars 1782. Signé , LECLERC, Syndic.

De l'Imprimerie de GuEFfier, rue de la Harge.


[^0]:    SAL Capital dante, Ville e tombar

[^1]:    (1) Le ver folitaire ou zonic, eft un animal long, plar, fort mince, de la forme d'un ruban, \& de couleur blanche. Son féjour elt dans les inceftins où il dévore la fubfcance la plas pure de l'homme, l'affame \& le réduit, le plus fouvent, à un érar le plus déplorable de maigreur ec d'épuifement. Après une multitude de tentatives inutiles, pour dérruire ce dangereux infeate, M. Herrenfchwands;

[^2]:    m

